

# **Identités en confrontation dans l'espace public**

Edité par  
Marcel BURGER

**Cahiers de l'ILSL, n° 32, 2012**

The logo consists of the word 'Unil' written in a fluid, cursive script. The 'U' is large and loops around the 'n', and the 'i' has a long, sweeping tail that extends to the right.

**UNIL** | Université de Lausanne

Les Cahiers de l'ILSL  
(ISSN 1019-9446)  
sont une publication du Centre de Linguistique et des  
Sciences du Langage de l'Université de Lausanne  
(Suisse)

Centre de Linguistique et des Sciences du Langage  
Quartier UNIL-Dorigny, Bâtiment Anthropole  
CH-1015 Lausanne

# IDENTITES EN CONFRONTATION DANS LES MEDIAS : PRESENTATION GENERALE

---

**Marcel BURGER**

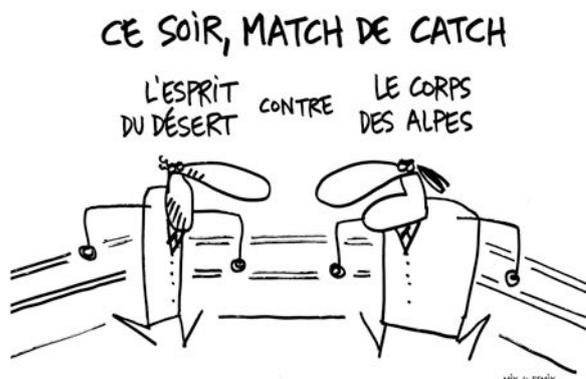
Université de Lausanne – CLSL<sup>1</sup>

marcel.burger@unil.ch

Ce numéro des Cahiers de l'Institut de linguistique et des sciences du langage a pour thème la construction discursive des identités dans les médias. On y centre l'attention sur les identités en conflit ou en confrontation ; et plus précisément sur les stratégies mises en œuvre pour disqualifier l'autre ou celles qui consistent pour les médias à mettre en scène et gérer le conflit. Ainsi, des contextes médiatiques favorisant la confrontation sont privilégiés : des débats politique ou de société, des talk shows télévisés mais aussi des entretiens de personnalité. Les douze études de cas proposées constituent la version remaniée de travaux particulièrement aboutis d'étudiants des cursus du Master en sciences du langage et de la communication, du Master de français ainsi que du programme de spécialisation en Analyse des discours et de la communication publics.

## 1. La confrontation dans les médias

La couverture du numéro par le dessinateur de presse Mix et Remix est exemplaire pour illustrer la problématique de la confrontation des identités dans les médias. Considérons brièvement ce dessin :



1. Dessin de presse par Mix et Remix, émission télévisée *Infrarouge*, mars 2009<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Centre de linguistique et des sciences du langage.

<sup>2</sup> Le débat « Faut-il interdire les minarets en Suisse ? » a été diffusé le 3 mars 2009 à 22h20 sur la chaîne de service public suisse TSR1.

A l'occasion d'une édition du débat télévisé *Infrarouge* (mars 2009), apparaissent au début de l'émission, en surimpression à l'écran, les caricatures des deux débattants présents sur le plateau. Ces sont des personnalités bien connues dans l'espace public helvétique : Oskar Freysinger et Tariq Ramadan. Le premier, politicien de la droite dure populiste (UDC), prend position pour l'initiative visant à empêcher la construction de minarets en Suisse. Le second, intellectuel mondialement reconnu comme spécialiste de l'islam, dénonce le rôle de l'Union démocratique du centre (UDC) dans la montée de l'islamophobie en Suisse pour en appeler au rejet de l'initiative.

Le dessin représente bien schématiquement les deux positions extrêmes qu'incarnent les débattants. Laissons de côté la dimension iconique du message pour considérer brièvement le message au plan verbal<sup>3</sup>. Trois aspects sont à souligner.

D'abord, en guise de titre, la phrase sans verbe « Ce soir, match de catch » caractérise l'émission télévisée en cours par l'expression déictique autant que le dessin lui-même figurant un ring occupé par deux protagonistes en posture agressive. Il s'agit là de la rhétorique propre aux annonces de spectacle par affiches (ou flyer etc.) : elle annonce un événement et en donne dans le même temps un aperçu graphique. Ainsi, le média organisateur du débat est-il montré jouant le rôle d'un metteur en scène qui assume d'offrir aux téléspectateurs un spectacle divertissant<sup>4</sup>. En effet, le catch, littéralement « attrape comme tu peux » (cf. Lexilogos), se caractérise par le caractère spectaculaire d'un combat défini par la permissivité des coups (au contraire de la boxe, fortement régulée). Par ailleurs, le téléspectateur associe sans doute aussi deux traits corrélatifs à la pratique du catch : c'est un combat combinant les dimensions sportive et théâtrale et c'est par conséquent un combat dont la scénographie (et/ou la dramaturgie) est superordonnée avec une issue fortement prévisible. Autrement dit, le combat de catch est un spectacle parce que son enjeu en tant que combat est désamorcé (les coups ne portent pas réellement) et parce que les combattants témoignent d'un savoir faire dramaturgique (ils « se mettent en scène » l'un contre l'autre).

Ensuite, corrélativement, pour que le média puisse garantir le spectacle, il faut que les acteurs soient à la hauteur des attentes propres au genre. D'où précisément le choix de personnalités médiagéniques (au sens de Bourdieu 1996), c'est-à-dire qui garantissent de se comporter en conformité au contrat de « catch ». A l'évidence, tant Freysinger que Ramadan sont connus pour leur savoir faire argumentatif, mais aussi pour leur franc parler et plus généralement une commune aptitude à disqualifier les détracteurs. Indépendamment de cette caractérisation comme des « lutteurs » qui fonde sans doute la représentation que se construisent les audiences de téléspectateurs, les deux protagonistes sont clairement définis par le message verbal du dessin comme étant des instances en confrontation.

---

<sup>3</sup> Il est intéressant de noter que le trait graphique seul – minimaliste – ne permet pas de « reconnaître » les protagonistes comme c'est le cas avec une caricature. Certes, Ramadan est sans doute représenté à gauche par sa barbe naissante, mais, comme si le dessinateur voulait justement emmener le téléspectateur sur cette voie, c'est par la catégorisation linguistique qu'opère l'identification.

<sup>4</sup> Concernant le rôle des médias comme vecteur de spectacularisation, voir par Burger, Jacquin & Micheli (2011), et Charaudeau (2005a et b), Charaudeau & Ghiglione (1997). Pour la pratique des débats voir Burger (à paraître, Burger (2008), et Jacquin (2011).

On observe en effet une opposition binaire point par point qu'il vaut la peine de détailler. Les deux protagonistes se définissent en opposition l'un par rapport à l'autre, comme en témoigne l'articulation par la préposition « contre » des deux groupes nominaux identifiants. Au plan syntaxique, les catcheurs sont placés à égalité : chacun est défini par un groupe nominal complexe articulant un nom introduit par un défini (ce qui singularise le protagoniste) et un groupe prépositionnel spatialisant (du désert ; des Alpes). C'est à l'évidence pour mieux marquer une opposition foncière autant qu'une complémentarité au plan du sens.

Au plan prépositionnel, on peut faire l'hypothèse que la représentation sémantique prototypique de « désert » implique des traits comme « aride », « chaud », « en plaine » et, éventuellement, « Afrique (du Nord) »<sup>5</sup> lorsqu'on l'associe au débattant Ramadan. De manière converse, la représentation sémantique prototypique de « Alpes » implique les traits « montagne », « froid », « pittoresque » et, bien sûr, « Suisse » lorsqu'on l'associe au débattant Freysinger. Cette opposition irréductible entre « du désert » et « des Alpes », obtenue par la seule prise en compte du groupe prépositionnel, est complétée par les groupes nominaux.

« Le corps » et « l'esprit » vont de pair : l'un témoigne de l'ancrage physique du sujet dans le monde et l'autre de son ancrage intellectuel. Cependant, « esprit » se démarque traditionnellement de « corps » sur le mode d'une opposition bipolaire, assez connotée dans l'imaginaire socio-culturel occidental : s'agissant de la pratique du débat, l'« esprit » n'est-il pas plus noble, n'est-il pas plus valorisé que ne l'est le « corps » ? La portée d'une telle opposition semble cependant limitée. En effet, d'une part l'esprit-du-désert motive peut-être une inférence négative comme « prêcher dans le désert » ; d'autre part, « corps » dans « corps-des-alpes » amène à inférer « cor » pour envisager une expression (le cor des Alpes) renvoyant à une suisse folklorique, traditionaliste, voire réactionnaire et donc connotée négativement. Ce dernier point est ainsi l'occasion de témoigner de l'humour du dessinateur, impliquant aussi une lecture potentiellement polémique induite par le genre « dessin de presse ». D'une manière générale, s'agissant d'un débat contradictoire, « l'esprit » caractérise sûrement la force intellectuelle de la raison et de l'argumentation qui s'oppose au « corps » synonyme de force physique émergeant des affects et émotions. Cet aspect de l'opposition achève alors de configurer l'identité de Ramadan (le protagoniste de gauche sur le dessin) et celle de Freysinger (le protagoniste de droite).

Enfin, le spectacle médiatique du catch verbal suppose une issue : un match démarque un gagnant respectivement un perdant. Plus précisément, la bonne (ou mauvaise) performance oratoire (et gestuelle) est fonction de stratégies – des coups d'attaque et des coups de défense – mises en œuvre avec plus ou moins de succès. La performance témoigne dans ce sens du savoir faire acquis en matière de débat et permet à l'analyste de dresser l'inventaire des bons et mauvais coups stratégiques. Plus précisément, dans un débat, la performance de chacun des débattants consiste invariablement à chercher à disqualifier l'autre. L'identité est alors prise pour cible systématiquement, non pas *in corpore*, mais par le biais des constructions opérées

---

<sup>5</sup> L'ordre n'a pas d'importance.

dans et par le discours<sup>6</sup>. Et les coups s'échangent ici – puisque il s'agit d'une émission de télévision – en direct dans le flux de l'interaction en face à face. Dans ce sens, la performance est littéralement donnée à voir au téléspectateur, et ceci à deux niveaux : celui d'un savoir faire polémique (l'aptitude à la confrontation) et celui d'un savoir de gestion de l'interaction (l'aptitude à choisir le « bon » moment pour attaquer). Dans tous les cas, le véritable enjeu du spectacle télévisé est représenté par les identités en confrontation<sup>7</sup>.

## 2. L'identité comme enjeu de la communication

De fait, la construction de l'identité représente un enjeu majeur de toutes les formes de communication, *a fortiori* celles axées sur la déconstruction de l'identité de l'autre, comme dans les débats contradictoires et les talk shows télévisés qui font l'objet des analyses présentées dans ce numéro. Si l'on ne peut pas ne pas communiquer, c'est que le sujet communicant constitue le socle indéfectible de toute communication<sup>8</sup>. Il ne saurait donc y avoir de communication sans sujets à la source et sans destinataire-s. Dans ce sens, l'identité constitue une ressource toujours disponible, et directement émergente de l'événement de communication. Encore faut-il s'entendre sur la réalité même de l'identité en question. De fait, l'analyse des interactions communicatives prend à son compte les réflexions menées en sociologie et en psychologie sociale où deux dimensions de l'identité sont particulièrement sensibles en tant qu'elles font l'objet de constructions et déconstructions dans et par la communication verbale : les « faces » et les « places » du sujet communicant<sup>9</sup>.

Par *face* on entend à la suite de Erving Goffman (1973), l'image de soi socialement construite que l'individu revendique et expose lorsqu'il communique. Pour le bon fonctionnement de la communication, mieux vaut garder la face (i.e. se faire reconnaître comme celui qu'on estime être) en préservant celle des autres. D'où il ressort que les faces se négocient constamment en communication, explicitement en devenant le thème principal du message et/ou implicitement dans la couche des sous-entendus (voir les recherches de Kerbrat-Orecchioni 1990). Mais les faces n'existent pas en tant que telles. Elles dépendent d'une actualisation plus spécifique, liée aux caractéristiques des activités de communication, notamment le genre, comme « débat contradictoire », « entretien de personnalité » etc.

---

<sup>6</sup> Pour un exposé sur l'identité comme construction discursive témoignant d'un savoir faire on consultera avec bénéfice Amossy (2010), mais aussi, dans une perspective interactionniste, Kerbrat-Orecchioni (1998) et Zimmerman (1998).

<sup>7</sup> La confrontation des identités en construction et déconstruction dans des variétés de genres médiatiques a fait l'objet de nombreuses recherches, tant dans le domaine anglo-saxon (par exemple, Hutchby (2001), Tolson (2009) pour les débats et talk shows télévisés ; Clayman (2008) pour les entretiens de personnalité ; Vincent, Turbide & Laforest (2008) pour la trash radio) que dans le domaine francophone (Amossy & Burger 2011 ; Burger 2008, Jacquin 2011, pour les débats publics et les talk shows ; Micheli (2010) pour les débats parlementaires ; Burger, Jacquin & Micheli (2011) pour la gestion des conflits dans les médias).

<sup>8</sup> Voir les axiomes de l'École de Palo Alto (Watzlawick et al. 1978).

<sup>9</sup> A partir de la réflexion philosophique fondamentale présentée dans Ricoeur (1993), on consultera la synthèse sur la construction des identités proposée dans Shotter & Gergen (1989).

Dans ce sens, la construction identitaire relève d'une dramaturgie complexe qu'on peut penser à la suite des travaux inspirés de François Flahault (1978) comme une « disposition » à communiquer depuis une certaine *place* :

L'essentiel est qu'étant donnée la place d'où je parle, j'assigne une place complémentaire à l'autre et lui demande, en s'y tenant, de reconnaître que je suis bien celui qui parle de ma place (et, bien entendu, il en va de même pour lui) » (François Flahault 1978 : 70).

Ainsi, le sujet communicant investit simultanément une pluralité de « places » et chacune convoque *ipso facto* l'autre à une place corrélative, ce qui explique la dynamique négociative de reconnaissance et de contestation des identités (voir Vion 1992 ; 1995). En effet, une place d'« expert », par exemple, construite selon des modalités discursives particulières, implique une place corrélative de « non-expert », du moins de « contre expert », laquelle est potentiellement polémique. D'une manière générale, les contenus relationnels — qui touchent à l'identité — sont subjectifs, c'est-à-dire sans signification définitive, et ainsi toujours renégociables.

### 3. Les études de cas au programme

A une exception près, les corpus analysés dans ce numéro témoignent invariablement de la construction de contextes sinon conflictuels ou polémiques, du moins clairement agonaux. Toutes les études proposées ont pour objet la construction des identités en confrontation en communication et s'attachent plus précisément à dégager le rôle du discours et des unités linguistique dans ce processus.

L'étude de Delphine Abrecht et Géraldine Allaz focalise sur un cas de figure plutôt rare en communication publique et médiatique : un événement (ici un entretien télévisé) qui tourne court, littéralement, car l'une des instances engagées, s'estimant offensée, rompt le contrat de communication et quitte physiquement la scène. Le clash visible sur les sites de vidéos en ligne (Dailymotion) oppose l'écrivain Pierre Péan au journaliste Daniel Schneidermann dans le cadre de l'émission « Arrêt sur images ». L'intérêt de l'étude est au moins double. Elle pointe, pour mieux les démonter, les rouages d'une mise en scène médiatique favorisant avec obstination le conflit. Elle témoigne aussi de l'un au moins des travers de la culture médiatique télévisuelle contemporaine : l'instance médiatique se montre autorisée *a priori*, mais la légitimité de la construction des identités qu'elle opère reste toujours dépendante d'une reconnaissance par l'instance « invitée ».

Sébastien Formica et Pierre Hegetsweiler analysent également le refus de polémiquer dans un contexte ostensiblement conflictuel. Très finement, leur étude de cas montre comment un invité accepte dans un premier temps la confrontation pour mieux s'en départir. A la télévision, dans l'émission de talk show *On ne peut pas plaire à tout le monde*, le comédien Fabrice Lucchini accepte un bras de fer avec l'animateur Marc-Olivier Fogiel, bien connu pour son arrogance, et s'emploie à mettre en œuvre une stratégie d'évitement du conflit particulièrement efficace. Il s'agit pour lui de « sublimer la polémique » pour reprendre le propos des auteurs.

Quant à Carole Henguely et Garance Zenklusen, elles étudient un autre cas de figure *a priori* étonnant. En effet, les auteures analysent dans le détail la manière dont se construit collaborativement un « non débat » télévisé. En effet, dans le contexte des élections présidentielles françaises de 2012, le face à face entre deux candidats « minoritaires », Marine Le Pen et Jean-Luc Mélenchon tourne immédiatement court. La candidate d'extrême droite exploite la parole – et l'audience – médiatiques pour dénoncer le caractère illégitime, selon elle, de la candidature Mélenchon. Or, à l'évidence, la déconstruction d'une telle identité *a priori* garantie par les institutions entraîne le débat sur la pente stérile de la méta communication polémique.

L'étude de Marion Gerber et Thomas Besençon s'ancre elle aussi dans le genre du talk shows télévisé toujours très en vogue. Leur étude d'un extrait de l'émission « On n'est pas couché » montre dans le détail le rôle des médias dans la provocation ou l'évitement de la confrontation. Ainsi conçoit-on comment une instance médiatique gère en même temps ou progressivement des rôles communicationnels différents pour s'engager de manière autoritaire dans un conflit ouvert, ici contre l'actrice Matilda May, qui en fait les frais.

Alain Perrusset s'intéresse également au fonctionnement polémique du talk show télévisé. Il montre avec pertinence comment les attentes et le savoir pré-existant motivent le savoir faire interactionnel et communicationnel, en l'espèce les modes de gestion du conflit. L'étude détaille les stratégies des invités (l'actrice Isabelle Mergault en particulier) pour contrer et/ou prendre le dessus sur les instances médiatiques à charge de polémiquer (Eric Zemmour et Eric Naulleau).

Quant à Elodie Glerum et Lilijan Teofanovic, elles signifient dans le détail comment – et avec quels enjeux confrontationnels – la sphère du politique s'ancre dans le genre médiatique *a priori* respectable du Journal télévisé. Les auteures analysent trois courts extraits mettant aux prises deux instances bien connues du grand public : Tariq Ramadan et Jean-François Copé. Les auteures démontent les rouages de la spectacularisation d'une mise en scène par les instances politiques et médiatiques.

Il en va de même de l'étude de Christine Savoy et Mathias Reynard. Les auteurs s'intéressent au genre du débat de société télévisé *a priori* déterminé par des préoccupations civiques. Alors que l'émission est supposée problématiser l'espace public à fins d'instruction et de réflexion (ici dans le contexte sensible d'une votation fédérale dont l'enjeu est l'interdiction de construire des minarets en Suisse), Savoy et Reynard montrent dans le détail comme il est aisé pour les instances médiatiques de se détourner d'une mission citoyenne pour imposer subrepticement un spectacle confrontationnel.

Marine Kneubühler poursuit la réflexion sur la complexité des stratégies mises en œuvre par les instances politiques. L'auteure montre de manière très convaincante comment plusieurs fronts sont engagés simultanément. Dans les contextes polémiques, les instances politiques sont en effet confrontées non seulement *in corpore* à un adversaire auquel faire face (ici Tariq Ramadan contre Eric Zemmour), mais ils sont aussi confrontés à deux autres réalités constitutives de la communication conflictuelle : d'une part les clichés et stéréotypes

qui structurent les espaces publics contemporains et influencent l'audience, et, d'autre part, les mises en scène médiatiques qui souvent valorisent et même attisent la confrontation, parce que garante d'un spectacle attractif.

Angélique Bossey et Jenny Mesot exploitent le même corpus de travail : la confrontation entre Tariq Ramadan et Eric Zemmour. Cependant, l'angle de leur analyse présente l'intérêt de bien mettre en évidence, par une analyse micro analytique pointilleuse, un aspect essentiel de la construction des identités en communication publique. Les auteures se penchent en effet sur la manière qu'a l'instance invitée sur la scène médiatique de se doter, par et dans le discours et la communication, d'une identité d'expert. Celle-ci va de pair, dans le contexte d'une émission potentiellement polémique, avec la construction d'une identité corrélative inverse, assignée *ipso facto* à l'adversaire : celle de non expert ou de contre expert, éminemment problématique pour celui qui s'en voit affublé.

Quant à Claire-Lise Detrey et Harmony Farinelli, elles centrent l'attention sur la gestion de la confrontation dans une courte séquence visible sur le site de vidéos en ligne Youtube. Il s'agit d'un « clash » retentissant entre deux personnalités publiques et médiatiques (Francis Lalanne et Eric Naulleau). Analysant finement la polémique émergeant du plateau de l'émission télévisée controversée « On n'est pas couché », animée par Laurent Ruquier, l'étude a pour intérêt de montrer le processus même de la construction, étape par étape, d'un désaccord polémique.

Avec l'étude de Vannès Klinger et Aurore Fellay, l'accent est mis sur une dimension très importante de la construction des identités dans l'espace public : le style individuel des politiques. Les auteures focalisent ainsi sur les interventions d'une même instance : le député Daniel Cohn Bendit dans un même contexte : les séances de débats au Parlement européen, en considérant une période temporelle de quatre ans. Ainsi, l'analyse met en évidence des traits récurrents qui témoignent de la mise en œuvre d'un véritable savoir faire polémique.

Les analyses proposées par Amélie Bannwart et Carole Schaub sont les seules à ne pas avoir pour objet la construction des identités proprement en confrontation. Les auteures centrent l'attention le concept télévisé inédit de l'émission « Rendez-vous en terre inconnue ». Elles se penchent plus particulièrement sur la problématisation de l'identité de la chanteuse Zazie chez les indigènes de la tribu Korovai sur les Hauts plateaux de Papouasie. Si le clivage culturel et social des identités est patent, l'intérêt de l'étude est de focaliser – pour les mettre en évidence – sur les contraintes de la mise en scène médiatique qui joue sur la mixité et l'hybridité des genres télévisés.

## 4. Conclusion

En communication médiatique, l'enjeu identitaire est particulièrement conséquent. Cela est dû à la médiation des messages communiqués et aux valeurs des cultures médiatiques contemporaines, basées sur la spectacularisation par le conflit (voir Maigret & Macé 2005 ; Riutort 2009 ; Neveu 2009).

Dans les médias, la relation intersubjective concrétisée sur des scènes particulières comme celle d'un débat contradictoire télévisé ou d'un talk show radiophonique, par exemple, émerge de manière instable et se négocie dans et par les « places ». Ainsi, par le truchement de ces dernières, les « faces » des sujets s'exposent publiquement à une audience particulière : leur identité est littéralement donnée à voir, sans contrôle possible, à un public de masse, absent de la scène médiatique et non directement répondant. Cette spécificité de la communication médiatique contraint les stratégies de construction identitaire des débattants, lesquels gardent nécessairement à l'esprit d'être exposés au jugement de cette instance tierce.

## 5. Bibliographie

- AMOSSY, Ruth & Marcel BURGER (2011), « La polémique médiatisée », in AMOSSY Ruth et Marcel BURGER: Polémiques médiatiques et journalistiques. Le discours polémique en question(s), *Semen* n° 31. pp. 7-25.
- AMOSSY, Ruth (2010), *La présentation de soi. Ethos et identité verbale*, Paris, PUF.
- BOURDIEU, Pierre (1996), *Sur la télévision. Suivi de L'emprise du journalisme*. Paris, Editions Raisons d'agir.
- BURGER, Marcel, Jérôme JACQUIN & Raphaël MICHELI (2011), « L'analyse de la confrontation dans les discours politico-médiatiques contemporains » in BURGER, Marcel, JACQUIN, Jérôme & Raphaël MICHELI (éds) (2011), *La parole politique en confrontation dans les médias*, Bruxelles, De Boeck, pp.7-24.
- BURGER, Marcel (à paraître), « Toutes ces propositions sont antisociales » : émergence de l'indignation citoyenne dans un discours de débat télévisé », *Bulletin VALS-ASLA* n° 34.
- BURGER, Marcel (2008), « Analyzing the Linguistic Dimension of Globalization in Media Communication: the Case of Insults and Violence in Debates » in PERRIN Daniel & Eva Lia WYSS (eds), *Media Linguistics from a European Perspective : Language Diversity and Medial Globalization in Europe*", *VALS / ASLA* (1), Special Issue.
- CHARAUDEAU, Patrick (2005a), *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours*, Paris-Bruxelles, DeBoeck, pp. 21-102.
- CHARAUDEAU, Patrick (2005b), *Le Discours Politique. Les Masques du Pouvoir*, Paris, Vuibert.
- CHARAUDEAU, Patrick & GHIGLIONE Rodolphe (1997), *La parole confisquée*, Paris, Dunod, pp. 27-130.
- CLAYMAN, Stephen E. (2008), « Talk in Interaction As a Locus For Media Studies », in BURGER Marcel (éd.), *L'Analyse linguistique du discours des médias. Entre sciences du langage et sciences de la communication*, Québec, Nota Bene, pp. 83-105.
- FLAHAULT, François (1978), *La parole intermédiaire*, Paris, Seuil, chap. 4 et 5, pp. 101-152.
- GOFFMAN, Erving (1973), *La mise en scène de la vie quotidienne: la présentation de soi*, Paris, Minuit, pp. 225-240.
- HUTCHBY, Ian (2001), « Confrontation as a Spectacle : the Argumentative Frame of the Ricki Lake Show » in TOLSON Andrew, *Television Talk Shows*, London, Lawrence Erlbaum Associates, pp. 173-192.
- JACQUIN, Jérôme (2011), « Orientation interactionnelle et multimodale vers l'activité de débattre ». Analyse d'un extrait de débat public », *Mots*, n° 96.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (1998 [1990]), *Les interactions verbales. Approche interactionnelle et structure des conversations*, tome 1, Paris, A. Colin, chap. 1 & 4.

- MAIGRET, Eric and Eric MACE (2005), *Penser les médiacultures. Nouvelles pratiques et nouvelles approches de la représentation du monde*, Paris, A. Colin.
- MICHELI, Raphaël (2010), *L'émotion argumentée. L'abolition de la peine de mort dans le débat parlementaire français*, Paris, Ed. du Cerf.
- NEVEU, Erik (2009), *Sociologie du journalisme*, Paris, La Découverte, pp. 22-80.
- RICOEUR, Paul (1990), *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil.
- RIUTORT, Philippe (2009), *Sociologie de la communication politique*, Paris, La Découverte, chap. 2 à 4, pp. 28-101.
- SEARLE, John R. (2010), *Making the Social World. The Structure of Human Civilization*, New York, Oxford University Press.
- SHOTTER, John & Kenneth GERGEN (1989), *Texts of identity*, London Sage.
- TOLSON, Andrew (2001), « Introduction : the Talk Show Phenomenon » and « Talking about talk : the academic debates » in TOLSON Andrew, *Television Talk Shows*, London, Lawrence Erlbaum Associates, pp. 1-6 et 7-30.
- VION, Robert (1992), *La communication verbale*, Paris, Hachette, Chapitres 3 à 5.
- VION, Robert (1995), « *La gestion pluridimensionnelle du dialogue* », *Cahiers de linguistique française* 17, pp. 179-204.
- VINCENT, Diane, Olivier TURBIDE & Marty LAFOREST (2008), *La radio X, les médias et les citoyens. Dénigrement et confrontation sociale*. Québec, Nota Bene.
- WATZLAWICK, Paul, Janet HELMICK BEAVIN & Don JACKSON (1978), *Une logique de la communication*, Paris, Seuil.
- ZIMMERMAN, Don H. (1998), « Identity, Context and Interaction », dans Charles ANTAKI & Sue WIDDICOMBE (eds), *Discourse Identities and Social Identities*, London, Sage, pp. 87-106.



# ANALYSE D'INTERACTION VERBALE TELEVISUELLE ET THEORIE DES GENRES : QUAND L'ENTRETIEN VIRE AU DEBAT

---

**Delphine ABRECHT & Géraldine ALLAZ**  
Université de Lausanne, section de français  
delphineabrecht@gmail.com, geraldine.allaz.2@unil.ch

## Résumé

L'entretien médiatique est une activité normée qui implique certaines règles de comportement. À l'évidence, la conclusion prématurée d'un entretien suite au départ de l'invité traduit un dysfonctionnement. Notre travail se penche sur un tel cas. Il est donc question de comprendre ce qui peut causer une telle réaction, à partir des schémas prototypiques des genres d'interaction. Notre analyse se centre sur la question d'un glissement de l'entretien vers le débat au fil de l'échange. Polémique et confrontation, qui sont des caractéristiques du débat, prennent le dessus sur les finalités de l'entretien. L'enjeu est de déterminer comment cette digression se perçoit, la progression de son apparition et ce qu'engendre la co-gestion malheureuse des rôles entre un journaliste et son invité.

Mots-clés : entretien, débat, gestion des rôles, conflit de genres, télégenie

## 1. Introduction

Notre corpus est tiré d'une vidéo intitulée « Pierre Péan quitte le plateau d'Arrêt sur image » découverte sur le site Internet *Dailymotion*<sup>1</sup>. Il est issu d'un entretien entre le journaliste Daniel Schneidermann et l'écrivain Pierre Péan dans le cadre de l'émission audiovisuelle *@arrêt sur image*.<sup>2</sup> Cette dernière, dont la durée varie selon les sujets, est présentée sur son site internet comme un « retour critique sur des sujets traités dans les médias nouveaux et traditionnels ». Le thème de l'entretien qui nous intéresse concerne effectivement un sujet de l'actualité des médias : Pierre Péan est invité pour évoquer les conséquences médiatiques de son ouvrage *Le monde selon K*, enquête critique sur le ministre des Affaires étrangères français Bernard Kouchner lui ayant valu, comme cela revient dans notre extrait, des accusations d'antisémitisme. L'intérêt de notre corpus, qui correspond aux trois dernières minutes de l'entretien, est assez évident. Il se clôt en effet par le départ prématuré de l'invité, qui quitte subitement le plateau. Nous allons donc mettre en avant les dysfonctionnements interactionnels qui amorcent cette réaction inhabituelle et surprenante, afin de comprendre comment la mauvaise gestion des rôles entre les deux protagonistes se conclut par un refus total de l'invité de poursuivre l'interaction.

---

<sup>1</sup> [http://www.dailymotion.com/video/xbi2io\\_pierre-pean-quitte-le-plateau-d-arr\\_news](http://www.dailymotion.com/video/xbi2io_pierre-pean-quitte-le-plateau-d-arr_news).

<sup>2</sup> Après avoir été une émission de télévision hebdomadaire diffusée sur la Cinquième de 2005 à 2007 et après l'arrêt de sa diffusion décidé par la direction de France 5, *Arrêt sur image* est devenu *@arrêt sur images*. Il s'agit d'une émission basée sur le même principe de décryptage du système et des événements médiatiques et diffusée sur le site Web de même nom.

Deux angles d'analyse, l'un à l'aune des attentes et des schémas préconçus du genre « entretien » et l'autre à l'aune de ceux du genre « débat », nous permettront de montrer comment les finalités de l'entretien sont détournées et laissent place à des caractéristiques interactionnelles propres au débat.

## 2. Analyse à l'aune du genre « entretien »

La configuration de notre extrait met en présence deux protagonistes : un journaliste et son invité. Cette interaction semble *a priori* s'inscrire dans le genre de l'entretien médiatique. Les excuses publiques présentées par Daniel Schneidermann dans *La gazette d'@rrêt sur images*, où il qualifie lui-même cet événement d'« interview », indiquent toutefois bien qu'un dysfonctionnement a eu lieu quant aux attentes implicites de cette catégorie:

Pierre Péan sort de nos bureaux... Et je viens de raccompagner à la porte un homme blessé, blessé par mes questions, et qui a brusquement quitté le plateau avant la fin de l'interview. C'est la première fois que cela nous arrive, dans la courte histoire du site. Suis-je sorti de mon rôle en interrogeant mon confrère sur les accusations d'antisémitisme qui lui sont adressées par Kouchner et ses défenseurs, après la publication de son livre-choc *Le monde selon K.*? Vous jugerez.

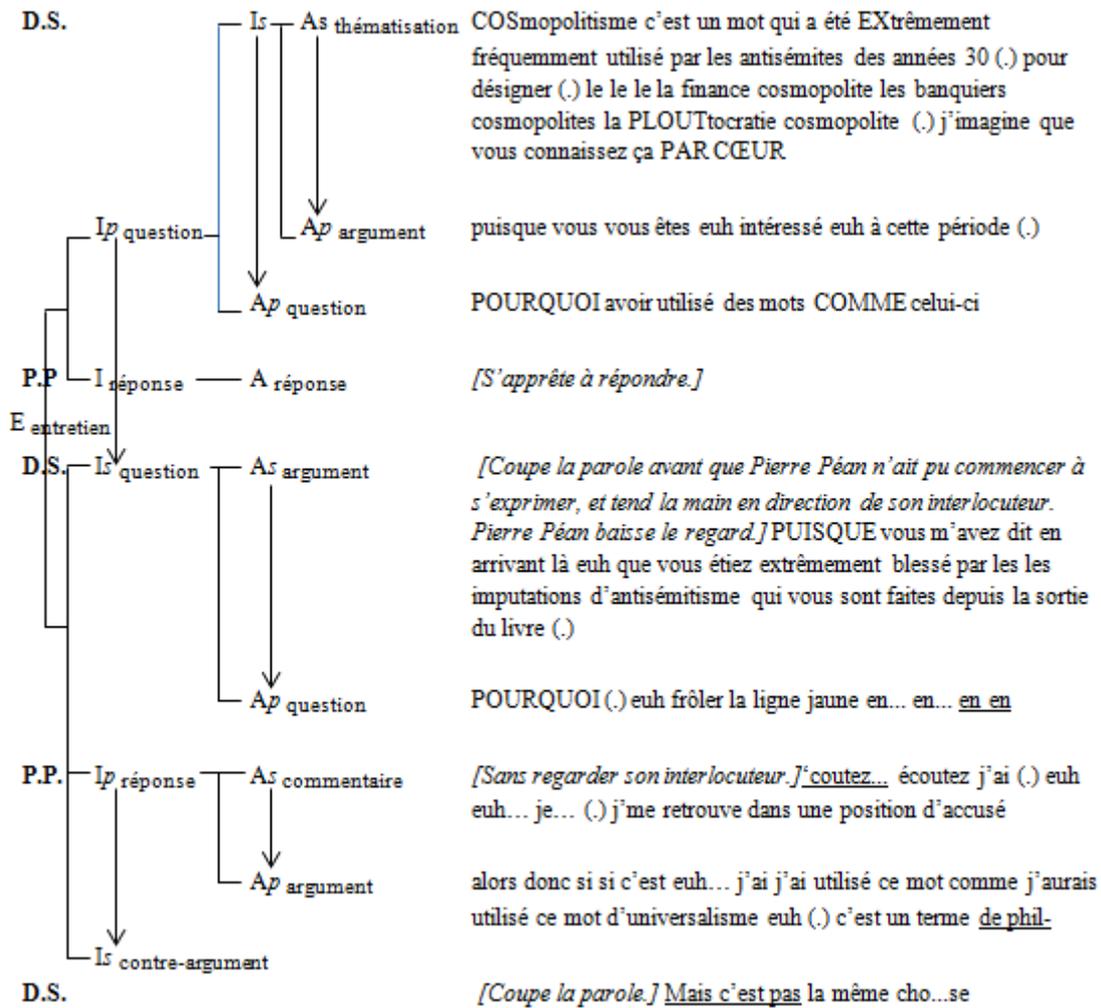
Le journaliste lui-même émet l'hypothèse d'un glissement au delà des limites de son statut en parlant d'une potentielle transgression de son « rôle ». Le rôle d'un journaliste d'entretien dépend en premier lieu de l'exigence de captation. Cette dernière renvoie à l'idée qu'un entretien médiatique comprend l'articulation de deux cadres d'activité : un cadre « information médiatique » et un cadre « entretien » qui est englobé par l'autre. La médiagenie dépend de la relation entre le journaliste et l'audience, qui illustre le bon fonctionnement du cadre médiatique.

Si dans notre corpus le rôle du journaliste semble avoir été partiellement rempli du point de vue du cadre médiatique en faisant événement, Schneidermann ne respecte pourtant pas les attentes comportementales du cadre de l'entretien. Ce cadre, qui implique un certain rapport de place, exige pour son bon déroulement une relation conviviale et respectueuse. Comme le relève en effet Florea (2008 : 283), « une telle entreprise pourrait engendrer d'emblée des situations conflictuelles si elle n'était pas réglementée par une sorte de pacte inscrit dans le contrat de parole qui relie interviewer et interviewé. Ce pacte concerne la face positive de ce dernier. ».

L'analyse du passage ci-dessous<sup>3</sup> nous montrera comment le journaliste met à mal le cadre de l'entretien pour favoriser le cadre médiatique, et comment il tend à négliger la « balance des cadres » qui voudrait que le journaliste permette aussi à son invité de se construire une image positive.

---

<sup>3</sup> Les conventions de transcription sont disponibles en annexes.



La première partie de cet extrait se situe dans le cadre médiatique. Dans une adresse destinée aux auditeurs, le journaliste définit la connotation historique du terme « cosmopolitisme ». Le commentaire qui suit, qui concède à Pierre Péan la connaissance de cet emploi historique du terme, confirme que cette information était destinée au public. Le journaliste pose l'hypothèse des connaissances de l'invité sur ce dernier et l'argumente – rendant par ce biais d'ores et déjà difficile pour Pierre Péan de justifier la négligence vis-à-vis de la connotation du terme employé.

Dès ce commentaire, la critique à Pierre Péan se dessine. L'enjeu de cette première partie est en effet de sensibiliser l'auditeur au sens de ce terme et de montrer que Pierre Péan en connaît la portée lorsqu'il l'emploie dans son ouvrage. Ceci amène néanmoins à une question, amorce typique du cadre de l'entretien (« POURQUOI avoir utilisé des mots COMME celui-ci »). Cependant, l'accentuation intonative sur les mots « pourquoi » et « comme » la rapproche déjà d'une question plus rhétorique que réellement ouverte sur l'autre<sup>3</sup>. Et en effet, malgré la tentative de Pierre Péan de répondre, que l'on constate visuellement, le journaliste reprend la parole. Il empêche Pierre Péan d'endosser son rôle, qui serait de parler.

L'identité d'invité est ainsi mise à mal, et d'autant plus par l'attaque qui va être exprimée dans la justification et la reformulation de la question (« PUISQUE vous m'avez dit en arrivant là que [...] »).

La relance sert normalement lorsque l'entretien paraît bloqué, ce qui n'est ici pas le cas. Alors que l'invité s'apprête à répondre, le journaliste reprend dans un mouvement argumentatif le sens de sa question. Elle est reformulée de manière incisive, et s'étoffe d'une justification marquée par l'adverbe « puisque ». En effet, la première forme de la question est assez neutre, et contient uniquement des éléments vérifiables. En la reformulant ainsi, Daniel Schneidermann cible l'enjeu de sa question en imputant à son invité une volonté qu'il s'agit de justifier. Cette volonté de convaincre, en subordonnant à sa question des arguments connus de l'invité, semble toujours s'adresser au public.

La reformulation du journaliste se compose d'un acte directeur d'assertion et d'un acte subordonné d'argument. L'invité se trouve ainsi face à un jugement plus qu'à une véritable question, et la construction dépréciée de son image est entamée. Le caractère accusateur de la question traduit une scissure de la coopération dans la construction de l'image de l'invité, coopération pourtant essentielle selon les schémas de l'entretien. L'amorce critique du journaliste marque un glissement hors du cadre de l'entretien. Au lieu de permettre à l'invité de se construire une image médiatique valorisante, les questions du journaliste sont dictées par l'image préconçue qu'il a de l'invité.

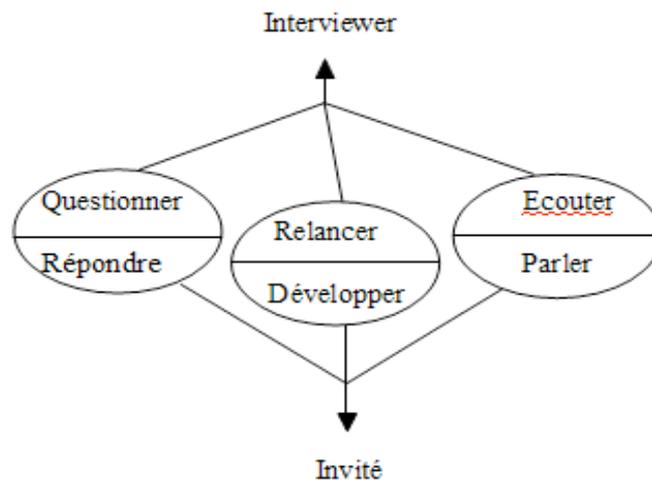
Nous voyons également qu'un autre enjeu essentiel de l'entretien n'est pas rempli, qui est de susciter la parole libre de l'invité. Par son rôle de questionneur, le journaliste introduit les thèmes et l'orientation de l'échange. La thématique de l'entretien lui incombe certes, mais la conclusion doit être donnée à l'invité. Or, l'on trouve ici deux points qui empêchent la libre expression de l'invité. Premièrement, et cela est intéressant, la thématique elle-même de l'entretien concerne la censure, ce qui met d'emblée l'invité dans une situation où l'expression libre peut être sujette à problèmes. En second lieu, l'invité est jugé par son interlocuteur, ce qui entrave le climat propice à la confiance. Ne pouvant répondre en s'exprimant librement dans un tel contexte, l'invité endosse difficilement son rôle.

En plus de cette restriction de la parole libre marquée par la parole coupée à l'invité et par la thématique abordée, le journaliste redéfinit la construction identitaire de son invité de manière négative. Il ne demande plus « POURQUOI avoir utilisé des mots COMME celui-ci » mais « POURQUOI euh frôler la ligne jaune », question qui sous-entend une intention provocatrice de la part de Pierre Péan lors de son emploi du mot « cosmopolitisme ». Le journaliste prend parti et ne demande plus à savoir ce que son invité voulait dire. Il assigne ainsi une identité peu attractive d'écrivain à tendance antisémite à son invité, et se pose du côté des accusations à son égard. On sort du cadre d'entretien, basé sur un principe de questions-réponses et qui généralement valorise l'invité comme invité d'exception.

Ainsi, bien qu'habituellement la relance marque un dysfonctionnement interactionnel qu'elle tente d'atténuer, dans notre extrait elle le crée. En reformulant sa question, le journaliste pose un jugement, sans laisser son invité intervenir dans la construction identitaire

qu'il opère. Alors que l'on devrait normalement passer de la relation journaliste-audience (l'exposition de faits connus de l'invité que l'on trouve dans la première partie) au cadre de l'entretien, Daniel Schneidermann coupe la parole à son invité pour cette reformulation polémique, en restant dans la médiagenie. La prise de parole est impossible pour l'invité, son expression libre est biaisée par la précision de la question, et le rôle-type d'invité d'entretien s'étiole.

Le jugement porté par le journaliste sera mis en évidence par Pierre Péan au moment de sa prise de parole, qui souligne implicitement les manquements du journaliste quant au rôle qu'il serait censé adopter et quant au cadre qu'il serait censé amener. Le bon déroulement d'un entretien dépend en effet de la coopération des interlocuteurs, qui endossent leurs rôles en fonction d'une détermination réciproque. Quand l'un des agents sort de son rôle, son interlocuteur peut difficilement conserver le sien, et doit ainsi s'adapter au nouveau schéma interactionnel mis en place. Lorsqu'il en vient enfin à pouvoir s'exprimer, Pierre Péan tente de recouvrer son rôle. Il débute par « 'coutez, écoutez », ce qui souligne que le journaliste n'écoute pas – alors que c'est le rôle minimal du journaliste. Ceci suggère également qu'en lui coupant la parole, Schneidermann empêche Péan d'accomplir les actions minimales de l'invité qui sont de répondre, parler et développer.



Au détriment du rôle d'invité, c'est un rôle d'accusé qui est imposé à Pierre Péan, comme il le dit d'ailleurs littéralement par la suite : « j'me retrouve dans une position d'accusé. ». Cette assertion expose la construction identitaire négative provoquée par la relance du journaliste. Elle marque un défaut de l'entretien, genre dans lequel le journaliste ne peut se montrer sans égard pour l'invité et lui adresser une telle attaque. La construction de l'image publique de l'invité constitue un élément principal de l'entretien médiatique. Comme le fait valoir Florea (2008 : 289), la complexité de l'articulation des deux cadres dans l'entretien

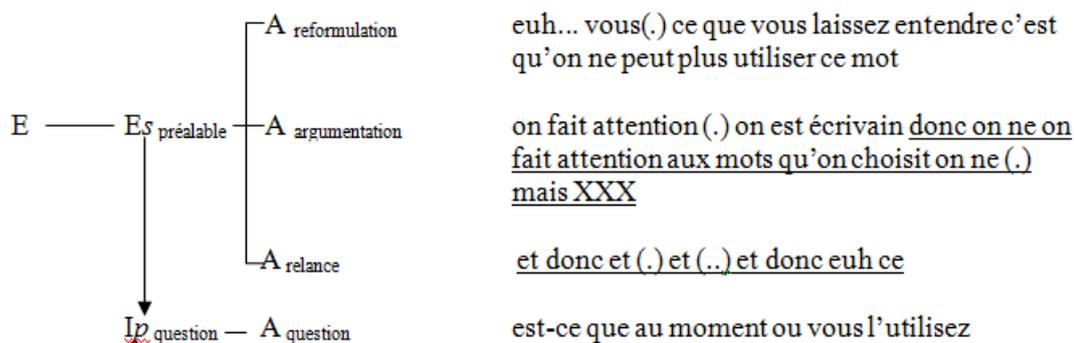
médiatique est fondée sur la « construction interactive du discours autocentré et sur la manière dont il est utilisé par les deux interlocuteurs pour accomplir leur projet identitaire. »

Après avoir dénoncé le rôle inadéquat dont il est affublé, Pierre Péan avance que le sens qu'il donnait au terme « cosmopolitisme » ne sous-entendait pas sous sa plume de connotation antisémite. Il recourt, comme tout invité, à des stratégies permettant d'éviter les pièges de la provocation et de la contradiction, tout en remplissant la demande d'information de l'intervieweur. Pierre Péan évince ainsi la reformulation et le jugement négatif du journaliste, et répond en reprenant les termes employés par le journaliste dans la première formulation de sa question : « j'ai utilisé ce mot ». On comprend que Pierre Péan compte répondre en dépit des demandes de justification engendrées par la reformulation. Il suggère ainsi le manque d'à-propos de cette reformulation assez « impertinente » (dans tous les sens du terme) dans le cadre d'un entretien, tout en niant le préjugé avancé par le journaliste. Pourtant, cette tentative de recadrer l'interaction échoue, puisqu'à nouveau Daniel Schneidermann coupe la parole à Pierre Péan pour recentrer le propos sur la connotation de ce terme. Dans la totalité de l'interaction, Pierre Péan n'aura à aucun moment l'occasion d'exprimer jusqu'au bout pour quelle raison il a employé ce terme et le sens qu'il lui prêtait.

Dès ce passage, on constate donc que l'interaction sort du cadre d'entretien. Le journaliste devrait laisser parler l'invité, et même le mettre en valeur. Malgré une entrée en matière plutôt typique de l'entretien, marquée par une question formulée en fonction des connaissances du public et une demande d'information adressée à l'invité, la requête du journaliste n'aboutira pas. À partir du moment où ce dernier empêche son invité de répondre pour exposer son jugement et transgresse ainsi les règles de son rôle d'intervieweur, Pierre Péan sera incapable de recouvrir son rôle d'invité. Lorsqu'un cadre d'entretien se défait, comme ici, il reste le cadre médiatique. Le cadre d'entretien peut certes être mis à mal pour mieux appuyer le cadre médiatique ; mais pour que le médiatique fonctionne il faut qu'il y ait un minimum d'aveux. Dans cette première partie, nous constatons que la balance n'est absolument pas équilibrée puisque, même si l'attaque du journaliste peut servir à appuyer le cadre médiatique, elle détruit entièrement celui de l'entretien. L'échange ne fonctionne pas selon les exigences de l'entretien, qui a pour objectif de mener à la confiance. Un glissement vers un autre genre semble s'effectuer, celui du débat.

### **3. Analyse à l'aune du genre « débat »**

À l'appui des extraits suivants, nous constaterons, comme cela se dessine déjà, que Daniel Schneidermann prend vraisemblablement dans cette interaction un rôle de débattant. En effet, ainsi que le montre très clairement l'extrait ci-dessous, où c'est l'interviewé lui-même qui reformule et relance les propos du journaliste – ce qui est pour le moins inhabituel –, ce dernier tient une thèse, ou un argumentaire.



Le « on » impersonnel qu'utilise Daniel Schneidermann dans cet extrait pour accuser son interlocuteur est très intéressant, et souligne le rôle ambigu qu'endosse le journaliste. S'il ne va pas en effet jusqu'à le confronter directement en utilisant le « vous »<sup>4</sup>, cette argumentation revient pourtant à dire « vous n'avez pas le droit » ou « vous l'avez fait exprès ». Cet acte de parole est ainsi prototypique d'une intervention de débat. Le supposé « intervieweur » argumente (en portant en outre une tendance représentative de l'espace public) tout en construisant une image identitaire négative de son interlocuteur – ce qui est tout à fait atypique dans un entretien, et se rapporte directement au genre du débat.

On constate également dans cet extrait que la question du journaliste (« est-ce qu'au moment ou vous l'utilisez ») est totalement subordonnée à cet argumentaire, que nous avons donné à voir comme préalable à la question. Ceci montre que le rôle de Schneidermann, dont les questions sont ostensiblement chargées de préjugés polémiques, oscille entre celui de l'intervieweur (celui qui questionne) et celui du débattant (celui qui accuse et argumente).

Dans la suite directe de l'interaction, retranscrite ci-dessous, l'on aperçoit d'ailleurs que le journaliste continue, dans l'acte même de questionner, de tenir un discours argumentatif et polémique sous-jacent :

	journaliste	est-ce que au moment ou vous l'utilisez
	Pierre Péan	ouais
<i>Question connotée</i>	journaliste	vous le couchez par écrit dans votre livre <u>est-ce que</u>
	Pierre Péan	<u>XXX</u>
<i>Question biaisée</i>	journaliste	vous vous dites <u>est-ce que</u>
	Pierre Péan	<u>NON</u> monsieur j' monsieur non pour être claire euh je euh..
<i>Question polémique</i>	journaliste	Vous presentez pas (.) <u>Vous dites</u>
	Pierre Péan	<u>NON</u>

<sup>4</sup> Ce qu'il a pourtant déjà fait un peu plus haut, en lui contre-arguant un mordant « Mais vous êtes écrivain Pierre Péan ».

Schneidermann reformule « vous l'utilisez » par l'expression « vous le couchez par écrit dans votre livre ». Cette insistance appuyée connote la question du présupposé selon lequel il s'agirait d'un acte significatif et conscient de la part de Pierre Péan.<sup>5</sup> La question qu'il n'arrive pas à formuler (« est-ce que vous vous dites ») semble ensuite ne pas être une véritable question. La réponse qu'y donnera Péan (sans même qu'elle n'ait été formulée intégralement) sera : « j'ai pas (...) pensé à antisémitisme ». Il semble en effet qu'il s'agisse d'une question appelant une telle réponse, et qui comme telle ne peut être que « rhétorique » et polémique (nous imaginons mal Pierre Péan répondre qu'il a en effet utilisé ce terme dans un sens antisémite). Quant à la dernière question avortée du journaliste dans cet extrait, elle a également une dimension fortement polémique. Elle s'apprête en effet à mettre en doute l'assertion négative « vous pressentez pas ? » avec une assertion positive (« vous dites »), ce qui semble mettre avant une contradiction de son interlocuteur Pierre Péan.

Ce dernier, qui n'était pas prêt à jouer le rôle du débattant est ici obligé d'opposer un désaccord ferme, constitué de trois « non » consécutifs. Ce « non monsieur non » résonne familièrement : il s'agit en effet d'une phrase typique d'une confrontation de débat. Alors que dans un entretien l'interaction est censément complémentaire, nous avons affaire ici à ce qui ressemble à la deuxième phase d'un débat, à savoir la « confrontation directe ». L'entretien semble ainsi prendre la forme d'une interaction symétrique proche de celle du débat : d'ailleurs, alors même qu'il est censé questionner et « faire dire », le journaliste a presque autant de temps de parole que son interlocuteur, ce qui renvoie au « principe d'égalité » propre au genre du débat.

Par ailleurs, les rares questions que Daniel Schneidermann pose malgré tout sont comme nous l'avons vu très polémiques, et nous pourrions encore suggérer qu'elles ressemblent finalement plus à des questions d'animateur de « débat-spectacle » qu'à des questions de journaliste d'entretien. Comme l'animateur provocant du débat-spectacle, Schneidermann met en effet son invité dans une situation qui l'ébranle, et met l'accent sur la confrontation. D'ailleurs, comme nous pouvons l'observer à l'aide du schéma ci-dessous, ses actions correspondent d'assez près à celles que l'on attribue généralement à l'animateur de débat-spectacle :

### **Régulation d'un animateur de débat-spectacle**

- marquage de la légitimité sociale
- sollicitation implicite d'une justification
- le lexique utilisé est connoté

<sup>5</sup> *Il ne suffit pas de dire cela, il faut le coucher par écrit*, peut-on lire comme phrase d'exemple dans le dictionnaire de l'Académie Française. L'expression « coucher par écrit » connote donc un dire décisif.

Ainsi, la phrase « Mais vous êtes écrivain Pierre Péan » indique, d'une certaine façon, à la fois un marquage de la légitimité sociale de l'invité et la sollicitation implicite d'une justification (avec le « mais » contre-argumentatif, qui fait écho au « PUISQUE » déjà évoqué). De plus, comme nous le voyons au travers des métaphores que le journaliste utilise (« frôler la ligne jaune », « coucher par écrit », « le poids des mots », etc.), son lexique est en effet très connoté.

Daniel Schneidermann semble donc adopter, plus qu'un rôle ambigu entre journaliste d'entretien et débattant, un rôle ambigu entre débattant et animateur de débat-spectacle. Ces deux postures se retrouvent d'ailleurs, sur le plan visuel, dans les postures physiques qu'il adopte durant l'interaction. Ainsi, comme on peut le constater par le biais des captures d'image en annexe de ce travail, il adopte tantôt un langage corporel offensif de débattant – il tend vers son interlocuteur une main véhémement ou un index accusateur (images 1 et 2), ce qui suggère le principe de confrontation propre au débat – ; et tantôt une posture d'arbitre de débat un peu provocant qui, les mains sur les hanches, observe son invité mis à mal (image 3).

On peut en outre relever au passage la position de fermeture qu'adopte Pierre Péan sur ces images : sur l'image 1, nous observons qu'il baisse les yeux et évite le regard de son interlocuteur, et sur l'image 3, nous le voyons les bras repliés contre lui et les mains croisées. Ces postures révèlent son refus de ratifier le cadre du débat dans lequel semble vouloir entrer son interlocuteur. L'image suivante (image 4) montre d'ailleurs qu'il finit par lui opposer un geste clair de non-entrée en matière, sa main esquissant un mur entre lui et le journaliste.

Pour rebondir sur cette dernière image, évoquons enfin plus longuement le « stop » de Pierre Péan, qui montre nettement qu'il y a eu une tentative de confrontation, et donc qu'il y a eu un glissement vers le débat ; genre qui se caractérise comme étant régi par un principe de confrontation, et comme étant une activité potentiellement spectaculaire – ce qui est le cas ici du fait du départ inhabituel de l'un des interlocuteurs. Ce dernier extrait permet d'examiner l'échange qui précède directement la décision de Pierre Péan de s'en aller :

journaliste euh... bon nos ... écoutez je je... **que vous dire.** Je je... non non je

Pierre Péan Ben non mais moi **que vous dire.** J'ai bon voilà euh

journaliste Je n'suis pas dans le secret de votre âme donc euh. Mais c'est... s'agissant d'un d'un d'un écrivain euh... d'un enquêteur chevronné, y'a des... y'a des imprudens [*il se reprend*] y a des imprudences de plume qui... qui laissent un peu sans voix. Euh...

Pierre Péan [*coupe la parole*] Et qui sont, si j'ai bien si j'veus entends bien révélatrices.

Journaliste J'en sais rien j'conclus pas. Je... comme j'veus l'disais j'suis pas dans l'secret de votre âme. (.)

Pierre Péan Bon écoutez, moi j'arrête la... discussion.

Ce bref échange montre bien la co-gestion malheureuse des rôles entre les deux interlocuteurs. Les deux « que vous dire » symétriques (en gras) soulignent l'idée d'un raté communicationnel total. Alors que dans le cadre d'un entretien le journaliste aurait été censé « faire dire », il a lui aussi pris le rôle de « dire », dans une relation symétrique avec son interlocuteur. Ceci crée un conflit de genres, et débouche sur une aporie.

Le rôle de débattant de Schneidermann a pris le dessus, et il n'y a plus d'acteur pour « faire dire ». L'interaction semble en outre à ce point ne plus pouvoir se terminer que de manière abrupte. En effet, un véritable débat nécessite un principe de gestion des opinions et un principe de régulation, pris en charge par un animateur. Ici, il semble que le journaliste ait été piégé par sa tentative d'endosser différents rôles et qu'après avoir ainsi polémique, il se retrouve finalement empêtré dans un rôle de débattant. Il est donc incapable d'effectuer une synthèse de la discussion comme aurait pu le faire un animateur de débat-spectacle, ni de relancer l'interaction comme l'aurait fait un journaliste d'entretien ordinaire. Ainsi, si l'interaction a pu dériver vers le genre du débat par le biais du discours argumentatif et polémique pris en charge par Daniel Schneidermann, la troisième phase du débat, qui est la « stabilisation de l'opinion », n'est pas possible. Elle nécessite en effet un cadre clair – dans lequel une tierce personne régule l'interaction – qui n'a pas cours ici.

Pour la seconde fois, la prise de position de Schneidermann, ou l'argumentation qu'il a fournie (qui participe donc au principe de confrontation propre au genre du débat) est mise en exergue par une reformulation de Péan (« Et qui sont, si j'ai bien si j'veus entends bien révélatrices »). C'est ainsi, de manière très paradoxale, l'invité lui-même qui reformule et synthétise la position du journaliste. Ce dernier quant à lui rétorque « j'conclus pas », en se référant à son argumentation, qui est de l'ordre du rôle d'un débattant. Nous voyons par là qu'il est complètement sorti de son rôle qui devrait être d'orienter le dialogue et d'amener l'invité vers sa propre conclusion. C'est d'ailleurs l'invité lui-même qui l'invite à conclure, à l'aide d'un coordonnant « et » à valeur de conséquence et de la formule de relance « si j'veus entends bien ». La phrase « j'suis pas dans l'secret de votre âme », enfin, est totalement inappropriée voire stupéfiante de la part d'un journaliste d'entretien, dont le rôle est d'amener à la confiance et donc de partir du principe que son interlocuteur dit la vérité.

Pierre Péan, face au discours argumentatif et polémique de son « adversaire », dit : « j'arrête la... discussion ». Ce mot est très intéressant : au lieu d'employer le terme d'« entretien » ou d'« interview », Pierre Péan utilise le terme « discussion », qui est à mi-chemin entre l'entretien et le débat, et qui qualifie donc bien ce qu'il vient de se passer. Un autre indice lexical révélateur sera le verbe « blesser », que grommellera Péan dans le passage qui suit cet extrait en enlevant son micro. Ce terme souligne quant à lui la position offensive qui a été prise contre lui. Rappelons de plus que Pierre Péan était déjà présenté comme un homme « blessé » au début de l'interaction. Cette identité est intéressante pour notre analyse : si Schneidermann la mobilisait vraisemblablement au début de notre corpus pour servir ses intentions médiatiques (les émotions sont toujours médiagéniques), cette identité souligne dans la bouche de Pierre Péan la façon dont il n'était pas préparé au « combat », ou au débat,

et explique sa fuite. Ainsi, même si le même terme a été utilisé par les deux interlocuteurs, il n'a pas trouvé de place pour une gestion commune.

Nous voyons donc clairement que Daniel Schneidermann s'érige en débattant, d'une part à travers son discours argumentatif et polémique, et d'autre part par la relation « symétrique » qu'il engage avec son interlocuteur, face auquel il acquiert un même temps de parole (notamment en lui coupant la parole à plusieurs reprises). Ceci amène un problème de genre, car Pierre Péan, comme le démontre son « stop » final, refuse la confrontation et souligne qu'il s'attendait à l'activité normée qu'est l'entretien médiatique. Les critères de participation à l'interaction ne sont pas mutuellement partagés et acceptés, et cette dernière prend donc fin.

Péan aurait pu endosser lui aussi un rôle de débattant et lutter pour imposer son image identitaire, en favorisant, à l'instar de Schneidermann, le cadre médiatique. Il aurait pu chercher à convaincre le public, et accepter ainsi la confrontation que lui proposait l'autre acteur. Pourtant, il choisit de mettre en valeur les manquements de son interlocuteur quant au rôle qu'il devrait conventionnellement tenir. Il relève ses arguments sous-jacents (nous avons vu que durant la courte durée de l'interaction il adresse deux relances à son intervieweur) et refuse d'entrer dans la polémique.

Une telle stratégie semble finalement fonctionner du point de vue de la construction d'une image publique positive, qui est nous l'avons vu la finalité première d'un invité. En effet, Pierre Péan se place du côté de la conception commune de l'entretien, et de ses conventions comportementales. Il acquiert de cette manière le soutien des téléspectateurs ayant les mêmes attentes que lui, et obtient, consciemment ou non, une image identitaire de victime d'attaques « anormales ». Cette identité sert au final, par un biais inattendu, celle qu'il voulait sans doute revendiquer en venant évoquer les accusations d'antisémitisme à son égard sur un plateau de télévision.

Ainsi, nous pourrions supposer que rétrospectivement, cette interaction a rempli les visées propres de chacun des acteurs : l'invité a pu montrer, par le truchement du ton de l'interview, l'image générale qu'il souhaitait montrer de lui aux téléspectateurs, et le journaliste a rempli la visée médiatique qui est sienne en faisant événement. Pourtant, si cette hypothèse est exacte, ceci relève en aucun cas d'une co-gestion heureuse des rôles. Notre corpus témoigne surtout de l'échec d'une activité communicative par un glissement du genre de l'entretien vers celui du débat. L'incertitude du cadre d'activité, qui empêche Pierre Péan d'endosser son rôle d'invité et d'articuler son discours, le conduit à arrêter l'interaction. Elle entraîne également des défauts de communication chez le journaliste, dont on constate dans notre dernier extrait la perplexité et l'embarras (il bredouille et doit se reprendre plusieurs fois). Cette interaction sans co-gestion collaborative et sans cadre clair ne permet pas une communication réussie, et débouche sur du spectacle pur. Le discours, mal cadré, s'épuise et l'invité quitte le plateau.

## 4. Conclusion

À quoi correspond ce virement de l'entretien vers le débat, imputable de toute évidence à la prise de position du journaliste ? Cette question semble pouvoir appeler deux hypothèses distinctes.

Nous pourrions en premier lieu supposer que c'est l'identité même du journaliste qui fausse ici les règles du jeu. En effet, un rôle de débattant s'associe à une prise de parole au nom d'un groupe et à une identité symétrique par rapport à son interlocuteur. Or, Schneidermann est d'identité juive. Ceci pourrait expliquer sa déviation, face à Péan mis en accusation d'antisémitisme, vers un rôle de débattant. Il se serait ainsi retrouvé, face au sujet polémique traité, à la fois « journaliste et partie », ce qui expliquerait les biais que l'on constate dans cette interaction.

Notre seconde hypothèse, qui s'éloigne sensiblement de la première, serait que la charge polémique de cette interaction soit en réalité liée au cadre même de l'émission, qui, nous l'avons dit en préambule, se présente comme un « retour critique sur des sujets traités dans les médias nouveaux et traditionnels ». La façon très polémique dont l'invité se voit confronté correspondrait ainsi à un type de journalisme (éminemment contemporain) se voulant incisif et peu consensuel, voire voulant créer l'événement. L'effacement du cadre habituel de l'entretien et l'identité communicationnelle inattendue du journaliste pourrait relever d'une volonté de médiagenie accrue propre au contexte de l'émission.

En outre, le fait que cet entretien soit d'ordre télévisuel<sup>6</sup> n'est sans doute pas anodin par rapport à son déroulement. La manière dont se déroule cette interaction, dans laquelle le contenu de ce que l'invité a à dire paraît moins important que le spectacle dense de la polémique, est éminemment télégénique : un tel échange ne ferait jamais sens dans la presse ou dans tout autre médium que la télévision. Ce constat pourrait s'accorder dans une certaine mesure à celui du sociologue Pierre Bourdieu, qui dans son essai *Sur la télévision* déclare que « le discours articulé [...] a été peu à peu exclu des plateaux de télévision » (1996 : 7).<sup>7</sup>

## Annexes

### Corpus :

Entretien entre Daniel Schneidermann et Pierre Péan, à *Arrêt sur image*, au sujet des réactions face au livre *Le monde selon K*. Emission télévisuelle, enregistrée le 6 février 2009. Durée de l'extrait : 3 : 01.

---

<sup>6</sup> L'émission, diffusée sur Internet, n'a pas lieu à proprement parler à la télévision, mais elle se calque clairement sur un modèle télévisuel.

<sup>7</sup> Il est intéressant de relever que c'est justement après son passage sur le plateau d'*Arrêt sur images* en 1996, plateau sur lequel Daniel Schneidermann était déjà présent aux côtés de Jean-Marie Cavada, que Pierre Bourdieu a développé cette critique d'ensemble du fonctionnement de la télévision<sup>4</sup>, ayant estimé ne pas avoir pu s'exprimer à cause d'interruptions incessantes (voir notamment le documentaire *Enfin pris ?* de Pierre Carles, 2002).

**Conventions de transcription :**

La transcription est faite sans ponctuation ;

Les brèves pauses (.) ;

Les longues pauses (..) ;

Les amorces de mots sont mise en évidence par un tiret ;

Les paroles inaudibles sont indiquées typographiquement :

syllabe inaudible : X

suite de syllabes inaudibles : XXX ;

Les chevauchements de parole sont mise en évidence par des soulignements ;

Les indications non-verbales sont mises entre [crochets droits] ;

Les segments accentués sont indiqué par les MAJUSCULES.

Prolongements de syllabe marqués par ...

- 1 journaliste COSmopolitisme c'est un mot qui a été EXtrêmement  
fréquemment utilisé par les antisémites des années 30  
(.) pour désigner (.) le le le la finance cosmopolite  
les banquiers cosmopolites la PLOUttocratie cosmopolite
- 5 (.) j'imagine que vous connaissez ça PAR CŒUR puisque  
vous vous êtes euh intéressé euh à cette période (.)  
POURQUOI avoir utilisé des mots COMME celui-ci  
Pierre Péan *[S'apprête à répondre.]*  
journaliste *[Coupe la parole avant que Pierre Péan n'ait pu*  
10 *commencer à s'exprimer, et tend la main en direction de*  
*son interlocuteur. Pierre Péan baisse le regard.]*  
PUISQUE vous m'avez dit en arrivant là euh que vous  
étiez extrêmement blessé par les les imputations  
d'antisémitisme qui vous sont faites depuis la sortie du
- 15 livre (.) POURQUOI (.) euh frôler la ligne jaune en...  
en... en en  
Pierre Péan *[Sans regarder son interlocuteur.]* 'coutez... écoutez  
j'ai (.) euh euh... je... (.) j'me retrouve dans une  
position d'accusé alors donc si si c'est euh... j'ai j'ai  
20 utilisé ce mot comme j'aurais utilisé ce mot  
d'universalisme euh (.) c'est un terme de phil-  
journaliste *[Coupe la parole.]* Mais c'est pas la même cho...se  
Pierre Péan C'est un terme d'univer- c'est un terme  
journalise *[Coupe la parole.]* Mais vous êtes écrivain Pierre  
25 Péan... *[Pierre Péan relève les yeux.]* vous vous  
connaissez le poids d'un mot plutôt que d'un autre (.)  
*[Ton condescendant.]* 'fin par exemple le le le mot  
cosmopolitisme vous vous connaissez son utilisation dans  
les années 30
- 30 Pierre Péan Où mais c'est pas parce que ce terme à été dévoyé (.)  
euh dévoyé euh... pendant quelques années effectivement  
par la par une euh... extrême droite antisémite... (.)  
euh à la fin des a- surtout à la fin des années 30 et au  
début des années 40 (.) *[Caméra sur Schniederermann,*  
35 *l'index pointé sur Pierre Péan.]* euh... que euh...euheuh  
qu'on n'euh que je ne euh... vous(.) ce que vous laissez  
entendre c'est qu'on ne peut plus utiliser ce mot  
journaliste on fait attention (.) on est écrivain donc on ne on fait  
attention aux mots qu'on choisit on ne (.) mais XXX
- 40 Pierre Péan et donc et (.) et (..) et donc euh ce  
journaliste est-ce que au moment ou vous l'utilisez  
Pierre Péan ouais  
Journaliste vous le couchez par écrit dans votre livre est-ce que  
Pierre Péan XXX
- 45 journaliste vous vous dites est-ce que  
Pierre Péan NON monsieur j'monsieur non pour être clair euh je euh..  
journaliste Vous presentez pas (.) Vous dites  
Pierre Péan NON (.) *[En secouant la tête.]* ben non sans ça si j'avais  
pressenti euh(.) euh... et donc tout les gens qui l'ont lu
- 50 non plus (.) hein donc euh... j'ai... j'ai j'ai.. j'ai p-  
c'est sûr que euh.. voyant tout c'qui- tout c'que  
j'entends là (.) depuis quelques jours euh (.) euh j'le  
récrirais j'récrirais plus la même chose parce que c'est  
pas ça qu'j'ai c'est EVIDemment pas (.) dans ma tête à
- 55 un QUELCONQUE moment euh... euhp euh pensé à  
antisémitisme  
*[coupure]*  
journaliste si vous deviez récrire le livre aujourd'hui le..  
Pierre Péan *[Coupe la parole.]* beuh j'enlèverais le mot évidemment.

- 60 (...) Parce que quand j'vois c'que quand je vois (.)  
quand je vois euh... le le l'impact de ce mot euh... (.) je  
l'enlèverais voia... (..)  
journaliste uuh... bon nos ... écoutez je je... que vous dire je je... non  
non je
- 65 Pierre Péan ben non mais moi que vous dire j'ai bon voilà euh  
journaliste Je n'suis pas dans le secret de votre âme donc euh (.)  
mais c'est... (.) s'agissant d'un d'un d'un écrivain (.)  
euh... d'un enquêteur chevronné y'a des... y'a des impruden-  
[il se reprend] y a des imprudences de plume qui... qui  
70 laissent un peu sans voix (..) euh...  
Pierre Péan [coupe la parole] et qui sont si j'ai bien si j'vous  
entends bien révélatrices  
Journaliste j'en sais rien j'conclus pas je... comme j'vous l'disais  
j'suis pas dans l'secret de votre âme (.)
- 75 Pierre Péan bon écoutez moi j'arrête la... discussion parce que (.)  
vous laissez entendre euh si vous êtes dans ce euh...  
j'arrête (.) j'arrête j'arrête [Geste de barrière de la  
main, marquant le stop.] j'arrête.  
Journaliste [Coupe la parole.] non je non non je non non je non non  
80 non non je je euh (...) non c'est je  
Pierre Péan [Pierre Péan enlève son micro.] j'arrête j'arrête  
(..) [Silence de 3 secondes]
- [coupure]
- Pierre Péan (.) XXXqui me blessent trop(.) là [Bruit sec du micro  
85 qu'il pose violemment sur la table.] (..) [Silence de 10  
secondes, pendant que Pierre Péan se lève.]

## Captures d'écran:

### Image 1

« PUISQUE vous m'avez dit en arrivant là »



### Image 2

Pendant que Péan contre-argumente (« c'est pas parce que ce terme à été dévoyé, euh (...) »)



### Image 3

« Comme j'veus l'disais j'suis pas dans l'secret d'votre âme » (→ fin)



### Image 4

« J'arrête, j'arrête »



## 5. Bibliographie

### Ouvrage :

BOURDIEU, Pierre (1996), *Sur la télévision. Suivi de L'emprise du journalisme*, Paris, Editions Raisons d'agir.

### Articles :

BURGER, Marcel (1995), « L'identité négociée: rapports de place(s) dans un entretien télédiffusé », *Cahiers de linguistique française*, n° 17 (Actes du VIème colloque de pragmatique de Genève).

FLOREA, Ligia Stela (2008), « L'interview comme construction d'une image publique », *Revue roumaine de linguistique*, vol. 53, n° 3.

### Sources Internet :

SCHNEIDERMAN, Daniel (2009), *La gazette d'arrêt sur images*, n° 58, disponible en ligne : <http://perso.heraut.eu/2009/02/gazette-58-antisemitisme-pierre-pean.html>

<http://www.arretsurimages.net/>

[http://fr.wikipedia.org/wiki/Arr%C3%AAt\\_sur\\_images](http://fr.wikipedia.org/wiki/Arr%C3%AAt_sur_images)



# LE POLEMIQUE MIS EN SCENE: QUAND LUCHINI RENCONTRE FOGIEL

---

Sébastien FORMICA & Pierre HECKETSWEILER

Université de Lausanne – CLSL<sup>1</sup>

sebastien.formica@unil.ch, pierre.hecketsweiler@unil.ch

## Résumé

Appelé à répondre à plusieurs questions gênantes dans le cadre d'un « talk-show » organisé par la chaîne de télévision FR3, le comédien Fabrice Luchini refuse paradoxalement – et de manière plutôt habile – de se plier aux règles de la polémique. Dans cette brève contribution, nous détaillons les différents mécanismes que l'acteur français met à l'œuvre pour annuler les questions de l'animateur, ainsi que les effets sur les rôles joués par chacun des débattants. Nous nous intéressons notamment à un phénomène que nous avons intitulé « sublimation du polémique ».

*Mots-clés : polémique, rôles, identités, espace privé, espace public*

## Introduction

Le sujet que nous avons délimité pour cette analyse est un court extrait d'exactly deux minutes et trente-huit secondes, tiré d'une vieille émission télévisée – dont la séquence totale s'étendait initialement à presque dix minutes – et diffusée pour la première fois le 15 mars 2002 sur les ondes françaises. Nous avons choisi ce passage car en un temps relativement succinct, adapté à la taille de notre travail écrit, il comporte des illustrations très claires des attitudes et des stratégies mises en place par Fabrice Luchini face au polémique. Le programme dont il est question, *On ne peut pas plaire à tout le monde*, animé à l'époque par le jeune Marc-Olivier Fogiel, connaissait alors un immense succès sur la chaîne FR3. Il avait pour principe d'inviter des personnalités de tout bord et de leur poser des questions touchant à des sujets embarrassants, notamment par l'irruption dans leur vie privée. Le 15 mars 2002, ce fut au tour du célèbre comédien et très sulfureux Fabrice Luchini de se jeter dans l'arène. Plus concrètement, il s'agissait pour lui d'apparaître dans un « talk-show » à la sauce plutôt française, dépourvu des effets mélodramatiques que nous avons coutume d'apprécier dans les médias anglo-saxons.

Etant donné que ce travail s'inscrit directement dans le cadre du séminaire sur les confrontations dans l'espace public, conçu et dirigé par le Professeur Marcel Burger à

---

<sup>1</sup> Centre de linguistique et des sciences du langage.

l'Université de Lausanne, nous avons donc décidé de nous intéresser plus spécifiquement à la gestion de ce phénomène qu'on appelle la polémique, tout en rappelant à l'occasion quelques définitions propres à ce genre d'exercice. Notons enfin que cette séquence se trouve en libre accès sur des sites internet tel que Youtube, pour n'en citer qu'un seul.

## 1. Problématique

### 1.1. Normes et écarts

Comme l'a remarqué Charaudeau : « ... [un] cadre de contraintes fournit aux deux partenaires de l'échange des instructions discursives qu'il faut entendre davantage comme des instructions de comportements langagiers que comme des instructions d'emploi de formes linguistiques spécifiques... » (Charaudeau 2008 :19) Entre autres, nous devons comprendre par « cadre de contraintes » le contexte particulier dans lequel un échange entre deux individus ou plus va se dérouler. En effet, il y a tout lieu de croire qu'un professeur n'aura pas la même attitude en classe ou lorsqu'il est en train de faire ses courses ; il se gardera de dire ou faire certaines choses ici et en dira d'autres là-bas. Ce faisant, il reconnaît implicitement des normes, des milieux différemment contraignants.

En acceptant l'invitation à une émission très clairement tournée vers la provocation, nous partons de l'idée que Luchini reconnaît lui aussi parfaitement les « règles du jeu » et qu'il va donc se prêter à elles sans trop se soucier de la tournure des événements. Tout du moins, en théorie. Or il apparaît dans notre extrait, ainsi que pendant toute la durée de l'émission (nous avons dû faire l'impasse de grosso modo huit minutes pour le découpage de notre séquence), que Luchini n'est pas disposé à se « découvrir », à exposer volontiers les dessous de sa personnalité sans livrer au préalable une bataille plutôt féroce contre l'animateur, ainsi que plus largement contre tout un univers médiatique qu'il représente : celui de la presse à scandale. En effet, il n'est pas question pour Luchini de nier qu'il possède une vie intime, il n'est pas question non plus de pudeur, il est question d'une forme de bienséance : la vie privée, la partie intime de chacun ne regarde en aucun cas l'espace public. Or les médias sont, de ce point de vue, la forme de médiation peut-être la plus évidente entre les différentes instances. Toutefois, une question s'impose à nous : pourquoi alors avoir accepté, en toutes connaissances, d'apparaître dans une émission aux contours nettement polémiques ? En refusant la polémique, la règle d'or de ce type d'émission, Luchini propose

par la même occasion une nouvelle polémique : la polémique devient à son tour débat. Ainsi, ce qui semblait a priori un échec finit par trouver une nouvelle chance...

## **1.2. Sublimation du polémique**

L'intérêt de notre extrait, au-delà des nombreuses thématiques qui traversent toute la confrontation, est de montrer par quels moyens et avec quelle dextérité Luchini se dérobe aux questions de l'animateur, comment il les problématise et comment enfin le polémique en tant que sujet à part entière émerge peu à peu de la discussion. En effet, comme nous venons de l'indiquer, celui-ci devient progressivement l'objet dont tout le monde parle, au grand désespoir de Fogiel qui essaie – à raison – de récupérer le fil de son entretien en ramenant systématiquement son interlocuteur sur sa vie privée... Difficile !

Comme nous allons le voir dans le détail, la négociation, pour ne pas dire la résolution du polémique procède en quelque sorte par « sublimation » : nous entendons par sublimation la méthode permettant de faire disparaître un objet tout en le conservant, mais sous un autre aspect. A savoir, en thématissant ouvertement le polémique, en dénonçant les tenants et aboutissants des questions de Fogiel, Luchini finit par trouver une parade formidable qui lui permet de ne jamais toucher, sinon superficiellement et sur un ton railleur, à sa propre intimité, tout en renforçant sa face et en démolissant celle de l'autre. Tous les moyens sont bons en effet pour ne pas être pris au piège : les attaques personnelles (la meilleure défense est l'attaque, dit l'adage), ainsi que les mille ressources de la comédie comptent probablement parmi ses armes favorites. Nous comprendrons à ce stade que deux choses sont en réalité vraiment polémiques : le polémique en lui-même, nous l'avons assez dit, mais aussi le rôle joué par Luchini sur les plateaux télé... Pourrait-il faire autre chose, dira-t-il !

### *1.2.1. Stratégies mobilisées*

En réalité, l'essentiel de ces stratégies repose sur l'organisation consensuelle des places et des identités, étant entendu que cette organisation n'est jamais définitive et qu'elle se renégocie au fur et à mesure des interactions. S'il ne laisse pas de doute que Luchini est un comédien hors-pair et une célébrité avant tout, il n'en demeure pas moins qu'il est aussi – et surtout devrait-on dire – un individu avec une vie privée, loin des regards d'autrui, aux confins des téléspectateurs et des personnes présentes ce jour-là sur le plateau de FR3. C'est fort de cette certitude que Luchini refuse donc de se dévoiler et de n'offrir à son interlocuteur que des réponses insatisfaisantes ou sujettes à caution. Quand Fogiel lui demande à plusieurs

reprises si ce qu'il dit est « sérieux » et « à quel degré » il le dit, l'animateur ne s'intéresse moins à la qualité des réponses qu'à savoir à quelle personne il a affaire, conscient qu'il s'adresse indistinctement à un artiste et à une personne privée. Cette hésitation entre les deux statuts nous prouve bel et bien que les identités ne sont pas toujours clairement définies, ou plutôt que la limite entre elles n'est pas toujours franche, et qu'elles embrassent par conséquent plusieurs dimensions : « ... L'identité d'un individu se compose en effet de caractéristiques personnelles (l'individu en tant qu'être unique) et de caractéristiques sociales (l'identité sociale) qui dépendent de son statut et de ses appartenances à des groupes sociaux... » (Dupuy & Marchand : notes de cours) Fogiel a-t-il face à lui un cabotin ? Une personne qui fait le cabotin ? L'un et l'autre ? Ni l'un ni l'autre ?... Dans ces circonstances, comment se fier aux réponses sans être totalement sûr de savoir qui les émet ?

Accessoirement, et c'est intéressant, l'acteur invité usurpe à plusieurs reprises le rôle de l'animateur. C'est alors Luchini qui anime la polémique et qui dicte en quelque sorte la marche à suivre. Il s'approprie les questions de Fogiel et les retourne contre lui. L'émission observe le rythme de ses fantaisies et le public, d'ailleurs, trouve tout ça hilarant. En fait, les places des débattants, au même titre que les identités, ne sont pas fixes et changent suivant l'habileté et la désinvolture de Luchini. Pour ne citer ici qu'un exemple : l'usage fluctuant des traitements de politesse révèle des efforts de manipulation – émotionnelle – de la part du comédien. Appeler l'animateur par son prénom – qui plus est en y rajoutant un –o, traduisant ainsi une fausse familiarité – lui permet d'une part de soustraire de l'importance à l'interview (en évacuant toutes les formes protocolaires), d'autre part, de réduire l'écart éventuel qui pourrait subsister entre les deux personnalités et ainsi se donner toute la liberté de l'attaquer. Comme l'a montré Kerbrat-Orecchioni, « le système d'expression de la relation interpersonnelle s'organise à partir de trois dimensions générales [...] à savoir : (1) la relation horizontale : axe de la distance ; (2) la relation verticale : axe de la domination, ou du système de places ; (3) la relation [...] conflictuelle vs consensuelle. » (Kerbrat-Orecchioni 1992 : 35-36) Ces trois axes, comme nous le verrons, sont intelligemment exploités par Luchini contre Fogiel.

### *1.2.2. Au-delà du verbe*

Notons enfin que nous nous sommes également penchés sur la dimension extra-verbale des intervenants, en essayant localement – autant que faire se peut et dans la mesure de nos intuitions – de mettre en parallèle certaines prises de parole avec toutes les indications mimo-gestuelles ou autres que nous avons à disposition dans la vidéo. S'il est vrai que nous

pouvons décrire abondamment les réactions de Luchini, il va de soi que Fogiel et Massenet sont le plus souvent « défocalisés » au montage et qu'il nous manque donc une partie des informations à décrypter. Néanmoins, nous pouvons d'ores et déjà avancer le constat suivant : alors que la gestuelle de Fogiel est plutôt minimale, contenue et qu'elle colle assez bien à son personnage, Luchini offre quant à lui des mouvements beaucoup plus amples, parfois presque exagérés. Il gesticule, se lève de sa chaise, se déplace, bref, il théâtralise son discours d'accord avec le rôle de comédien que nous avons décidé de lui reconnaître dans cette analyse. Cela étant, certains gestes nous laissent penser qu'il ne les contrôle pas tous, qu'ils lui échappent : par exemple, quand il s'étend sur la table (doublée d'un doigt pointé sur Fogiel, cette attitude est évidemment offensive) ou quand il tapote sur celle-ci (il montre de l'embarras). Quant à son regard, il est constamment flottant et ne se pose guère sur son interlocuteur que lorsqu'il s'en prend à lui ou quand il s'apprête à relever un défi.

## 2. Analyse de l'extrait

### 2.1. Le polémique comme outil

#### 2.1.1. Une première ressource : la thématization

En ligne 28, Luchini interrompt le tour de parole de Fogiel. Il assure cette prise de floor de la discussion principalement en augmentant fortement le volume de sa voix et en maintenant ce volume durant la moitié de son tour de parole. C'est, dans notre extrait, ce moment qui illustre le mieux la stratégie de thématization du polémique utilisée par Luchini.

Dans le contexte d'une « télévision » (l. 30), « l'indécence de raconter le pathos qui colle à ce [qu'un mec] est » (ll. 31-32) peut être comprise comme une intention polémique. Luchini thématise ici le polémique en le décrivant comme le fait de « raconter son pathos » à la télévision, de porter dans la sphère publique ses émotions intimes. Par ailleurs, un autre aspect de cette stratégie mise en œuvre par Luchini est la qualification qu'il fait du polémique. « L'indécence de raconter » (l. 31) : le polémique est considéré comme de l'irrespect d'une norme de « discrétion », de pudeur, comme un acte vulgaire. Ce que confirme encore « l'indécence [de] l'abandon d'ego » (ll. 36-37), abandon qui peut être lié au pathos précité et compris comme une mise à nu intolérable de l'individu (« c'est d'une immense impolitesse », l. 37).

En lignes 42-43, Luchini évoque sa potentielle « mise en colère ». On peut aussi noter ici la thématization d'une caractéristique du polémique qui cherche à disqualifier l'individu

visé en utilisant l'émotionnel, la colère dans ce cas : celle-ci serait le résultat d'une attaque polémique qui aurait touché Luchini avec succès. Toutefois, il se défend ironiquement d'être en colère, et ainsi prétend hypothétiquement avoir su négocier, éviter, le polémique. L'ironie est prolongée en ligne 46 quand Luchini qualifie de « bizarre » le fait de s'être mis en colère : cela ne devrait pas se produire puisque le polémique n'est pas sensé l'avoir atteint.

Notons une autre thématization très explicite à la ligne 48 : « tu veux me le faire là-dessus aussi ». Ici, Luchini verbalise clairement l'intention polémique de Fogiel (« tu veux me le faire ») au sujet des liens qu'entretient Luchini à la psychanalyse (mentionnée par l'animateur à la ligne 47). Le comédien dit par ailleurs « aussi » : il indique là que l'intention polémique de Fogiel, après avoir été précédemment thématized dans un long tour de parole (ll. 28-38), est à nouveau repérée. Luchini, au tour de parole de Fogiel suivant immédiatement, l'interrompt à nouveau en haussant encore quelque peu le volume de sa voix et surtout par une forte emphase de ses paroles (« la phrase sublime de Nietzsche », l. 50). Le comédien fait là appel à une autorité reconnue (Descartes ou Nietzsche) pour, à nouveau, faire du polémique le sujet de son discours (« c'est l'époque qui veut savoir oh dites-moi ce que vous avez », ll.54-55). Il qualifie cette intention en utilisant le terme « d'indélicatesse » (l. 54) : l'indélicatesse, attribuée à Fogiel, de « vouloir savoir », que l'on peut considérer en miroir de « l'indécence de l'abandon d'ego » évoquée ci-dessus. Ces deux pans sont une définition claire, péjorative selon Luchini, des processus en jeux lors d'un événement de communication polémique. Dans ces lignes, l'appel à l'autorité philosophique permet précisément au comédien de ne pas se dévoiler, « d'avancer masqué » (l. 53). L'utilisation du coordonnant « donc » (l. 53) indique pour Luchini que cette raison philosophique est suffisamment justificante pour que non seulement le comédien ne réponde pas, mais aussi pour que l'animateur ne cherche pas à « savoir » (« donc tu veux quand même pas non plus l'indélicatesse », l. 54). Par la citation du philosophe, Luchini tente de déconstruire l'intention polémique dont il est l'objet. Il qualifie par ailleurs cette intention en l'attribuant à « l'époque » (l. 54), au *Zeitgeist* en quelque sorte, en lui donnant ainsi une raison culturelle, très générale, potentiellement suffisante.

La thématization du polémique, dans ces lignes, est très nette. Ajoutons que l'on peut noter, à ce point, la présence d'un champ lexical utilisé par Luchini pour définir le polémique: nous avons déjà indiqué « l'indécence » (l. 36) et « l'impolitesse » (l. 37) associées à ce type de communication, on remarque encore « l'indélicatesse » (l. 54) que l'on vient d'analyser. Ce champ lexical n'est pas anodin car, comme déjà brièvement mentionné, les idées de décence, politesse, délicatesse sont toutes liées à des normes de relation interpersonnelle que

Luchini estime comme nécessaires. En effet, selon lui, l'impolitesse du polémique est « immense » (l. 37). En d'autres termes, le polémique, typique de l'air du temps, fait fi de ces normes.

Nous avons jusqu'ici analysé la manière dont Luchini thématise le polémique et le qualifie, de façon péjorative très évidente. Cependant, le comédien utilise dans le même mouvement des éléments constitutifs de ce polémique qu'il dénonce.

### *2.1.2. Une deuxième ressource : l'instrumentalisation*

En ligne 1, premièrement, on note que Luchini interpelle l'animateur par son prénom (« Marco »). Toutefois, dans le contexte de notre extrait, on ne peut affirmer s'il s'agit d'une réduction de la distance interpersonnelle par une attaque de territoire (face négative), ou d'une habitude communicationnelle de l'émission où les invités vouvoient l'animateur tout en l'appelant par son prénom. On peut cependant avancer que le fait d'utiliser un prénom uniquement est un usage familial, qui réduit ainsi la distance entre les personnes concernées et qui prépare donc en quelque sorte le terrain au polémique dont une stratégie est de jouer avec le familier pour atteindre l'intime.

A la ligne 17 se situe le premier moment de notre extrait où le comédien fait montre de propos polémiques (« oh ben je suis ravi on fera un truc à trois ça va être un massacre »), qu'il répète à la ligne 20 (« ça peut être un massacre »). Il fait une référence sexuelle évidente, un « truc à trois », l'intime par excellence, qui s'écarte par ailleurs de la norme du couple composé de deux individus. Luchini qualifie cela de « massacre », ce qui amplifie encore la situation déjà fortement polémique, où le privé, le sexuel même, est « déballé » en public.

Dans son long tour de parole qui débute en ligne 28, Luchini utilise une stratégie polémique très remarquable, celle de l'utilisation du « tu ». On en note une première occurrence marquante car c'est encore le vouvoiement qui est en vigueur un instant plus tôt : « vous voulez quoi » (l. 30) – « tu veux ça » (l. 32), en rapport à « l'indécence de raconter », le polémique thématisé que nous avons analysé plus haut. On remarque une seconde occurrence, immédiatement ensuite : « tu laisses ça chez d'autres chaînes » (ll. 32-33). Ces utilisations de la deuxième personne du singulier que fait le comédien pour s'adresser à l'animateur rappellent l'usage du prénom, évoqué ci-dessus. En langue française, le « tu » a une connotation de familiarité. Il rapproche les interlocuteurs, ôte des barrières qui peuvent être des protections contre de potentielles attaques polémiques. De même que l'utilisation du prénom, le processus consiste en une menace de la face négative de l'interlocuteur, une

« invasion » de son territoire : un procédé polémique typique que met en œuvre Luchini pour toucher plus fortement Fogiel lorsque son propos dénonce le polémique même.

Ensuite, à nouveau, le comédien se sert du champ sémantique sexuel : « se faire prendre en sodomie avec une chèvre » (ll. 33-34). Le rapport à la zoophilie pousse l'évocation vers un extrême, comme auparavant avec l'idée de « massacre ». De plus, ce que décrit ici Luchini est totalement hors normes sexuelles. Une fois de plus, le polémique est mis en place par un abandon de l'argumentation au profit d'un effet sur les émotions (le choc induit par les propos du comédien), effet réussi au vu de la réaction immédiate du public (rires).

On remarque une autre utilisation du « tu » par Luchini qui s'adresse à Fogiel à la ligne 48. Nous avons déjà observé ce tour de parole précédemment, mais notons précisément ici l'emploi de la deuxième personne du singulier. Nous avons mentionné que ce tour de parole, n'est, pour ainsi dire, que polémique. Outre la thématization claire de celui-ci, c'est aussi dans la forme du langage qu'il se situe. C'est une autre des rares occurrences (trois) dans notre extrait du « tu », ayant encore une valeur de menace de la face négative de Fogiel, et, par ailleurs, c'est une expression très familière qu'utilise le comédien (« me le faire là-dessus ») qui contraste beaucoup avec le formalisme parfois poussé d'autres de ses tours de parole et le vocabulaire « érudit » qui y est mis en œuvre (« l'abandon d'ego » par exemple, l. 37). Luchini s'adresse à Fogiel par le « tu » une troisième (et dernière) fois en ligne 53. On peut avancer ici que l'utilisation du pronom appuie l'argumentation (ou la non-argumentation) du comédien qui, comme on l'a mentionné, prend à parti la citation d'un philosophe comme seul argument qu'il ne développe pas plus. L'effet de cette « phrase sublime », et sa suffisance par ailleurs, peuvent être renforcés par le « tu » en ce que la communication est plus directe au niveau des émotions qu'en situation de vouvoiement, plus percutante, ce qui ne peut que servir le propos du comédien qui n'a pas besoin de justification supplémentaire pour se soustraire à la question de l'animateur.

Fait particulier dans notre extrait, le tour de parole de Luchini aux lignes 64-65 semble être le seul où le comédien répond « sans artifices » à l'animateur, répond « tout court » pourrait-on ajouter, sur un sujet pourtant potentiellement polémique (l'état de santé mentale de Luchini). Toutefois, il prend possession du floor de la discussion en interrompant Fogiel dans sa relance suivante et, à nouveau, utilise le dispositif polémique cette fois-ci directement contre l'animateur pendant plusieurs tours de parole.

Luchini remet d'abord en question le sens attribué à la question qui vient de lui être posée : « quessa veut dire aller bien au fait » (l. 67). Cette action peut avoir pour effet de désamorcer, voire annuler le polémique, puisque par le sens c'est aussi l'intention associée à

la question qui est remise en cause. Luchini conserve sa mainmise sur le floor en interrompant à nouveau Fogiel en ligne 72. Il attaque alors de façon explicite l'animateur sur sa face positive principalement. Il lui attribue une « ambition » due à sa « dynamique d'âge ». Cette ambition est apparemment mal perçue par Fogiel qui proteste (« non pas du tout », l. 73), ce qui peut indiquer qu'il se sent attaqué. Luchini poursuit et insiste sur le thème de l'ambition en prévoyant la possession prochaine de toute la chaîne de télévision (France3) par l'animateur (« la trois dans un mois et demi elle vous appartient », l. 74). Ces propos font rire la salle entière, l'animateur ne proteste plus. Alors Luchini attaque le physique de Fogiel en se basant d'abord sur l'âge de celui-ci (« pour un homme qui a dépassé trente ans », ll. 75-76). Il mentionne ensuite que ce physique plaît énormément à des personnes de sa connaissance, en particulier des hommes (ll. 78-80). Ceci fait référence à l'homosexualité, sujet polémique car encore loin d'être entré universellement dans les mœurs de nos sociétés occidentales. Par ailleurs, le fait d'être désiré, y compris physiquement, peut être considéré comme une attaque de territoire. Le comédien enchérit finalement par la dernière réplique de sa possession de floor en lignes 85-86 : ses propos sont une sorte de résumé où il aborde encore le physique de Fogiel (« bouche sublime »), sa forme générale, son âge, son attitude (« il est ambitieux ») et « l'avenir » qu'il a.

Par cette séquence, Luchini attaque Fogiel au niveau physique mais aussi dans son attitude, dans sa posture mentale. Il le décrit certes de manière positive physiquement, mais cette description constitue aussi une attaque de face, met Fogiel en danger, le dévoile. L'animateur attribue un sens péjoratif à l'ambition que lui prête Luchini, qui lui aussi décrit cette ambition comme « dévorante » (« la trois dans un mois et demi elle vous appartient ») et donc négative. Ainsi, dans ces lignes, le comédien met plusieurs moyens en œuvre pour déstabiliser l'animateur, le toucher dans ses émotions, ce qui est une stratégie hautement polémique. Fogiel ne montre qu'à une seule occasion qu'il est « touché », que la stratégie de Luchini fait son effet, dans son commentaire en ligne 73. Par la suite, il ne répond plus, si ce n'est par des rires que l'on ne peut interpréter de façon certaine. L'animateur connaît évidemment la machine polémique et est en quelque sorte paré pour y faire face.

D'ailleurs, c'est en interrompant Luchini que Fogiel reprend le floor de l'interaction à la ligne 87 en questionnant le comédien sur son sentiment face au « bonheur des autres ». Luchini use de polémique à nouveau, en associant le « bonheur des autres » à sa déprime (l. 88), et inversement en avouant le bien que peut lui faire une mauvaise nouvelle (ll. 90-91). Cette association renverse une fois de plus des normes très largement acceptées, l'effet est alors inévitablement polémique.

Après la thématization du polémique et la manière dont Luchini le qualifie pour s'en soustraire, nous avons observé par ailleurs qu'il utilise ces mêmes stratégies polémiques pour éviter les questions de l'animateur, allant jusqu'à les retourner contre lui. Cette attitude peut paraître a priori paradoxale, mais, du moins dans notre extrait, semble être efficace. « Faites ce que je dis, pas ce que je fais ».

## 2.2. L'art de faire parler de soi sans parler de soi

Le ton est donné dès l'instant où Fogiel reproche à Luchini de ne rien laisser transparaître au sujet de sa vie intime dans « la presse à scandale » (lignes 3-4). Nous comprenons aussitôt qu'il ne sera pas question, sur ce plateau, de louer les performances de Luchini en tant que comédien, mais bien de ramener à la force la vie intime de l'acteur dans l'espace public. Il s'agit de s'intéresser à une facette bien plus vulnérable du comédien : c'est-à-dire l'homme nu, sans ses attributs, en dehors de l'image rassurante qu'il s'est forgée au théâtre et que tout le monde connaît parfaitement. Qui plus est, cette vie intime est d'autant plus intéressante qu'elle est d'après sa femme « sordide », comme nous l'apprenons aux lignes 8 à 10. Ce genre d'allégation, redoublée à l'oral par une certaine emphase de Fogiel, a pour but de faire sortir Luchini de ses gonds, de le déstabiliser, en somme, de briser l'hermétisme qu'on lui reproche de maintenir bec et ongles. Aux lignes 5 et suivantes, Fogiel l'accuse au surplus d'être un imposteur, à savoir de faire un « show », de se donner en « spectacle » chaque fois qu'il en a l'occasion. « Peu importe », répond Luchini avec un mépris plutôt figuré (ligne 7). A vrai dire, le haussement de sourcil de Luchini qui accompagne cette réponse – et qui entraîne non sans raison une petite correction de la part de Fogiel qui prétend savoir que son interlocuteur n'aime pas ce terme – en dit peut-être plus long que ses propres paroles sur l'état d'esprit dans lequel il se trouve brusquement. En effet, il trahit une certaine surprise face au terme « show » - et que Fogiel a utilisé opportunément – et augure d'ores et déjà les fortes répliques qui vont suivre, destinées à « faire le show ». Par là, il souligne effectivement qu'il existe un vif contraste entre ce qu'il veut bien montrer devant les caméras et la vie qu'il mène secrètement « à côté », sa vie intime, à l'écart des regards trop curieux. Aux lignes 25 et 26, l'animateur revient à la charge et s'enquiert encore une fois de la « vie sinistre » de Luchini. Il insiste sur le fait que Luchini joue la comédie, qu'il fait « une partie de spectacle ». Ces deux éléments conjugués, et qui forment quelque part le leitmotiv de la discussion, finissent par agacer Luchini – des traces d'agitation apparaissent à l'écran – et

débouche finalement sur la tirade des lignes 28 à 38 que nous reproduisons ici, après quelques rectifications :

« ... Marco, vous imaginez que je fasse autre chose dans une télévision que du spectacle ? Vous voulez quoi ? Qu'un mec ait l'indécence de raconter le pathos qui colle à ce qu'il est ? (...) Y'a des gens qui viennent raconter qu'ils ont envie de se faire prendre en sodomie avec une chèvre, ça c'est leur problème... Peut-être qu'on vit les mêmes choses, on a les mêmes fantasmes, les mêmes névroses. Mais que quelqu'un aille au point de cette indécence, de cet abandon d'ego (...) c'est d'une immense impolitesse... »

Presque l'entier de ce message est débité avec une forte augmentation du volume de la voix, suivi d'une gestuelle qui rappelle à bien des égards l'attitude des comédiens sur scène. Il y a quelque chose d'indiscutablement théâtral dans la manière que Luchini a de s'exprimer. S'il est vrai que ce type de mise en scène a pour finalité de nuancer la portée de certains propos, il n'est pas exclu que Luchini soit aussi un peu froissé. Selon la théorie des faces de Goffman :

« ... l'individu a généralement une réponse émotionnelle immédiate à la face que lui fait porter un contact avec les autres : il la soigne ; il s'y attache. Si la rencontre confirme une image de lui-même qu'il tient pour assurée, cela le laisse assez indifférent. Si les événements lui font porter une face plus favorable qu'il ne l'espérait, il « se sent bien ». Si ses vœux habituels ne sont pas comblés, on s'attend à ce qu'il se sente « mal » ou « blessé » (Erving Goffman 1974 : 10).

Luchini se retranche derrière la comédie. C'est en faisant parler de lui – plutôt qu'en acceptant de parler de lui-même sur un mode neutre – qu'il parvient à mitiger en quelque sorte toute la gravité de son discours, à lui retirer sinon sa vérité, au moins une partie de sa crédibilité. De cette manière, comment le croire sur parole ? Comment pourrait-on le juger sévèrement ? C'est d'ailleurs pourquoi Fogiel, plus loin dans l'interview, lui demande s'ils sont tous les deux en train d'évoluer dans le même « degré ». La vérité lui échappe. Quant aux mots scabreux et aux allusions grivoises tout le temps de l'émission, elles ne sont pas non plus anodines : par ce biais, il remporte l'attention favorable du public – le public immédiat et les téléspectateurs – qui lui pardonne du même coup de ne pas se déshabiller totalement face à

lui. Enfin, aux lignes 50 à 53, Luchini passe aux aveux quand il affirme, en prenant autorité sur Descartes, que « tout esprit avance masqué ». Le masque, le rôle, voici les termes qu'il protège, sans quoi la polémique pourrait s'étendre sur lui. Il est hors de question d'ôter son masque, son être social. Qu'importe si les gens ont « envie de comprendre ce qu'il y a derrière le spectacle » (lignes 56-57), la réplique est implacable, « y'a rien derrière le spectacle »... (lignes 60-61)

### 3. Conclusion

Le contexte de l'émission *On ne peut pas plaire à tout le monde* est idéal pour une analyse du thème de la polémique. L'animateur Marc-Olivier Fogiel a pour principal objectif d'atteindre ses invités dans leur intimité, les stratégies qu'il met en œuvre pour y parvenir sont évidentes. Par exemple, pour ajouter un élément non mentionné auparavant, le non respect général des règles de passation de parole qu'on peut remarquer dans l'extrait est un dispositif favorisant le polémique, en délaissant l'argumentation posée au profit d'interventions teintées d'émotionnel. Face à un comédien de la trempe de Fabrice Luchini, on peut supposer que ces stratégies ne passent pas inaperçues et qu'un tel invité a les moyens de faire face à l'intention polémique de l'animateur. C'est en effet, comme nous venons de l'observer, de cette manière qu'agit Luchini. Sur fond de « spectacle », le comédien s'efforce de ne pas répondre aux questions à tendance polémique de Fogiel par plusieurs moyens. Il thématise d'une part cette tendance polémique, la qualifie à plusieurs reprises négativement, indique explicitement l'indignation qu'elle lui inspire, et, d'autre part, en fait son instrument pour détourner l'intention première de l'animateur. Cette mise en œuvre de stratégies peut sembler paradoxale, mais s'avère cependant efficace puisque en effet, on remarque que Fogiel montre une grande peine à obtenir des réponses claires et précises à ses questions.

Par ailleurs, en affichant un comportement que nous avons qualifié de théâtral, et que nous avons déjà tenté de justifier, nous avons pu constater qu'il n'était pas possible, à tout le moins difficile pour Fogiel de délimiter les contours de l'individu. S'adresse-t-il à une personne ou à un personnage ? En brouillant les pistes, Luchini parvient adroitement à ne pas exposer son intimité à l'opinion publique. Certes, il concède certaines informations le concernant. Or, puisqu'elles trouvent leur origine dans une situation plutôt ambiguë où les identités sont troublées, les récepteurs ne peuvent pas être assurés de la pertinence de ces dernières.

Les caractéristiques de l'émission *On ne peut pas plaire à tout le monde* animée par un Fogiel particulièrement à l'aise avec les mécanismes précités associé à un invité tel que Fabrice Luchini nous ont fourni une situation d'interaction fort propice au type d'analyse qui a été le nôtre. Nous avons pu remarquer les stratégies subtiles et variées qui composent ce genre de situations de communication. Si présentes dans le petit écran et plus généralement dans la sphère publique, elles s'avèrent posséder des enjeux bien plus élaborés que le constaterait a priori le sens commun.

#### **4. Bibliographie**

- BOURDIEU, Pierre (1996), *Sur la télévision. Suivi de L'emprise du journalisme*. Paris, Editions Raisons d'agir.
- CHARAUDEAU, Patrick (2008), *Entre populisme et peopolisme. Comment Sarkozy a gagné*, Paris, Vuibert.
- GOFFMAN, Erving (1974), *Les rites d'interaction*, Paris, Minuit.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (1992), *Les interactions verbales. La relation interpersonnelle*, tome 2, Paris, A. Colin.
- NEVEU, Erik (2009), *Sociologie du journalisme*, Paris, La Découverte.
- VION, Robert (1992), *La communication verbale*, Paris, Hachette.

## Transcription

1 Luchini alors quelle était la question [marco  
2 Fogiel [la question elle était que (.) euh (.) votre femme a  
3 dit de vous on s'étonnait que vous ne soyez jamais dans la presse à scandale et  
4 que vous ne racontiez rien de votre vie (.) euh nulle part finalement quand vous  
5 êtes là vous faites un show très réussi (.) euh je sais que le mot show vous (.) ça  
6 [vous plaît pas en tout cas voilà c'est  
7 Luchini [peu importe (.) peu importe marco  
8 Fogiel voilà c'est super efficace et elle dit mais qu'est-ce que vous voulez qu'il fasse  
9 dans la presse à scandale il ne peut pas être dans cette presse-là vous avez vu  
10 (.) la vie sinistre qu'il a (...) en quoi on ne peut pas imaginer quand on voit  
11 fabrice luchini ici  
12 Luchini oui  
13 Fogiel qu'il a une petite vie sinistre [à côté  
14 Luchini [parce que nous ne vivons pas nous ne vivons pas  
15 ensemble [XXX  
16 Fogiel [pour l'instant XXX (rires)  
17 Luchini oh ben j'suis ravi on fera un truc à trois ça va être un massacre  
18 Massenet [oh ben (rires)  
19 Fogiel (rires)  
20 Luchini eh (..) ça peut être un massacre (..) ben SI (applaudissements du public) XXX  
21 euh elle a pas tort (...) [elle a pas tort  
22 Fogiel [comment ça elle a pas tort  
23 Luchini d'abord elle a pas tort parce que d'abord c'est une femme et les femmes disent  
24 toujours des choses plus intelligentes plus plus pénétrantes que les hommes  
25 Fogiel mais c'est quoi votre vie sinistre j'veus ai vu chez thierry demaizières l'autre  
26 soir sur TF1 (.) dire et j'me demandais y fait encore (.) une partie de spectacle  
27 (.) y vous demande comme ça parce que vous étiez très (.) triste [très (rires)  
28 Luchini [MARCO (.)  
29 VOUS IMAGINEZ QUE JE FASSE AUTRE CHOSE DANS UNE  
30 TÉLÉVISION (..) QUE DU SPECTACLE VOUS VOULEZ QUOI (..) QU'UN  
31 MEC ait l'indécence de raconter (bruits, rires? du public) le pathos euh qui  
32 COLLE À CE QU'IL EST TU VEUX ÇA (.) tu (?laisse) ça chez d'autres  
33 CHAÎNES (.) y'a des gens qui viennent raconter qu'y ont envie de se faire  
34 prendre (.) en sodomie (rires forts du public) avec une chèvre ça c'est leur  
35 problème (.) peut-être qu'on vit les mêmes choses on a les mêmes fantasmes  
36 les mêmes névroses mais que quelqu'un aille au point de cette indécence de cet  
37 abandon d'ego dans un truc c'est d'une immense [impolitesse (..) donc cette  
38 impolitesse XXX  
39 Fogiel [mais vous racontiez quand  
40 même que vous alliez mal est-ce que vous allez (.) alors sans rentrer [dans les  
41 détails  
42 Luchini [mais je  
43 me mets pas en colère ah pourquoi j'me suis mis (...) (rires forts du public, de  
44 Massenet)  
45 Fogiel est-ce que vous [alliez ma(l) est-ce que vous allez (.) plutôt bien ou plutôt mal  
46 Luchini [c'est très bizarre  
47 Fogiel le nouveau liner c'est vingt-cinq ans de psychanalyse  
48 Luchini oui: tu veux me le faire là-dessus aussi  
49 Fogiel mais nan mais c'est-à-dire (rires) on on s'dit (.) [XXX vingt-cinq ans  
50 Luchini [la phrase sublime de nietzsche  
51 (.)  
52 Fogiel ouais  
53 Luchini qui a été repris par descartes tout esprit profond avance masqué (.) donc tu





# « VOUS N'ÊTES PAS UN VRAI CANDIDAT » : REMISE EN CAUSE DE LA PLACE INSTITUTIONNELLE DANS LE GENRE DU DÉBAT TÉLÉVISÉ

---

**Carole HENGUELY & Garance ZENKLUSEN**  
Université de Lausanne – section de français  
carole.henguely@unil.ch & garance.zenklusen@unil.ch

## Résumé

Ce travail a pour objectif d'analyser la remise en question de la place institutionnelle dans un exemple de débat télévisé. Afin d'explorer cette problématique encore peu exploitée, cet article prendra pour corpus de travail l'interaction opposant Marine Le Pen et Jean-Luc Mélenchon dans l'émission *Des Paroles et des Actes*, et tâchera de déterminer la manière dont la place institutionnelle de « candidat à l'élection présidentielle » de Jean-Luc Mélenchon est discursivement (dé)construite. On postulera notamment que si Marine Le Pen délégitime son adversaire politique, c'est pour mieux se construire en opposition. On s'intéressera également au genre du débat et aux conditions devant être réunies pour que l'on qualifie une interaction de « débat télévisé ».

*Mots-clés : Place institutionnelle, délégitimation, identité, cadre interactif, débat télévisé*

## 1. Introduction

La place institutionnelle est décrite par Robert Vion comme la seule place préexistante à l'interaction discursive. La place institutionnelle serait donc définie par l'identité de l'individu et non pas par le discours. Par conséquent, en théorie, elle ne devrait pas être contestée, ni construite ou encore déconstruite dans le discours. Or, dans l'émission *Des Paroles et des Actes* du 23 février 2012, Marine Le Pen s'attaque à la place institutionnelle de son adversaire politique. Elle lui refuse en effet sa place de « candidat à l'élection présidentielle », notamment lorsqu'elle lui dit : « vous n'êtes pas un vrai candidat Monsieur donc par conséquent je ne débats pas avec vous puisque vous allez appeler à voter Hollande » (extrait n°3, l. 7-8). Que se passe-t-il alors quand cette place particulière est questionnée ? A quoi cela sert-il de destituer son adversaire politique de sa place institutionnelle ? Quelles sont les conséquences d'une telle déconstruction ? C'est à ces questions que nous tenterons de répondre dans le cadre de cette recherche.

## 2. Problématique et hypothèses

Notre travail s'articulera donc autour de la question suivante : **Comment se (dé)construit discursivement la place institutionnelle de candidat à l'élection présidentielle dans le cadre d'un débat télévisé opposant Marine Le Pen à Jean-Luc Mélenchon ?** Afin de répondre à cette question, nous vérifierons, tout au long de cette recherche, deux hypothèses :

- (1) Marine Le Pen délégitime son adversaire politique en contestant sa place institutionnelle afin de se construire en opposition par rapport à lui.
- (2) Cette contestation de la place institutionnelle empêche la réunion des conditions nécessaires à la réalisation du débat : l'échange reste donc bloqué au niveau méta-discursif.

Ces deux hypothèses sont liées dans la mesure où c'est la remise en question de la place institutionnelle qui va à la fois servir de stratégie de valorisation personnelle à Le Pen, et qui va également limiter le débat à une discussion des paramètres relationnels de l'échange.

## 3. Corpus

Les exemples de notre corpus sont issus d'un débat télévisé diffusé sur la chaîne *France 2* le 23 février 2012 dans l'émission *Des Paroles et des Actes* diffusée en direct et présentée par David Pujadas. Cette émission de télévision politique mensuelle a été créée en 2011 et est conçue autour d'une personnalité de premier plan invitée à présenter son programme et à défendre ses opinions politiques. L'invitée principale était Marine Le Pen, présidente du Front national et candidate à l'élection présidentielle française de 2012. Au fil de l'émission, plusieurs intervenants se sont succédés face à elle, dont le politicien Jean-Luc Mélenchon invité à assumer le rôle de contradicteur. Ce face-à-face a beaucoup fait parler de lui dans la presse et sur internet : il a été qualifié d'« impossible débat » (*L'Express*, 22 février 2012), de « duel avorté » (*Le Temps*, 24 février 2012), de « non-débat » (*France Soir*, 25 février 2012) et même de « débat qui n'en était pas vraiment un » (23 :37) par le présentateur David Pujadas à la fin de la rencontre.

Il faut savoir qu'avant la diffusion de l'émission, Marine Le Pen avait déjà exprimé son refus de débattre avec Monsieur Mélenchon, considérant que *France 2* visait par là à lui imposer de force un adversaire qu'elle estime violent et insultant. Selon elle, le but de la chaîne est d'augmenter son audience en organisant un face-à-face qui pourrait « créer le buzz ». La candidate exprime d'ailleurs cette idée au début du débat : « on se pose la question de savoir si [les Français] vous intéressent, à part peut-être pour l'audimat qu'ils apportent » (01 :41), « ce débat est organisé uniquement pour une logique commerciale » (01 :49). La présidente du Front national avait également affirmé qu'elle préférerait se retrouver face à un candidat d'un autre parti politique (de l'UMP ou du PS).

Nous avons décidé d'étudier cet échange car nous avons remarqué qu'il avait la particularité de ne traiter que très peu des thèmes d'actualité et du contenu du programme électoral des deux candidats, et qu'il se caractérisait au contraire par le refus, de la part de Marine Le Pen, de s'engager dans une discussion avec son adversaire politique. En effet, celle-ci rejette les propositions avancées par Jean-Luc Mélenchon et refuse de traiter des thèmes qu'il tente d'aborder avec elle. Nous nous trouvons donc face à un débat très peu conventionnel puisque tout au long de la rencontre, les propos de Marine Le Pen ne dépassent pas le niveau méta-discursif, restant ainsi cantonnés au seul cadre interactionnel.

Le corpus a été constitué de manière à rendre compte des principaux moments de l'émission où l'on pouvait voir Marine Le Pen contester la place de candidat à l'élection présidentielle de Jean-Luc Mélenchon et remettre de ce fait en cause la légitimité de son opposant à débattre avec elle. Nous avons sélectionné trois extraits<sup>1</sup> qui selon nous représentaient les attaques explicites directes faites par Marine Le Pen à l'encontre de la place institutionnelle de son adversaire politique. De nombreux autres passages témoignent de cette contestation, mais ceux-ci se situent davantage au niveau non verbal ou sont caractérisés par une attaque plus implicite de la part de Marine Le Pen.

#### **4. Méthode d'analyse**

Dans le cadre de notre analyse, nous avons choisi de nous pencher sur la théorie des places développée par Robert Vion. Selon ce linguiste, toute interaction est caractérisée par un jeu de positionnement complexe pouvant être étudié à travers cinq types de places en interrelation constante : les places institutionnelles, modulaires, subjectives, discursives et énonciatives. Nous nous pencherons plus particulièrement sur le rôle de la place institutionnelle au sein des extraits de notre corpus. Il s'agit, parmi les cinq types de places que relève l'auteur, de la place la moins négociable. En effet, elle s'attache à un élément de l'identité qui est démontrable, c'est pourquoi on la considère généralement comme étant attestée et donc difficilement contestable. Robert Vion en propose la définition suivante :

Les places institutionnelles semblent provenir de positions sociales extérieures et antérieures au déroulement d'une interaction. Le rapport de place médecin/malade, qui contribue à définir la consultation médicale, est antérieur à toute consultation particulière, de même que les rapports enseignant/étudiants ou service/clients préexistent au cours ou à la transaction de service. Ces rapports institutionnels contribuent à définir le cadre social de la rencontre et justifient une typologie des interactions. [...]. Les sujets disposent d'une typologie implicite leur permettant de reconnaître d'entrée le cadre social et institutionnel dans lequel se déroule telle « rencontre » particulière qui les réunit, et c'est en associant cette rencontre à un ou plusieurs type(s) d'interaction déjà expérimenté(s) qu'ils peuvent définir la situation et donner ainsi du sens à leurs activités et aux énoncés échangés. (Vion 1995 : 182).

Ainsi, on comprend que quel que soit le cadre dans lequel se déroule l'interaction, la place institutionnelle occupée par chacun des sujets communicants permet de déterminer le type de relation à établir. Il y a donc des règles comportementales à adopter, mais « celles-ci

---

<sup>1</sup> Pour consulter ces extraits, se référer aux annexes en fin de travail.

ne sont jamais impératives au point de contraindre le sujet à recourir à une et une seule manière de parler et d'agir » (Vion 1996 : 27).

Au fil de notre analyse, il s'agira de comprendre comment s'opère le rejet d'une place institutionnelle qui n'aurait *a priori* pas lieu d'être contestée puisqu'elle est en quelque sorte inhérente à la personne. En effet, tout au long du face-à-face, Marine Le Pen procède à une déconstruction discursive de la place de candidat à l'élection présidentielle de Jean-Luc Mélenchon alors que celle-ci est clairement établie dans le cadre de l'émission (par le présentateur et par le synthétiseur affiché à l'écran). Une telle attitude a des conséquences importantes sur le déroulement du débat puisqu'elle implique une remise en cause de toutes les autres places constitutives de la relation.

Comme le fait remarquer Vion, « ce sont les sujets qui, par leurs activités, définissent les situations dans lesquelles ils communiquent même si celles-ci [...] semblent déjà définies de l'extérieur par des positions sociales et professionnelles. [...] Dans la mesure où les rôles doivent être joués, il faut encore que les acteurs acceptent ces rôles et qu'ils veulent bien les « jouer » (Vion 1995 : 182-183). Dans notre cas, on constate que Marine Le Pen accepte son rôle (celui de candidate à l'élection présidentielle), mais refuse d'attribuer ce même rôle à son contradicteur Jean-Luc Mélenchon. Ainsi, toute l'argumentation de la présidente du Front national se basera sur l'idée que son adversaire politique n'est pas en mesure de prétendre à la même place institutionnelle qu'elle.

Dans le cadre de ce travail, nous nous intéresserons également aux caractéristiques qui définissent le genre du débat télévisé afin de déterminer si notre corpus peut bel et bien être qualifié de « débat », malgré le refus de Marine Le Pen de s'engager sur des sujets d'actualité politique. Nous nous proposons donc d'offrir des définitions du genre du débat télévisé pour ensuite tenter de les appliquer à l'émission *Des Paroles et des Actes* du 23 février 2012.

Tout d'abord, Noël Nel définit le débat télévisé de la manière suivante : « une émission portée par l'objectif d'information et traversée par la dimension polémico-contractuelle de la communication. » (Nel 1990 : 16). Le débat télévisé se distinguerait donc des autres types de discours par deux aspects fondamentaux : sa mission d'information et son caractère polémique. Comme nous le verrons, dans notre corpus, la dimension polémique prend largement le dessus sur le but informatif de l'émission. Ainsi, il est légitime de se demander si cet échange peu commun mérite l'appellation « débat », puisque le côté informatif est largement négligé. Nous tenterons d'offrir une réponse à cette question dans l'analyse du corpus.

Patrick Amey propose quant à lui une définition plus détaillée du débat :

*Le débat* : engage aussi une interaction symétrique dans la mesure où les participants ont des savoirs, des statuts et des aptitudes équivalents ou comparables pour argumenter et exprimer leurs opinions. Parmi les *types d'interaction* en vigueur sur les plateaux de télévision, le débat est le plus formalisé et le plus ritualisé, donnant lieu à un contrôle du temps de parole. Il est par ailleurs un genre télévisuel à part entière qui repose sur l'opposition (*l'agôn*) et la confrontation de points de vue divergents. S'il mobilise des stratégies discursives destinées à préserver ou à menacer la « face » des protagonistes, le débat suppose aussi un agir pragmatique et perlocutoire : faire

changer d'avis l'adversaire, faire adhérer le public à son camp, infléchir le vote des indécis lors du débat politique. (Amey 2009 : 87).

On peut retenir de cette citation que le débat est un type d'interaction hautement ritualisé où s'affrontent des participants aux statuts comparables en défendant des opinions divergentes. Il est également intéressant de noter que le débat présuppose une relation compétitive entre les participants qui est partiellement due à la symétrie de leurs places modulaires et institutionnelles. Dans notre corpus, on retrouve bien cet affrontement de deux débattants aux statuts comparables. Toutefois, Marine Le Pen ne cherche pas à faire changer d'avis son adversaire, mais plutôt à décrédibiliser sa personne. De plus, si on admet qu'elle désire séduire le public, on verra qu'elle ne le fait pas d'une manière conventionnelle en exposant des idées politiques, mais en s'engageant dans un combat relationnel avec Jean-Luc Mélenchon.

## 5. Analyse

### 5.1 Extrait 1 : « vous n'êtes pas du tout au même niveau électoral que moi »

- déb. Le Pen : [...] ce débat n'a pas de sens ↗ (.) parce que d'abord ↗ euh vous n'êtes pas du tout au même niveau [mouvement vif de tête] euh électoral (..) euh que que moi ↗ et c'est la raison pour laquelle ↗ (..) euh je (..) réclama<sup>is</sup> (...) que
- déb. Mélenchon : je vous ai battu aux européennes vous aviez un siège et votre numéro (déb. Le Pen : bon d'accord) deux (.) je l'ai battu à plate couture [gestes répétés du doigt vers l'avant] (déb. Le Pen : donc) quant à (.) le point où je suis dans les sondages aujourd'hui ↗ (.) c'est le score [pointage de doigt] qu'a (déb. Le Pen : oui) fait votre père la dernière fois (déb. Le Pen : oui) prenez-moi [geste de la main de haut en bas] de moins haut s'il vous plaît (.) car la surprise va être extrême [geste du doigt vers le haut] pour vous bientôt
- déb. Le Pen non non j=sais pas j=vous prend pas de haut mais (...) j'aurais bien aimé comme je suis- comme je sss
- animateur Marine Le Pen va vous répondre on va essayer de garder à ce débat la tenue qu'il y a eu dans le précédent (.) allez-y
- déb. Le Pen mais comme je suis dans le trio- comme je suis dans le trio de tête ↗ [poing fermé] (.) bon (..) j'aurais bien aimé évidemment (.) seule capable [doigt pointé] pour l'instant en tout cas d'être au second tour ↗ [poing refermé] d=cette élection présidentielle (.) pouvoir débattre avec ceux dont je pourrais éventuellement (.) prendre la place ↗ [sourire et penchement de tête en direction de déb. Mélenchon] (.) au second tour c'est-à-dire soit (.) évidemment monsieur Hollande ↗ soit monsieur euh Sarkozy. [...]

Le premier extrait de notre corpus de travail contient la première attaque à la place institutionnelle du débat télévisé. Dans cet extrait, Marine Le Pen s'en prend au statut de « candidat à l'élection présidentielle » de Jean-Luc Mélenchon. Celui-ci réagit vivement aux propos de Marine Le Pen visant à le destituer de sa place institutionnelle, ce qui contraint donc Le Pen à réorienter sa stratégie d'attaque. Comme on le verra, la candidate du Front National emploie successivement plusieurs stratégies pour attaquer la place institutionnelle de son adversaire. Nous allons à présent analyser les différentes stratégies mises en place par Marine Le Pen pour délégitimer Jean-Luc Mélenchon et renforcer ainsi sa propre place institutionnelle.

Dans un premier temps, Marine Le Pen conteste la place institutionnelle de Jean-Luc Mélenchon d'une manière très directe (lignes 1 à 4) :

ce débat n'a pas de sens ↗ (.) parce que d'abord ↗ euh vous n'êtes pas du tout au même niveau [*mouvement vif de tête*] euh électoral (..) euh que que moi ↗

La présence du pronom « vous » marque une attaque explicite de la face de Jean-Luc Mélenchon. Le premier tour de parole de la débattante Le Pen s'articule donc autour de la relation « moi-vous ». Marine Le Pen place en effet les pronoms « vous » et « moi » sur un même axe, celui du « niveau électoral ». Selon elle, la place supérieure qu'elle occuperait sur cet axe justifierait son refus de débattre de problèmes d'actualité avec son adversaire. En se plaçant en opposition directe avec Mélenchon, elle tente de marquer une différence entre leurs statuts, alors qu'en théorie, leurs places institutionnelles sont égales ; ils sont tous deux « candidats à l'élection présidentielle », comme l'indiquent les synthétiseurs présentant à l'écran les débattants. Le parallélisme de leurs places les met en concurrence directe. Il n'est donc pas étonnant que Marine Le Pen tente de se démarquer de son adversaire en le discréditant. En déconstruisant la place institutionnelle de Jean-Luc Mélenchon, Le Pen renforce la sienne car, en le destituant de son statut de « candidat à l'élection présidentielle », elle devient la « seule capable pour l'instant en tout cas d'être au second tour d'une élection présidentielle » (l. 18-20), comme elle le dit dans l'extrait.

En utilisant un acte assertif, Marine Le Pen s'autorise à prononcer une « réalité » sur l'état du monde : Jean-Luc Mélenchon n'est pas au même niveau électoral qu'elle. Elle présuppose donc avoir l'autorité nécessaire pour présenter ces propos comme un fait indiscutable, ce qui rend son attaque encore plus forte. Comme on le verra, cette stratégie de déconstruction de la place institutionnelle de son adversaire politique va être contestée par Mélenchon.

De plus, il est intéressant de noter que Marine Le Pen et Jean-Luc Mélenchon font tous deux appel au registre de l'« excès ». En effet, Le Pen déclare que son adversaire n'est « pas du tout » (l. 2) au même niveau électoral qu'elle. Mélenchon, dans sa réponse, emploie lui aussi des expressions telles que : « à plate couture » (l. 6) et « extrême » (l. 11). L'utilisation de ces termes forts démontre une posture confiante et agressive.

Dans le premier tour de parole de Jean-Luc Mélenchon (l. 5 à 12), qui fait suite à l'attaque de sa place institutionnelle, celui-ci réfute l'assertion de Le Pen quand au « niveau

électoral » soi-disant inégal. Il réagit très fortement à la contestation de son statut de « candidat à l'élection présidentielle ». Mélenchon articule lui-aussi son discours autour de la relation « je-vous », et s'engage ainsi dans la confrontation relationnelle que Le Pen amorce dans son premier tour de parole. On dénombre quatre pronoms de la première personne (« je » (l. 5, 6 et 8) et « moi » (l. 10)) ainsi que cinq occurrences de pronoms de la deuxième personne plurielle (« vous » (l. 5, 11 et 12) et « votre » (l. 9)). Ce taux d'occurrence élevé des pronoms personnels démontre que le dialogue tourne exclusivement autour de la relation des deux débattants et non autour de sujets d'actualité politique, comme cela serait attendu lors d'un débat télévisé. Puisque Marine Le Pen attaque la personne de Jean-Luc Mélenchon et non son parti ou ses idées politiques, celui-ci se voit obligé de réagir à cette attaque personnelle, ce qui explique l'orientation du discours sur les paramètres du cadre interactif.

Au niveau non verbal, on peut également noter de nombreux gestes du doigt pointant la débattante Le Pen qui semblent témoigner d'une attitude agressive. Jean-Luc Mélenchon ne se laisse donc pas démonter par l'attaque de Marine Le Pen et conteste agressivement la tentative de déconstruction de sa place institutionnelle. De plus, le candidat du Front de Gauche attire l'attention sur le comportement méprisant de son adversaire en prononçant un acte directif : « prenez-moi de moins haut s'il vous plaît » (l.10-11). Marine Le Pen va d'ailleurs se défendre d'avoir été condescendante et va tenter de justifier son attaque de la place institutionnelle.

On remarque donc que Marine Le Pen, quand elle reprend la parole, change de stratégie pour contester la place institutionnelle de son opposant politique. Elle délaisse sa précédente place subjective de « méprisante » pour en assumer une nouvelle plus conciliante et aimable qui va aller de pair avec sa nouvelle stratégie d'attaque de la place institutionnelle de Mélenchon. La présence de cinq pronoms personnels « je » dans sa courte intervention des lignes 13-15 révèle un recentrement du discours sur sa propre personne et non plus sur sa relation avec son opposant : « non non j'sais pas j'vous prends pas de haut mais j'aurais bien aimé comme je suis- comme je sss » (l. 15-16). Ce recadrage discursif sur elle-même se poursuit dans la suite de l'extrait et a pour conséquence d'évincer Mélenchon de l'interaction. En effet, on ne note plus de pronoms personnels « vous » aux lignes 17 à 24. Marine Le Pen ne s'attaque donc plus directement à Jean-Luc Mélenchon, mais se valorise elle-même à la place.

Toutefois, même si l'attaque de la place institutionnelle de Jean-Luc Mélenchon n'est plus explicite dans les lignes 17-24, cela ne veut pas dire qu'elle est inexistante. En effet, en s'affirmant comme « la seule capable pour l'instant d'être au second tour de cette élection présidentielle » (l. 18-20), elle sous-entend que Mélenchon, lui, n'en est pas capable. Par conséquent, même si on ne retrouve plus de pronom personnel « vous » attaquant directement Jean-Luc Mélenchon, l'attaque de sa place institutionnelle se poursuit. Le changement de stratégie opéré par Le Pen peut être expliqué par la vive réaction de Jean-Luc Mélenchon face à l'attaque dont il est victime. Elle déconstruit donc implicitement la place institutionnelle de Mélenchon en se construisant elle-même comme la « vraie candidate », la seule qui ait, selon elle, de réelles chances de remporter cette élection.

Au niveau lexical, on remarque des traces de ce revirement stratégique. En effet, plusieurs expressions marquent une posture modeste : « pour l'instant en tout cas » (l. 19) et « éventuellement » (l. 21), à l'opposé de l'attitude agressive et confiante du début de l'extrait. De plus, la présence de l'adverbe « évidemment » (l. 18) semble traduire la volonté de Marine Le Pen de justifier sa conduite. Au niveau non-verbal, on peut également noter un changement de posture face à son adversaire. En effet, on la voit sourire (l. 21), ce qui contribue à renforcer l'image plus conciliante et gentille qu'elle essaie de faire passer. Cette réorientation stratégique est d'ailleurs déjà amorcée par les interruptions de Marine Le Pen lors du tour de parole de Jean-Luc Mélenchon (« bon d'accord » (l. 6), « oui » (l. 9 et 10)) et lorsqu'elle se défend d'avoir pris son adversaire politique de haut (l. 15-16).

## 5.2 Extrait 2 : « vous n'êtes pas un vrai candidat »

déb. Le Pen : [...] alors la troisième raison ↗ (.) excusez moi parce que j'en ai trois (.) de ne pas vouloir débattre avec vous (..) c'est que vous n'êtes pas un vrai candidat (1.5s.) ben non ↗ (..) puisque vous avez d'ores et déjà dit que vous alliez euh faire voter pour Monsieur Hollande ↗ (.) par conséquent moi je débats avec des candidats à la présidentielle ↗ (..) pas des candidats [déb. Mélenchon hoche de la tête] à des postes de ministres (déb. Mélenchon : he he) qui vont appeler au deuxième tour à euh faire voter (déb. Mélenchon : oui oui c'est ça) pour quelqu'un qui a dit (..) que il n'y avait rien à craindre (..) de sa politique puisque (..) euh il participait d'un mouvement qui avait (.) euh libéralisé l'économie (.) privatisé (.) euh ouvert l'économie à la finance [déb. Mélenchon secoue la tête] euh (.) aveu qui a été fait (déb. Mélenchon : je vous plains) par Monsieur Hollande ↗ (..) euh lors euh d'un d'un article (XXX) (déb. Mélenchon : il est peu probable que vous convainquiez qui que ce soit en ce moment) donc (.) donc si vous voulez moi ↗ (.) comme je pense que euh (...) je peux éventuellement euh expliquer ici euh profiter de (..) de cette invitation ↗ qui m'est faite [déb. Le Pen sourit] (..) euh d'expliquer euh (.) pourquoi vous êtes une imposture ↗ (..) dans cette élection ↗ [...]

Dans ce second extrait, on constate qu'une fois de plus tout l'échange se limite à rendre compte de la situation relationnelle des deux sujets communicants. En effet, il apparaît toujours impossible d'« entrer » à proprement parler dans le débat puisque les paramètres du cadre interactif sont toujours remis en question. D'un point de vue linguistique, on observe qu'il y a une forte polarisation entre d'un côté le « je » et le « moi » de Marine Le Pen et de l'autre le « vous » qui rapporte à Jean-Luc Mélenchon. De plus, le discours est ponctué au plan paraverbal de pauses et marqué à plusieurs reprises par une intonation montante, ce qui a pour effet d'accentuer les propos de Le Pen et de les mettre en valeur. On constate que la débattante Le Pen, en plus de déconstruire la place institutionnelle de Mélenchon, attribue à celui-ci une nouvelle place, qui, selon elle, se présente comme étant plus conforme à la réalité : elle le requalifie donc, de manière indirecte, de « candidat à un poste de ministre ».

De ce fait, elle place son opposant dans une situation d'infériorité par rapport à elle, ce qui a naturellement pour effet de valoriser sa propre position et de justifier son attitude négative vis-à-vis de Jean-Luc Mélenchon.

Il semble évident que la stratégie d'attaque de Marine Le Pen consiste ici à déconstruire la place institutionnelle de son opposant afin de mieux construire sa propre place de candidate à l'élection présidentielle. Ceci permet à la politicienne de se démarquer de Jean-Luc Mélenchon qui se trouve en réalité dans une position électorale similaire à la sienne. En effet, au moment de la diffusion de cette émission, tous deux étaient situés dans les sondages en position de faiblesse par rapport aux candidats favoris François Hollande et Nicolas Sarkozy. De plus, ils représentent tous deux les extrêmes du point de vue du positionnement politique puisque Marine Le Pen défend des idées d'extrême droite et son opposant adhère aux valeurs d'extrême gauche.

Plutôt que d'entrer dans une quelconque discussion avec son adversaire, Marine Le Pen s'attribue dans cet extrait le rôle d'expliquer au public qui l'entoure et aux téléspectateurs pourquoi Monsieur Mélenchon est « une imposture » (l. 18) à ses yeux. Les conditions nécessaires n'étant pas réunies pour qu'une réelle confrontation puisse avoir lieu, la candidate décide qu'il lui faut alors démontrer l'illégitimité de son interlocuteur. Elle remet donc en cause la sincérité de son opposant qui trompe son public en s'attribuant une place qu'il n'occupe pas réellement. Ainsi, Le Pen tente de montrer ici qu'elle n'est pas dupe puisqu'elle sait que son adversaire tente de se faire passer pour quelqu'un qu'il n'est pas. Elle se pose ici en tant qu'experte en montrant qu'elle détient des informations qui lui donnent la possibilité d'expliquer pourquoi elle se permet une telle affirmation (l. 15-19) :

*donc si vous voulez moi ↗ (.) comme je pense que euh (...) je peux éventuellement euh expliquer ici euh profiter de (...) de cette invitation ↗ qui m'est faite [déb. Le Pen sourit] (...) euh d'expliquer euh (.) pourquoi vous êtes une imposture ↗ (...) dans cette élection ↗*

En parlant de « cette invitation qui [lui] est faite », Marine Le Pen semble vouloir rappeler qu'elle est l'invitée principale au centre de l'émission et Monsieur Mélenchon n'est de son côté qu'un simple intervenant. Ainsi, au lieu d'occuper une place modulaire équivalente de débattants, la candidate replace son adversaire dans une position inférieure à la sienne.

Dans cet extrait, les deux interlocuteurs ne s'écoutent pas l'un l'autre, ils entrent dans un véritable dialogue de sourds. En effet, Marine Le Pen ignore son adversaire et n'offre aucune réaction aux multiples interventions de celui-ci. La longue pause d'une seconde et demi qui suit « vous n'êtes pas un vrai candidat » (l. 2-3) montre que la candidate s'attendait à une réaction de la part de Jean-Luc Mélenchon, mais ce dernier ne réplique pas. De son côté, le président du Front de gauche critique la stratégie d'attaque de Le Pen car il considère qu'elle n'aura pas l'effet escompté : « il est peu probable que vous convainchiez qui que ce soit » (l. 14). De plus, il tourne ces propos en dérision : « he he » (l. 7), « oui oui c'est ça » (l. 8), « je vous plains » (l. 12).

### 5.3 Extrait 3 : « je ne débats pas avec vous »

- déb. Mélenchon : [...] et d'ailleurs (animateur : XXX) vous vous ne servez à rien (.) depuis quarante ans qu'à distiller de la haine [gestes de la main] (.) [plan sur la déb. Le Pen] voilà tout ce que vous faites (1s.) voilà la seule utilité REGARDEZ-MOI [la déb. Le Pen secoue la tête] quand je vous [plan global du plateau] parle (animateur : alors) Madame [plan sur les deux déb.] vous pouvez tout de même accepter ça ↑ (..)
- déb. Le Pen : vous n'êtes pas un vrai candidat Monsieur donc par conséquent [hausse les épaules] je ne débats pas avec vous ↑ [petit secouement de tête] puisque vous allez appeler à VOTER HOLLANDE [sourire]
- déb. Mélenchon : je ne suis pas un vrai candidat vous voyez le mépris (.) regardez le mépris (.) Madame [pointe le doigt en direction de la déb. Le Pen] C'EST DANS LES URNES qu'on va voir qui est le vrai candidat (..) c'est dans les urnes qu'on va le voir ce n'est pas à vous de le décider (animateur : alors pour faire) car lorsque j'aurai déposé ma candidature (.) et bien je serai le candidat de ce front du peuple [hochement de tête] (.) (animateur : bien) et c'est VOUS [pointe le doigt en direction de la déb. Le Pen] qui allez retourner dans votre tanière [la déb. Le Pen hausse les sourcils] (.) comme vous le faites depuis quarante ans car vous ne servez absolument à rien [pointe le doigt en direction de la déb. Le Pen] (.) ni au premier [un doigt levé] ni au deuxième [deux doigts levés] tour (.) [le déb. Mélenchon change de posture et se met en retrait]
- animateur : est-ce qu'on peut faire baisser un peu la pression [...]

Dans le premier tour de parole de Mélenchon, la présence répétée du pronom personnel « vous » nous indique que le discours du politicien est focalisé sur son opposante. En effet, celui-ci attaque Marine Le Pen, notamment en utilisant un lexique très excessif (« tout », « rien », « qu' », « seule », etc.) dans le but de la disqualifier. Le candidat formule un grand nombre d'actes assertifs afin de se positionner comme expert en mesure de rendre compte de l'inutilité de son adversaire politique (« vous ne servez à rien », l. 1). De plus, Jean-Luc Mélenchon hausse le ton tout en adressant à son opposante l'acte directif « REGARDEZ-MOI » (l. 4) qui menace la face de celle-ci puisqu'elle implique sa corporalité.

Face à de tels propos, Marine Le Pen se montre détachée et indifférente. Elle évite tout contact visuel et nie l'autorité de son contradicteur. En effet, on constate, tant au niveau verbal (négations) que non verbal (secouement de tête, détournement du regard), que celle-ci refuse toute communication avec le président du Parti de gauche. Elle se pose comme étant calme et impassible face aux propos très forts avancés par Mélenchon à son encontre. En refusant d'accorder une quelconque reconnaissance à la stratégie d'attaque de son adversaire, la politicienne remet indirectement en question la capacité de ce dernier à débattre avec elle.

Dans le second tour de parole de Jean-Luc Mélenchon, on constate une réaction très forte face à la remise en cause par Marine Le Pen de sa place institutionnelle. Au niveau non verbal, beaucoup d'éléments tendent à montrer Mélenchon comme agité et indigné. On

remarque notamment qu'il se penche en avant et pointe du doigt Marine Le Pen à plusieurs reprises. Enfin, lorsqu'il finit de parler, il change de posture et prend une position plus en recul. Face à cela, Marine Le Pen joue la carte de l'indifférence et semble même un peu amusée. Elle détourne la tête et le regard, et paraît ignorer les propos de son interlocuteur, ce qui représente une forme de non-reconnaissance de la légitimité de Mélenchon à s'exprimer et à exposer son point de vue. Ce dernier déclare explicitement son désaccord en utilisant un vocabulaire volontairement marqué dans le but de disqualifier Marine Le Pen. Il répète à plusieurs reprises le mot « candidat », ce qui est le signe d'une volonté de l'interactant de se justifier et de rétablir ainsi la légitimité de sa place institutionnelle. L'acte assertif « regardez le mépris » (l. 10-11) est une manière de prendre à parti le public, le présentateur et les téléspectateurs afin d'insister sur l'attitude méprisante de Le Pen. Ceci induit une forme de polarisation qui permet à Mélenchon de se caractériser positivement par rapport à son adversaire. Enfin, l'acte assertif fort « vous ne servez absolument à rien » (l. 19) apparaît une seconde fois, toujours dans le but de décrédibiliser son opposant et de remettre en cause son travail et son rôle dans le cadre de l'élection présidentielle. Cette stratégie est relativement similaire à celle de Marine Le Pen puisqu'elle remet en cause la fonction exercée par cette dernière. On constate donc que le discours des deux débattants est toujours orienté vers l'autre et vise continuellement à déconstruire l'identité de l'opposant. Ceci se fait ressentir par le nombre d'interpellations de l'autre (avec l'emploi répétitif du « vous ») et par les tournures négatives des différents actes assertifs qui sont produits. Finalement, en ce qui concerne les interventions de l'animateur, on voit qu'il tente à plusieurs reprises de se placer comme médiateur entre les deux débattants et qu'il essaie de rétablir l'ordre mais sans grand succès puisqu'il est ignoré par Mélenchon.

#### **5.4. Un « vrai-faux débat » ?**

Nous allons à présent tenter de vérifier notre deuxième hypothèse concernant le blocage de l'interaction au niveau méta-discursif. Nous avons en effet postulé que la contestation de la place institutionnelle empêche la réunion des conditions nécessaires à la réalisation du débat et qu'ainsi, le dialogue se situait au niveau méta-discursif, c'est-à-dire au niveau des paramètres communicationnels du débat lui-même.

Tout d'abord, en contestant la place institutionnelle de Jean-Luc Mélenchon, Marine Le Pen attaque l'un des paramètres nécessaires à l'interaction. En effet, si M. Mélenchon est invité à participer à l'émission, c'est en sa qualité de « candidat à l'élection présidentielle ». Si cette place institutionnelle lui est refusée par son adversaire politique, toutes ses autres places sont également remises en question. En effet, comme Robert Vion l'explique, les places modulaires, discursives, subjectives et énonciatives sont subordonnées à la place institutionnelle. Si Jean-Luc Mélenchon n'est pas un « candidat à l'élection présidentielle », sa place de modulaire de « débattant » est alors attaquée. Ainsi, le candidat du Front de Gauche ne peut pas laisser passer cette contestation sans réagir car c'est sa légitimité à participer au débat télévisé qui est remise en cause. Le statut de « candidat à l'élection

présidentielle » est effectivement ce qui permet à Jean-Luc Mélenchon d'affronter Marine Le Pen dans le cadre d'un débat en période de campagne électorale ; la place institutionnelle de « candidat à l'élection présidentielle » de nos deux débattants serait donc, selon la Présidente du Front National, un prérequis nécessaire à l'interaction du type « débat pré-électoral ». En réalité, on pourrait tout à fait imaginer un débat entre des interlocuteurs n'ayant pas le même statut, mais Marine Le Pen utilise cette soi-disant inégalité comme une raison de refuser le débat. Il est toutefois intéressant de remarquer que dans une autre section de la même émission, Marine Le Pen accepte de débattre avec Henri Guaino, le « conseiller spécial du président de la République ». On peut alors se demander si son refus de débattre avec Jean-Luc Mélenchon n'est pas motivé par autre chose que par une différence de statut qu'elle dénonce comme la cause de l'absurdité de la rencontre (« ce débat n'a pas de sens », extrait n°1, l. 1), puisque cela ne semble pas poser problème lors de la confrontation avec cet autre contradicteur.

Marine Le Pen, en attaquant l'une des conditions qu'elle juge nécessaires à la réalisation du débat, bloque l'échange au niveau méta-discursif. En effet, l'attaque de la place institutionnelle de Jean-Luc Mélenchon crée un problème au niveau du cadre interactif, qui doit être résolu pour que l'on puisse entrer dans le vif du débat d'idées politiques. La présidente du Front national attire l'attention du public sur le débat en tant que genre aux conventions établies puisqu'elle motive son refus de débattre par sa propre définition du débat, qui veut que les interlocuteurs soient de même statut.

On peut alors se demander si notre corpus de travail peut être ou non qualifié de « débat », puisque l'interaction se retrouve bloquée au niveau des paramètres du cadre interactif. Plusieurs éléments permettent d'en douter. Premièrement, comme on l'a vu, le débat est censé être caractérisé par un but d'information et une dimension polémique. Dans notre corpus, Jean-Luc Mélenchon tente désespérément de satisfaire l'objectif informationnel du débat en redirigeant l'interaction sur des sujets d'actualité, mais il se heurte à un mur. Marine Le Pen refuse fermement de s'engager sur un autre sujet que celui du débat lui-même.

Deuxièmement, selon la définition du débat de Patrick Amey, le protagoniste est censé chercher à faire changer d'avis son opposant. Toutefois, on constate dans ce débat que Marine Le Pen ne semble pas avoir la moindre intention de rallier Jean-Luc Mélenchon à ses opinions. Par contre, bien qu'elle refuse catégoriquement de s'exprimer sur des sujets d'actualité, Le Pen cherche tout de même à gagner la sympathie du public et par conséquent, à rallier les indécis à son camp. Cela dit, elle ne va pas tâcher de gagner de nouveaux électeurs d'une manière traditionnelle en proposant un programme électoral. Au contraire, elle va tenter de remporter cette confrontation en disqualifiant son adversaire au point de vue personnel. Ainsi, on remarque que la stratégie de Marine Le Pen consistant à contester la place institutionnelle de son adversaire politique dirige le débat sur la relation entre les candidats et sur les paramètres de l'interaction. La forte présence des pronoms personnels « je » et « vous » atteste de cette orientation du débat.

A la fin de l'émission, l'animateur, David Pujadas, confirme ce doute quant à l'appellation de cette interaction : « c'est terminé pour ce débat qui n'en était pas vraiment un » (23 :37). De plus, comme on l'a dit, ce débat particulier a fait couler beaucoup d'encre dans les médias, notamment parce qu'il ne correspond pas à ce que le public attend habituellement d'un débat télévisé. Ces qualifications de « non-débat » (*France Soir*, 25 février 2012) et de « vrai-faux débat » (*20 minutes*, 24 février 2012) retrouvées dans la presse et dont on a parlé dans la présentation du corpus démontrent que le débat est un genre fortement ritualisé. En effet, les téléspectateurs ont des idées préconçues sur ce qu'est un débat télévisé, ainsi, dès que l'interaction qu'ils voient à l'écran n'est pas conforme à leurs attentes, ils ont tendance à l'exclure du genre « débat télévisé », ce qui explique les appellations de « non-débat », « faux-débat » ou encore « débat impossible ». Toutefois, même si le débat porte plus sur le niveau méta-discursif que sur des thèmes d'actualité politique, nous souhaitons affirmer que la rencontre Le Pen-Mélenchon diffusée le 23 février 2012 appartient tout de même au genre du débat télévisé. En effet, ce n'est pas parce qu'il y a un refus d'entrer dans le vif des thèmes d'actualité qu'il n'y a pas pour autant confrontation. En effet, une réelle négociation a lieu dans notre corpus, même s'il s'agit d'une négociation identitaire plus que politique. De plus, la confrontation Le Pen-Mélenchon correspond plutôt bien aux définitions du genre du débat télévisé que l'on a proposées plus haut ; il y a bien confrontation de deux adversaires politiques aux statuts comparables (même si ce point est remis en question par Marine Le Pen) ; les réactions sur internet sur le « vrai-faux débat » prouvent que cet échange appartient à un genre hautement formalisé ; les deux candidats cherchent à gagner la sympathie du public dans le but éventuel d'obtenir les voix des indécis. La seule réelle différence entre ce débat et d'autres porte sur le contenu. Notre corpus est en effet plus un débat de forme, qu'un débat de fond. Toutefois, même si l'échange tourne autour des paramètres du cadre interactif, les enjeux de ce dialogue méta-discursif sont bien plus larges ; il s'agit d'affirmer ou de défendre sa légitimité dans la course à l'élection.

## 6. Conclusion

Pour conclure, on constate que malgré les caractéristiques généralement attribuées à la place institutionnelle (fixe, préexistante, etc.), cette dernière peut tout de même être contestée au sein d'une argumentation. Si la place institutionnelle est remise en cause, le bien-fondé du débat semble l'être également, car pour Marine Le Pen, les paramètres ne sont pas réunis pour qu'il y ait réalisation d'un débat sur des thèmes d'actualité politique. De ce fait, nous nous retrouvons tout au long de l'échange face à un débat de forme bien plus qu'à un débat de fond. David Pujadas souligne d'ailleurs ceci, en tentant de rappeler aux deux débattants les attentes du public de l'émission : « le téléspectateur [...] a envie lui qu'on aborde le fond des sujets » (14 :37).

Les deux hypothèses formulées en début de travail se sont vérifiées dans notre analyse. Toutefois, s'il y a contestation de la place institutionnelle, un blocage du débat n'est pas forcément nécessaire. En effet, bien que Marine Le Pen juge qu'un échange d'opinions

politiques ne soit pas concevable dans de telles conditions, il serait en réalité tout à fait possible d'imaginer un débat entre deux personnalités politiques ayant un statut différent. Alors, s'agit-il ici d'une excuse de la part de la candidate pour ne pas avoir à débattre avec son opposant ? Dans les médias, le comportement de Le Pen a souvent été interprété comme une manière de fuir la confrontation avec Mélenchon. Le candidat du Front de gauche l'a d'ailleurs affirmé lui-même au cours du débat : « elle regarde ailleurs parce qu'elle a peur » (18 :22), et plus loin : « si j'étais un leurre vous n'auriez pas si peur » (19 :05). Il aurait donc été intéressant de vérifier nos hypothèses avec un autre corpus pour voir si, lorsqu'il y a contestation discursive de la place institutionnelle, le débat est lui aussi bloqué au niveau des paramètres du cadre interactif.

## 7. Bibliographie

- AMEY, Patrick (2009), *La parole à la télévision : Les dispositifs des talk-shows*, Paris, L'Harmattan.
- FILLIETTAZ, Laurent (2002), *La parole en action. Eléments de pragmatique psycho-sociale*, Québec, Nota Bene, Chap. 1 et 5, pp. 27-56 et 219-292.
- FLAHAULT, François (1978), *La parole intermédiaire*, Paris, Seuil, chap. 4 et 5, pp. 101-152.
- NEL, Noël (1989), « Éléments d'analyse du débat télévisé », *Études de communication* 10, pp. 83-92.
- NEL, Noël (1990), *Le débat télévisé*, Paris, Armand Colin.
- ROULET, Eddy (1985), *L'articulation du discours en français contemporain*, Berne, Lang.
- ROULET, Eddy, FILLIETTAZ, Laurent et GROBET, Anne (2001), *Un modèle et un instrument d'analyse de l'organisation du discours*, Berne, Lang, chap. 3 et 6.
- ROUYEYROL, Laurent, MAURY-ROUAND, Claire, VION, Robert et NOËL-JORAND, Marie-Christine (2005), « A linguistic toolbox for discourse analysis : towards a multidimensional handling of verbal interactions », *Discourse Studies* 7.3, pp. 289-313.
- VION, Robert (1995), « La gestion pluridimensionnelle du dialogue », *Cahiers de linguistique française* 17, pp. 179-204.
- VION, Robert (1996), « L'analyse des interactions verbales », *Les Carnets du Cediscor* 4, pp. 19-32.

# UN EXEMPLE DE CONSTRUCTION ET DE DÉCONSTRUCTION DES CADRES : LE TALK SHOW *ON N'EST PAS COUCHÉ* DU 16 JUIN 2007

---

Marion BESENÇON & Thomas GERBER

Université de Lausanne – CLSL<sup>1</sup>

marion.besencon@unil.ch, thomas.gerber@unil.ch

## Résumé

Pour illustrer la construction et la déconstruction de cadres au sein d'un même média, nous avons arrêté notre choix sur le talk show *On n'est pas couché*. Un extrait emblématique de la répartition des rôles et du temps de parole a retenu notre attention. En effet, en une vingtaine de minutes, l'extrait propose un panorama significatif des trois cadres constitutifs du talk show. Nous assistons non seulement à la succession de l'entretien de personnalité, de la critique littéraire et du débat mais également à une réflexion explicite sur la légitimité de ce mélange des genres grâce à l'intervention virulente d'un invité. Le principe même de l'émission deviendra alors le sujet du débat.

*Mots-clés : cadres des interactions verbales, rôles et postures publiques, Talk show, communication publique, métaréflexion sur le média télévisuel*

## 1. Introduction

Le talk show animé par Laurent Ruquier se distingue par un mélange de différents types d'interactions. Dans l'émission sélectionnée, Mathilda May parle de son premier livre avant de se retrouver confrontée à la critique puis au débat polémique. Par un processus de construction et de déconstruction des cadres, l'émission va donc osciller, en l'espace de quelques minutes, d'un genre à un autre.

Le présent travail consistera à analyser l'émergence et la succession de ces différents types d'interactions verbales. Dans un premier temps, nous dégagerons ces moments charnières. Il s'agira d'identifier les caractéristiques précises de chacune de ces interactions pour ensuite les analyser. Nous mettrons en exergue les différents moyens utilisés par les protagonistes ainsi que les réactions du public, des invités, des chroniqueurs ou encore de l'animateur. L'intervention du public, la mise en scène ou encore le temps de parole serviront d'indices des glissements. Ainsi, nous constaterons que chaque sorte d'interaction verbale est représentée et dirigée par une figure précise sur le plateau : Laurent Ruquier mène l'entretien, Éric Naulleau propose une critique et Éric Zemmour impose le débat. Cette succession n'étant pas strictement linéaire, il sera intéressant de relever les annonces de changement et les retours à une interaction précédente. Finalement, nous verrons que, par l'intervention d'un

---

<sup>1</sup> Centre de linguistique et des sciences du langage.

second invité, le débat va s'orienter vers une réflexion plus générale sur la télévision et également sur le rôle des animateurs et chroniqueurs. La divergence des points de vue permettra à l'animateur de rappeler le concept de son émission. En conclusion, nous nous intéresserons aux effets que produit le mélange d'interactions verbales dans l'émission. Nous observerons en quoi cela surprend, plaît ou déplaît aux invités.

## 2. Présentation du corpus

### 2.1. Le talk show *On n'est pas couché*

*On n'est pas couché* est un talk show diffusé sur la chaîne du service public *France 2* le samedi aux alentours de 22h50 depuis septembre 2006. Animée par Laurent Ruquier, elle se distingue par la diversité des registres abordés, allant du divertissement à l'actualité en générale, qu'elle soit politique, littéraire, cinématographique, musicale, théâtrale ou encore médiatique. En plus des différents invités qui se succèdent sur le plateau, l'émission accueille deux chroniqueurs réguliers : Éric Zemmour, journaliste au *Figaro* ainsi qu'Éric Naulleau, éditeur et critique littéraire. Signalons que les deux chroniqueurs ont été remplacés en septembre 2011. L'émission fait parler d'elle pour ses nombreuses altercations et « clashes » entre invités et chroniqueurs qui ont même parfois provoqué des départs précipités d'invités du plateau. La liberté de ton et les avis tranchés des chroniqueurs ont fait la notoriété de l'émission au près du grand public.

### 2.2. L'extrait

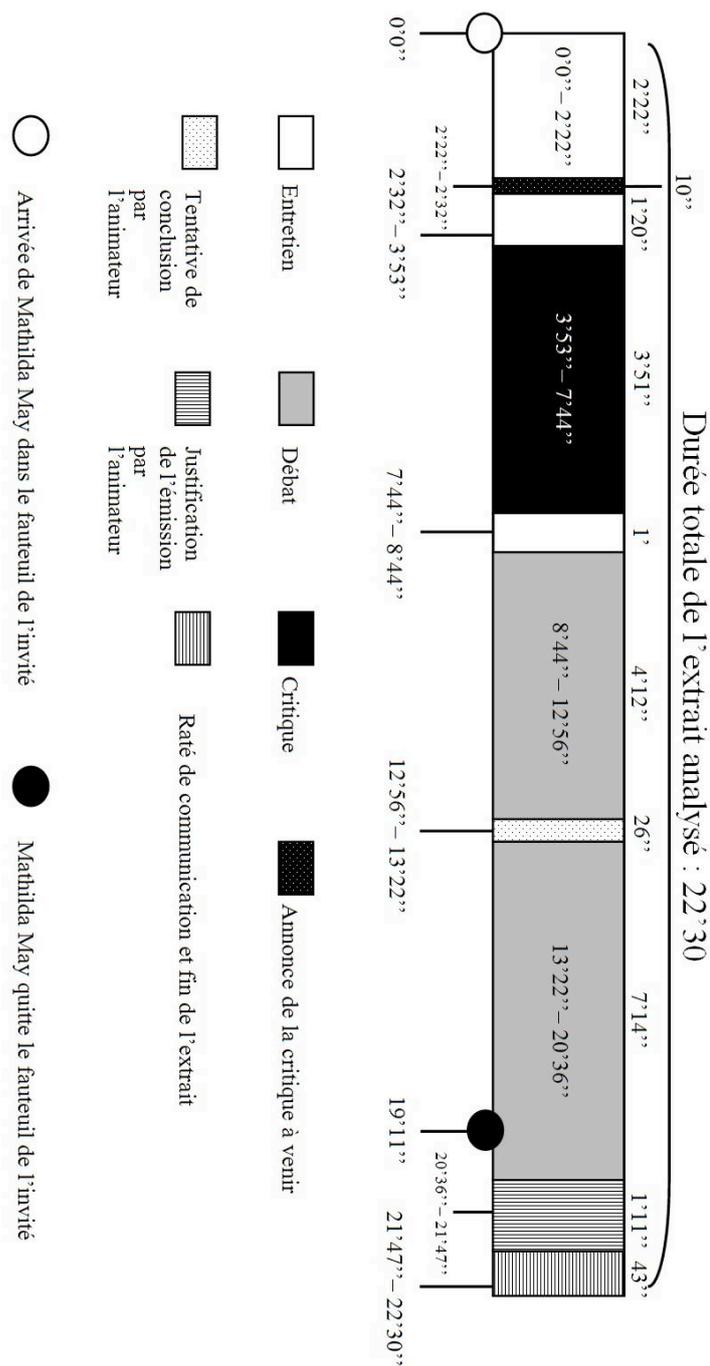
L'extrait de l'émission du 16 juin 2007 que nous allons analyser dure 22'30''. Il débute avec l'arrivée de Mathilda May dans le fauteuil central et se termine lorsque le débat sur l'émission s'achève, soit 3'19'' après que Mathilda May ait quitté le fauteuil. En plus de Laurent Ruquier et des deux chroniqueurs habituels, d'autres invités sont présents sur le plateau : le couturier Paco Rabanne (qui interviendra brièvement lors de notre séquence), le comique Michaël Youn, présent pour faire la promotion de son nouveau film et de son *one man show* (par ses interventions, il sera l'un des acteurs principaux du débat), le rugbyman Sébastien Chabal (qui ne dira pas un seul mot durant toute notre séquence et à qui on fera simplement référence) ainsi que la chanteuse et animatrice radio Isabelle Morizet (muette également).

### 2.3. Découpage de l'extrait

L'émission respecte une structure précise : chaque invité est soumis successivement aux trois genres d'interactions verbales que sont l'entretien de personnalité, la critique et le débat. Dans notre extrait, l'entretien de personnalité permet à l'invitée de se présenter et de promouvoir son livre. La partie critique propose ensuite un avis d'expert sur le style et la

narration de l'ouvrage. Le débat, enfin, s'inscrit dans la continuité des critiques émises lors de la séquence précédente. Une telle organisation permettant d'identifier facilement les différentes phases, nous proposons un découpage qui les mette en évidence :

**Figure 1**



Nous avons divisé l'extrait selon les trois cadres principaux : l'entretien, la critique et le débat. Nous constatons qu'avant la seconde partie du débat qui portera sur l'émission elle-même, les trois phases principales se valent approximativement en termes de durée. Aucune phase ne semble véritablement prendre le dessus sur les autres, les différences n'excédant pas la minute. De plus, la construction de l'extrait est linéaire. En effet, excepté le bref retour à l'entretien à 7'44'', les trois phases se suivent dans un ordre logique. Nous constatons ainsi que l'émission ne s'apparente pas à un mélange permanent de ces trois cadres mais à une succession ordonnée et réfléchie de ceux-ci.

### 3. L'entretien de personnalité

#### 3.1. Première partie de l'extrait : l'entretien de personnalité

Selon les habitudes de l'émission, la séquence dédiée à un invité qui se démarque scéniquement par son arrivée au centre du plateau, commence par un entretien de personnalité mené par Laurent Ruquier. L'animateur et l'invitée sont les figures dominantes du cadre. L'échange se limite au couple « animateur – invitée », sans qu'aucune autre instance (public ou autre invité) n'intervienne. L'entretien est centré sur l'actualité de l'invitée. L'analyse de la répartition du temps de parole est un premier indice du cadre de l'entretien :

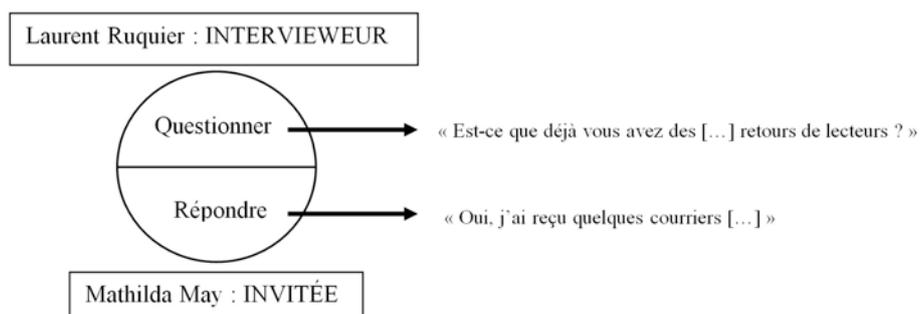
Figure 2

Durée de la séquence d'entretien : 3'51'' (0'00''– 3'51'')



Sur les 3'42'' qui composent cette première phase, Mathilda May bénéficie pratiquement du double de temps de parole de Laurent Ruquier. La majorité du temps de parole est accordée à l'invitée. L'animateur prend donc soin de s'effacer devant l'invitée. La séquence s'ouvre sur un échange classique de l'entretien qui respecte le système de questions/relances – réponses :

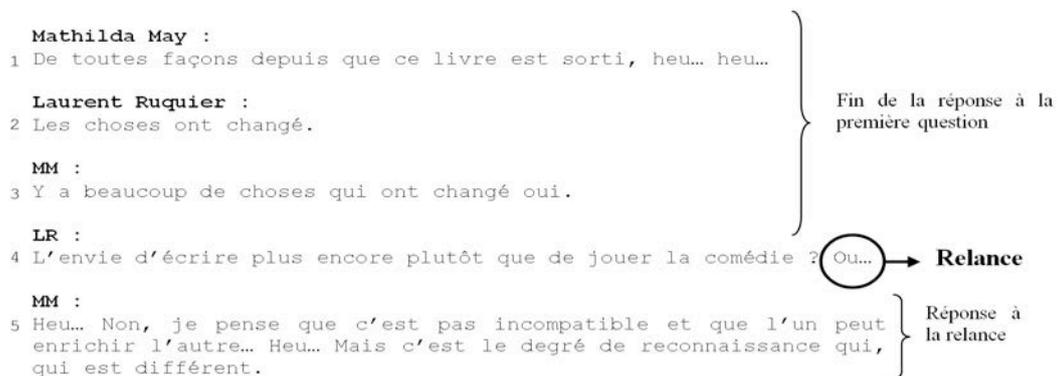
Figure 3



Il s'agit d'une relation réciproque au sens où les deux instances participent : l'animateur pose des questions, l'invitée y répond en développant et en étayant son propos à l'aide d'anecdotes personnelles et biographiques. Les questions elles-mêmes invitent Mathilda May à se confier de manière intime. La sollicitation d'une parole personnelle ainsi que l'accent mis sur l'état émotionnel de l'invitée face à la réception de son premier roman, témoignent d'une configuration traditionnelle de l'entretien de personnalité. De plus, un bilan des propriétés discursives de la séquence de l'entretien permet de souligner l'habileté de l'animateur dans l'exercice de l'entretien. En effet, le but de l'entretien étant que l'invitée se confie, Laurent Ruquier fait tout son possible pour que Mathilda May se sente à l'aise : il l'appelle par son prénom, l'écoute sans l'interrompre et lui sourit poliment.

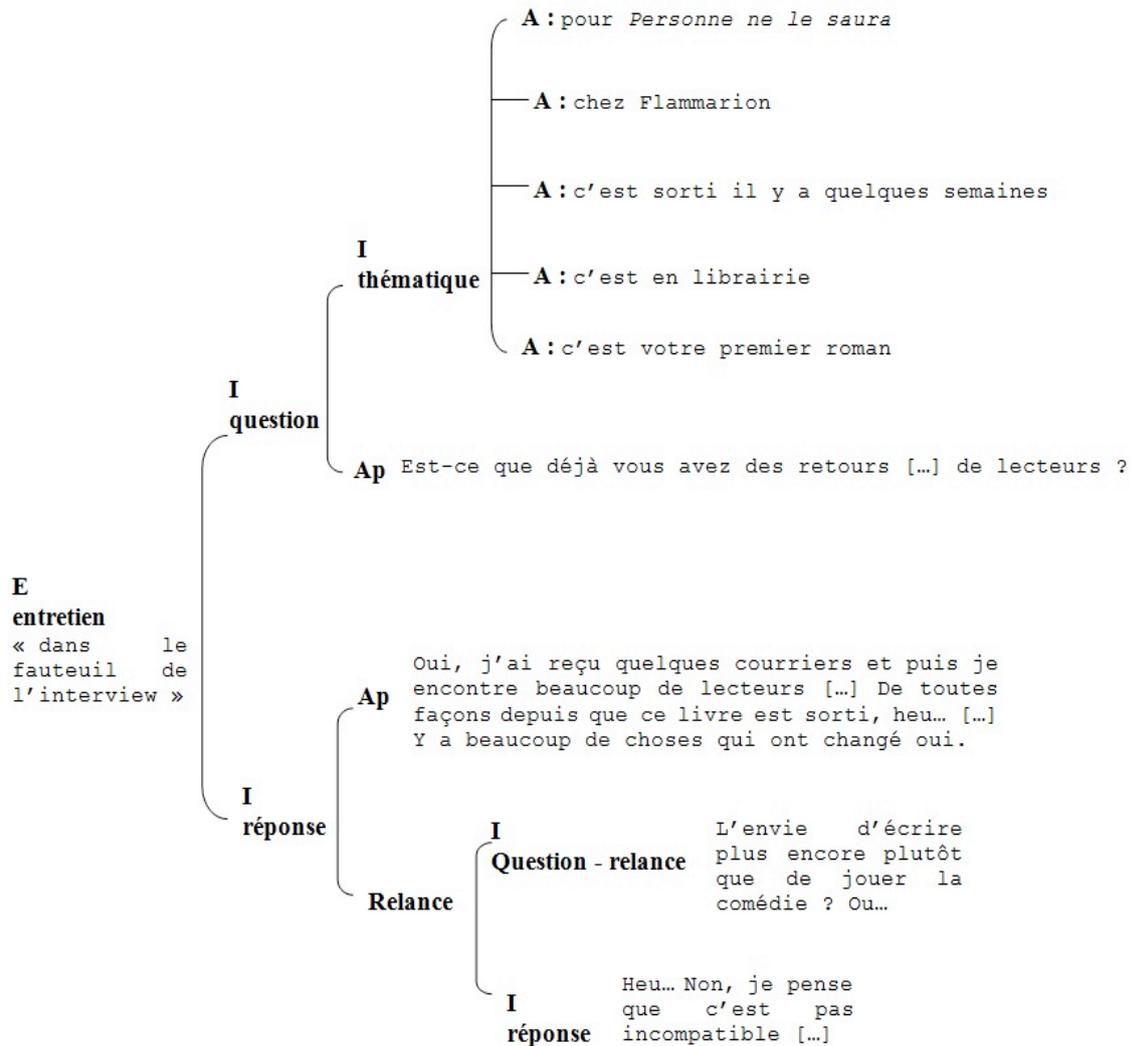
En plus du déroulement classique de « questions – réponses » typique de l'entretien, nous relevons les relances de l'animateur comme étant symptomatiques de ce type d'interaction verbale. Par exemple, après une minute d'entretien, Laurent Ruquier, qui se montre très réactif, incite l'invitée à développer ses propos :

**Figure 4**



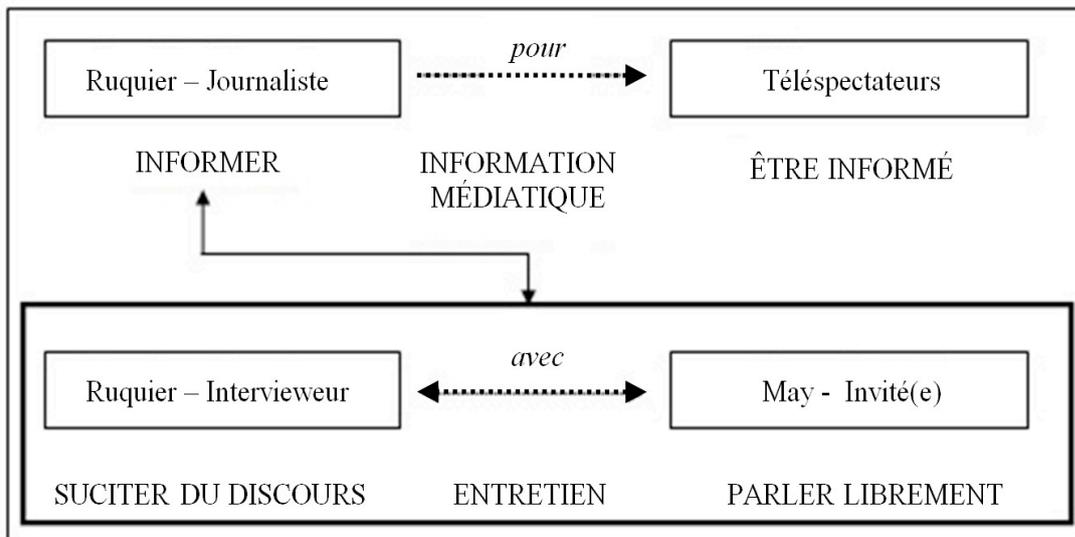
L'animateur encourage donc l'invitée à poursuivre, à continuer de parler. La séquence met en place un schéma tout à fait classique de l'entretien, fait de questions, de réponses, de relances et d'informations médiatiques :

Figure 5



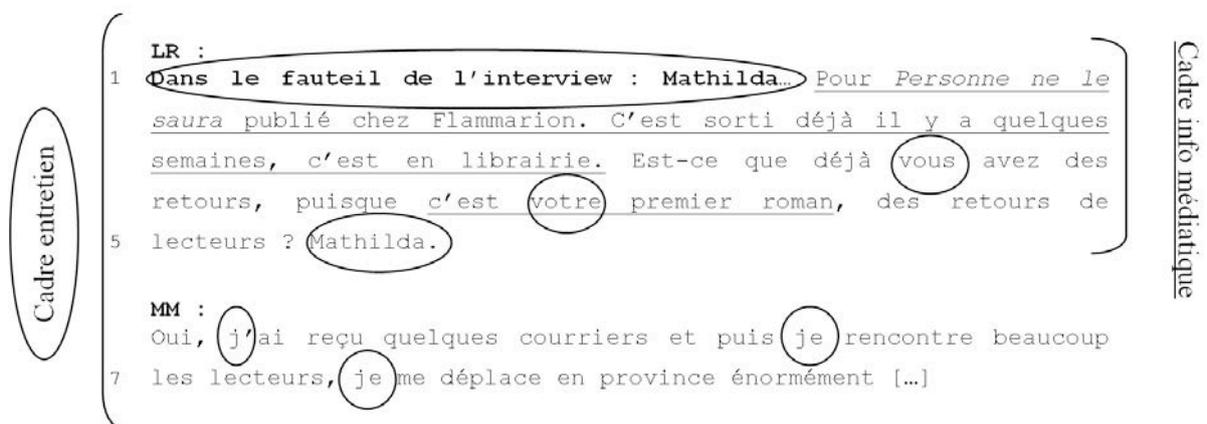
Nous le savons, l'entretien suppose l'articulation de deux cadres : celui de l'entretien et celui de l'information médiatique. En ce sens, l'entretien est une forme d'interaction complexe (Burger 2006). Le schéma suivant (2006 : 164) met justement en évidence ces deux cadres parallèles :

Figure 6



Le repérage des activités énonciatives permet, en effet, de relever la présence de ces deux cadres dans notre séquence d'entretien :

Figure 7



Le cadre info-médiatique permet à l'animateur de fournir les informations nécessaires pour que tout le monde (spectateurs, public et autres invités) puissent suivre l'entretien avec le même niveau de connaissance. C'est ainsi que la séquence s'ouvre sur des informations médiatiques telles que le nom de l'éditeur du livre, sa disponibilité en librairie ou encore le

fait qu'il s'agisse d'un premier roman. La présence de ce cadre d'information médiatique prouve un souci d'audience.

En effet, le spectateur à qui ces informations ne seraient pas fournies serait écarté de la discussion à suivre. Une fois ces informations fournies, Laurent Ruquier pose sa première question à l'invitée et entre ainsi dans le cadre de l'entretien. Dans ce second cadre, nous trouvons différentes stratégies qui mènent l'invitée à parler, à se confier.

L'entretien implique un certain nombre de prérequis identitaires. Ainsi, Mathilda May qui est une personnalité publique, possède une identité sociale qui la légitime dans le rôle de l'interviewée. Il en va de même pour Laurent Ruquier, animateur vedette depuis de nombreuses années sur différentes chaînes de radio et de télévision, légitime dans son rôle d'animateur et journaliste - intervieweur. Ce dernier remplit à la fois son rôle de journaliste en informant le public et le téléspectateur et celui d'intervieweur en s'adressant directement à Mathilda May. Il ne se cantonne donc pas au rôle d'animateur. En plus de poser des questions, il informe. C'est une des caractéristiques de ce cadre :

« En somme, l'intervieweur – journaliste « fait » tour à tour l'intervieweur et le journaliste en se situant principalement dans un cadre puis dans un autre, en relation tantôt avec son invité et tantôt avec les téléspectateurs, tout en étant matériellement impliqué à ces deux niveaux interactionnels à la fois » (2006 : 165).

Dans l'entretien de personnalité, les comportements et l'identité des intervenants sont connus et acceptés de tous. En ce sens, l'entretien peut être qualifié d'« interaction institutionnelle » (2006 : 162). Aucune instance ne vient contester la répartition du temps de parole. Il est logique que l'invitée bénéficie d'une parole libre et ininterrompue. Nous voyons que chaque rôle est particulièrement bien défini et que le contrat de communication est respecté. Ne présentant aucun raté communicationnel, la séquence d'entretien de personnalité nous apparaît ainsi comme étant réussie.

### **3.2. Mise en scène de l'entretien**

L'entretien privilégie une certaine disposition spatiale. Nous l'avons signalé, la phase débute lorsque l'invitée se démarque spatialement des autres en venant s'installer dans le fauteuil central. Dès lors, les deux acteurs principaux se font face. Ajoutons que, significativement, Mathilda May ne jette aucun regard caméra et regarde l'animateur dans les yeux. L'impression de conversation privée et intime est donc renforcée par ce dispositif. Cependant, si la disposition spatiale apparente l'entretien à une conversation (2006 : 169), l'idée de face à face pourrait suggérer que l'interaction entre l'intervieweur et l'interviewée est asymétrique puisque l'un questionne et l'autre répond. Dans le talk show, l'angle des prises de vue ainsi que les différents montages témoignent d'une stratégie qui vise à accompagner les propos des acteurs de l'émission par une mise en scène particulièrement adaptée. Nous verrons qu'à chaque cadre correspond une certaine mise en scène. Dans celui de l'entretien, elle est majoritairement composée d'un champ-contrechamp cadrant

l'animateur et l'invitée qui ne seront jamais filmés ensemble dans le même cadre. Nous pouvons également relever trois utilisations caractéristiques du cadrage :

**Figure 8****Figure 9****Figure 10**

Premièrement (figure 8), Laurent Ruquier jette un bref regard caméra (à 2'40'') au moment où il résume l'intrigue du roman. Par ce regard caméra, l'animateur démontre qu'en livrant ces informations du domaine médiatique au sujet du roman, il s'adresse directement aux téléspectateurs. Nous sommes donc bien dans le cadre info-médiatique typique de l'entretien de personnalité. Laurent Ruquier réendosse ainsi le rôle de journaliste qu'il avait momentanément délaissé pour celui d'intervieweur. Le rôle de l'animateur lors de l'entretien qui est de combiner l'obligation d'informer et celle d'interviewer (voir figure 6), se voit alors confirmé. La figure 9 met en avant Mathilda May comme la figure principale de l'entretien. En effet, cette dernière est projetée en gros plan sur les deux écrans géants du plateau. De plus, la couverture de son roman apparaît sur l'écran situé sous l'animateur qui, lui-même, est au centre du plateau, tourné vers son invitée signifiant ainsi son rôle de meneur de l'entretien. Enfin, la séquence d'entretien introduit le premier split-screen de notre extrait (figure 10). Celui-ci livre une information supplémentaire en permettant aux téléspectateurs d'associer l'écrivaine au visuel de son livre. Dans une démarche qui mêle info-médiatique et promotion, ce split-screen présente la couverture du roman aux spectateurs susceptibles de vouloir l'acquérir. Nous verrons, par la suite, que chaque cadre fait usage du split-screen dans un but bien différent.

#### 4. Annonce, au sein de l'entretien, de la critique à venir

Un dernier élément concernant l'entretien mérite d'être relevé car il nous informe sur la structure même de l'émission. En effet, à 2'22'' Laurent Ruquier tient des propos orientés :

Figure 11

LR :

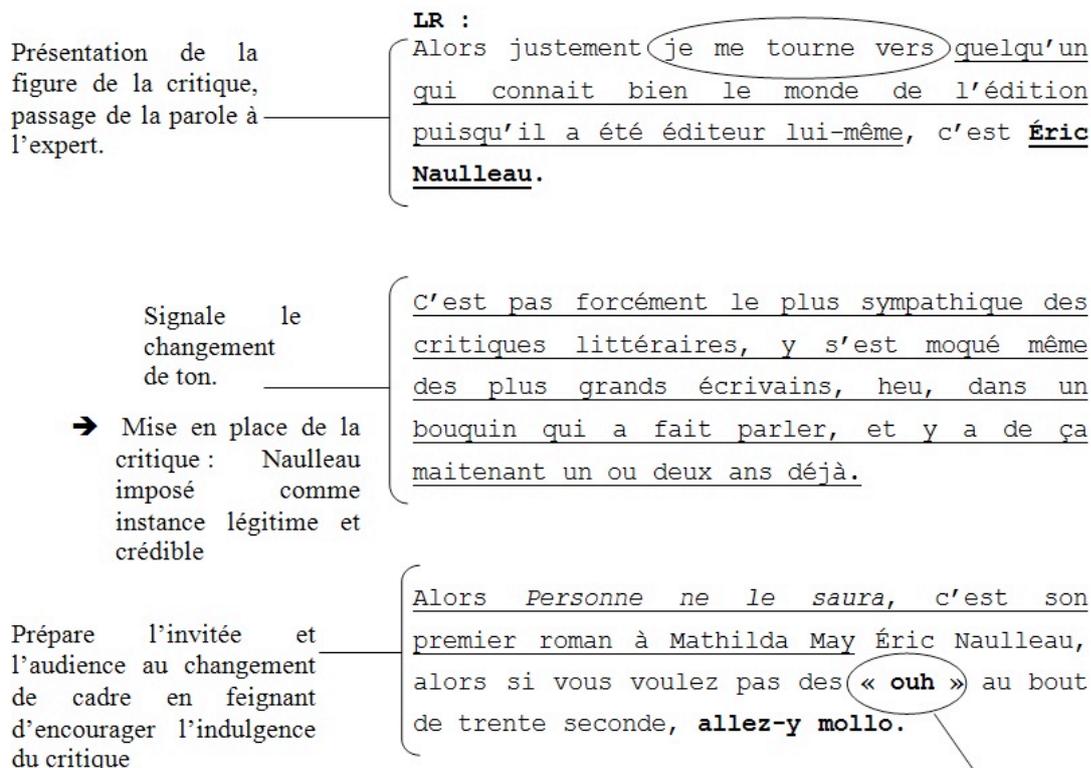
Alors, l'histoire de ce roman, avant de donner la parole à Naulleau et Zemmour, heu, (moi) sans juger du style, c'qui est sûr c'est qu'il y a une véritable histoire dans c'roman [...]

Il ne s'exprime plus avec des tournures impersonnelles comme c'était le cas précédemment lorsqu'il posait des questions à l'invitée. Ainsi les marques de l'instance énonciative telle que le « moi » réapparaissent. L'animateur n'est plus qu'un simple intervieweur, il met en avant sa personnalité. C'est donc en tant qu'instance appréciatrice qu'il se positionne. Les derniers propos de Laurent Ruquier dans le cadre de l'entretien sont articulés en fonction de ce qui va suivre et préparent ainsi l'invitée et les téléspectateurs à un changement de cadre. En effet, la parole va bientôt être donnée aux critiques afin qu'ils émettent leur appréciation du roman. Une telle construction de la parole, par ailleurs fréquente dans l'émission, révèle que l'évolution des cadres en son sein est consciente et réfléchie. Plus qu'une simple annonce, cette articulation participe à la déconstruction du cadre de l'entretien. Cette dernière question annonce l'imminence de la fin de l'entretien et le changement prochain de cadre. L'animateur prend soin de déconstruire le cadre présent quelques minutes avant d'introduire le cadre critique, ce qui aura pour effet de rendre la transition plus discrète. L'improvisation ne semble donc pas avoir de place dans le talk show. Au contraire, celui-ci est très structuré et extrêmement bien ficelé. L'invitée et les spectateurs sont prévenus du changement de ton et, subtilement, l'animateur les maintient en haleine. Le volet critique, qui suscite d'autres attentes que l'entretien, est généralement attendu par le public et les téléspectateurs car il est l'occasion de confrontations plus animées. Enfin, constatons qu'une fois encore les intervenants respectent leur rôle avec soin. Laurent Ruquier qui s'oppose spontanément aux deux Éric en expliquant qu'il s'intéresse avant tout à l'histoire et non au style du roman, s'insère ainsi dans un rapport plus émotionnel que technique.

## 5. Construction de la critique

Après s'être arrêté sur la déconstruction du cadre de l'entretien, intéressons-nous à la construction du cadre suivant, en l'occurrence à celui de la critique. Comme nous l'avons vu, l'invitée et le public ont déjà été préparés au changement imminent de cadre. La manière dont s'opère le glissement d'un cadre à un autre est véritablement soigné. L'animateur s'applique à faire de bonnes transitions :

Figure 12



Cadre info médiatique

Après son absence lors de l'entretien, le public est encouragé à participer et à réagir lors de la critique par cette adresse.

Nous relevons que Laurent Ruquier introduit Éric Naulleau tout en restant dans un cadre d'informations médiatiques. Éric Naulleau est présenté comme une instance légitime et crédible par son double statut d'éditeur et de critique littéraire. L'animateur insiste également sur sa réputation de détracteur virulent. Laurent Ruquier, dont le rôle est également de distribuer la parole, introduit les deux figures de la critique que sont Éric Naulleau et, dans une moindre mesure, Éric Zémour. Ainsi, désignés en tant qu'experts, ils ont suffisamment de crédit pour prendre en charge cette partie de l'émission.

Une fois les figures de la critique présentées, le public est encouragé à participer en se manifestant si le critique se montre trop sévère.

L'adresse indirecte au public marque la véritable ouverture de la séquence critique. En effet, le ton est donné lorsque que l'animateur feint d'encourager l'indulgence de la critique envers l'invitée. Les réactions de l'invitée sont d'ailleurs révélatrices : manifestement embarrassée, celle-ci ne parvient pas à réprimer une grimace. Quant au public, impatient, il se montre également très réactif. Il fait partie intégrante de la mise en scène du talk show et doit être considéré comme un acteur de la scène médiatique. Grâce à lui, le téléspectateur passif est en quelque sorte représenté à l'écran. Il fait ainsi partie d'une stratégie :

« [...] cette configuration interactionnelle serait d'autant plus efficace pour ratifier les téléspectateurs, selon l'hypothèse développée par Isotalus (1998), que ceux-ci peuvent **s'identifier au public en studio**, lequel joue **le rôle de pivot entre les deux ordres d'interactions**, tout comme le chef d'antenne dans les téléjournaux ». (Laforest 2006 : 59)

Le public devient donc une instance primordiale dans l'interaction à venir et sa participation constitue un véritable indice pour savoir dans quel cadre nous nous trouvons. Quant à Éric Naulleau, encouragé par l'animateur à prendre quelques précautions et à se montrer indulgent, il ne sait plus comment débiter sa critique et son « heu » embarrassé fait immédiatement réagir le public qui s'empresse de le huer. Cette réaction du public démontre le caractère rituel de l'émission. Il connaît bien le franc parler du critique et devine déjà la nature des ses propos. Finalement, le rire général marque la connivence entre les partis. Tous sont conscients de ce qui s'annonce et le schéma est devenu si coutumier que tout le monde en rit. L'animateur qui joue pleinement son rôle, laisse supposer que les attentes nourries par les acteurs du plateau seront satisfaites. Les enjeux de la critique sont donc différents de ceux de l'entretien. La participation du public, en particulier, fait basculer le talk show dans le registre du spectacle, du show télévisé.

## 6. La critique

### 6.1. Deuxième partie de l'extrait : la critique

Dans cette séquence, la répartition du temps de parole est radicalement différente de celle du cadre précédent :

Figure 13



En effet, l'invitée et l'animateur qui étaient les deux figures centrales de l'entretien, ne prennent la parole que quelques secondes (des 35 secondes de Laurent Ruquier, 22 lui servent

à introduire la critique). Ce sont Éric Naulleau et Éric Zemmour, figures de la critique, qui se partagent maintenant la majorité du temps de parole. Ils interviennent de manière presque égale, c'est-à-dire respectivement 1'41'' et 1'23''. Le temps de parole se révèle donc symptomatique du passage de l'entretien de personnalité à celui de la critique. Et comme les rôles de chacun sont clairement définis, les deux figures de l'entretien s'effacent au profit de celles de la critique. Le changement de cadre a été accepté par l'ensemble des acteurs qui connaissent le déroulement de l'émission.

En retranscrivant une partie de la critique que formule Éric Naulleau à l'égard du livre de Mathilda May, nous pouvons relever plusieurs autres éléments caractéristiques de ce nouveau cadre :

**Figure 14**

**Éric Naulleau :**

1 [...] vous avez des qualités d'écriture, je pense pas que vous ayez tenu les  
promesses que vous montrez de temps en temps, et seulement de temps en  
temps. Normalement, dans un premier roman, c'est toujours les mêmes défauts  
 [...] vous c'est le contraire que je vous reprocherais [...] je trouve que  
 5 l'intrigue par moment est un peu lâche, et j'vais vous dire, vraiment sans  
tourner autour du pot, pour moi, ce que j'ai lu, je l'ai lu sans déplaisir,  
je dois dire, pour moi c'est un premier jet, qui aurait mérité d'être  
 8 beaucoup plus retravaillé et j'aurais été ravi de le faire avec vous.

Nous constatons tout d'abord que le critique parle à titre personnel. A dix reprises, Éric Naulleau s'insère dans son discours en « Je » ou en « Moi » pour exprimer son point de vue critique. Alors que Laurent Ruquier prenait la peine de s'effacer face à l'invitée lors de la séquence d'entretien, Éric Naulleau fait tout le contraire en formulant sa critique. Grâce à une énonciation à la première personne omniprésente, le critique se présente comme étant la figure dominante de la critique, effaçant l'invitée à qui la première séquence était entièrement consacrée. Les appréciations qualitatives d'Éric Naulleau à l'égard du livre de l'invitée caractérisent cette séquence et l'inscrivent définitivement dans le cadre de la critique. En effet, l'extrait retranscrit ci-dessus (figure 14) contient une série d'appréciations positives ou négatives (souligné) qui auraient été impensables et déplacées dans le cadre d'informations médiatiques et d'entretien qui précèdent cette séquence. Nous pouvons encore relever une marque d'habitude énoncée par Éric Naulleau (souligné en pointillé). Par cette phrase, le critique rappelle qu'il est habitué à l'exercice critique. Il légitime ainsi son intervention par une longue expérience dans le domaine.

## 6.2. mise en scène de la critique

Avec la séquence critique, nous relevons à trois nouveaux exemples de mise en scène réfléchie :

**Figure 15**



**Figure 16**



**Figure 17**



La figure 15 nous montre l'invitée de dos à laquelle font face les instances critiques. Alors que, dans l'entretien, le cadrage dessinait une symétrie sur le plateau plaçant l'intervieweur et l'invitée d'égal à égal (symétrie appuyée par l'utilisation du champ-contrechamp), le rapport de force entre l'invitée et les critiques est ici clairement inégal. Le cadrage de cette figure transforme le fauteuil de l'invitée en fauteuil de d'accusé où, tels des juges, les deux Éric prononcent la sentence de leur avis critique. Notons encore la présence de la couverture du livre sur le petit écran, ce qui permet de situer le sujet de la critique. La figure 16 démontre une utilisation très particulière du cadrage. En effet, par la présence du gros plan d'Éric Naulleau sur l'écran géant en arrière fond, les cameramen créent un face à face artificiel dont seul les téléspectateurs (ou le spectateur placé au même endroit que le cameraman) peuvent jouir. Par cette présence d'un écran à l'écran, l'image se voit scindée en deux, presque à la manière d'un split-screen qui se passerait de montage ultérieur et permet ainsi l'opposition visuelle des deux instances propice au cadre critique. Le langage corporel passif de Mathilda May, en premier plan, nous indique qu'elle est réceptive aux propos d'Éric Naulleau. Le cadrage permet aussi aux téléspectateurs de saisir les réactions de l'invitée au moment même où la critique est émise, ce que ne permet pas le champ-contrechamp. Dans le même ordre d'idée, le split-screen de la figure 17 a pour but, non plus d'associer l'invitée à son ouvrage, mais de voir simultanément le critique prononcer son jugement et l'invitée l'écouter. Nous constatons alors une nouvelle utilisation du split-screen. Visuellement, il est identique à celui de l'entretien mais sa motivation est tout autre.

## 7. Le débat

### 7.1. Troisième partie de l'extrait : le débat

Une fois que les experts ont donné leur avis critique au sujet du livre, Laurent Ruquier opère un retour à l'entretien en posant une question (7'44'') à l'invitée. Par sa question, il

dirige la discussion vers un registre émotionnel. Après y avoir répondu, Mathilda May revient sur le sujet du style en littérature qui avait été évoqué lors de la critique. Le fait qu'elle juge le style comme du maquillage littéraire, fait immédiatement réagir Éric Zemmour qui, à son tour, fait part de son avis. C'est au moment où Éric Zemmour exprime clairement son désaccord sur la question du style (8'45''), que le débat est véritablement lancé. Nous constatons donc que, pour la première fois de notre extrait, ce n'est pas l'animateur qui prend en charge le glissement de cadre. Contrairement au passage de l'entretien de personnalité à la critique, celui de la critique au débat n'a pas été amorcé par Laurent Ruquier. Ce sont les divergences de point de vue entre Éric Zemmour et Mathilda May qui mènent logiquement les deux interlocuteurs à débattre.

Le débat se démarque par une construction qui apparaît comme étant moins réfléchie que celle des deux autres cadres. Il n'est ni annoncé ni introduit par l'animateur. En ce sens, le glissement vers le débat apparaît comme spontané. Au regard de l'intégralité de la séquence de débat, nous constatons que l'organisation en son sein est nettement plus chaotique que celles qui régissaient le cadre de l'entretien et de la critique. Ainsi, la parole n'est plus distribuée par l'animateur. Chroniqueurs et invités parlent à plusieurs reprises en même temps, la durée de chaque intervention est extrêmement réduite et la discussion passe rapidement d'un sujet à un autre de manière anarchique. Le débat va donc naviguer d'un sujet à un autre : débutant sur la question du style en littérature, il va ensuite s'intéresser au rôle et à la sincérité des chroniqueurs, à leur starification et finalement au sens même du média télévisuel.

Invités, chroniqueurs et animateurs se coupant sans cesse la parole ou parlant en même temps, il nous est pratiquement impossible de proposer un graphique des temps de parole qui soit exact. Cependant, nous avons tenté de relever la durée de chaque intervention pour calculer la durée moyenne des interventions. L'idée est de montrer que les interventions sont, dans leur immense majorité, plus courtes que celles des cadres antérieurs.

**Figure 18**

<b>Intervenant</b>	<b>Temps de parole approximatif</b>	<b>Nombre d'interventions</b>	<b>Durée moyenne des interventions</b>
Mathilda May	2'17''	9	15''
Éric Zemmour	1'18''	8	9.75''
Laurent Ruquier	8''	2	4''
Éric Naulleau	30''	1	30''
Paco Rabanne	1''	1	1''

Figure 19

Intervenant	Temps de parole approximatif	Nombre d'interventions	Durée moyenne des interventions
Mathilda May	23''	2	11.5''
Éric Zemmour	1'7''	14	4.7''
Laurent Ruquier	1'3''	8	7.8''
Éric Naulleau	1'	12	5''
Paco Rabanne	25''	5	5''
Michaël Youn	1'32''	26	3.5''

Nous constatons que les interventions sont très brèves (exception faite pour la première intervention d'Éric Naulleau). Ces chiffres sont révélateurs du changement de rythme imposé par le cadre. Ils rendent compte également d'une certaine nervosité qui règne sur le plateau lors de ces deux séquences de débat. Notons que la durée des interventions diminue encore lors de la deuxième séquence de débat (figure 19), alors que le débat se fait plus vif. Ces chiffres, véritables témoins de l'humeur du plateau, permettent donc d'identifier le cadre.

Nous avons traité le débat en deux parties. La première partie s'arrête après 4'12'' de débat, alors que Laurent Ruquier tente de le conclure (séquence que nous analysons au point suivant). Il est alors question du style dans la littérature et du « *tout le monde fait tout est n'importe quoi* » regretté par Éric Zemmour. Dans la seconde partie, la discussion bascule sur la question de la starification des critiques, l'honnêteté à la télévision et sur le média télévisuel suite à l'intervention de Michaël Youn. Celle-ci est plus virulente que la première : les deux chroniqueurs et Michaël Youn sont agressifs. Bien que ces deux séquences appartiennent au même cadre, il est plus sensé et plus pratique de les traiter séparément.

## 7.2. Première séquence de débat

Si Éric Zemmour n'est pas d'accord avec la conception du style en littérature de Mathilda May, le ton de l'échange reste courtois. En retranscrivant un extrait de la première séquence de débat, nous pouvons relever plusieurs éléments caractéristiques du genre :

**Figure 20**

**Éric Zemmour :**

1 Non non... Non bien sûr, bien sûr, mais on a l'impression qu'vous savez c'est le syndrome de la belle fille qui dit, heu, j'veux être heu, j'veux être désirée pour mon intelligence... Heu... C'est déjà formidable d'être désirée pour autre chose.

**MM :**

5 Ben écoutez, on écrit, on, on écrit, on écrit pour des syndromes, on est artiste par rapport aux syndromes. Heu, on, on, on a pas, on a tous des syndromes existentiels [EZ : Je suis d'accord] importants à revendiquer [EZ : Je...] qu'on soit jolie, qu'on soit moche [EZ : Je suis d'accord]. J'vois pas l'rapport [EZ : Je suis...] et je vois pas c'qui a à d..., y a, y a  
10 rien à dire par rapport au physique.

**LR :**

Zemmour, nous on voudrait être beau.

**EZ :**

Voilà exactement, [LR : Bon...] exactement.

**MM :**

Non mais j'veux dire, y a rien à dire par rapport à ça...

**EZ :**

Je suis d'accord, sauf que, sauf que votre expression artistique vous  
15 l'aviez. C'que, c'que j'dis moi c'est que pour exprimer [MM : Heu, je la lâche pas] vos souffrances [MM : D'abord je la lâche pas] vous avez eu la danse, vous avez eu le, le [MM : Non, c'est pas la même chose] l'acteur.

**MM :**

Non, parce que d'abord, être danseur, être acteur, c'est interpréter [EZ : Ben oui] l'imaginaire d'un autre. [EZ : J'suis tout à fait d'accord] Or,  
20 heu, heu, on peut avoir aussi envie soi-même de raconter des choses qui ne soient pas... Et dans lequel on ne, on ne trouve pas toujours, en tant  
23 qu'interpète, un chemin qui correspond à ses revendications, heu... intimes.

Nous relevons quatre éléments caractéristiques du débat. Premièrement, la présence d'un grand nombre de marques d'approbation (souligné) par lesquelles Éric Zemmour atténue ses différences de points de vue avec l'invitée. Deuxièmement, l'invitée signifie, par trois fois, son désaccord avec le critique (souligné en pointillé). Troisièmement, les cinq connecteurs argumentatifs (entouré) servent aux deux intervenants à organiser leurs arguments et à les articuler en fonction de ce qui a déjà été dit. Et dernièrement, il y a une dizaine de tentatives de couper la parole à l'opposant (entre crochets). Nous sommes dans un débat dont le déroulement est classique. Les intervenants, à l'image d'Éric Zemmour qui temporise sa critique et développer son argumentation, restent modérés. Quant à Laurent Ruquier, il endosse le rôle de médiateur et ne prend pas part, pour l'instant, au débat. Il se soucie de la compréhension de tous, invités comme téléspectateurs et demande, par exemple, des explications concernant certains termes techniques employés par les intervenants du débat (11'58'').

### 7.3. Tentative de conclusion du débat par Laurent Ruquier et relance du débat par l'invitée

Alors que le débat entre les chroniqueurs et l'invitée commence à s'enliser, Laurent Ruquier dresse un bilan de la critique et du débat dans une volonté de conclure :

Figure 21

Marques de conclusion

LR :

1 Vous l'défendez bien votre livre en tout cas et ça donne  
 envie à ceux, surement, qui ne l'ont pas lu de le découvrir,  
 moi j'le conseille. Naulleau, évidemment, dit, bah peut-être  
 que le prochain s'ra mieux, c'est déjà pas mal parce qu'y  
 5 pourrait vous dire « arrêtez d'écrire »... Non mais c'est vrai,  
 vous savez c'est...

Résumé des trois positions

MM :

Je l'ai vu faire déjà.

LR :

Ah vous l'avez vu faire donc je pense que finalement vous en  
 tirez pas mal croyez-moi. Quant à Zemmour, mon pauvre Éric...  
 10 Peut-être qu'y a trop de femmes écrivains pensez-vous...

Relance du débat

MM :

Non mais, y a des mannequins magnifiques on s'dit pourquoi un  
 mannequin serait une bonne actrice... Et pourquoi pas ? J'veux  
 dire, y a... c'est... J'aime pas ce discours heu... Voyez ? De, de  
 dire c'est pas parce qu'on est quelque chose qu'on peut pas  
 15 être autre chose [...]

L'animateur tente de déconstruire le cadre du débat en apportant son point de vue sur les diverses positions défendues par les trois protagonistes. Il tempore les propos des critiques et fait part de son impression générale. Pour lui, le bilan est positif. Il prend le parti de l'invitée et affirme avoir apprécié la façon dont celle-ci défend son livre. Il propose ensuite une courte synthèse concernant l'avis d'Éric Naulleau qu'il juge plutôt encourageant et ironise sur celui d'Éric Zemmour. Cette synthèse est articulée autour de trois marques de conclusion et est prononcée avec un ton particulier, plus grave. Mais l'invitée qui confirme être familière avec le principe de l'émission et avoir déjà vu les critiques à l'œuvre, ne semble pas vouloir en rester là. Aussi, lorsque l'animateur tente de reprendre en charge le déroulement de l'émission, elle le coupe et répond à Éric Zemmour en relançant le débat. La tentative de conclusion de Ruquier est donc avortée par la relance de l'invitée qui replace les intervenants dans le cadre du débat en interpellant Éric Zemmour et en le sommant de lui dire pour quelles raisons un mannequin ne pourrait pas être une bonne actrice.

#### **7.4. Deuxième séquence de débat**

Ainsi, bousculée par les propos d'Éric Zemmour, Mathilda May veut se défendre et relance le débat. La discussion polémique lancée par Zemmour la fait vivement réagir et la pousse à sortir de ses retranchements. Cette deuxième séquence de débat marque également l'arrivée de Michaël Youn dans la discussion. La réaction de ce dernier est plus agressive et agacée que celle de Mathilda May. En effet, Michaël Youn se bloque, se ferme et se montre agressif envers les chroniqueurs. En réaction au « *tout le monde fait tout et n'importe quoi* » d'Éric Zemmour, Michaël Youn reproche aux chroniqueurs de faire du spectacle et de s'adonner à des joutes verbales, de « *chercher le bon mot* ». Il accuse l'émission de starifier ses critiques. Le débat glisse alors une dernière fois pour porter sur le média lui-même. Dans la retranscription ci-dessous, nous constatons que le ton du débat a radicalement changé :

## Figure 22

- EN :  
1 La seule forme de critique qui est toléré c'est la promotion maintenant [EZ : Exactement]. Dès qu'on sort de la promotion : « vous êtes qui ? ».
- Michaël Youn :  
Mais, mais t'es en télé mec, on est là pour quoi ? On est là pour quoi ?
- EN :  
On est là pour parler du LIVRE de Mathilda May.
- LR :  
5 Non pardon Michaël, alors là Michaël j'avais les défendre, puisque je suis d'accord que parfois les critiques sont, heu, injustes...
- MY :  
Mais non mais c'est de la télé ça n'est pas juste, la télé ça n'est pas juste. Si on en parle en dehors des caméras on dira pas la même chose que devant les caméras.
- EZ :  
10 C'est pas vrai ! C'est pas vrai [Paco Rabanne : Et pourquoi pas ?] C'est pas vrai ! Moi je dis exactement la même chose.
- MY :  
Mais tu t'exprimeras pas de la même façon. C'est pas vrai.
- EZ :  
C'est pas vrai !
- EN :  
Zemmour si. Si, Zemmour si. [EZ : Ben oui absolument]
- MY :  
15 Ben moi j'te dis que c'est pas vrai [...] ce que vous dites n'est pas vrai.
- EZ :  
Ben, c'est non, c'est c'que tu... vous dites qui n'est pas vrai.
- LR :  
Vous ne pouvez pas penser non plus que la télévision ne doit être qu'une heu... Qu'un robinait à promotion.
- MY :  
Non mais arrêtez, c'est une émission de spectacle, vous faites venir la  
20 famille de Jean d'Ormesson, c'est du spectacle. [LR : Bien sûr] On n'est pas là pour être sincère [EZ : Mais si] on n'est pas là pour être sincère.
- EZ :  
On lui a quand même dit c'qu'on pensait d'son livre à d'Ormesson. On lui a dit c'qu'on aimait et c'qu'on aimait pas. On lui a dit exactement c'qu'on  
24 pensait d'lui.

## Figure 11

- LR :  
Alors, l'histoire de ce roman, avant de donner la parole à Naulleau et Zemmour, heu, moi sans juger du style, c'qui est sûr c'est qu'il y a une véritable histoire dans c'roman [...]

Les marques de respect et d'atténuation du désaccord présents dans la première séquence de débat ont maintenant complètement disparues. A cela fait place des provocations verbales telles que des familiarités de l'invité qui interpelle les chroniqueurs en leur disant *mec* ou en employant le tutoiement (encadré). Éric Zemmour va alterner entre le tutoiement et le vouvoiement à l'égard de Michaël Youn.<sup>2</sup> Dans le débat concernant la possibilité de sincérité à la télévision, une opposition forte sépare Michaël Youn du reste des acteurs. Michaël Youn est en effet persuadé que personne ne s'exprime à la télévision comme il le ferait en dehors des caméras et prétend, de ce fait, que la télévision est un espace médiatique où la sincérité n'existe pas (souligné). Les chroniqueurs assurent dire ce qu'ils pensent à la télévision comme en privé (souligné en pointillé). Laurent Ruquier va finir par prendre position dans le débat en prenant la défense de deux chroniqueurs et de son émission.

Le débat autour d'une possible sincérité à la télévision pose la question de l'audimat dans le talk-show. En effet, Michaël Youn prétend que les deux chroniqueurs tiennent le rôle des « méchants guignols » et qu'ils chercheraient en permanence les bons mots pour animer la galerie. Il sous-entend donc qu'Éric Zemmour et Éric Naulleau cherchent plus la sentence choc et provocatrice qui plaira au public et aux téléspectateurs qu'à exprimer leur avis sincère. Suite aux propos de Michaël Youn, Laurent Ruquier va défendre le principe de son émission en expliquant à son invité que le talk show se définit par le mélange de plusieurs types de cadres. L'intervention de Michaël Youn, surpris par le caractère sérieux de l'émission, permet ainsi à l'animateur d'expliquer sa conception du talk-show qu'il dirige. Cette deuxième séquence de débat contient la justification du mélange des cadres, elle mérite donc toute notre attention.

---

<sup>2</sup> Nous pouvons interpréter ce tutoiement comme une marque de mépris. En commentant l'altercation qui avait opposée Daniel Cohn-Bendit à François Bayrou en juin 2009, Eric Zemmour avait qualifié le tutoiement de Daniel Cohn-Bendit en ces termes : « *le tutoiement chaleureux jusqu'au mépris* ». Ainsi, la familiarité que suppose le tutoiement peut être lue comme une marque de mépris de l'opposant dans le débat. Source : <http://www.lefigaro.fr/elections-europeennes-2009/2009/06/09/01024-20090609ARTFIG00007-cohn-bendit-nouvelle-institution-mediatique-.php> (page consultée le 21.08.2010).

### Figure 23

**MY :**

1 Et vous croyez qu'un studio de télévision c'est un bon endroit pour une « bagarre » ?

**PR :**

Si, ça c'est la vie.

**LR :**

C'est pas un endroit pour une bagarre. **Y aurait pas eu de bagarre si vous aviez par exemple accepté la critique,** mais un studio de télévision n'est pas qu'un studio pour le spectacle c'est aussi un studio où on a le droit d'émettre des avis, des opinions et des idées.

**MY :**

Je sais pas moi dans mon magazine y avait marqué « **divertissement** ».

**LR :**

Pardon ?

**MY :**

10 Y avait marqué « **divertissement** ».

**LR :**

Non, « magazine ». Nous faisons partie des « magazines » de la chaîne, cher Michaël, nous ne faisons pas comme vous « que » du divertissement. Voilà. On fait aussi de l'info, on fait aussi de la culture. Et d'ailleurs si on faisait pas, si on faisait pas de culture on ne recevrait pas d'écrivain  
15 tout bêtement et tout simplement Michaël voilà, j'défends aussi un peu cette émission parce que la télévision n'est pas que du spectacle. Y a du spectacle dans cette émission, y a de l'humour, on essaie d'y mettre un peu de tout, on ne peut pas y mettre « que » du spectacle et justement je pense  
20 pas le public à cette culture là, voilà pourquoi cette émission existe.

Le passage ci-dessus justifie notre choix d'extrait. En plus de présenter un mélange de cadres, des exemples de construction et de déconstruction, il contient, dans le passage retranscrit ici, une défense autoréflexive de sa construction. Finalement, Laurent Ruquier justifie le mélange des cadres qu'il propose dans son talk-show en disant que c'est précisément ce mélange qui rend les parties culturelles accessibles au grand public. En mélangeant les cadres, les parties culturelles sont « diluées » par une atmosphère plus légère que dans les émissions purement culturelles. En disant cela, Laurent Ruquier confirme notre idée selon laquelle la structure de l'émission serait pensée en termes d'audimat. En effet, en « mettant de tout », il ne ferme la porte à aucun profil de téléspectateurs, le but étant que tout le monde y trouve son compte.

## 7.5. La mise en scène du débat

Figure 24

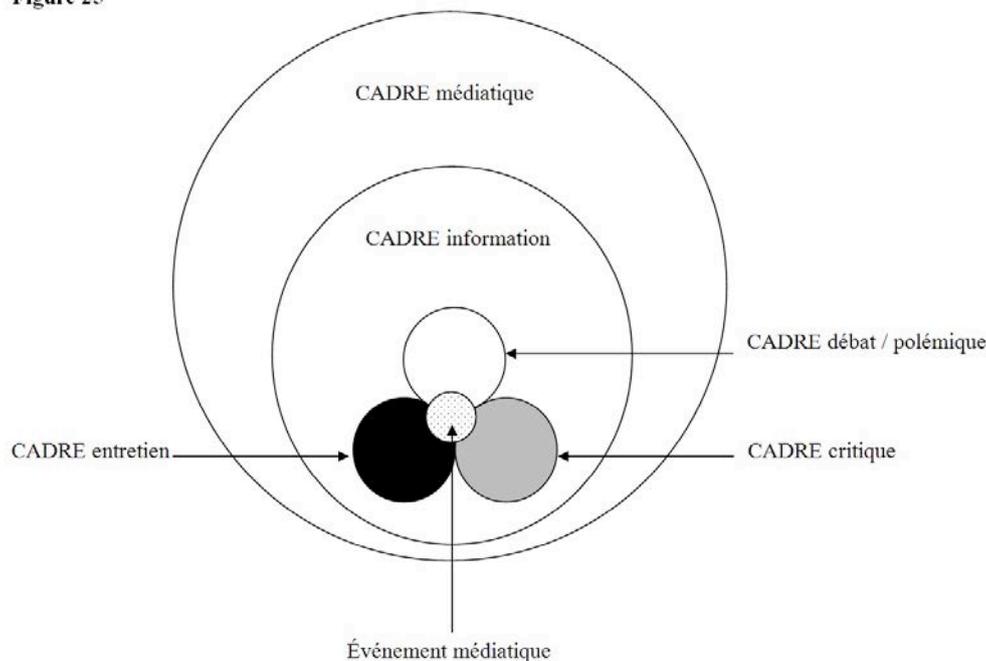


Avec le débat réapparaît l'écran « splitté » caractéristique de l'opposition d'idées. Ce montage qui rend compte visuellement de l'opposition de points de vue, permet également de voir les réactions des deux intervenants. Les divers plans serrés sur le haut des corps mettent en évidence la gestuelle et les expressions faciales. De plus, ce procédé visuel acquiert un emploi pratique qu'il n'avait pas lors de la critique ; il permet de repérer la prise de parole dans le débat laquelle se fait de manière plus anarchique que dans les autres cadres. Invités et chroniqueurs se coupant la parole et parlant en même temps, le rythme en devient bien plus chaotique et difficile à canaliser. La mise en scène du débat se caractérise alors par des plans très courts passant d'un visage à un autre.

## 8. Conclusion : conséquence du mélange des types d'interactions verbales

Nous avons constaté, dans l'émission *On n'est pas couché*, un mélange des trois principaux types d'interactions verbales que sont l'entretien, la critique et le débat. Nous avons relevé plusieurs indices de changement de cadre comme la répartition du temps de parole, les figures dominantes ou encore le dispositif scénique. La figure ci-dessous illustre schématiquement le mélange des cadres du talk show :

Figure 25



Si le mélange des types d'interactions verbales contribue à faire de l'émission un événement singulier dans l'univers du média télévisé, il peut parfois provoquer l'incompréhension et aboutir à des ratés de communication. C'est le cas avec Michaël Youn, qui n'accepte pas le mélange des genres et qui bouleverse, par la-même, le déroulement de l'émission. Ainsi le glissement d'un cadre à un autre qui implique des transitions soigneusement préparées et un certain doigté, se révèle impossible lorsque l'invité n'a pas des attentes adaptées à son passage sur le plateau. Le discours tenu par Laurent Ruquier (voir figure 23) lorsque Michaël Youn est en porte-à-faux, est très intéressant car il expose la structure de l'émission dont le concept est d'ailleurs « d'y mettre un peu de tout ». Nous savons qu'en plus d'alterner divers sujets (la politique, les événements people ou encore la culture), le talk show propose des différences de ton (sérieux, léger ou ironique). Or le mélange des thématiques et des registres est étroitement lié au mélange des cadres. En effet, c'est l'ensemble qui participe à l'articulation complexe caractéristique de ce talk show. Ajoutons que l'éclectisme des invités présents sur le plateau abonde dans le même sens.

L'émission parvient à faire de la place au débat d'idées tout en restant divertissante et attractive pour les téléspectateurs. La logique de l'audimat ne semble donc pas nécessiter d'appauvrissement du contenu au profit de la forme. Bien au contraire, le talk show semble démontrer que l'on peut à la fois parler de choses sérieuses et de choses qui le sont moins. Nous sommes tentés de dire que On n'est pas couché se distingue quelque peu du genre en échappant, dans une certaine mesure, à une parole confisquée (Charaudeau 1997). Par sa volonté de proposer des débats sérieux et de permettre aux critiques et aux invités une prise de parole sincère, l'émission donne l'impression d'une parole libre et libérée. Il s'agit du créneau de l'émission qui se réclame, de ce fait, différente des autres. L'événement médiatique traité dans ce travail nous apparaît finalement comme étant un exemple particulièrement probant de mélange réfléchi et structuré de cadres et de ton. L'intervention de Michaël Youn ne fait que renforcer l'intérêt de ces vingt-deux minutes, menant l'animateur à une défense de cette structure singulière. Le mélange des cadres provoque une forte réaction chez les invités (Michaël Youn en tête) et mène donc au combat.

## 9. Bibliographie

### Extrait traité

<http://www.youtube.com/watch?v=sEDRh9yDkcA>

<http://www.youtube.com/watch?v=BSbs7kh9XUE>

BOURDIEU, Pierre (1996), *Sur la télévision. Suivi de L'emprise du journalisme*. Paris, Éditions Raisons d'agir.

BURGER, Marcel [dir.] (2008), « L'analyse linguistique des discours médiatiques - Entre sciences du langage et sciences de la communication », dans LAFOREST, Marty, et VINCENT, Diane [dir.] (2006), *Les interactions asymétriques*, Québec, Nota bene. pp. 159-181.

CHARAUDEAU, Patrick et GHIGLIONE, Rodolphe (1997), *La parole confisquée*, Paris, Dunod.

LAFOREST, Marty et VINCENT, Diane [dir.] (2006), *Les interactions asymétriques*, Québec, Nota bene.

LOCHARD, Guy et Éric BOYER (1998), *La communication médiatique*, Paris, Seuil, coll. Mémo.

MATTELART, Armand et Michèle (1986), *Penser les médias*, Paris, Editions La Découverte.

VION, Robert (1992), *La communication verbale*, Paris, Hachette.



# MUSELEMENT PLANIFIE ET INDIGNATION SIMULEE : POURQUOI ET COMMENT ISABELLE MERGAULT TENTE DE DISQUALIFIER ERIC NAULLEAU

---

**Alain PERUSSET**

Université de Lausanne – section de français

alain.perusset@unil.ch

## Résumé

Débattre, ce n'est pas seulement développer et défendre des thèses face à un autre débattant ; c'est aussi élaborer des stratégies destinées à disqualifier l'adversaire pour emporter l'adhésion du public. Le 2 octobre 2010, lorsqu'elle s'installe dans le « fauteuil de l'interview » d'*On n'est pas couché* sur France 2, Isabelle Mergault, accompagnée de Daniel Auteuil, sait qu'elle va devoir faire face aux critiques sans complaisance des deux chroniqueurs de l'émission, Éric Zemmour et Éric Naulleau. Afin de soutenir au mieux le film *Donnant, donnant* dont ils font alors la promotion, les deux invités mettent tour à tour en pratique une variété de stratégies discursives, mais aussi paraverbales, qui empêchent les deux critiques de l'émission d'exprimer posément leurs avis : provocation, ironie, élévation de la voix, coupure et monopolisation de la parole, menaces de départ... Toutes les manœuvres sont bonnes – ou prétextes ? – pour protéger le film de toutes critiques négatives. Par l'analyse linguistique et discursive des échanges des différents protagonistes de la discussion polémique, nous proposerons notre lecture des raisons qui poussent Isabelle Mergault, et Daniel Auteuil dans une moindre mesure, à « ridiculiser » les deux chroniqueurs de l'émission de Laurent Ruquier. De la même manière, nous observerons comment, lentement et méthodiquement, Éric Naulleau parvient à retourner la situation en sa faveur et en celle de son camarade Éric Zemmour.

*Mots-clés : On n'est pas couché, analyse conversationnelle, linguistique, gestion et attaque des faces, polémique, débat, stratégie.*

Depuis septembre 2006, l'émission de divertissement *On n'est pas couché* est diffusée les samedis, en deuxième partie de soirée, sur la chaîne publique française France 2. D'une durée approximative de trois heures, l'émission animée par Laurent Ruquier réunit sur un même plateau des personnalités issues d'horizons aussi variés que la politique, la culture, le divertissement ou les médias. L'émission est rythmée par une succession d'interviews durant lesquelles les personnalités s'asseyent dans le bien nommé « fauteuil de l'interview ». Après quelques questions bienveillantes posées par Laurent Ruquier – au travers desquelles les invités profitent de faire la promotion de leur actualité –, les personnalités sont généralement confrontées aux deux critiques de l'émission – Éric Zemmour, écrivain et journaliste au Figaro et sur RTL, et Éric Naulleau, écrivain et éditeur – qui se livrent sans complaisance à l'exercice.

Connus pour ne pas avoir la langue dans leurs poches, les deux critiques conduisent parfois les invités, de leurs propres aveux, à préparer des stratégies pour « contrer » les

éventuels commentaires acerbes que les deux polémistes pourraient faire à l'endroit de leur travail ou de leur personne. C'est d'une certaine manière ce qui s'est passé le samedi 2 octobre 2010, lorsque les deux chroniqueurs de l'émission ont voulu donner leurs avis sur le film *Donnant, donnant* réalisé par Isabelle Mergault et joué par Daniel Auteuil.

Dans cette séquence, disponible sur Dailymotion<sup>1, 2</sup>, nous observons que, après avoir co-construit de manière un peu hasardeuse et sur le ton de la comédie la présentation du synopsis de *Donnant, donnant* puis répondu à des questions complaisantes de Ruquier, Auteuil et Mergault, de la minute 14 (moment où Ruquier demande à ses deux chroniqueurs de donner en quelques mots leurs avis) à la minute 19 et 50 secondes, vont commencer à couper systématiquement la parole d'abord à Zemmour, puis à Naulleau. Auteuil et Mergault vont ainsi essayer d'anticiper les réponses des chroniqueurs ou encore faire des commentaires « humoristiques » à chaque fois que ces derniers seront sur le point de prendre la parole. À la minute 15, les deux invités feront diversion pour empêcher les chroniqueurs de parler, se lèveront à plusieurs reprises, élèveront la voix, simuleront leur départ, joueront des saynètes... Dans cette ambiance, Zemmour, après avoir exposé deux points positifs, parvient difficilement à donner les points négatifs du film ; Ruquier, pour sa part, prend la défense des invités ; Naulleau, enfin, se vexe, car Auteuil ne le laisse pas parler, puis décide de ne finalement pas donner son avis. C'est ainsi que se termine la première partie de l'interview et que débute la séquence polémique que nous analyserons et qui débute à la minute 19 et 50 secondes.

Dans cette analyse, nous nous focaliserons principalement sur la gestion des faces et des identités ainsi que sur la structure des échanges ; pour cette raison, nous circonscrivons notre bibliographie à des articles et à des livres théoriques sur le sujet, comme ceux de Vion ou de Roulet. En fonction de la nature des interventions et du topic abordé, nous découperons le corpus en plusieurs parties (cf. retranscription de la séquence en fin d'article). La première partie débutera à la ligne 1 et se terminera à la ligne 50 ; la deuxième partie concernera les lignes 51 à 80 ; la troisième et dernière partie comprendra les lignes 81 à 130.

À partir de cette analyse, nous tenterons de valider l'hypothèse de travail selon laquelle les tentatives de Mergault visant à dédramatiser le fait que Naulleau n'a pas pu prendre la parole sont faites pour empêcher ce dernier de donner un avis qui risquerait d'emporter l'adhésion du public contre elle, contre Auteuil et contre son film *Donnant, donnant*.

---

<sup>1</sup> Les 19 premières minutes de l'interview : [http://www.dailymotion.com/video/xf1qeq\\_mergault-auteuil-vs-zemmour-naullea\\_shortfilms](http://www.dailymotion.com/video/xf1qeq_mergault-auteuil-vs-zemmour-naullea_shortfilms). Consulté le 16 septembre 2011.

<sup>2</sup> Les 5 dernières minutes de l'interview analysées dans ce travail : [http://www.dailymotion.com/video/xf1qlu\\_mergault-clash-zemmour-naulleau-fun\\_shortfilms](http://www.dailymotion.com/video/xf1qlu_mergault-clash-zemmour-naulleau-fun_shortfilms). Consulté le 16 septembre 2011.

## 2. Mergault monopolise et ridiculise

La première séquence interactive du corpus (1-50) met en scène Ruquier, Zemmour, Auteuil et Mergault. Naulleau, encore vexé<sup>3</sup>, ne participe pas à la négociation. Dans cette partie, l'interactant principal est Zemmour qui entretient tour à tour une discussion avec Ruquier et Mergault.

En 6, Ruquier formule une intervention assertive à l'endroit de Zemmour et Naulleau afin de dédramatiser la situation survenue jusqu'à la vingtième minute. La réponse non verbale (une moue) des deux chroniqueurs indique leur non-adhésion à l'intervention de Ruquier : non, ils estiment que ce n'était pas drôle. Voyant cette réaction peu enthousiaste, Auteuil et Mergault vont de 10 à 13 enchaîner plusieurs interventions assertives ayant principalement pour objectif d'attaquer les faces positives de Zemmour et de Naulleau : Mergault dira ainsi sur le ton de l'ironie en 11 qu'ils « ont vachement d'humour ».

Ce qui permet de voir dans cette intervention un trait d'ironie est le fait qu'Auteuil, en 12, et Mergault, en 13, contredisent cette première affirmation : Zemmour et Naulleau auraient de l'humour, alors même qu'ils ont mal pris la « déconnade » survenue à la fin de la minute 19 et 50 secondes. L'autre indice d'ironie est l'exagération et la persévérance des deux invités à voir leur « déconnade » comme étant un évènement comique (13) et non tragique. Cette ironie est ainsi supposée souligner par contraste le caractère non comique, et donc antipathique des chroniqueurs. Mergault s'exclamera d'ailleurs plus loin, en 68, « oh, l'humour qu'i z'ont pas sur eux-mêmes », montrant bien que son assertion en 12 « ils ont vachement d'humour » n'était formulée que pour provoquer une réaction chez ses contradicteurs. La réaction de Zemmour a lieu en 14 avec deux interventions assertives prononcées calmement dans le même tour de parole : l'une corrige les propos de Mergault sur un mode injonctif (« n'inversez pas les rôles »), l'autre constitue une attaque de la face positive de Mergault sur le mode assertif (« c'est vous qui n'en avez pas [d'humour] »).

À ces mots, Mergault s'emporte (chevauchement, haussement de la voix) et développe une séquence latérale narrative dans laquelle elle imagine, sur un ton désabusé, le déroulement discursif qui aurait convenu à Zemmour : d'abord parler du film, ensuite écouter les critiques. Mergault montre son désaccord avec cette vision lorsqu'elle attaque à nouveau les faces positives de Zemmour et de Naulleau, en disant qu'ils ne sont pas « rock'n'roll ». Par inférence, cette injure signifie que les deux chroniqueurs ne seraient ni cool, ni décontractés, bref, qu'ils seraient vieux jeu. Par cette attaque, Mergault désire ainsi se voir conférer les qualités opposées à savoir : la bonne humeur et la décontraction.

Mais Mergault n'a pas tôt fait d'exposer la vision qu'aurait Zemmour du déroulement de l'interview que celui-ci s'appuie sur la structure générique de l'émission pour faire

---

<sup>3</sup> Pour prétendre que Naulleau est vexé, il aurait certes fallu une analyse linguistique plus poussée, mais comme la « vexation » de Naulleau se déroule avant l'interaction transcrite, nous nous permettons de considérer l'attitude de Naulleau comme telle à partir de notre bon sens.

comprendre à Mergault que sa vision de l'interview n'est ni plus ni moins celle qui est propre à la genericité de la critique et qui est, chaque semaine, adoptée dans l'émission (18). Cette remarque semble déstabiliser Mergault qui fixe Zemmour dans les yeux et qui, au lieu de contre-argumenter, lui adresse une question qui n'a aucun rapport avec les propos tenus jusqu'alors. Demandant d'abord à quitter le plateau, Mergault se rétracte et propose à Zemmour de décider de l'issue de sa présence sur le plateau. Cette demande, Mergault la formule sous la forme d'une intervention interrogative initiative, dans laquelle la place discursive de Zemmour est écornée. En effet, alors que jusqu'à présent les interactions étaient régulées par une relation de distance et d'égalité (vouvoiement réciproque), Mergault rompt ici cette dynamique. L'agacement, l'emportement ou le désir de provoquer Zemmour, en instaurant une relation plus proche où les places modulaires seraient écartées au profit de places subjectives plus adaptées pour la constitution d'une relation polémique, pourrait être une des causes de la formulation d'une telle proposition.

Ce transfert vers des places subjectives pourrait ainsi être motivé par la volonté de Mergault d'instaurer entre Zemmour et elle-même une relation d'« homme à homme » qui évacuerait les discours policés imposés par les places modulaires derrière des discours plus musclés et plus directs. De même, par le tutoiement, Mergault renverse la hiérarchie égalitaire, en donnant une sorte d'injonction interrogative sans inversion sujet-verbe, pour s'affirmer en position de domination.

Zemmour ne perd pour autant pas son sang-froid et répond toujours posément que ce n'est pas lui qui décide du déroulement de l'émission, ni de qui doit rester ou quitter le plateau, et délègue cette responsabilité à Ruquier, laissant la proposition de Mergault sans réponse. Ensuite, en 23, Zemmour a enfin l'occasion d'esquisser la raison qui expliquerait le mécontentement des deux chroniqueurs, mais, à peine a-t-il le temps de prononcer le mot « lamentable » pour qualifier les attitudes d'Auteuil et de Mergault, que cette dernière lui coupe une nouvelle fois la parole par des chevauchements, par une augmentation du niveau de la voix, et surtout, par la reprise du lexème « lamentable » qu'elle répète à cinq reprises entre les lignes 24 et 43.

En 24, Mergault pose une question à laquelle elle s'empresse de répondre, en reprenant son argumentation selon laquelle il fallait prendre les saynètes à la rigolade et non au sérieux. Ruquier, pour sa part, intervient dans l'interaction pour dire à Zemmour qu'il n'a pas à se plaindre, puisqu'il a pu s'exprimer. À cela, Zemmour réoriente la discussion en disant que ce qui est polémique ne relève non pas de ce qu'il n'a pas pu dire (28), mais de ce que Naulleau n'a pas pu dire (37). Entretemps, Mergault n'en démord pas, puisqu'en 30, elle revient à la charge, réutilisant au passage le vouvoiement. Le fait qu'elle ne lâche pas l'affaire démontre que Zemmour, avec le terme « lamentable », a particulièrement bien réussi – volontairement ou non – à atteindre la face positive de Mergault. Alors qu'il semblerait que l'adjectif « lamentable » ait été utilisé par Zemmour pour qualifier le « musèlement de la parole de Naulleau », Mergault lui donne une importance beaucoup plus personnelle que factuelle. La réalisatrice continue ainsi à demander à Zemmour, avec une certaine exaspération (qui

culmine en 34 avec un « mais ça va ! » exclamatif et des gestes vifs) et provocation, ce qui est lamentable, et aussi à répéter qu'il s'agissait surtout de « déconner » (31).

Mergault passe ensuite dans le registre de l'ironie, en attaquant cette fois la place modulaire de Zemmour (33). En prétendant qu'elle l'a fait descendre de son « piédestal », lui le « grand critique », Mergault persévère dans l'attaque de la face positive du critique, mais surtout propose au public présent et aux téléspectateurs la confrontation de deux attitudes : d'un côté un Zemmour qui par son prétendu statut de « critique » serait incapable de rire et d'accepter la légèreté qui caractérise le commun des mortels (d'où l'utilisation du terme « piédestal » qui donne un caractère supra-humain aux deux chroniqueurs) ; de l'autre une Mergault, chantre de la joie de vivre, de l'autodérision, et plus globalement, représentante d'une humanité qui considère qu'il n'est pas du ressort des humains que de juger d'autres humains. Zemmour et Naulleau sont ainsi présentés comme le versant autoritaire de l'humanité, Mergault et Auteuil comme le versant égalitaire.

Zemmour, en 35, constatant sa face positive attaquée, corrige Mergault en lui notant qu'il n'est pas critique. Plus globalement, cette remarque a le mérite de nous faire voir que, à ce moment précis, Zemmour ne se considère pas à la place que Mergault lui assigne ; car si institutionnellement Zemmour n'est effectivement pas critique, il l'est en revanche dans la place modulaire qu'il occupe lorsqu'il donne son avis sur les œuvres des invités dans l'émission *On n'est pas couché*. Pour protéger sa face donc, et pour mettre à mal la stratégie de « déshumanisation » entreprise par Mergault, Zemmour nie sa place modulaire pour, nous le verrons en 85, se donner une légitimité au travers de sa place institutionnelle d'écrivain. La proposition « vous vous êtes pris un tout p'tit peu la vedette » (41) et l'accentuation avec « votre moment de chronique » (42) sont d'autres indices hyperboliques renforçant ce que nous avançons précédemment et qui soulignent l'attitude agressive de Mergault à l'endroit de Zemmour. Ceci est d'autant plus vrai que dans l'intervention 41 de Mergault, celle-ci pose encore trois questions coup sur coup à Zemmour qui ne peut évidemment pas formuler une intervention réactive pour chacune, mais qui répond cependant à la dernière en 44.

Mergault et Auteuil vont profiter de sa réponse pour à nouveau porter préjudice à sa face positive (moquerie d'Auteuil qui rit, ridiculisation par la surprise de Mergault). Ruquier pour sa part, en 47, va pour la première fois essayer de sauver la face de l'un de ses chroniqueurs en soulignant le caractère légitime de l'intervention de Zemmour : « il défend son camarade ». Mergault ne va cependant pas lâcher l'affaire et va même amener son attaque au paroxysme avec l'insulte : « pauvre petit bonhomme » (49). La raison de cette insulte est sans doute à trouver dans l'usage du mot « camarade » par Ruquier, terme qui connote une relation amicale dans un cadre plutôt scolaire et donc enfantin. Le recours à deux adjectifs épithètes antéposés donne à l'insulte un caractère conceptuel fort, comme si le syntagme « pauvre petit bonhomme » était un lexème unique plutôt qu'une suite de trois lexèmes comme pourrait l'être le syntagme « bonhomme pauvre et petit ». De même, l'usage de chacun des lexèmes pris séparément est fortement connoté, et cela, plutôt dysphoriquement. L'adjectif « pauvre » renvoie à une absence de richesse, d'épanouissement, à une condition que personne n'envie et dont chacun cherche à s'émanciper : l'épithète « petit » qualifie un état fragile, pas encore

mûr ; enfin le substantif « bonhomme » donne à voir un « homme simple, peu avisé et crédule » (Grand Robert, 2006). Avec ces diverses acceptions, on remarque que Mergault, après avoir « divinisé » Zemmour, l'infantilise. Ce rapide passage d'un extrême à l'autre donne certes de la force aux attaques de Mergault, mais pas tant à son argumentation.

Car, effectivement, ce qui se dégage de cette première partie, ce sont deux dynamiques discursives bien distinctes : d'un côté, Zemmour essaie, par le *logos*, d'argumenter son point de vue (14, 20, 22, 44) ; le ton relativement neutre et la placidité de l'homme sont là pour renforcer cette observation. De l'autre côté, Mergault recourt au *pathos* pour exciter autant les passions de Zemmour (qu'elle provoque) que celles du public (qu'elle veut se mettre dans la poche) via de nombreuses coupures de paroles, des chevauchements, des hausses de ton et des attaques de la face positive (mépris et insultes). Dans cette confrontation, Ruquier joue le rôle de médiateur en prenant tantôt la défense de Mergault (21, 27, 36) tantôt celle de Zemmour (47), lorsqu'il sent qu'un des deux interactants est attaqué. Nonobstant, remarquant probablement que le flegme de Zemmour est susceptible d'être plus convaincant que l'impétuosité de Mergault, Ruquier prend plus souvent la défense de Mergault. Il faut d'ailleurs à ce propos rappeler une chose importante : Ruquier est dans la vie privée un très bon ami de Mergault qu'il connaît depuis plus d'une dizaine d'année et avec qui il a collaboré, notamment durant la période de l'émission quotidienne *On a tout essayé* diffusée sur France 2 entre 2000 et 2007.

La dernière remarque qui peut enfin être faite sur cet échange entre Zemmour et Mergault est le degré polémique élevé de l'échange : à propos du rapport des interlocuteurs aux informations échangées, on observe que tous deux ont la prétention à détenir la vérité, à avoir raison. Concernant les actes de langages privilégiés, on remarque aussi une dominante d'échanges de type assertif quelques fois entrecoupés chez Mergault par des questions (15, 16, 24, 26, 31, 32, 38, 41-43), mais qui sont plus à voir comme des questions rhétoriques qui ne demandent pas de réelles réponses. Dans la même perspective, aucun accord n'est obtenu à l'issue de cette première partie ; l'intervention de Zemmour en 50 ne montre aucunement son accord, mais bien plutôt sa lassitude envers les attaques de Mergault et l'empathie dont fait montre Ruquier à l'endroit de son amie.

### 3. Naulleau contre-attaque méthodiquement

Après s'être tenu tout du long de la première partie, Naulleau prend enfin la parole à la ligne 51. De manière désabusée, il commence une longue tirade qui sera à plusieurs reprises coupée par Mergault. Naulleau reprend d'abord le qualificatif « lamentable » utilisé par Zemmour pour qualifier l'attitude de Mergault et d'Auteuil, ce qui a pour résultat direct de provoquer l'indignation de Mergault en 51 par un acte expressif : « mais allez-y, oh lo lo la ! ». Sans s'en émouvoir, Naulleau continue à exposer son point de vue sur la manière dont certains invités, parmi lesquels il cite Patrice Leconte, veulent renverser les places modulaires établies par l'émission. Il parle ainsi de « nouvelles règles » selon lesquelles la place modulaire de critique n'est plus acceptée par les invités qui ne désirent, eux non plus, plus

s'en tenir à une place modulaire d'interviewé. Évidemment, ce non-respect des places implique un changement total dans la relation que devrait entretenir chacun des acteurs de l'interaction : d'où effectivement, la moue initiale de Zemmour et Naulleau ainsi que leur mécontentement général.

Avec ces tentatives de déstabilisation, les deux chroniqueurs se sentent donc menacer dans leurs faces négatives, car pour Naulleau, ce que le comportement de Mergault et Auteuil semble véhiculer en filigrane, c'est que ni lui ni Zemmour ne devraient être autorisés à donner leurs avis, alors même que la raison d'être de leur place modulaire les oblige à le donner : « si vous n'avez pas aimé un film, vous êtes un cochon, ça c'est la version Leconte. Si vous n'avez pas aimé un film maintenant, vous n'avez plus le droit, vous n'avez plus le droit d'en parler » (55-59). Ce discours provoque d'abord l'incrédulité – simulée ou non – de Mergault dont les yeux s'écarquillent et qui lance plusieurs regards incrédules en direction de Ruquier. Ce comportement kinésique semble entrer dans une stratégie de disqualification du discours de Naulleau. En paraissant outrée et incrédule, et en cherchant une adhésion visuelle chez Ruquier, Mergault, puisqu'elle est privée de la parole, tente d'attaquer la face positive d'un des chroniqueurs, en montrant paraverbalement que les propos tenus par Naulleau sont aberrants et ridicules. Et comme si cette incrédulité ne suffisait pas, Mergault persiste à rappeler que l'évènement polémique (les saynètes) était de la « déconn[ade] » (56) pour encore renvoyer Zemmour et Naulleau à un registre autoritaire.

L'agressivité dont Mergault fait montre et la contre-vérité qu'elle assène en 60 avec « mais on vous a laissé [parler] et nous on n'a pas le droit juste un peu d'se défendre », alors même que le simple visionnage des vingt premières minutes fait voir une accapuration de la parole par Mergault et Auteuil au détriment de Zemmour et Naulleau, sont relevées par Zemmour en 62, juste avant que Naulleau continue sa tirade de 62 à 70.

À l'occasion de cette seconde tirade, Naulleau ne se laisse pas déstabiliser par les divers chevauchements de parole de Zemmour, de Ruquier, d'Auteuil et de Mergault. On peut constater ainsi que des lignes 62 à 65, Naulleau entreprend un sauvetage de sa face en dédramatisant la polémique naissante : « on n'accepte plus que les critiques positives [...] j'en prends acte. Et ça n'a pas beaucoup d'importance » (64-65). Mais le fait qu'il se soit précédemment vexé – à raison ou à tort – et qu'il accapare désormais la parole fait voir cette tentative d'atténuation de l'importance de la polémique davantage comme une litote que comme un euphémisme : en somme, Naulleau veut simplement montrer que peu importe les déstabilisations adverses (saynètes, insultes, coupures de parole), il ne se sent pas agressé ; il veut présenter une attitude stoïque qui démontrerait que rien ne peut l'ébranler. Cette stratégie de valorisation de sa face positive, pour ne pas apparaître comme une personne susceptible, se traduit dans son flux de parole continu qu'aucun des métacommentaires des autres interactants ne parvient à stopper. Ruquier doit ainsi s'y prendre à cinq fois (64, 2x 69, 2x 71) pour que Naulleau lui cède son tour de parole, et ce, après avoir expressément interpellé Naulleau par son prénom et son nom. Le fait que Naulleau fasse fi des apostrophes de Ruquier qui est, rappelons-le, le présentateur, et que, par principe, autant les chroniqueurs que les invités sont supposés lui déléguer la parole lorsqu'il la demande, montre bien la place

modulaire que Naulleau est déterminé dorénavant à tenir : celle d'un homme imperturbable et déterminé.

À l'opposé, on découvre une Mergault qui montre des signes de nervosité (sourire de surprise, mains qui prennent la tête, regards vers Ruquier) et qui, en contraste au discours argumenté de Naulleau – du moins dans la forme –, s'exclame à plusieurs reprises comme lors de l'intervention expressive de 68 : « Oh, l'humour qui z'ont pas, qui z'ont pas sûr eux-mêmes ». D'un point de vue signifiant, le fait que Mergault prétende que les deux chroniqueurs ne peuvent pas rire d'eux-mêmes, représente une nouvelle menace de leurs faces positives, eux qui apparaîtraient alors comme des personnes imbues d'elles-mêmes.

L'autre particularité de l'intervention de Mergault est la délocution qu'elle opère à propos des deux critiques. En effet, la menace des faces de Zemmour et Naulleau ne leur est pas adressée, mais est adressée au public. Dans le cas contraire, nous aurions eu : « Oh, l'humour que vous n'avez pas sur vous-mêmes ». En délocutant de la sorte Zemmour et Naulleau, Mergault essaie premièrement d'impliquer le public et les téléspectateurs dans la polémique en leur donnant un rôle intersubjectif de participants à la négociation ; deuxièmement, elle désire ôter toute valeur subjective aux chroniqueurs en les faisant passer de sujet du discours à objet du discours. Cela étant, cette nouvelle attaque, plutôt que de déstabiliser Naulleau, le conduit à menacer à son tour Mergault sur sa face négative en lui intimant de « continuer » à se complaire dans les critiques positives plutôt que de prendre la peine d'écouter des avis négatifs.

Lorsque la seconde tirade de Naulleau se termine, Ruquier, en 71, après avoir longuement intimé à ses chroniqueurs de se taire, pense comprendre les véritables enjeux que Naulleau a voulu exposer, à savoir que ce qui dérange Naulleau, ce n'est pas tant que les invités ne soient pas d'accord avec lui, mais qu'ils l'empêchent d'argumenter son avis critique. Or, comme nous allons le voir, ce n'est pas cela qui déplaît à Naulleau. Cette mésinterprétation du mécontentement de Naulleau par Ruquier, pousse celui-là à rouvrir une longue séquence argumentative qui se termine en 80. Dans cette troisième tirade de Naulleau, le chroniqueur met à mal l'intervention précédente de Ruquier en lui demandant si le rôle du critique consiste seulement à donner des plus et des moins.

Devant le raisonnement de Naulleau, Ruquier ne peut qu'abonder dans son sens, sans pour autant expliciter son adhésion : le double « mais non » de Ruquier en 75 et 76 indique sa difficulté à répondre aux questions rhétoriques de Naulleau sur : « qu'est-ce que l'exercice de la critique ? » (77). Naulleau termine son argumentation par le recours à un raisonnement chiffré, démontrant le temps déjà restreint dévolu à la critique (cinq minutes) en rapport au temps consacré à la promotion (« trois-quarts d'heure »). Avec cette mise en perspective, le chroniqueur cherche ainsi à légitimer son refus de voir la critique réduite à peau de chagrin.

En plus de convaincre Zemmour qui acquiesce (78), mais qui était de toute manière déjà acquis à la cause de Naulleau, on observe que, hormis Ruquier qui abdique, ni Mergault ni Auteuil ne disent mot. Cette soudaine absence d'opposition tendrait ainsi à faire penser que Naulleau est parvenu à convaincre, si ce n'est à faire taire, Ruquier, Mergault et Auteuil.

Cependant, n'en démordant pas et voulant probablement ne pas laisser le dernier mot à Naulleau, Mergault va vouloir rebondir sur un autre topic en 81. Alors que le topic de cette deuxième partie était « quel rôle et quelle importance doit avoir la critique », Mergault va amener un nouveau topic, celui de « la légitimité de l'existence des critiques ». Autant dire que ce changement de topic ne va laisser ni Zemmour ni Naulleau de marbre.

#### 4. Mergault s'attire encore plus de critiques

Lorsque Mergault déclare avec un acte assertif que « si on [Mergault et Auteuil en particulier, les artistes en général] n'était pas là, vous [Zemmour et Naulleau en particulier, les critiques en général] existeriez pas » (81), elle ne s'attend sûrement pas à la colère qu'elle va déchaîner chez ses deux contradicteurs. Cette menace de la face négative des deux hommes, et de l'ensemble de la profession critique, est d'ailleurs particulièrement violente symboliquement, puisqu'elle sous-tend que la critique ne peut avoir une existence à part entière, et que pour exister elle ne peut s'en remettre qu'aux artistes ou aux « écrivains de films » (81-82) ; les critiques seraient ainsi subordonnés aux artistes. Par induction, et en d'autres mots, ce que dit Mergault, c'est qu'au lieu de passer leur temps à juger les artistes – principalement négativement – les critiques, au premier plan desquels Zemmour et Naulleau, devraient faire preuve de reconnaissance, voire être redevables, envers les artistes qui les font vivre et exister.

Si Zemmour et Naulleau ne remettent pas foncièrement en cause la nécessité des artistes pour qu'existent des critiques, les deux chroniqueurs s'offusquent en revanche de la place institutionnelle que leur administre Mergault. Si dans *On n'est pas couché* la place modulaire de Zemmour et de Naulleau fait de l'ombre à leur place institutionnelle (Zemmour : écrivain et journaliste ; Naulleau : écrivain et éditeur), il n'en demeure pas moins que cette place institutionnelle existe. Et si, comme nous allons le voir, Zemmour et Naulleau s'emportent davantage qu'ils ne l'avaient fait jusqu'alors, c'est que Mergault a osé confondre leurs places modulaires et institutionnelles et, par là même, nier leur existence en dehors de l'émission. Si l'on ajoute à ce déni d'existence institutionnelle, le geste de la main méprisant de Mergault, les réactions outrées de Zemmour et Naulleau peuvent alors être mieux comprises.

L'emportement de Naulleau se signale par son haussement de voix en 84, en particulier sur le pronom personnel « moi » qui contribue à renforcer la subjectivité du locuteur. Sur l'aspect sémantico-pragmatique de l'intervention, la mention de sa place institutionnelle d'écrivain permet à Naulleau, selon la logique de la proposition précédente de Mergault, de légitimer une existence autonome. Naulleau rectifie également le propos en faveur de son collègue Zemmour avec la question rhétorique : « Zemmour non plus ?! » (85).

Pressentant que la remarque de Mergault de la ligne 86 risque de lui porter préjudice, Ruquier essaie tant bien que mal de calmer le jeu, en tentant de mettre un terme au topic : « on va pas rentrer dans c'débat-là » (86). Malheureusement, le mal est fait, et Naulleau

termine son tour de parole par une attaque à la face négative de Mergault particulièrement violente : « mais vous êtes qui ? » (86).

Cette question sans inversion sujet-verbe est non seulement des plus directes, mais sémantiquement elle remet en cause le statut et la légitimité de l'existence de Mergault, ou tout du moins de l'artiste Mergault. En d'autres termes, Naulleau demande à Mergault quelle est sa place pour dénier le droit à une existence propre à lui et à Zemmour. En agissant de la sorte, Naulleau disqualifie Mergault de toutes les places qui auraient pu donner du crédit à la remarque de la réalisatrice : au niveau de la place institutionnelle, Mergault-réalisatrice n'est pas une autorité compétente pour juger Naulleau ; au niveau de la place modulaire, ce n'est pas le rôle de Mergault-interviewée que de donner un avis sur les critiques ; au niveau subjectif, il en va de même : Mergault n'est ni une experte, ni n'a de statut hiérarchique supérieur aux deux critiques.

L'absence de réponse de Mergault face à cette attaque peut soit s'expliquer par la force de l'argumentation et par la violence de la question de Naulleau, soit par le fait que Zemmour ne laisse pas le temps à la réalisatrice de répondre, puisqu'il s'empresse d'enfoncer le clou, en attaquant Mergault sur la non-relevance de l'existence de celle-ci pour leurs existences institutionnelles (« On n'a pas besoin de Mergault pour écrire nos livres » 87). La tournure assertive de la proposition de Zemmour, dans laquelle il exprime l'inanité de l'apport d'une Mergault pour pouvoir exister, est ponctuée par une nouvelle attaque, cette fois-ci contre la face positive de la réalisatrice. Le syntagme nominal « chère Isabelle » crée en effet un lien soudain de proximité et d'amitié entre Zemmour et Mergault qui ne reflète en rien le contexte tendu de l'interaction.

Peut-être troublée par ces attaques, alors même que les chroniqueurs avaient gardé leur « calme » jusqu'alors, Mergault se montre incapable de formuler une proposition claire (hormis « c'est ridicule » en 91) et émet presque uniquement des actes expressifs à forte fonction phatique qui servent à communiquer son indignation : « oh la la » (90, 94, 95). Entretemps, Naulleau finit d'épingler Mergault en menaçant encore sa face positive, au travers des propositions « Isabelle Mergault exige une critique aux ordres. J'en prends note. » (89-90). Avec l'acte assertif conclusif « j'en prends note », Naulleau parvient linguistiquement à établir comme vraie sa proposition précédente dans laquelle il présentait Mergault comme autoritaire (usage d'un lexique fortement connoté : « exiger » et « ordres »). Telle est prise qui croyait prendre...

Ruquier, voyant son amie de longue date acculée, essaie de tempérer les ardeurs de Naulleau et de Zemmour, en rappelant à juste titre que Mergault est sa « copine » et qu'il convient donc d'« être gentil avec » (92). L'enthymème qui sous-tend cette remarque serait qu'en attaquant sa copine, les deux critiques attaquent également la personne de Ruquier. Ce dernier rappelle aussi en 95 qu'il s'agit d'abord d'une discussion, contrairement à ce que Naulleau pourrait considérer comme une confrontation. Mais, toujours est-il que cette stratégie d'adoucissement va rencontrer un succès tout relatif auprès de Naulleau qui va cesser un instant d'attaquer les faces de Mergault, pour se plaindre de l'excès dans lequel elle est tombée (96-97). Cet aparté sera toutefois de courte durée, puisque Naulleau procède à

une nouvelle attaque de la face positive de Mergault dans laquelle il la définit comme un contre-modèle artistique (99, 101).

Le rire de Ruquier en 99, ainsi que les courtes interventions d'Auteuil en 98 et 100, montrent aussi une envie de dégonfler la situation qui, peut-être aux yeux des deux hommes, est en train de se transformer en une sorte de règlement de compte dans lequel Naulleau, après avoir essayé silencieusement les affronts de Mergault, se lâche et déballe tout ce qu'il pense de la réalisatrice et amie de Ruquier.

Mergault tente elle aussi de tranquilliser Naulleau, on se dédouanant de ce que celui-ci lui reproche : « j'ai jamais dit ça » (104). À partir de ce moment, un accord entre les deux parties semble se dessiner avec l'intervention de Naulleau en 107 qui s'apparente à une ratification. Ruquier profite de cet inespéré moment de calme pour synthétiser les positions de chacun des interactants dans une sorte de médiation conclusive. Dans sa première intervention, Ruquier essaie de minimiser une nouvelle fois la dimension polémique de la discussion : « parce que ça tourne mal, parce que c'est idiot » (108). À cette occasion, il revendique explicitement son rôle de médiateur qui était latent durant toute la discussion, avec des interventions qui visaient principalement à sauver la face d'un des contradicteurs (64, 71, 91). Il va jusqu'à mimer le signe de prière pour demander à Naulleau de calmer sa fougue, et jusqu'à accentuer le syntagme « rien de grave » (108). L'argumentation qu'il utilise dans son intervention reprend les prémisses de Mergault quant au fait qu'elle et Auteuil ont simplement « déconné » (110). Le modalisateur d'énonciation extrapredicatif « franchement » (113) utilisé par Ruquier pour ponctuer sa prise de parole permet de faire porter l'attention plus sur son *éthos* (sur le dire, sur la sincérité) que sur le *logos* (sur ce qui est dit, sur la pertinence du propos).

Naulleau et Zemmour abondent dans le sens du caractère « pas grave » de la « déconnade » de Mergault et Auteuil. Naulleau dit même dans sa dernière intervention que « ce n'est pas une affaire d'État » (126). Toutefois, il fait remarquer à Ruquier que si l'inverse s'était produit (si Naulleau et Zemmour avaient « déconné » entre eux et ainsi empêché Auteuil et Mergault de parler), il doute que cela aurait été du goût de Ruquier et des invités. Pour appuyer cette argumentation contrastive, Naulleau emploie des lexèmes, des syntagmes et des synthèmes axiologiquement fortement connotés : négativement à l'égard de Mergault et Auteuil : « commentaires désobligeants en permanence », « faire son numéro », « faire les malins », « les deux invités ne sont pas respectueux des chroniqueurs » ; positivement à l'endroit de lui-même et de Zemmour : « parce que nous sommes respectueux des invités ».

Le renversement de point de vue opéré par Naulleau, en substituant virtuellement le comportement des deux invités à celui des deux chroniqueurs, lui permet de critiquer et de faire éclater l'irrespect du comportement de Mergault et d'Auteuil, sans pour autant attaquer leur face. Il n'oublie cependant pas de lancer une dernière pique avec l'hyperbole ironique de « l'affaire d'État » (126) et une ultime menace à la face positive des invités qu'il joint à un verbe de constatation qui donne une valeur absolue et indéniable à son attaque : « je note que ce soir les deux invités n'ont pas été respectueux des chroniqueurs » (125).

À court d'arguments ou peut-être tout simplement lassés par la leçon de morale de Naulleau, Auteuil (avec des signes de la main signifiant l'envie d'en finir avec la discussion) et Mergault (avec sa phrase conclusive : « je pense que c'est le mot de la fin » 129) demandent à ce que cesse la discussion ; Ruquier en 130 avalise cette demande ; le public la ratifie par des applaudissements phatiques. La séquence polémique est close.

Au final, en réussissant petit à petit à exposer son argumentation et en parvenant à ne plus être coupé, Naulleau réussit le tour de force de se conforter dans une place subjective de moralisateur et attribue, par opposition, à Mergault et à Auteuil une place subjective plutôt infantile. En effet, on peut certes déconner, mais agir de la sorte révèle un caractère irrespectueux et immature, selon Naulleau.

## 5. Conclusion

En sémiotique, la signification d'une structure signifiante peut être dégagée en mettant en rapport la situation initiale et la situation finale pour voir en quoi elles diffèrent. Dans notre cas, nous avons observé que Mergault tentait, durant la première partie, de faire passer Zemmour et Naulleau tantôt pour des personnes autoritaires, car sans sens de la dérision, tantôt pour des enfants. À la fin de notre extrait, Naulleau est parvenu à inverser la logique en présentant Mergault et Auteuil comme des individus irrespectueux et puérils. Ce retournement de situation s'est fait progressivement avec un Naulleau d'abord silencieux, puis didactique et enfin offensif. Au contraire, Mergault, d'agressive qu'elle était, s'est petit à petit assagie pour finalement apparaître plutôt fébrile. Zemmour et Auteuil, de leurs côtés, se sont effacés après la première partie, laissant la gestion des tours de parole à leurs « représentants », mais en les soutenant quand même lorsqu'ils en avaient besoin. Ruquier pour sa part a plutôt bien répondu aux attentes dévolues à sa place modulaire de médiateur. Il s'est même montré critique à l'égard de ses deux collègues Zemmour et Naulleau. Cette défense d'Auteuil et de Mergault peut s'expliquer par le fait que Ruquier est conscient que ses deux chroniqueurs sont de redoutables rhéteurs et que face à eux, ni Mergault ni Auteuil ne font le poids : il préfère ainsi se faire l'avocat des deux invités, par courtoisie et amitié, car il estime que Zemmour et Naulleau sont suffisamment aptes, habitués et armés pour se défendre.

En fin de compte, Naulleau a parfaitement su retourner la situation à son avantage en recourant à un argumentaire qui lui a permis d'avoir le mot de la fin. Mergault quant à elle, après s'être targuée d'être ouverte d'esprit et d'aimer la « déconne », semble passablement vexée d'avoir été moralisée de la sorte. D'ailleurs, quelle est la morale de tout cela ? Et bien peut-être qu'une argumentation tranquillement développée est plus persuasive que des attaques indignées, surtout quand celles-ci sont simulées pour des motifs non pas idéologiques, mais bien plutôt commerciaux.

## 6. Bibliographie

- ADAM, Jean-Michel (2005), *Linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*, Paris, Colin, chap. 4 à 6.
- EVERAERT-DESMEDT, Nicole (1998), *Sémiotique du récit*, Bruxelles, De Boeck.
- ROULET, Eddy, Laurent FILLIETTAZ & Anne GROBET avec la collaboration de Marcel BURGER (2001), *Un modèle et un instrument d'analyse de l'organisation du discours*, Berne, Lang, chap. 3 et 6.
- VION, Robert (1992), *La communication verbale*, Paris, Hachette, chap. 3 à 5, pp. 57-142.

## Normes de retranscription

- (.) ou (..) indiquent les pauses ;
- les soulignements indiquent des chevauchements de paroles ;
- (XXX) indique des paroles inaudibles ;
- les annotations entre [crochets droits] informent des réalités non verbales ;
- les MAJUSCULES indiquent que le locuteur élève la voix ;
- dans la marge de gauche sont indiqués les statut et nom du locuteur ;
- les numéros dans la marge de gauche renvoient aux lignes du texte retranscrit.

Émission télévisée « On n'est pas couché » (durée 2h50), diffusée sur la chaîne publique France2, le 2 octobre 2010 : 19min50 à 24min06.

- 1 Ruquier merci Daniel merci Isabelle [*générique de fin d'interview*] oh non oh non vous restez avec nous
- Auteuil qu'est-ce que c'est ? c'est fini ? [*Mergault et Auteuil se lèvent de leur fauteuil d'interview, situé au centre du plateau, et regagnent leur place située autour du plateau central, mais devant le public*]
- 5 Ruquier [*en direction de Zemmour et Naulleau*] bon on aura bien ri quand même c'est ça qui compte  
[*Zemmour et Naulleau font la moue, Mergault et Auteuil sont en train de se rasseoir sans les regarder*]
- 10 Auteuil oh oui  
Mergault ils ont vachement d'humour  
Auteuil oh la la le prenez pas mal  
Mergault pour une fois qu'on déconne et tout oh la la  
Zemmour n'inversez pas les rôles c'est vous qui n'en avez pas
- 15 Mergault mais non mais alors qu'est-ce qui faudrait faire [*sur un ton désabusé*] i faudrait que on raconte notre truc qu'on écoute les critiques enfin ça va vous êtes pas rock'n'roll les mecs  
Zemmour mais c'est la règle de l'émission  
Mergault [*regardant Zemmour dans les yeux*] j'peux partir, tu veux qu'je parte ?
- 20 Zemmour mais c'est pas moi le chef, hein [*montrant Ruquier de la main*]  
Ruquier mais enfin pourquoi vous dites ça ?  
Zemmour mais si parce que (Mergault : mais enfin mais qu'est-ce qu'il a à l'attaquer ?) je trouve ça lamentable  
Mergault [*apostrophant Zemmour avec le bras*] mais pourquoi lamentable ? parce qu'on a déconné deux minutes, on vous a laissé v-vous exprimer (Ruquier : enfin, Éric, vous avez dit, alors attendez) enfin mais ça va pas ?
- 25 Ruquier [*à l'endroit de Zemmour*] j'vois pas c'que vous pouvez dire de pisque  
Zemmour ah mais moi j'aurais rien voulu dire de plus, moi  
Ruquier voilà
- 30 Mergault [*à l'endroit de Zemmour*] on vous a laissé vous exprimer (.) on a déconné un tout petit peu en amont mais on vous avez parlez c'est quoi qu'est lamentable ? [*exaspérée, en prenant un ton ironique et en mimant un triangle avec les mains*] parce qu'on vous a pas fait un piédestal pour écouter [*avec condescendance en tordant les lèvres*] le grand critique que vous êtes (Zemmour : je n'suis pas critique) mais ça va  
je n'suis pas critique
- 35 Zemmour mais enfin Éric (Mergault : vous avez dit) vous avez dit c'que vous avez pensé  
Ruquier oui oui, mais je parle pour Naulleau  
Zemmour eh ben qu'est-ce qu'est lamentable ? [*avec un ton provocateur et insistant*]  
Auteuil vous l'avez dit en peu d'mot et c'était très clair
- 40 Zemmour et bien je vous r'mercie  
Mergault qu'est-ce qu'est lamentable ? vous vous êtes pris un tout p'tit peu la vedette [*avec dédain*] dans vÔtre moment de chronique c'est ça ? alors qu'est-ce qu'est lamen' alors qu'est-ce qu'est lamentable ?  
Zemmour alors la façon dont vous avez fait pression pour que Naulleau ne parle pas était lamentable [*yeux incrédules de Mergault, regard vers Ruquier, et pouffement de rire d'Auteuil*]
- 45 Ruquier [*avec le sourire*] il défend son camarade  
Mergault [*faisant la fausse choquée au côté d'Auteuil, regard vers Ruquier*] oh [*huée du public*] pauvre petit bonhomme (..) [*applaudissements éparses*]
- 50 Zemmour non mais c'est pas grave

- 51 Naulleau *[s'adressant en particulier à Mergault avec conviction mais aussi dépitement]* non mais, j'avais droit à un mot Zemmour l'a utilisé (Mergault : mais allez-y oh lo lo la !) c'est effectivement je trouve ça lamentable (.) je regrette mais voilà on va pas en faire tout un plat *[regard incrédule de Mergault à Ruquier]* (.) passons à autre chose c'est les nouvelles
- 55 règles si vous n'avez pas aimé un film vous êtes un cochon ça c'est la version Leconte (.) si vous n'avez pas aimé un film maintenant (Mergault : c'est pas ça, on a DÉCONNÉ DEUX MINUTES !) *[regards amusé d'Auteuil vers Ruquier et exaspération de Mergault]* non, maintenant, vous n'avez plus le droit *[regard de Mergault vers Ruquier]* vous n'avez plus le droit d'en parler mais j' moi j'en prends note
- 60 Mergault *[avec agressivité dans les yeux et la voix]* mais on vous a laissé, et nous on n'a pas l'droit juste un tout p'tit peu d'se défendre d'être euuh
- Naulleau ça va tout à fait (Zemmour : vous faites que ça) attends laisse-moi finir ça va tout à fait (Auteuil *[discrètement]* : non faut arrêter) dans le sens voilà de la critique on n'accepte plus que les critiques positives (Ruquier : mais si enfin Éric) (Auteuil : mais si on aime bien) (.) non mais j'en prends acte (.) et ça n'a pas beaucoup d'importance (Auteuil : c'est vrai ça c'est vrai) continuez non non continuez continuez (Mergault *[avec un grand sourire de surprise, se prenant la tête avec les mains, quelques regards vers Ruquier]* : OH L'HUMOUR qui z'ont qui z'ont pas sur eux-mêmes) à accumuler les articles de (Ruquier : Éric Naulleau) complaisance dans (Ruquier : Éric) les journaux de gens qui n'ont parfois
- 65 pas vu le film voilà
- 70 Ruquier Éric Naulleau Éric Naulleau si les téléspectateurs n'ont pas compris ce soir que vous n'aimiez pas c'film c'est qu'i sont bêtes voilà
- Mergault ah oui
- Naulleau Laurent Laurent qu'est-ce qu'on fait ? j'vous j'vous envoie chaque semaine un plus un
- 75 moins et vous l'lisez et je reste chez moi (Ruquier : mais non) qu'est-ce que c'est ? (Ruquier : mais non) non mais qu'est-ce que ? mais qu'est-ce que c'est que l'exercice de la critique ? moi j'demande on est c'est dix lignes y a trois-quarts d'heures une heure de promotion y a cinq minutes de critique (.) *[Zemmour acquiesce]* et (Ruquier : XX) mais non non Laurent c'est bon on va pas on va pas revenir voilà parc'que quelqu'un qui a quitté la scène i revient pas en disant ah bon on m'rappelle
- 80 Mergault si on était pas là, vous existeriez pas puisque c'est grâce à nous qui écrivons *[cris enthousiasmés du public]* des films *[mime de la main de Mergault comme si elle jetait quelque chose, applaudissements]*
- Naulleau *[pendant que le public applaudit, Naulleau s'emporte un peu]* parce que MOI j'écris pas des
- 85 livres, Zemmour non plus ?! (Mergault : alors faites-le faites-le) mais mais (Ruquier : on va pas rentrer dans c'débat là vaut mieux pas) mais vous êtes qui ?
- Zemmour on n'a pas besoin de Mergault pour écrire nos livres hein chère Isabelle.
- Naulleau j'dis simplement que dans la critique, il doit pouvoir s'exprimer des opinions différentes maintenant Isabelle Mergault exige une critique aux ordres (Mergault : meuh) j'en prends
- 90 note (Ruquier : mais pas du tout) mais si (Mergault : oh la la)
- Ruquier *[sur un ton faussement réprobateur, mais sincère]* j'vous avais d'mandé (Mergault : il est ridicule) d'être gentil avec ma copine, c'est tout (Mergault : mais, il est, mais il) mais écoutez Zemmour vous avez dit ce que vous pensiez (Zemmour : ah mais j'ai dit) alors franchement j'vois pas (Mergault : oh la la) où est le problème on est en train (Mergault : oh la la) de discuter
- 95 Naulleau non mais non mais on pouvait s'arrêter là pourquoi nous dire vous n'existez pas sans nous comme si on était des aigris (Mergault : non parce que après ça) moi écoutez si vraiment (Auteuil : non mais faut pas avoir XX) si vraiment je dois faire des films je préfère ressembler à Ozoux qu'à Isabelle Mergault *[rire de Ruquier]* voilà
- 100 Auteuil *[en appuyant chaque vocale]* oh ah oh

- 101 Naulleau non mais c'est tout (.) vous êtes pas un modèle non plus voilà (.) vous êtes pas un modèle artistique pour moi  
 Blier si c'est pas Ozoux pas Ozon  
 Mergault [*avec un air dégouté*] j'ai jamais dit ça
- 105 Naulleau non pas Ozon Ozoux.  
 Mergault non mais  
 Naulleau mais l'incident est clos j'me  
 Ruquier pa'parce que ça tourne mal parce que c'est idiot (.) c'que vous reproche allez est-ce que j'peux jouer les intermédiaires deux secondes (Naulleau : oui) c'que vous reproche Isabelle et Daniel c'est de mal prendre le fait que qu'i z'ont qui'z aient déconné (Mergault [*levant les yeux au ciel*] : on a déconné) pendant quatre ou cinq minutes (Mergault : ah oh la la) pour vous empêcher de xx (Mergault : pis on s'est arrêté après) y a RIEN d'grave là-dedans franchement [Ruquier mime le signe de prière avec les mains en direction de Zemmour et Naulleau]
- 115 Naulleau non mais je n'dis pas qu'il y a quelque chose de grave Laurent (Zemmour : y a rien d'grave) mais si c'était le comportement inverse ça deviendrait grave  
 Ruquier c'est-à-dire c'est quoi le comport' ?  
 Naulleau mais si nous pendant la promotion on faisait des commentaires désobligeants en permanence [*Zemmour acquiesce*] qu'on fasse un numéro (Mergault : on a pas fait des commentaires désobligeants on a déconné entre nous) vous diriez vous diriez si vous avez fait des commentaires désobligeants (Mergault : on a déconné avant) (Auteuil : on a déconné avant) vous diriez Laurent et vous auriez raison que ce n'est pas le moment qu'on fasse les malins comme ça parce que y a des temps dans l'émission y a un temps pour la promotion que nous avons respecté parce que nous sommes respectueux des invités je note que ce soir les deux invités ne sont pas respectueux des chroniqueurs ce n'est pas une affaire d'état [*moue de Mergault*] moi je m'arrête là que l'émission [*Auteuil fait signe avec ses mains qu'il veut en finir avec la discussion*] continue
- 120 Ruquier Daniel  
 Auteuil voilà voilà on s'arrête (Mergault [*avec l'air vexé*] : je pense que c'est le mot de la fin) là
- 130 Ruquier voilà exactement oh la la c'est pas facile [*applaudissements du public*]

# ATTAQUER LES FACES, DECREDIBILISER LES PLACES : GERER ET GENERER LE POLEMIQUE DANS UNE CONFRONTATION VERBALE ENTRE JEAN-FRANÇOIS COPE ET TARIQ RAMADAN DU 9 FEVRIER 2011

---

**Elodie GLERUM & Lilijan TEOFANOVIĆ**

Université de Lausanne – CLSL<sup>1</sup>

elodie.glerum@unil.ch, lilijan.teofanovic@unil.ch

## Résumé :

Traitant de la dimension interpersonnelle d'une interaction polémique, ce travail souhaite analyser les stratégies d'attaque et de résistance déployées par deux intervenants d'une confrontation médiatique (J.-F. Copé et T. Ramadan) pour décrédibiliser l'autre en atteignant son capital identitaire. Aussi se penche-t-il sur la question de l'identité en terme de négociation des places et de maintien des faces (image personnelle/territoire). Il postule que les actes menaçants (FTAs) sont employés à escient dans le but de mettre en péril des positions adoptées par l'adversaire.

*Mots-clés : actes menaçants, attaques de faces, identité, place(s), polémique*

## 1. Introduction

En analysant trois échanges ciblés entre J.-F. Copé et T. Ramadan, extraits du *Grand Journal* de Canal+ du mercredi 9 février 2011, ce travail a pour objectif de répondre à la question suivante : dans quelle mesure les attaques de faces et de places apparaissent-elles comme des stratégies polémiques délibérées, déployées par les différents intervenants pour décrédibiliser l'autre ? Plus précisément, il questionne la mise en forme du polémique, en observant les procédés de réaffirmation ou de décrédibilisation des places – principalement institutionnelles, subjectives et énonciatives (voir Vion 1995 : 181-191) – et l'emploi corrélatif de FTAs. Il décrit enfin leurs effets sur les allocutaires, directs (opposants) ou indirects (modérateurs).

En fonction d'une dynamique d'attaque et de résistance, cette analyse s'intéresse plus précisément aux stratégies de négociation d'identités (faces/places), soit pour reprendre R. Vion, aux « manières dont les sujets construisent dans l'interaction des lignes d'actions coordonnées » (1995 : 193). Méthodologiquement, elle vise la dimension interpersonnelle de la communication en tant que pratique sociale (Goffman 1974), examinant cette dernière au

---

<sup>1</sup> Centre de linguistique et des sciences du langage.

niveau des actes de langage, particulièrement des *actes menaçants*<sup>2</sup> (FTAs). Elle adopte ainsi une approche pragmatique, prenant « le langage [...] comme un moyen d'agir sur le contexte interlocutif » (Kerbrat-Orecchioni 2008 : 1). Pour R. Amossy, cette « étude fondée sur la notion d'échange » examine notamment « le locuteur et la façon dont il s'engage dans l'interaction en construisant une image de soi » (1999b : 131).

Plus globalement, nous convoquerons des éléments d'analyse du discours pour définir les formes et les enjeux des attaques, formulées aussi bien contre les faces négatives (*territoire*) que positives (*image personnelle*) de l'adversaire (Brown & Levinson 1987). Nous verrons enfin comment les intervenants génèrent et gèrent le polémique, au mépris d'un « intérêt mutuel [...] de maintenir la face de l'un et de l'autre »<sup>3</sup> (*ibid.* : 60), un effet du polémique pouvant s'apparenter à un empiètement constant et recherché sur les faces de l'adversaire<sup>4</sup>.

## 2. Faces et places : quelques repères théoriques

Le polémique est souvent perçu comme la manifestation d'un désaccord public. C. Plantin le rappelle, « on ne polémique pas sur des questions privées, on se dispute » (2003 : 387). C. Kerbrat-Orecchioni souligne aussi que « le terme 'polémique' caractérise toujours le discours ainsi tenu comme un *contre-discours* » (1980 : 5) puisque son « type *dialogique* » (*ibid.* : 5) impose un partenaire d'opposition. Sur l'identité, R. Amossy postule que « dire que les partenaires inter-agissent, c'est supposer que l'image de soi [...] participe de l'influence mutuelle qu'ils exercent l'un sur l'autre » (1999a : 12). Exposés, les polémiqueurs le sont d'autant plus qu'ils défendent une identité dans un espace constamment renégocié (voir Vion 1995 : 188-189). Deux notions théoriques sont dès lors utiles : celle des faces et des places.

Goffman estime qu'un « individu *garde la face* lorsque la ligne d'action qu'il suit manifeste une image de lui-même consistante » (1974 : 10) ; il conçoit ce maintien comme une « contrainte sociale fondamentale » (*ibid.* : 13), jugeant que par fidélité envers sa performance, « l'acteur se sent toujours contraint à la fois d'accomplir la tâche et de maintenir la façade » (1973 : 34). Pour P. Brown et S. Levinson, la face est aussi « quelque chose d'émotionnellement investi [...] qui doit être constamment contrôlée »<sup>5</sup> (1987 : 61) ; or cette gestion dépend d'« agents rationnels » qui « choisissent les moyens de parvenir à leurs fins »<sup>6</sup> (*ibid.* : 59), autrement dit leurs stratégies.

Des intervenants et de leur gestion communicationnelle, nous pouvons dire qu'ils sont à la fois maîtres et patients de leurs actes. Pour R. Vion, le sujet « serait, en même temps,

<sup>2</sup> Nous adoptons la traduction de C. Kerbrat-Orecchioni (2008 : 72-80) de *Face Threatening Acts* en *actes menaçants*.

<sup>3</sup> Nous traduisons : « [it will in general be to] the mutual interest [of two MPs] to maintain each other's face ».

<sup>4</sup> Le polémique s'oppose ainsi au principe de politesse, défini par C. Kerbrat-Orecchioni comme « all procedures that help maintain a minimum level of harmony within any exchange (despite the risk of conflict inherent in all exchanges) » (2005 : 29).

<sup>5</sup> Nous traduisons : « [Thus face is] something that is emotionally invested, and that [...] must be constantly attended to [...] ».

<sup>6</sup> Nous traduisons : « [...] choose means that will satisfy their ends ».

produit et producteur du social » (1992 : 57), un constat que N. Fairclough partage en analyse critique du discours (CDA)<sup>7</sup> :

Le *Sujet* dispose encore de l'une de ces « admirables ambiguïtés » [...]. Dans un sens, *sujet* renvoie à quelqu'un qui dépend de la juridiction d'une autorité politique, étant par conséquent passif et modelé : mais le *sujet* d'un énoncé, par exemple, est souvent celui qui est actif, qui « fait », qui est de fait impliqué dans l'action<sup>8</sup>. (2001 : 32)

Sujet de ses actes, mais soumis à une « contrainte sociale » – préconisant notamment de garder la face – le polémiqueur amortit les attaques tout en agressant une identité concurrente. Ses *actes menaçants*<sup>9</sup> peuvent s'apparenter à des arguments *ad hominem*, définis par R. Amossy comme « l'une des armes privilégiées du discours polémique » (2010 : 131).

Aussi, par les FTAs, le polémiqueur ébranle-t-il une/des place(s) adoptée(s) par l'adversaire. J.-M. Stébé note que dans toute interaction, soit les interlocuteurs « acceptent et confirment la place proposée, soit ils la refusent et tentent d'établir un autre rapport » (2008 : 67). R. Vion distingue précisément « cinq types de places que les sujets pourraient être conduits à gérer simultanément : les places 'institutionnelles', 'modulaires', 'discursives', 'subjectives' et 'énonciatives' » (1994 : 182). La première détermine les autres ; elle relève en effet « de positions sociales extérieures et antérieures au déroulement d'une interaction » (*ibid.* : 182)<sup>10</sup>. Ainsi, le principal modérateur du corpus (M. Denisot) agit surtout selon ce rôle, tandis que la position institutionnelle des débattants (J.-F. Copé et T. Ramadan) justifie leur présence sur le plateau : le premier, en tant que « Secrétaire général de l'UMP »<sup>11</sup>, le second comme « un spécialiste de l'islam qui est le petit-fils du fondateur des Frères musulmans et professeur à Oxford ». Plus révélateur, un autre modérateur (J.-M. Apathie) débute la présentation par : « on va établir déjà ce qui est incontestable pour vous monsieur Ramadan ». Difficilement négociable en effet, la place institutionnelle résiste à l'attaque. Les stratégies visent logiquement des places complémentaires.

Les stratégies ouvertement destructrices s'expliquent enfin dans la mesure où chaque polémiqueur s'efforce de faire ses preuves en temps limité. Dès lors, garder la face et préserver ses places, pour remporter l'échange, apparaissent respectivement comme la condition et le but de l'interaction<sup>12</sup>. Pour reprendre Goffman,

Dans un échange agressif, le vainqueur, non content de nuire aux autres en se favorisant, réussit à démontrer qu'il est un meilleur interactant que ses adversaires. Cette démonstration est souvent plus importante que tout ce qu'il peut communiquer [...]. (1974 : 25)

<sup>7</sup> N. Fairclough (2001 : 31) adopte le terme *positions de sujet* (« subject positions ») ou *sujet* (« subject ») pour *rôle social* (« social roles »), ce qui semble correspondre à la *place institutionnelle* de R. Vion (1995 : 182-183).

<sup>8</sup> Nous traduisons : « *Subject* has yet another of those 'felicitous ambiguities' [...]. In one sense of *subject*, one is referring to someone who is under the jurisdiction of a political authority, and hence passive and shaped: but the *subject* of a sentence, for instance, is usually the active one, the 'doer', the one causally implicated in action ».

<sup>9</sup> « Some acts [that] intrinsically threaten face » (Brown & Levinson 1987 : 60).

<sup>10</sup> À ce titre, elle se rapproche de l'image de soi que R. Amossy nomme « ethos prédiscursif » ou « préalable » (1999b : 137).

<sup>11</sup> Ces énoncés viennent de notre corpus de recherche.

<sup>12</sup> Sur cette distinction, voir Goffman (1974 : 15).

### 3. Hypothèses de travail : trois extraits, trois stratégies

Nous supposons les stratégies de décrédibilisation des identités à la fois délibérées et risquées. Sous la forme de FTAs, elles réaffirment des places de locuteur en atteignant celles d'allocutaire, la performance reposant sur un savoir-faire polémique avec

- (1) des stratégies d'amortissement d'attaques (de résistance ou de réparation).
- (2) des stratégies d'attaques.

Une double dynamique se profile, visant à la fois à gérer et générer le polémique. Aussi les intervenants cherchent-ils à (a) rompre le maintien réciproque des faces (Brown & Levinson 1987 : 60) ; (b) expliciter cette rupture par des FTAs marqués (violence lexicale, ironie, etc.) ; (c) préserver, voire rehausser une identité pour remporter l'échange ; (d) mobiliser chacune de ces stratégies afin d'accroître un capital de polémicien, sorte d'« ethos prédiscursif » (Amossy 1999b : 137) dans l'anticipation de confrontations à venir.

#### 3.1. Gérer l'institutionnel

Comme la place institutionnelle est peu mobile, les intervenants vont vraisemblablement faire appel à des stratégies d'esquive pour redéfinir celle-ci. Au vu de son statut quasi ontologique, relevant parfois d'actes reconnus<sup>13</sup>, contester cette place est aussi risqué que peu fructifiant en terme de capitalisation identitaire. Cela n'empêche pas J.-F. Copé de questionner la légitimité de T. Ramadan<sup>14</sup> :

6 J.-F. Copé : j'veux dire (.) je je j-j'veux dire [...] que recevoir des des leçons d'morale de Tariq Ramadan//

[...]

10 J.-F. Copé : [...] h de la part de quelqu'un dont je n'ai [lève les bras] (.) JAm<sup>h</sup>ais su véritablement (,) h s'il condamnait (,) TOTALment la lapidation ou pas ↑ (.) [...]

Par la critique (FTA) et la délocution, J.-F. Copé décrédibilise son opposant, sans toutefois attaquer directement sa place institutionnelle. Il opte pour une stratégie d'esquive : l'étiquette *professeur*, implicitement convoquée avec « leçons d'morale », décrit ici la position subjective du *professeur, donneur de leçon* plutôt que celle, institutionnelle, du *professeur académique*. Il s'agit d'exhiber à l'audience des sèmes négatifs par le biais de stéréotypes, ces « images dans notre tête qui médiatisent notre rapport au réel » (Amossy & Herschberg Pierrot 2009 : 26). Ils permettent de charger négativement une place institutionnelle, faute de pouvoir la décrédibiliser. Comme le rappelle R. Amossy, « si le locuteur veut que porte l'attaque dirigée contre l'adversaire, il doit [...] s'appuyer sur des

<sup>13</sup> Sur les *actes performatifs*, voir C. Kerbrat-Orecchioni (2008 : 9-15).

<sup>14</sup> Conventions de transcriptions : [XXX] incompréhensible ; [?] incertitude ; \*mot\* expression probable ; (.) pause ; (,) pause courte ; (pause) pause longue ; ↑ intonation montante ; ↓ intonation descendante ; // enchaînement ininterrompu de deux interventions ; - liaison ; [e]xcuse élision ; h aspiration ; souligné superposition des paroles ; MAJUSCULE emphase ; [...] transcription coupée ; [*italique*] non verbal ; la numérotation renvoie aux interventions selon le corpus de recherche.

représentations collectives d'ores et déjà admises » (2010 : 416). J.-F. Copé ne fait qu'orienter les représentations institutionnelles vers le subjectif.

## 4. Corpus

Notre corpus de recherche consiste en une interaction d'environ 8 minutes du *Grand Journal* de Canal+, diffusée en clair le 9 février 2011 (19h10). Trois extraits représentatifs de sa teneur polémique ont été sélectionnés. Ils correspondent grossièrement à trois échanges sans ratification (voir Roulet *et al.* 2001 : 53-58) à mettre dans le contexte (a) de la polémique M. Alliot-Marie, ministre des Affaires étrangères d'alors, relative à ses liens supposés avec un proche de Ben Ali ; (b) du projet de loi n° 2520<sup>15</sup> ; (c) d'un débat sur France 2 (*100 minutes pour convaincre*, 20/11/2003) entre N. Sarkozy et T. Ramadan, lequel propose un moratoire contre l'application de la lapidation.

Ce corpus présente deux désavantages : ses nombreux chevauchements et trois microcoupures, dont l'une à un moment-clé (18)<sup>16</sup>. L'interaction a en revanche l'avantage de figurer deux polémiqueurs connus, aux compétences stratégiques variées. Les attaques sont souvent explicites et reconnues, le désaccord, repérable à de nombreux niveaux (du micro-langagier au macro-social).

## 5. Analyse

Notre analyse cible trois extraits qui démontrent de manière optimale la nature polémique du débat, chaque intervenant employant des stratégies précises dans le but de décrédibiliser l'adversaire tout en donnant « une image de lui-même consistante » (Goffman 1974 : 10). Puisque cela suppose un savoir-faire polémique, qui consiste à générer des attaques tout en gérant celles qui sont encaissées, il s'agit de questionner la manière dont les intervenants coordonnent ces actions et capitalisent une identité de polémiqueur.

Dans l'*extrait 1*, situé en début d'interaction, T. Ramadan entretient son statut institutionnel et subjectif de *professeur*, mais est perçu en *donneur de leçons* ; or cette relation est intéressante en considérant qu'une place a toujours son corrélatif dans l'interaction, puisque « chaque sujet va initier, subir et négocier un espace interactif avec son partenaire par lequel il gère simultanément [...] des rapports de places différents » (Vion 1995 : 188). Sans pouvoir négocier l'institutionnel, J.-F. Copé cherche donc à se créer une crédibilité d'opposant, adoptant paradoxalement une place subordonnée quand son partenaire le montre en *mauvais élève*.

---

<sup>15</sup> Projet de Loi n° 2520 du 19 mai 2010 interdisant la dissimulation du visage dans l'espace public (Loi n° 2010-1192 du 11 octobre 2010, entrée en vigueur le 11/04/2011). Voir <http://www.assemblee-nationale.fr/13/pdf/projets/pl2520.pdf> (consulté le 29/07/2011).

<sup>16</sup> Elles peuvent s'expliquer, la vidéo venant de Dailymotion plutôt que d'archives télévisuelles.

L'*extrait 2* figure une ratification paradoxale, J.-F. Copé négociant une place subjective de *compréhensif* par le biais d'une place énonciative (*ironie*). Il attaque ainsi son adversaire en réfutant implicitement ses propositions. Pour R. Amossy, le polémique suppose « la polarisation extrême et la confrontation radicale des positions antagonistes » (2011 : §12). Qu'en est-il lorsqu'un partenaire ratifie ironiquement les propositions opposées ?

En clôture d'interaction (gestion modulaire), l'*extrait 3* se construit autour d'un désaccord initié par un argument *ad rem* visant l'objet (Declercq 2003 : 20) représenté par l'adversaire (objet du discours, idéologie, etc.). Dans ce sens, les attaques de faces sont indirectes, bien que « l'argument *ad rem* demeure [...] intimement lié à l'argument *ad hominem* » (Amossy 2003 : 419). C. Plantin note en effet que « touchant à l'objet, [...] [il] touche au statut légitimant un rôle, une présence, une personne » (2003 : 386). L'argument dénonce ici le slogan des Frères musulmans, auxquels T. Ramadan est souvent associé par sa filiation (dimension institutionnelle), mais l'attaque rebondit sur l'hymne national français, frappant cette fois J.-F. Copé. Cet extrait reflète surtout un autre aspect du polémiqueur, « la passion du *dissensus* [...] qui refuse ou du moins repousse la clôture » (*ibid.* : 379).

### 5.1. Extrait 1 : l'institutionnel et le subjectif

L'*extrait 1* (6-28) montre la gestion particulière d'une place institutionnelle. Puisqu'il est difficile pour J.-F. Copé d'attaquer celle de son opposant, sa stratégie consiste à mobiliser des stéréotypes pour le figurer subjectivement en *donneur de leçons*. Débute un jeu de pouvoir, trahi pour I. Hutchby dans la relation de *question/réponse* qu'établit le questionneur, car « poser une question place des contraintes sur les options discursives disponibles pour celui qui la reçoit »<sup>17</sup> (2008 : 268) :

#### Extrait 1 (42s)

[...]

- 6 J.-F. Copé : j'veux dire (.) je je j-j'veux dire [M. Denisot : oui]  
que recevoir des des leçons d'morale de Tariq  
Ramadan//
- 7 T. Ramadan : //h pas des reçons (*sic*) de morale
- 8 J.-F. Copé : ah bah écoutez (.) voilà
- 9 T. Ramadan : des leçons de de de dignité humaine
- 10 J.-F. Copé : de de c'qui faut faire [*retrait corporel*] voilà c'est  
ça de Dignité humaine exactement je j'aurais dû  
d'ailleurs utiliser ce terme ↑ (.) h de la part de  
quelqu'un dont je n'ai [*lève les bras*] (.) JAmais su  
véritablement (,) h s'il condamnait (,) TOTALment la  
lapidation ou pas ↑ (.) h dont j'ai compris
- 11 T. Ramadan : oh ça c'est facile (,) ça c'est facile//
- 12 J.-F. Copé : //ah d'accord
- 13 T. Ramadan : vous avez lu un d'mes livres ↑
- 14 J.-F. Copé : non non mais tendez m'sieur euh Ramadan
- 15 T. Ramadan : est-c'que vous avez lu un livre ↓
- 16 J.-F. Copé : je je j'vais vous dire

<sup>17</sup> Nous traduisons : « [...] the asking of a question places constraints on the discourse options available to its recipient ».

- 17 T. Ramadan : est-c'que vous avez lu un livre ↓  
 18 J.-F. Copé : tendez tendez on n'est pas au grand oral de Sciences Po [*microcoupure*] pour répondre à vos questions [*bruit sec*] si vous permettez  
 19 T. Ramadan : je me  
 20 J.-F. Copé : vous vous êtes exprimé euh et vous avez c'est c'est votre droit le plus [XXX]  
 21 T. Ramadan : //mais vous me [XXX] (,) vous voulez pas recevoir de leçon (,) j'vous pose une ↑question ↓ (.)  
 22 J.-F. Copé : rrr oui (,) ça ça r'ssembl[e] aussi à donner des l'çons (,) h donc je vous dis simplement  
 23 T. Ramadan : juste pour avoir une réponse  
 24 J.-F. Copé : vous (pause) enfin (,) écoutez (,) si vous voulez bien je vais en placer une puis après  
 25 M. Denisot : allez-y allez-y  
 26 J.-F. Copé : faites comme vous voudrez  
 27 M. Denisot : non-non allez-y//  
 28 J.-F. Copé : juste pour dire c'que j'pense (,) après chacun [*lève les bras*] fait comme il l'entend//  
 [...]

La teneur polémique de l'*extrait 1* est fortement marquée à partir de (6) où J.-F. Copé reconnaît qu'une critique (les « leçons d'morale ») a atteint son image personnelle. Il se défend en négociant pour T. Ramadan une place subjective de *donneur de leçons*. En (9), ce dernier rétorque, parlant de « leçons de de de dignité humaine » plutôt que « d'morale ». Son adversaire attaque alors sa face positive (10) : identifié à un partisan de la lapidation, la position (subjective et discursive)<sup>18</sup> d'*expert* de T. Ramadan est sérieusement mise en doute, d'autant plus qu'en le délocutant, J.-F. Copé négocie une mise à distance énonciative vis-à-vis de celui-ci (« quelqu'un », « il »).

Pour résister à ces stratégies menaçantes, T. Ramadan fait émerger (13, 15, 17) sa place institutionnelle de *professeur*. À trois reprises, il répète « vous avez lu un d'mes livres ↑ » (13) et « est-c'que vous avez lu un livre ↓ » (15 et 17) ; or on note une différence d'intonation entre les interventions (13) et (15, 17). Montante dans le premier cas, elle désigne une question (*fonction initiative*), descendante dans les deux autres, elle penche plutôt vers l'affirmation (*assertive*) et la question rhétorique. Cette nature, plus polémique, décrédibilise l'adversaire, qui n'a apparemment pas lu ses livres, le faisant passer (subjectivement) pour un *mauvais élève*.

J.-F. Copé riposte (18), attaquant la place subjective de *professeur* négociée par T. Ramadan. C'est cette posture, plutôt que le statut institutionnel, qu'il critique avec « on n'est pas au grand oral de Sciences Po » (18). T. Ramadan désamorce (21) cette moquerie (FTA) en réitérant sa question – acte qui fait reprendre du pouvoir et replace son opposant en position subjective d'*élève à l'examen*, contraint de répondre.

J.-F. Copé reconnaît cette stratégie (22), acceptant même en apparence le rôle subordonné qui lui est proposé, comme l'indiquent les minimisateurs déployés jusqu'à la fin de

<sup>18</sup> Pour R. Vion, la place discursive traite de la *séquence*, soit du « moment interactionnel organisé autour d'une même fonctionnalité » (1995 : 184). Le discours de T. Ramadan impliquant des séquences explicatives/argumentatives, sa position d'expert touche aussi bien le registre discursif que subjectif.

l'extrait (« simplement » 22, « juste » 28). La négociation d'une place énonciative ironique est repérable. Elle deviendra une stratégie privilégiée de l'*extrait 2*.

Pour R. Amossy, l'argument *ad hominem* (6, 10) « peut porter [...] sur la position sociale et la légitimité institutionnelle de l'orateur » (2003 : 415). Les polémiqueurs disposent ici de patrimoines pré-discursifs comparables : médiatiquement connus, ils sont mis à égalité scénique (même table, l'un à côté de l'autre). Leurs stratégies interactionnelles les conduisent toutefois à négocier des positions hiérarchiques. Ainsi, J.-F. Copé adopte délibérément une posture basse d'*élève* pour délégitimer un T. Ramadan profitant d'une place institutionnelle forte et performant l'*expert* habilité à donner des conseils (les fameuses « leçons »).

## 5.2. Extrait 2 : l'ironie pour désamorcer les attaques

### 5.2.1. Implicite / explicite : une énonciation en tension

Les stratégies développées dans l'*extrait 2* (52-74) occupent surtout les places subjectives et énonciatives. Pour R. Vion, cette dernière définit « la manière dont le locuteur construit des énonciateurs dans son propre discours » (1995 : 186) ; or si T. Ramadan privilégie globalement les attaques plus explicites, J.-F. Copé opte pour l'implicite.

O. Ducrot postule que « tout ce qui est dit peut être contredit » (1972 : 6). L'implicite relevant de non-dits<sup>19</sup>, il est justement possible d'en « refuser la responsabilité » (*ibid.* : 5). À ce titre, R. Amossy souligne qu'il « est doté d'une grande force argumentative » (2010 : 143) puisque « certaines [de ses] valeurs et positions [...] échappent [...] à la contestation » (*ibid.* : 143). Lorsqu'un énoncé (ironique) est formulé positivement, tout en impliquant le contraire, O. Ducrot parle de « négation polémique » (2010 : 176). Vu que l'« énoncé négatif [...] présente aussi le contenu positif » (*ibid.* : 174), il relève aussi d'un cas de polyphonie. Dans notre extrait, l'*ironie* crée surtout une polarisation <*ironique/non-ironique*>, les ratifications (53, 55) de J.-F. Copé apparaissant comme des réponses polémiques à un *acte menaçant* (52) :

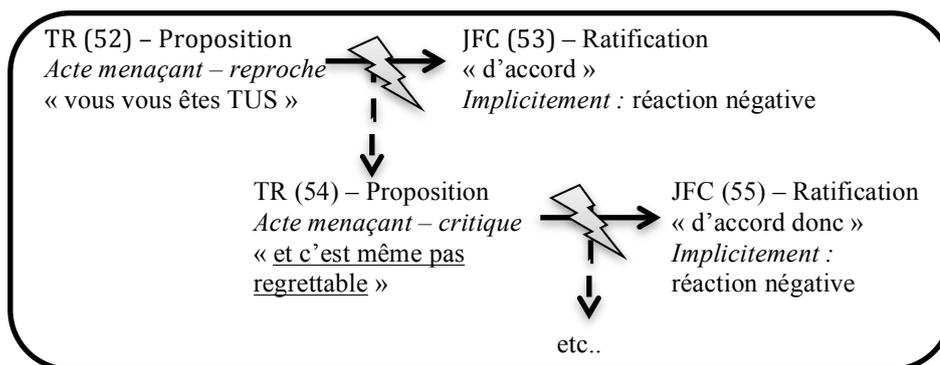
### Extrait 2 (36s)

- [...]
- 52 T. Ramadan : non mais [J.-F. Copé : je] vous vous êtes TUS (,) vous êtes TUS (,) le gouvernement s'est TU [J.-F. Copé : bon] quand on savait qu'dans les prisons de de du CAIRE [*désigne un allocutaire*] (,) la torture est pratiquée (,) h quand dans les prisons de TUNisie (,) la torture était pratiquée on partait en VAcance monsieur (,) et ça c'est pas drôle//
- 53 J.-F. Copé : //d'accord donc selon vous [XXX]
- 54 T. Ramadan : et c'est même pas regrettable
- 55 J.-F. Copé : d'accord donc
- 56 T. Ramadan : laissez-moi terminer vous m'avez [XXX]
- 57 J.-F. Copé : donc pendant c'temps là on légitime [T. Ramadan : non] la lapidation [T. Ramadan : non là] là c'est p[XXX]
- 58 T. Ramadan : mais no:n mais r'gardez

<sup>19</sup> Sur l'implicite dans l'argumentation, voir R. Amossy (2010 : 142-148).

- 59 J.-F. Copé : mais on m'met en face de la torture  
 60 T. Ramadan : c'est in c'est intellectuellement c'est inté c'est in  
 61 J.-F. Copé : très bien ↑ (,) très bien ↑ (.) non mais c'était juste  
pour l'entendre  
 62 M. Denisot : j'crois qu'on va clore [XXX] \*pour l retard\* (.) oui  
 63 T. Ramadan : votre atti- votre atti-  
 64 J.-F. Copé : mais au moins on l'aura entendu c'est ça votre  
reproche  
 65 T. Ramadan : votre a votre attitude est intellectuellement pas très  
honnête//  
 66 J.-F. Copé : //d'accord bien sûr  
 67 T. Ramadan : ce que j'ai dit ce  
 68 J.-F. Copé : parce qu'en plus nous nous on est malhonnête d'ACCord  
 69 T. Ramadan : non VOUS (pause)  
 70 J.-F. Copé : ah moi en plus (,) moi personnellement  
 71 T. Ramadan : vous vous parlez de vous à la première personne du  
pluriel ↑ (.) nous mais je parle de vous (.) donc en  
l'occurrence  
 72 J.-F. Copé : ch-ch'sais pas pourquoi vous êtes-inutilement agressif  
 ↑ (,) moi j'ai juste  
 73 T. Ramadan : non mais parce que parce que  
 74 J.-F. Copé : moi j'ai juste posé une question sur la lapidation ↑//  
 [...]

Dans les faits, cette stratégie court-circuite l'argumentation de l'adversaire, les deux partenaires n'étant plus formellement opposés. Débute une chaîne absurde<sup>20</sup> dans le processus de négociation. S'il y a ratification en apparence, cette dernière est minée par la polyphonie, bien que le connecteur contre-argumentatif « mais » (59, 61, 64) rappelle la pérennité du désaccord :



### 5.2.2. Attaques et variations énonciatives

En optant pour une énonciation *non-ironique*, T. Ramadan revendique une place subjective de *sérieux* et d'*indigné*<sup>21</sup>, comme l'indique « et ça c'est pas drôle » (52). Par l'*ironie*, J.-F. Copé désamorçe quant à lui le reproche d'ouverture (FTA), « non mais [...] vous vous êtes TUS » (52), dont les périodes et les emphatiques (TUS, TUS, TU) dénotent une argumentation polémique.

<sup>20</sup> O. Ducrot parle du « contenu absurde » (2010 : 175) des énoncés ironiques.

<sup>21</sup> Pour C. Plantin, « s'indigner c'est proclamer son innocence » (2003 : 404).

Si cette attaque vise explicitement le gouvernement français – le « vous » collectif critiqué pour son silence – elle touche plus implicitement l'image de soi de J.-F. Copé.

Cet échange répond aussi à l'acte initiatif (indigné) de J.-F. Copé : « y a un besoin d'un débat sur la lapidation [...] c'était la question » (47), réitéré ici avec « moi j'ai juste posé une question sur la lapidation ↑ » (74) ; or les « questions sont de puissantes ressources interactionnelles »<sup>22</sup> (Hutchby 2008 : 368), grâce auxquelles J.-F. Copé oriente son adversaire dans une situation menaçante. Sa place discursive (dialogale) de *questionneur* vis-à-vis de T. Ramadan impose en effet une relation hiérarchique : forcé de se justifier, ce dernier n'est plus le *donneur de leçons* de l'*extrait 1*, mais un *donneur de leçons superflues*. Débute une argumentation conflictuelle (*extrait 2*), chacun mobilisant un reproche particulier : T. Ramadan dénonce le silence français sur des exactions commises par les autorités égyptiennes et tunisiennes dans les prisons, J.-F. Copé l'« ambiguïté »<sup>23</sup> de son opposant sur la lapidation (57). En renouvelant leurs places discursives d'argumentateurs, les intervenants entretiennent aussi celles, plus institutionnelles, de débattants.

Globalement, les ratifications ironiques prennent des formes variées (53, 55, 61, 66). Avec « parce qu'en plus nous nous on est malhonnête d'ACCord » (68), l'amortissement est d'autant plus marqué que J.-F. Copé admet la place de *malhonnête* et l'endosse au nom d'une collectivité (« nous »).

En le décrivant comme *malhonnête*, T. Ramadan mobilise quant à lui la place subjective opposée de l'*honnête* tout en montrant/percevant son adversaire en *insouciant*<sup>24</sup>. Aussi, l'accumulation de relations d'opposition (<*honnête/malhonnête*>, <*sérieux/léger*>, etc.) rappelle-t-elle la paire <*professeur/mauvais élève*>, voire <*celui qui sait/celui qui ignore*>. Pour mieux délégitimer son opposant, T. Ramadan dénonce surtout l'inadéquation de l'ironie dans une argumentation invoquant des faits « pas drôle[s] » que l'audience peut actualiser comme graves (« torture » apparaît deux fois en 52). Globalement, il fait passer cette stratégie pour une preuve de *légèreté*, formulant une nouvelle attaque, euphémisée : « votre attitude est intellectuellement pas très honnête » (65)<sup>25</sup>. Le *professeur* impose sa hiérarchie.

Au niveau énonciatif, les variations de personnes confortent la polarisation <*implicite/explicite*>. Les interventions de J.-F. Copé pointent d'abord un « vous » de politesse (53), délocutant progressivement l'adversaire par des formules impersonnelles (« on légitime » 57, « on m'met » 59). Elles aboutissent à la disparition pure et simple du sujetif (« c'était » 61, « on l'aura entendu » 64), facilitant la prise à parti du public.

<sup>22</sup> Nous traduisons : « Questions are powerful interaction resource (*sic*) ».

<sup>23</sup> Ce mot apparaît dans le corpus de recherche.

<sup>24</sup> O. Ducrot note que dans certains cas, « l'image de lui-même que le locuteur [ironique] construit est celle d'un être déraisonnable (naïf) » (2010 : 175).

<sup>25</sup> Ce reproche visant la face positive de l'adversaire fait partie du bagage polémique de T. Ramadan. Il l'emploie sous sa forme expressive « quelle malhonnêteté intellectuelle monsieur Brisard » contre Jean-Charles Brisard sur i>Télé, en tant qu'invité de Léa Salamé (03/05/2011), assertive « ça s'appelle de la malhonnêteté intellectuelle » et irréaliste « si vous aviez été honnête » contre Caroline Fourest, France 3, *Ce soir (ou jamais !)* (16/11/2009). Le reproche de ne pas avoir lu un livre ou de l'avoir mal lu est également récurrent, comme dans l'injonction « citez-moi le livre » adressée à Oskar Freysinger, TSR, *Infrarouge* (03/03/2009).

Comme l'indiquent la FNA<sup>26</sup> « monsieur » (52) et la personne « vous » (56, 63, 65), T. Ramadan privilégie quant à lui les attaques personnelles. Ses actes directifs (58, 56) agressent ainsi explicitement le territoire opposé. Avec « parce qu'en plus nous nous on est malhonnête d'ACCord » (68), J.-F. Copé active cependant « votre » (65) comme la trace d'une « personne amplifiée » (Maingueneau 1999 : 22), préservant son image en essuyant une attaque collective plutôt que personnelle ; or l'emphatique « non VOUS (pause) » (69), suivi du reproche « vous parlez de vous à la première personne du pluriel ↑ » (71) indique le contraire. J.-F. Copé rétorque par une violente attaque de face : « ch-ch'sais pas pourquoi vous êtes-inutilement agressif ↑ » (72). Subjectivement, elle montre l'adversaire en *non-maîtrisé*, tandis que lui-même mobilise la place du *maîtrisé*.

Comme le confirme le dispositif énonciatif, les *actes menaçants* de T. Ramadan sont dans l'ensemble plus explicites, tandis que J.-F. Copé les amortit par l'implicite. Les places concernent de leur côté surtout les grandes variables de l'espace interactionnel (subjective et énonciative), créant diverses paires d'opposition. Dans cette négociation, gérer le polémique suppose aussi bien maîtriser ses actes que ceux des autres.

### 5.3. Extrait 3 : argument *ad rem* et clôture, maintenir le polémique au-delà de l'interaction

Enfin, l'*extrait 3* (82-109) est initié par un argument *ad rem* dont la fonction est de maintenir le polémique au-delà de l'interaction. Situé vers la séquence de clôture, il implique des gestions modulaires, suggérées par les nombreuses interventions du modérateur (M. Denisot) qui négocie la sortie du débat (90, 92, 94, 106) :

#### Extrait 3 (47s)

[...]

- 82 J.-F. Copé : juste une question (,) [M. Denisot : oue] est-ce qu'il est bien écrit dans la charte fondatrice des Frères musulmans ↑ h [toux dans le public] queuh (.) le Coran est notre constitution ↑ (,) le jihad notre voie ↑ (,) et le martyR notre espérance ↓ (.) jeuh j'ai euh (.)
- 83 T. Ramadan : c'est le slogan ↑ le slogan ↑//
- 84 J.-F. Copé : //voilà d'accord
- 85 T. Ramadan : qui a été constitué
- 86 J.-F. Copé : c'est une réponse pour euh voilà
- 87 T. Ramadan : non mais attendez juste
- 88 J.-F. Copé : (.) non mais [M. Denisot : voilà [XXX]] c'était pour être bien sûr voilà
- 89 T. Ramadan : monsieur monsieur est-ce qu'il n'est est-ce que
- 90 M. Denisot : on va s'en on va s'en tenir là
- 91 T. Ramadan : non non mais attendez non non
- 92 M. Denisot : ah non ah non bah si on a
- 93 T. Ramadan : une seconde une seconde
- 94 M. Denisot : ouais ouais mais euh

<sup>26</sup> Sur les *formes nominales d'adresse* (FNA), voir C. Kerbrat-Orecchioni (2010). Elle note que « monsieur » a « quelque chose de solennel » (2010 : 349).

- 95 T. Ramadan : est-ce qu'il n'est pas dit ↑ (,) dans l'hymne national français ↑ (,) qu'un sang impUR ↑ va: (,) se répandre dans nos sillons ↓//
- 96 J.-F. Copé : [*microcoupure*] bah si [?]
- 97 T. Ramadan : mais qu'est-ce que vous di est-ce que vous avez réduit la France à ça (.) est-ce que ne réduisez pas une organisation à des slogans ↑ (,) même si-il faut ↓ (.) et vous avez raison non-non (.) laissez (.) non-non
- 98 J.-F. Copé : 'fin c'est une formule qu'on n'utilise plus aujourd'hui ↑ alors qu'avec le slogan [XXX]
- 99 T. Ramadan : non-non elles sont elles sont chantées devant-avant chaque match de football//
- 100 J.-F. Copé : //oui c'est
- 101 T. Ramadan : mais le problème monsieur ↓
- 102 J.-F. Copé : oui enfin
- 103 T. Ramadan : laissez-MOI terminer
- 104 J.-F. Copé : mettre la patrie en danger c'est PAS tout à fait la même histoire que le
- 105 T. Ramadan : non-non
- 106 M. Denisot : et on va en cl [XXX] (,) là on est très très en r'tard on est très en r'tard ↓
- 107 T. Ramadan : laissez-moi terminer
- 108 J.-F. Copé : que le Coran notre constitution et le jihad notre voie
- 109 T. Ramadan : j'aim'rais JUSTE terminer une chose ↑ [toux] (,) un en disant une chose h (,) [...]
- [...]

J.-F. Copé choisit précisément cette fin d'interaction pour lancer un argument *ad rem* (82) dont la formulation interrogative trahit la fonction *initiative*. En demandant : « est-ce qu'il est bien écrit dans la charte fondatrice des Frères musulmans ↑ [...] queuh (.) le Coran est notre constitution ↑ (,) le jihad notre voie ↑ (,) et le martyR notre espérance ↓ », il vise le consensus du public occidental. Dans le cas probable d'une activation connotée négativement de « jihad » ou « martyR », ses propos auront un impact émotif, légitimant J.-F. Copé par rapport aux prémisses défendues par son adversaire. Aussi l'argument *ad rem* vise-t-il implicitement T. Ramadan qui représente dans son discours l'objet attaqué.

Ce dernier tente alors de s'expliquer (« c'est le slogan ↑ [...] qui a été constitué » 83 et 85), mais son opposant, souhaitant garder la mainmise sur l'orientation argumentative de la clôture, l'interrompt (84, 86). En (88), il est même appuyé par le modérateur, soumis aux contraintes horaires.

T. Ramadan refuse toutefois de laisser le débat se clore sur une attaque encaissée. En (89), il change de stratégie, passant de la défense à l'attaque – effective en (95). À son tour, il se sert d'un argument *ad rem* qui détourne la syntaxe de J.-F. Copé : « est-ce qu'il n'est pas dit ↑ (,) dans l'hymne national français ↑ (,) qu'un sang impUR ↑ va: (,) se répandre dans nos sillons ↓// » (95). Le polémique est relancé. J.-F. Copé retombe dans une position défensive (98, 100, 102, 104, 108), créant une polarisation <*attaquant/attaqué*>. La « passion du *dissensus* » (Plantin 2003 : 379) repousse les limites de l'interaction. N'hésitant pas à interrompre son adversaire pour monopoliser le temps de parole (101, 103, 105, 107), T. Ramadan réclame même (103, 107) aux allocutaires de le laisser finir. Sa contre-attaque est réussie : jusqu'à la fin de l'*extrait 3* (voire de l'interaction), J.-F. Copé reste sur la défensive.

Aussi les arguments *ad rem* portent-ils le polémique au-delà de l'interaction, les sujets cherchant le consensus du public.

## 6. Conclusion

L'analyse de ces trois extraits nous permet d'explorer quelques aspects de gestions identitaires en situation polémique. Pour reprendre G. Declercq,

La question du polémique nous met [...] face à une rhétorique *sauvage* par sa fin (la prise de pouvoir), mais *experte*, puisque dotée d'une technique par laquelle celui qui la maîtrise peut « disposer des mots sans les choses », et par suite « disposer des hommes en disposant des mots ». (2003 : 18 citant P. Ricoeur, *La Métaphore vive*, Seuil, 1975, p. 15)

Les débattants reflètent cette notion d'*expertise*, prouvant un savoir-faire plus ou moins optimal dans la négociation des faces/places. Toutefois, si les attaques témoignent d'une grande maîtrise des jeux de pouvoir, elles signalent aussi des prises de risques considérables.

Ces extraits manifestent aussi une progression cohérente. Le premier, situé en début de confrontation, négocie surtout des places subjectives à partir d'un pré-discursif institutionnel. Dans le deuxième, les stratégies énonciatives sont plus risquées, les FTAs plus marqués. Le dernier trahit enfin une « passion du *dissensus* » (Plantin 2003 : 379), chaque intervenant souhaitant monopoliser la clôture du débat. Sous la forme de questions rhétoriques, des arguments *ad rem* prolongent les dissensions et maintiennent le polémique au-delà de l'interaction. À l'instar d'*actes menaçants*, ils visent surtout (indirectement) l'ethos de l'adversaire ; or si le consensus entre intervenants est difficile, un débattant peut au moins espérer, par ses actes spectaculaires, *convaincre* un public de sa supériorité stratégique. Le débat polémique contient sa part de spectacle, un enjeu social qui nécessiterait d'être envisagé en terme d'actes implicites et de destinataires indirects.

## 7. Bibliographie

- AMOSSY, Ruth (1999a), « La notion d'ethos de la rhétorique à l'analyse de discours », dans Ruth AMOSSY (dir.), *Images de soi dans le discours. La construction de l'ethos*, Lausanne, Delachaux et Niestlé. (Coll. « Sciences des discours ».) pp. 9-30.
- AMOSSY, Ruth (1999b), « L'ethos au carrefour des disciplines : rhétorique, pragmatique, sociologie des champs », dans Ruth AMOSSY (dir.), *Images de soi dans le discours. La construction de l'ethos*, Lausanne, Delachaux et Niestlé. (Coll. « Sciences des discours ».) pp. 127-154.
- AMOSSY, Ruth (2003), « L'argument *ad hominem* dans l'échange polémique », dans Gilles DECLERCQ, Michel MURAT et Jacqueline DANGEL (ed.), *La parole polémique*, Paris, Champion, pp. 409-423.
- AMOSSY, Ruth (2010), 3<sup>e</sup> édition, *L'argumentation dans le discours*, Paris, Armand Colin. (Coll. « Cursus Lettres ».)

- AMOSSY, Ruth (2011), « La coexistence dans le dissensus. La polémique dans les forums de discussion », *Semen*, n° 31 [en ligne]. Accessible sur <http://semen.revues.org/9051> (consulté le 13/08/2011).
- AMOSSY, Ruth, et Anne HERSCHBERG PIERROT (2009), *Stéréotypes et clichés. Langue, discours, société*, Paris, Armand Colin. (Coll. « 128 ».)
- BROWN, Penelope, et Stephen C. LEVINSON (1987), *Politeness. Some universals in language use*, Cambridge, CUP. (Coll. « Studies in interactional sociolinguistics 4 ».)
- DECLERCQ, Gilles (2003), « Rhétorique et polémique », dans Gilles DECLERCQ, Michel MURAT et Jacqueline DANGEL (ed.), *La parole polémique*, Paris, Champion, pp. 17-21.
- DUCROT, Oswald (1972), *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique*, Paris, Hermann.
- DUCROT, Oswald (2010), « Ironie et négation », dans *Ironie et un peu plus. Hommage à Oswald Ducrot pour son 80<sup>e</sup> anniversaire*, Frankfurt a.M., Lang, pp. 169-179.
- FAIRCLOUGH, Norman (2001), 2<sup>e</sup> édition, *Language and Power*, Harlow, Longman.
- GOFFMAN, Erving (1973), *La mise en scène de la vie quotidienne. La présentation de soi*, Paris, Les Éditions de Minuit.
- GOFFMAN, Erving (1974), *Les rites d'interaction*, Paris, Les Éditions de Minuit.
- HUTCHBY, Ian (2008), « Power in Discourse: The Case of Arguments on a British Talk Radio Show », dans Ian HUTCHBY (dir.), *Methods in Language and Social Interaction. Language, Interaction and Social Variables*, n° 3, Los Angeles, Sage, pp. 364-382.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (1980), « La polémique et ses définitions », dans *La parole polémique*, Lyon, PUL, pp. 3-40.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (2005), « Politeness in France: How To Buy Bread Politely », dans Leo HICKEY et Miranda STEWART (ed.), *Politeness in Europe*, Clevedon, Multilingual Matters, n°127, pp. 29-44.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (2008), *Les actes de langage dans le discours. Théories et fonctionnement*, Paris, Armand Colin.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (2010), « Bilan », dans Catherine KERBRAT-ORECCHIONI (dir.), *S'adresser à autrui. Les formes nominales d'adresse en français*, Chambéry, Université de Savoie. (Coll. « Langages 8 ».) pp. 335-372.
- MAINGUENEAU, Dominique (1999), 2<sup>e</sup> édition, *L'énonciation en linguistique française*, Paris, Hachette.
- PLANTIN, Christian (2003), « Des polémistes aux polémiqueurs », dans Gilles DECLERCQ, Michel MURAT et Jacqueline DANGEL (ed.), *La parole polémique*, Paris, Champion, pp. 377-408.
- ROULET, Eddy, Laurent FILLIETTAZ et Anne GROBET avec la collaboration de Marcel BURGER (2001), *Un modèle et un instrument d'analyse de l'organisation du discours*, Berne, Lang.
- STEBE, Jean-Marc (2008), *Risques et enjeux de l'interaction sociale*, Paris, Lavoisier.
- VION, Robert (1992), *La communication verbale*, Paris, Hachette.
- VION, Robert (1995), « La gestion pluridimensionnelle du dialogue », *Cahiers de linguistique française*, n° 17, pp. 179-204.

# QUAND LE DEBAT SPECTACLE S'IMMISCE DANS LE DEBAT CIVIL

---

**Christine SAVOY & Mathias REYNARD**  
Université de Lausanne – CLSL<sup>1</sup>  
christine.savoy@unil.ch, mathias.reynard@unil.ch

## Résumé

Le 3 mars 2009, l'émission *Infrarouge* de la Télévision Suisse Romande se penche sur une thématique sensible : « Faut-il interdire les minarets en Suisse ? » Pour répondre à cette épineuse question, l'émission invite deux personnalités emblématiques d'un certain état d'esprit qui vont se positionner en confrontant leur avis finalement incompatible du fait de leurs aspirations politiques, sociales et religieuses. En effet, d'une part, Tariq Ramadan, intellectuel et philosophe suisse d'origine égyptienne, est un des défenseurs de l'ouverture de l'Occident à l'Islam. D'autre part, Oskar Freysinger, très actif au sein de l'UDC, conseiller national valaisan, prône une Suisse conservatrice, peu encline à adopter une politique d'ouverture aux autres mentalités et aux autres religions. C'est la journaliste Esther Mamarbachi qui a la lourde tâche de concilier ces deux personnalités en essayant de faire apparaître l'information au sein même de leurs jeux linguistiques et de leurs attaques personnelles.

*Mots-clés : débat, minarets, Freysinger, Ramadan, jeux linguistiques*

## 1. La question du genre<sup>2</sup>

L'événement médiatique « Faut-il interdire les minarets en Suisse ? » diffusé sur *Infrarouge* répond aux normes du débat. Le thème est, tout d'abord, une problématique concernant l'espace public. En effet, la construction de minarets en Suisse touche tout le monde quel que soit son niveau social, ses intérêts, son genre, ses opinions et même son âge. La question des minarets est également problématisée : faut-il les interdire ou non ? Ce questionnement s'insère donc dans une polémique en lien avec l'actualité, soit la montée de l'islam et l'ouverture de la société occidentale à cette religion dont l'extrémisme nous est montré de manière erronée comme une norme, ce qui présage un débat potentiellement spectaculaire.

Au niveau de la forme ensuite, deux personnalités sont clairement définies et présentées comme les débattants principaux de l'émission. D'ailleurs, les premières minutes de l'émission dressent un portrait des deux acteurs du débat, de manière parallèle. Ils sont isolés par leurs particularités respectives et se détachent ainsi nettement de la journaliste dont on ne saura que le nom. Au niveau de la mise en scène, relevons également la position

---

<sup>1</sup> Centre de linguistique et des Sciences du Langage.

<sup>2</sup> Cette section se base sur le cours « Interactions de débats, spécification du genre et marques langagières », donné par M. Burger dans le cadre du cours de Master « Analyse d'interactions verbales dans les médias » (UNIL, 2009).

centrale de l'animatrice par rapport aux deux débattants situés symétriquement à sa gauche et à sa droite.

Enfin, durant le débat, les deux débattants ne trouveront aucun consensus possible, ce qui signifie que tous deux jouent parfaitement le rôle auquel on les a assignés, puisqu'« être débattants » implique forcément qu'il y ait incompatibilité d'opinion.

Le type du débat est cependant à définir même s'il est clair au premier abord que nous nous trouvons dans un débat citoyen, du fait même des caractéristiques de l'émission *Infrarouge* dont les débats se définissent toujours par la mise en avant de personnalités représentant des tendances de l'espace public. Les deux invités de ce débat sont d'ailleurs des emblèmes d'un certain type de discours et sont, de plus, des experts dans leur domaine, quoi qu'ici le domaine de spécialisation diverge. Freysinger est évidemment le porte-parole de l'UDC. Sa connaissance de l'islam s'arrête à un aspect purement théorique et partiel, ce qui ne fait pas de lui un expert de ce domaine. Néanmoins sa spécialisation se situe dans ce qu'il représente : l'extrême droite suisse. Tariq Ramadan est, par contre, un spécialiste du domaine, puisqu'il est lui-même musulman et « professeur d'islamologie à Oxford »<sup>3</sup>, et de surcroît philosophe et politicien.

Esther Mamarbachi, l'animatrice, est une journaliste et la visée du débat est d'informer le public afin qu'il puisse se faire sa propre opinion sur le sujet débattu et voter en toute connaissance de cause le 29 novembre 2009. Néanmoins, les attaques personnelles, les jeux de langage, les interventions à caractère émotionnel donnent à ce débat citoyen des allures spectaculaires à certains moments, dont nous analyserons les détails. De la même manière, il est intéressant de mesurer la proportion de l'argumentation pure au sein du débat par rapport aux interventions de type spectaculaire. Enfin, il est utile de relever les expressions utilisées pour la présentation des deux débattants. En effet, cette dernière est loin d'être neutre. Elle laisse présager un spectacle, un véritable « combat »<sup>4</sup> entre les deux personnalités invitées qui s'affronteront dans une « arène »<sup>5</sup>, ce qui tend plus vers un débat spectacle que vers un débat purement citoyen.

## 2. Quand Ramadan tente de démontrer l'ignorance de Freysinger

Comme nous l'avons déjà dit, ce débat oppose deux personnalités au profil très différent : Oskar Freysinger d'une part, conseiller national UDC valaisan et professeur d'allemand ; et Tariq Ramadan d'autre part, professeur d'islamologie à Oxford, classé parmi les cent penseurs les plus influents du monde par le magazine américain *Time*. Lors de la présentation des deux débattants, la présentatrice Esther Mamarbachi le présente même comme « le porte-parole des musulmans européens »<sup>6</sup>. Nous assistons donc à un débat entre un spécialiste de la religion musulmane et un élu de la droite dure helvétique, particulièrement critique à l'égard de l'islam. Les deux hommes ne s'inscrivent pas dans la même catégorie et Tariq Ramadan utilisera ce décalage pour montrer l'ignorance de son adversaire sur le sujet.

---

<sup>3</sup> *Infrarouge*, débat du 3 mars 2009 sur TSR1, 01mn24.

<sup>4</sup> 01mn16.

<sup>5</sup> 01mn18.

<sup>6</sup> 01mn24.

Nous allons donc à présent observer les différentes stratégies de T. Ramadan pour mettre en évidence les lacunes d'Oskar Freysinger à propos de la religion musulmane.

Dès sa première prise de parole, Tariq Ramadan se pose en personne raisonnable, qui se base sur des faits : « je regarde la réalité pour ce qu'elle est et je ne l'invente pas pour faire peur aux gens. »<sup>7</sup> Il prend ainsi immédiatement une position frontale à l'égard d'Oskar Freysinger et montre implicitement que son adversaire arrangerait la réalité à son avantage. Dès lors, le politicien valaisan tente de prouver qu'il connaît la question et qu'il a travaillé sur les différents aspects de la religion musulmane. Il pose donc une question relativement précise à son adversaire, tentant ainsi de prouver à tous ceux qui l'écoutent qu'il n'est pas ignorant sur l'islam :

Freysinger : vous croyez aux jinns ? vous croyez aux jinns, monsieur (.) ramadan ?  
 Ramadan : oui, je crois aux jinns  
 Freysinger : vous croyez aux jinns  
 Présentatrice : alors c'est quoi les jinns, monsieur oskar freysinger ?  
 Freysinger : c'est des esprits  
 Présentatrice : visiblement vous avez bien étudié le dossier  
 Freysinger : Ben c'est des esprits euh (.) de qui qui existent d'ailleurs dans dans dans la croyance musulmane [gesticulations de Freysinger]  
 Ramadan : Vous devriez continuer (Freysinger : divers esprits) parce qu'on montrerait bien la limite de ce que vous savez.<sup>8</sup>

Comme nous pouvons le constater, Oskar Freysinger tente ainsi de montrer qu'il connaît l'islam en posant une question d'ordre théologique à son adversaire. Toutefois, lorsque la présentatrice lui demande de préciser cette question, le conseiller national UDC peine à donner une réponse claire. Tariq Ramadan en profite pour le décrédibiliser en sous-entendant que les limites de l'élu valaisan à ce propos seront vite atteintes. Mais l'opération ne va pas s'arrêter là. En effet, quelques minutes plus tard, Oskar Freysinger tente à nouveau de mettre en évidence son savoir en traitant de l'origine du mot « minaret » :

Freysinger : parce que (la présentatrice : dans ce minaret ?) c'est le symbole visible, et voulu comme tel (.) ça vient de el manar, si je ne m'abuse  
 Ramadan : el manar ?  
 Freysinger : oui (.) el manar, qui veut dire (Ramadan : le phare) phare  
 Ramadan : oui mais ça n'a rien à voir avec ça  
 Freysinger : ben si, le phare (..) ça n'est pas un phare ?  
 Ramadan : non non non non.<sup>9</sup>

Une fois encore, Oskar Freysinger tente de montrer sa connaissance de l'islam, et plus précisément des minarets. Il se heurte toutefois à Tariq Ramadan, qui le laisse exposer sa théorie avant de la réfuter dans son ensemble. A nouveau, le professeur d'islamologie montre qu'il est l'expert de la question et en profite pour mettre en évidence les lacunes d'Oskar Freysinger à ce propos. Le procédé semble se répéter et le conseiller national valaisan se doit de changer d'attitude pour s'en sortir :

<sup>7</sup> 04mn46.

<sup>8</sup> 06mn41.

<sup>9</sup> 08mn45.

- Freysinger : ce n'est pas un phare alors c'est un emblème, c'est un symbole (.) c'est quoi alors ? c'est un symbole religieux (.) c'est quoi ? c'est un symbole politique (.) c'est quoi ? (.) c'est quoi le minaret ?
- La présentatrice : mais vous vous vous, monsieur freysinger (Freysinger : non non mais) pourquoi est-ce qu'il vous dérange ?
- Freysinger : j'aime... (.) j'aimerais justement sa... (.) j'aimerais cette réponse
- La présentatrice : non mais j'aimerais bien que (Ramadan : non mais vous vous (.) vous voulez (.) vous voulez) vous répondiez à ma question (.) j'aimerais juste que vous répondiez à ma question
- Ramadan : vous voulez interdire les minarets avant de connaître la réponse à la question ?
- La présentatrice : alors (Freysinger : oui) pourquoi les minarets vous dérangent ?
- Freysinger : non mais je je (.) je vous (.) non mais j'aimerais bien vous vous entendre
- Ramadan : j'vais vous répondre (.) mais j'vais vous répondre (la présentatrice : monsieur Freysinger)
- Freysinger : alors c'est quoi pour « voi » (.) pour vous ce phare ? ou bien c'est pas un phare (.) donc ce symbole (.) cet emblème (.) je n'sais quoi.<sup>10</sup>

Tariq Ramadan a utilisé jusqu'à présent les erreurs de son contradicteur pour montrer son ignorance. Oskar Freysinger change donc d'attitude en faisant preuve d'humilité et en montrant qu'il ne connaît pas le sujet aussi bien que son adversaire. Il ne se pose plus en spécialiste du sujet et pose une question simple à son adversaire : au fond, qu'est-ce que le minaret ? Nous pouvons d'ailleurs noter que sa question est reformulée à plusieurs reprises, sans doute parce que le conseiller UDC ne veut pas être à nouveau repris par son contradicteur. Mais Ramadan en profite à nouveau pour insinuer que, si Freysinger n'a pas la réponse à la question, et n'a pas de véritables connaissances du sujet, il ne peut défendre sérieusement une interdiction des minarets. Le professeur d'islamologie entend ainsi montrer que son contradicteur veut interdire quelque chose qu'il ne connaît pas. Il porte encore une fois atteinte au crédit d'Oskar Freysinger.

Deux minutes plus tard, Tariq Ramadan reprend cet argument, en prétendant que les théories de son adversaire ne peuvent être prises au sérieux puisqu'elles ne reposent pas sur des bases solides :

- Ramadan : vous savez ce que vous êtes en train de faire, vous supposez que les musulmans ont un problème avec la loi européenne et vous voulez les punir en leur disant "attention"
- Freysinger : mais j'ai des preuves (.) mais les preuves sont multiples
- Ramadan : attendez, laissez-moi terminer (.) "jusqu'à ce que vous vous appliquiez à respecter la loi, on va vous punir en levant la possibilité de construire des minarets".<sup>11</sup>

Ramadan entend ainsi montrer qu'Oskar Freysinger se base sur des hypothèses pour en tirer des conclusions politiques. Il détruit ainsi le fondement de son argumentation. Quelques secondes plus tard, il profite de sa position pour durcir la critique et affirmer qu'Oskar Freysinger n'est qu'un manipulateur.

- Ramadan : il faut cesser parce qu'en fait, au bout du compte, vous m'intéressez peu (.) ce qui m'intéresse, c'est les gens qui vous suivent et que vous menez par l'émotif et la peur (.) c'est pas vous qui m'intéressez (.) vous, vous êtes un manipulateur de la question politique.<sup>12</sup>

<sup>10</sup> 09mn05.

<sup>11</sup> 11mn41.

<sup>12</sup> 11mn58.

Ramadan a ridiculisé son adversaire à propos de questions théologiques et peut donc l'accuser de manipulation. Oskar Freysinger tente alors de s'appuyer sur des textes pour prouver une nouvelle fois ses connaissances. Il le fait tout d'abord en se basant sur le droit européen :

Freysinger : tant que nous aurons un problème avec la conception du droit que représente la charia (.) qui est incompatible (.) et ça, c'est la cour européenne des droits de l'homme qui le dit (.) "incompatible avec la démocratie" (.) c'est (.) [*Freysinger tape à plusieurs reprises sur ses feuilles*] texto (.) l'arrêt rafah (.) vous le connaissez là

Ramadan : mais ça n'a rien à voir.<sup>13</sup>

Oskar Freysinger tente donc ici de développer une critique de l'islam en se basant sur la justice européenne. De ce fait, il montre qu'il n'est pas seul à défendre cette vision. Il entend ainsi sortir de l'isolement dans lequel son adversaire tente de le plonger et montrer que sa théorie s'appuie sur l'avis de spécialistes. Ramadan, une nouvelle fois, réfute l'argument en affirmant que cela n'a rien à voir. Le débat sur ce point n'ira pas plus loin et nous ne saurons pas si Tariq Ramadan avait de quoi expliquer son rejet de l'argument de Freysinger. Dans tous les cas, une nouvelle fois, le professeur d'islamologie ridiculise son adversaire et affirme que ses propos sont hors sujet.

Après ce nouveau revers, Oskar Freysinger tente de s'appuyer directement sur les livres de Tariq Ramadan dans le but de le déstabiliser. Mais ce dernier retourne la situation en montrant que son adversaire n'a pas lu sérieusement ses livres, ou tout du moins ne les a pas véritablement compris. Le conseiller national UDC veut citer une première fois Ramadan à la minute 13mn31 mais il est interrompu par la présentatrice. Il revient sur le sujet plus tard :

Freysinger : j'ai lu ses livres (.) il en a écrit toute une série (.) j'ai pas tous lus parce qu'il y en a beaucoup mais j'en ai lu quelques uns

La présentatrice : vous faites référence donc au dernier ouvrage de monsieur Tariq Ramadan qui s'appelle la réforme radicale de l'islam

Freysinger : vous dites à un certain endroit "tout ce qui dans le droit européen n'est pas contraire au coran est islamique" (...) voyez le retournement

Ramadan : vous êtes incroyable

Freysinger : vous demandez pas à vos confrères musulmans de s'adapter à notre société

Ramadan : monsieur (..) monsieur Freysinger

Freysinger : non attendez laissez-moi finir

Ramadan : vous ne m'avez pas lu (.) vous (Freysinger : vous (.) vous) avez lu un article sur ma pensée (Freysinger : non) parce que (Freysinger : j'ai lu) je n'ai jamais dit ce que vous venez de dire (.) (Freysinger : vous) je suis désolé

Freysinger : c'est dit

Ramadan : où ça ?

Freysinger : différemment (.) faut que j'retrouve

Ramadan : citez-moi, citez-moi, vite vite

Freysinger : la citation, c'est ça (Ramadan : non non, citez-moi le livre) "tout ce qui socialement, politiquement et cetera (Ramadan : citez-moi le livre) n'est pas contraire euh au coran (.), n'est-ce pas, est islamique"  
[*Ramadan fronce les sourcils pour montrer son incompréhension*]

Freysinger : OUI

Ramadan : mais...

<sup>13</sup> 11mn13.

Freysinger : c'est c'est (.) c'est dans un de vos bouquins (.) je vais pas prendre la pile avec quand même  
 Ramadan : non non mais vous auriez juste pu avoir cette citation (.) vous n'en faites qu'une  
 Freysinger : mais il y en a d'autres (.) donc c'que (.) non mais la différence est la suivante...  
 Ramadan : c'est pas sérieux.<sup>14</sup>

Nous pouvons donc constater que cette tentative d'Oskar Freysinger est un échec puisqu'il n'a pas les références des propos qu'il impute à son adversaire. Tariq Ramadan se rend vite compte du manque de précision de son contradicteur et en profite pour insister sur ce point. Il n'aura même pas besoin de répondre sur le fond et se contentera de montrer que son adversaire manque de précision. Pour cela, il se limite à quelques courtes phrases assassines relevant l'absence de préparation sérieuse de la part d'Oskar Freysinger. Il peut ainsi, avec une pointe d'humour, montrer l'ignorance de Freysinger au sujet de ses publications. De son côté, le conseiller national UDC est déstabilisé par la demande de précision de son contradicteur et perd son calme. Nous pouvons le remarquer par ses bégaiements, son aveu d'une certaine imprécision de sa part (« c'est dit différemment ») et sa difficulté à s'exprimer de manière claire et posée. Le Valaisan ne s'arrête là pour autant et tente à plusieurs autres reprises d'attribuer des propos à son adversaire :

Freysinger : et vous dites qu'à ce moment-là, c'est normal que la loi occidentale, la loi civile, soit adaptée sur certains aspects [*Ramadan fait non de la tête*] aux exigences religieuses exigences de la loi islamique (Ramadan : quel (.) quel livre ?) des musulmans (...) je donne un exemple  
 Ramadan : j'ai jamais dit ça  
 Freysinger : parlons d'un exemple concret  
 Ramadan : j'ai jamais dit ça  
 Freysinger : c'est l'exemple de Schaffhouse  
 Ramadan : j'ai jamais dit ça.<sup>15</sup>

Demandant tout d'abord à son adversaire d'où il tire ses citations, Tariq Ramadan se contentera ensuite de nier les propos que Freysinger lui attribue. Le schéma se répète encore une fois quelques minutes plus tard :

Freysinger : mais si monsieur, vous le faites (Ramadan : monsieur) constamment dans vos livres  
 Ramadan : monsieur monsieur  
 Freysinger : constamment (.) ce qui  
 Ramadan : citez-moi un livre (.) citez-moi un livre où je l'dis  
 Freysinger : dans le BOUQUIN QUE VOUS AVEZ  
 Ramadan : LEQUEL ? LEQUEL ?  
 Freysinger : DES INTERVIEWS AVEC NEYRINCK, par exemple  
 Ramadan : LEQUEL ? OU ?  
 Freysinger : vous dites...  
 Ramadan : où ?  
 Freysinger : mais attendez (...) "ce qui n'est pas négociable c'est ce qui est défini clairement juridiquement dans le coran, d'accord  
 Ramadan : absolument pas  
 Freysinger : SI  
 Ramadan : VOUS MENTEZ  
 Freysinger : SI

<sup>14</sup> 18mn03.

<sup>15</sup> 37mn41.

Ramadan: je n'ai jamais tenu ses propos-là  
 Freysinger : ensuite (.) qui décide  
 Ramadan : monsieur (.) mais vous mentez.<sup>16</sup>

L'imprécision de Freysinger augmente : il ne donne donc pas tout de suite de référence et affirme simplement que son contradicteur tient ces propos « constamment dans [ses] livres ». Freysinger persévère ainsi dans sa stratégie visant à attribuer certains discours extrémistes à son adversaire et, sans pour autant vraiment le prouver, laisse planer le doute de la dangerosité de Ramadan. Ce dernier ne change pas non plus de stratégie et se contente de demander des précisions sur les citations de son contradicteur. Il lui demande même de citer un seul livre où il dirait ce qu'on lui reproche. Cette fois, le ton monte et le débat s'enflamme. Oskar Freysinger n'a à nouveau pas de référence précise et Tariq Ramadan en profite pour nier avec aplomb. Nous pouvons noter l'agressivité des débattants par l'élévation du ton, la rapidité des échanges et les chevauchements de paroles.

Ramadan traite alors Freysinger de menteur. Il ne met donc plus seulement en cause la certitude et la précision de ses citations, mais remet en cause son honnêteté. Il s'agit là d'un tournant dans le débat. Tariq Ramadan ne modifie pas sa stratégie visant à montrer l'ignorance de son adversaire mais il devient plus agressif. Il vient d'affirmer qu'Oskar Freysinger était un menteur, après l'avoir traité de manipulateur. Ramadan maintient cette tactique jusqu'à la fin du débat. Les carences de Freysinger sur la question de l'islam sont visibles et Ramadan s'en sert une nouvelle fois :

Ramadan : ça serait bien que (.) si vous aviez vraiment (.) si vous aviez vraiment lu un certain nombre de littérature, vous vous seriez aperçu qu'un certain nombre de musulmans, dont moi, nous avons fait une critique de cette position-là (.) monsieur, vous auriez été bien conseillé de lire la réponse des leaders musulmans allemands à cette position du juge en disant "ça n'est pas une bonne position car en islam, la violence domestique n'est pas acceptable".<sup>17</sup>

Tariq Ramadan se permet ici donner des conseils de lecture à son adversaire, l'humiliant grâce à la dérision. Plus l'émission avance, plus nous avons l'impression que le débat est inégal. Après les rires du public, une intervenante extérieure utilise elle aussi la technique de Ramadan pour ridiculiser Freysinger. En effet, Ada Marra, conseillère nationale socialiste vaudoise et membre du public de l'émission *Infrarouge*, s'adresse à Freysinger avec ironie :

Ada Marra : il faut essayer d'arrêter de nous parler de l'islam dans le monde, de vos livres que vous avez lus (.) on sait que vous êtes cultivés (.) et puis  
 Ramadan : non là, pour le coup, il les a pas lus [*Rires*]  
 Freysinger : non mais je n'sais pas lire, vous voyez, vous avez affaire à un analphabète (.) qu'est-ce que vous voulez que j'vous dise ?<sup>18</sup>

<sup>16</sup> 41mn55.

<sup>17</sup> 44mn56.

<sup>18</sup> 49mn29.

Comme nous pouvons le constater, Tariq Ramadan profite de cette intervention pour tourner encore une fois en ridicule son adversaire. Toutefois, le professeur en islamologie dépasse peut-être les bornes, puisque Freysinger peut alors à son tour ironiser et montrer que son adversaire le déconsidère gratuitement. Cette réponse du Valaisan joue sans doute en sa faveur mais Ramadan y revient quelques instants plus tard :

- Freysinger : dans la loi que représente monsieur ramadan c'est pas l'cas (.) y a pas de (Ramadan : écoutez monsieur monsieur (..) vous donnez (.) monsieur monsieur) démocratie (.) vous n'avez pas de décisions (.) c'est écrit quelque part dans le paradis (.) ça a été dicté à mohamed et c'est fixe une fois pour toutes
- Ramadan : mais vous racontez n'importe quoi [*Rires du public*]
- Freysinger : mais c'est ça (.) (Ramadan : mais vous racontez n'importe quoi) mais je ne raconte pas n'importe quoi
- Ramadan : monsieur monsieur (.) c'est ça le problème (.) vous savez lire mais vous lisez très peu et sur l'islam, vous n'avez pratiquement rien lu (.) d'ailleurs j'aimerais vous dire une chose (.) d'ailleurs (..) même dans la tradition juridique musulmane, monsieur (.) si on a quatorze siècles de tradition juridique musulmane, si c'était aussi simple que ça, y a quatorze (.) enfin ça fait quatorze siècles que les gens se répètent
- Freysinger : y a un petit problème (Ramadan : monsieur) c'est que le coran ne règle pas tout (.) donc vous êtes obligés de...
- Ramadan : mais (.) pourquoi vous me parlez de ça ? vous êtes en train de changer de sujet (.) laissez-moi terminer monsieur
- Freysinger : mais non parce que vous avez (.) coran, hadith (.) vous avez différents aspects euh (.) dans vos textes
- Ramadan : mais vous racontez n'importe quoi monsieur (.) monsieur vous cachez (.) vous cachez (.) vous cachez votre ignorance derrière deux ou trois mots savants.<sup>19</sup>

Encore une fois, Oskar Freysinger donne sa vision de l'islam et, une fois de plus, Tariq Ramadan remet en question la validité des propos de son adversaire. Dans ce court extrait, Ramadan peut dans un premier temps revenir sur l'analphabétisme revendiqué ironiquement par Freysinger. Il se montre alors habile en accordant à son adversaire une qualité (savoir lire) et en lui montrant ainsi du respect, tout en mettant en évidence son ignorance sur le sujet du débat. Une nouvelle fois, Oskar Freysinger tente de rebondir en prouvant qu'il connaît le domaine avec l'évocation de mots propres à l'islam (« coran », « hadith »). Tariq Ramadan ne répond même plus sur le fond et se contente alors d'accuser son adversaire de « cacher [son] ignorance derrière deux ou trois mots savants. »

Dans les dernières minutes, Tariq Ramadan remet systématiquement en cause les propos de son adversaire et opte pour une attitude de lassitude, comme dans ces deux passages :

1.  
Freysinger : l'islam est une religion qui est construite (.) où (.) comme ça (.) [*Ramadan soupire*]  
c'est la loi qui précède la morale (.) chez nous la morale précède la loi
- Ramadan : mais arrêtez (.) mais arrêtez de dire n'importe quoi monsieur (.) mais c'est vraiment...<sup>20</sup>

<sup>19</sup> 51mn57

<sup>20</sup> 58mn02.

- Ramadan : même concernant la loi c'est toujours des processus majoritaires monsieur (.) mais ça vous le savez pas (.) vous imaginez que les musulmans sont des (.) des illuminés (.) ça leur tombe dessus (.) alors terminer (.) pour terminer
- Freysinger : excusez-moi mais (.) les oulémas sont autoproclamés pour la plupart
- Ramadan : [*Ramadan montre qu'il est fatigué par les propos erronés de son adversaire*] mais vous savez (..) mais qui (.) mais de quoi vous parlez monsieur
- Freysinger : mais oui monsieur (.) mais c'est simplement parce que je ne suis pas musulman que vous vous permettez chaque fois de me présenter comme un ignare.<sup>21</sup>

Dans ce dernier extrait, nous pouvons constater qu'Oskar Freysinger, s'il essaie encore d'affirmer sa vision de l'islam, voit clair dans la stratégie de son adversaire. Il tente dès lors de se présenter en victime de la mauvaise foi de son contradicteur. Le conseiller national UDC essaie ainsi de tourner le public en sa faveur, en montrant qu'il est insulté par son contradicteur :

- Ramadan : et monsieur qui n'a aucune idée d'une politique sociale est en train de la culturer.. (.) culturaliser et de l'islamiser (.) c'est le danger pour toute l'europe (.) c'est cette (.) cette droite extrême
- Freysinger : vous n'entrez même pas dans le fond des arguments (.) vous ne faites qu'insulter les gens et les traiter d'ignares (.) c'est tout ce que vous arrivez à faire dans ce débat
- Ramadan : non mais vous m'avez prouvé que vous l'étiez
- Freysinger : ouai ouai alors...
- Ramadan : je ne fais que constater.<sup>22</sup>

Le débat se termine sur ces propos très durs entre les deux débattants. Tariq Ramadan affirme à son tour la dangerosité de son adversaire et persiste dans sa mise en évidence de l'ignorance de Freysinger, étendant même cette ignorance au-delà de la question de l'islam (« aucune idée d'une politique sociale »). Oskar Freysinger, de son côté, s'est heurté durant toute l'émission aux sarcasmes et aux rectifications de son contradicteur à propos de son savoir. Il fait donc une dernière tentative pour être pris au sérieux en se posant en victime (stratégie, comme nous allons le voir, régulièrement utilisée par Oskar Freysinger), à laquelle son adversaire ne répond pas et qu'on ne cesse d'« insulter » et de « traiter d'ignare ».

### 3. Attitudes d'Oskar Freysinger

Face aux diverses attaques de Ramadan, Freysinger développe différentes sortes de réactions linguistiques, mais aussi gestuelles afin de maintenir sa position face à un adversaire dont le calme et l'attitude choisie (cf. point 3) déstabilisent quelque peu. Nous avons choisi de classer les réactions de Freysinger en trois catégories : l'ironie, l'attitude « calimero » et les « énervements » que nous nuancerons par la suite. Ces réactions sont perceptibles tout au long du débat et sont usitées par le conseiller national à des moments stratégiques.

<sup>21</sup> 53mn21.

<sup>22</sup> 59mn55.

### 3.1. L'ironie

Après sept minutes de débat, un dialogue constructif est maintenu. Freysinger garde une attitude propre à un débat dit citoyen. Il met en avant ses diverses connaissances sur l'islam afin de prouver au public et à son adversaire qu'il a étudié le dossier très attentivement. L'étalage de ses connaissances reste néanmoins superficiel (« croyez-vous au jinns ? »<sup>23</sup>) et quelque peu maladroite ; Ramadan en profite donc pour intervenir et mettre Freysinger dans l'embarras, ce qui l'oblige à rebondir une première fois en faisant preuve d'ironie :

Freysinger : parce que (la présentatrice : dans ce minaret ?) c'est le symbole visible, et voulu comme tel (.) ça vient de el manar, si je ne m'abuse  
 Ramadan : el manar ?  
 Freysinger : oui (.) el manar, qui veut dire (Ramadan : le phare) phare  
 Ramadan : oui mais ça n'a rien à voir avec ça  
 Freysinger : ben si, le phare (.) ça n'est pas un phare ?  
 Ramadan : non non non  
 Freysinger : si ç'avait été un phare, on aurait quand même pu conseiller aux musulmans (Ramadan : non, non, non, parce que...) de prendre un gps pour trouver leur mosquée.<sup>24</sup>

La remarque ironique de Freysinger, soutenue par un accent valaisan plus marqué ainsi qu'une attitude faussement déconfite, ne provoque aucune réaction de la part du public, mais donne à Ramadan la possibilité de tourner Freysinger en ridicule. Un peu plus tard, à la 18<sup>ème</sup> minute, Freysinger fait une erreur stratégique<sup>25</sup> en voulant utiliser une citation de Ramadan contre ce dernier : il ne peut citer la référence exacte. Le conseiller national tente alors de s'en sortir en faisant preuve d'ironie : « ... j'aurais pas dû PRENDRE LA PILE AVEC, QUAND même ! »<sup>26</sup>. Cette fois ci, une partie du public réagit par le rire.

Esther Mamarbachi passe ensuite la parole à Ada Marra. Celle-ci fait un discours tempéré et ouvert quant aux musulmans suisses et met en évidence sa confiance en l'état de droit suisse. Freysinger s'étonne du fait qu'une femme puisse défendre une religion qui prône l'inégalité des sexes et c'est sur cette lancée qu'il insère dans ses nombreux exemples une attaque personnelle à Ada Marra, teintée d'ironie, ironie soutenue par un air grave<sup>27</sup> : « ... puisque la femme doit se soumettre à l'homme...(Ada Marra : ça n'a rien à voir), ce qui visiblement (Ada Marra : ça n'a rien à voir) n'est pas votre cas et ne le sera jamais (.) »<sup>28</sup> Cette remarque touche le public qui répond par un rire franc, même si la remarque de Freysinger s'immisce discrètement derrière le discours d'Ada Marra et n'est finalement audible par le téléspectateur que si celui-ci y prête réellement attention. Une autre intervention ironique suit de près cette attaque personnelle : les discours se superposent, la conseillère vaudoise et Freysinger refusent de laisser le débat entre les mains de la présentatrice qui tente de recadrer le sujet. Et Freysinger répond à nouveau par l'ironie en prétendant que le véritable problème est bien celui de l'inégalité et si ce fait n'est pas un problème, alors les musulmans peuvent « ... construi[re] les minarets qu'ils veulent dans leur jardin (.) »<sup>29</sup>. La remarque n'a aucun impact sur le public, puisque la présentatrice et Ada Marra s'expriment au même moment, ce qui témoigne de la vivacité du débat à cet instant.

<sup>23</sup> 06mn54.

<sup>24</sup> 08mn45.

<sup>25</sup> 18mn15.

<sup>26</sup> 18mn48.

<sup>27</sup> 26mn48.

<sup>28</sup> 26mn56.

<sup>29</sup> 27mn32.

Une vingtaine de minutes plus tard, Freysinger demande à Ramadan de le laisser parler et ajoute sur un ton agacé : « ... vous êtes pas ici (.) heu (.) un muezzin sur un minaret en train de prêcher la bonne parole alors (.) »<sup>30</sup> L'ironie fait réagir le public, sans le faire rire pour autant, ce qui laisse à penser que la comparaison entre Ramadan et un muezzin n'est pas de très bon goût au sein de ce débat qui perd ainsi sa caractéristique civique. Freysinger tente ici d'opérer un déplacement dans l'esprit du public en rappelant que Ramadan est avant tout musulman et qu'il peut être assimilé à l'ensemble de la communauté musulmane.

Une dernière intervention couplée avec une attitude fortement expressive vient clore les remarques ironiques utilisées par Freysinger. Ramadan est alors en train d'expliquer à Freysinger qu'il n'existe pas de hiérarchie dans la religion musulmane et que la démocratie a aussi sa place au sein de l'islam. Freysinger réagit de manière théâtrale : « qui vote ? (Ramadan : monsieur, monsieur) (.) miracle ! »<sup>31</sup>, et, à nouveau, son jeu n'a aucune conséquence sur le public, ni sur son adversaire qui omet de relever l'ironie pour en détruire l'impact.

Les tentatives d'ironie s'épuisent et il semble que la tactique de Freysinger perde de son intérêt au fil du débat. La preuve la plus tangible est sans aucun doute les réactions du public qui se font de plus en plus inexistantes.

### 3.2. « Calimero »

C'est uniquement à partir de la 39<sup>ème</sup> minute que Freysinger montre un nouveau visage : celui dit du « caliméro », c'est à dire d'un personnage incompris soumis à de nombreuses injustices. À partir de la première intervention, les suivantes vont se succéder régulièrement jusqu'à la fin du débat.

Freysinger utilise une première fois l'attitude caliméro alors qu'il vient d'énoncer un exemple concret. Ramadan lui reproche alors d'utiliser les anecdotes et d'en faire des généralités qui ne s'approchent en rien, selon lui, de la réalité. Freysinger prend un air à la fois dépité et incompris pour répondre : « ... quand je suis concret ça ne va pas (Ramadan : alors je) (.) quand je suis théorique, ça va pas. »<sup>32</sup> Cette première intervention dite du « caliméro » ne provoque aucune réaction au sein du public et le calme voulu de Ramadan, qui ne tient à nouveau pas compte des tentatives d'apitoiement de Freysinger, rend la remarque de ce dernier quasiment ridicule.

Quelques minutes plus tard, une nouvelle fois, Freysinger tente une réplique sur le même mode alors que la présentatrice expose le fait que cette initiative est considérée comme raciste. Freysinger attend quelques secondes avant de répondre et ce bref silence met en évidence le côté théâtral de la réplique qui suit : « (.) raciste ? (.) depuis quand ? depuis quand, être musulman, c'est une race ? »<sup>33</sup> Son air faussement surpris ne laisse pas dupe son adversaire qui en profite pour l'accuser immédiatement de jouer sur les mots.

<sup>30</sup> 47mn24.

<sup>31</sup> 53mn01.

<sup>32</sup> 39mn16.

<sup>33</sup> 47mn10.

L'intervention suivante est probablement la plus « spectaculaire » puisque la présentatrice est prise à parti par Freysinger qui lui reproche d'aider son adversaire. Le rôle de neutralité de la présentatrice du débat citoyen est donc remis en question, puisqu'un candidat s'adresse à elle de manière directe en l'accusant de ne pas être impartiale. Néanmoins, ce reproche est formulé d'une manière qui fait que ce n'est pas la possible partialité de la journaliste qui est retenue, mais la tactique choisie par Freysinger : « mais vous (.) vous (.) chaque fois vous détournez les problèmes essentiels (la présentatrice : XXX), là où il ne pourra pas répondre, vous l'aidez. »<sup>34</sup> À noter au passage : la gestuelle et l'expression de Freysinger soutiennent bien évidemment son discours et l'ensemble provoque un rire franc du public.

Un peu plus d'une minute plus tard, Freysinger réagit sur le même mode à la suite de l'intervention d'Ada Marra couplée avec des remarques de Ramadan au sujet des lectures de Freysinger, que ce dernier n'avait pas hésité à mettre en avant au début du débat. Remettant en cause la précision des lectures de Freysinger, Ada Marra et Ramadan obligent une nouvelle fois Freysinger à adopter une attitude défensive : « non, mais, je ne sais pas lire, voyez... vous (Ada Marra : et puis) avez affaire à un analphabète... (Ada Marra : par rapport aux choses concrètes), (Ramadan : XXX) que vous voulez que j'vous dise... ? »<sup>35</sup> Cette remarque ironique fait appel à un contexte précis puisque le conseiller national est professeur de littérature au collège de la Planta de Sion. L'ironie employée par Oskar Freysinger est donc d'autant plus forte et l'injustice des accusations lancées par les autres débattants est donc cette fois-ci pointée du doigt.

### 3.3. Enervements

A partir de la 40ème minute, Freysinger perd contenance face aux attaques incessantes de son adversaire et adopte une nouvelle stratégie (l'exemplification) dans le but de réaffirmer la dangerosité de l'islam par le cas particulier. Il élève d'ailleurs la voix, ce qui semble le fragiliser face à un adversaire qui continue à adopter la même tactique. De plus, certaines interventions sont des mélanges d'attaques personnelles et de tentatives pour décrédibiliser le professeur d'islamologie. La différence entre les deux types d'interventions est mince, c'est pourquoi nous avons choisi de les traiter dans la même sous-section.

Nous remarquons un plusieurs remarques de ce type condensées dès la 38<sup>ème</sup> minute lorsque la problématique de la piscine est abordée. Alors que Freysinger développe un exemple précis concernant le refus d'un père devant l'obligation scolaire de sa fille à participer au cours de natation, il insère dans son explication des attaques détournées contre la culture que son adversaire représente : « (.) chez nous c'est comme ça y'a égalité des sexes d'accord (.) »<sup>36</sup> Le débat continue autour de ce thème controversé et Freysinger pose à Ramadan une question claire : que dirait-il à ce père ? Doit-il laisser sa fille aller à la piscine ou non ? Ramadan ne veut pas répondre de manière directe et se prépare à donner une réponse complexe que Freysinger refuse d'emblée en mettant à nouveau en avant la loi suisse : « (.) MAIS OUI OU

<sup>34</sup> 48mn26.

<sup>35</sup> 49mn35.

<sup>36</sup> 38mn04.

NON (.) (Ramadan : XXX) en démocratie c'est oui ou non on demande aux gens de dire oui ou non... »<sup>37</sup>. Ramadan répond à l'énervement de Freysinger avec calme, ce qui force le contraste. Néanmoins, il ne répond toujours pas à la question et se réfugie dans le concept. Quelques secondes plus tard, Freysinger réutilise le même mode d'intervention en forçant cette fois-ci un peu le trait, ce qui donne l'impression qu'il déconsidère les connaissances de Ramadan sur les règles suisses : « (.) chez nous les petites filles et les petits garçons sont à égalité (Ramadan : non, mais les petites filles et les p'tits garçons (XXX) problème) la femme n'est pas soumise à l'homme, monsieur ramadan, pas chez nous (Ramadan : monsieur, monsieur) »<sup>38</sup> Son air moralisateur fait corps avec son discours témoignant d'une volonté d'exclure Tariq Ramadan, laquelle atteint son apogée lorsque Freysinger utilise très soudainement une attaque personnelle qui fait basculer le débat du côté du spectaculaire : « vous êtes marié ? votre femme s'est-elle convertie ? »<sup>39</sup> Ces questions seront tout de suite considérées par Ramadan comme des inquisitions. Mais, pour répondre au même niveau que son adversaire afin d'en démontrer le non-sens, il pose une autre question et demande à Freysinger si sa femme travaille. Pour réaffirmer le caractère citoyen du débat, Esther Mamarbachi intervient presque immédiatement pour faire cesser les attaques personnelles. Les deux débattants accèdent à la demande de la présentatrice puisque les attaques personnelles ne seront plus utilisées durant le reste du débat, ainsi ils se conforment au rôle qui leur est assigné et donc à l'émission *Infrarouge* qui se veut, en premier lieu, civique.

## 4. Conclusion

Dans cette contribution, nous avons mis en évidence les différentes stratégies et attitudes développées par les deux débattants. Nous avons longuement travaillé sur le décalage entre les deux personnalités, exploité par Tariq Ramadan dans le but de démontrer l'ignorance de son contradicteur. En outre, nous avons pu montrer que, de son côté, Oskar Freysinger adopte différentes stratégies plus spectaculaires qui répondent sans doute à sa situation délicate face à un véritable spécialiste de la question. Nous aurions pu en outre traiter de la question de l'identité, qui oppose les deux débattants et que chacun d'eux exploite de manière spécifique.

En somme, nous avons constaté que, si l'émission *Infrarouge* est reconnue comme lieu de débat citoyen, certaines interventions analysées font basculer le débat dans le type spectaculaire. Nous avons pu remarquer que, face à Tariq Ramadan qui conserve une position propre à un débat citoyen (calme, argumentée), Oskar Freysinger tente à de nombreuses reprises de pousser son adversaire dans le débat spectacle en utilisant différentes attitudes caractéristiques du type : notamment l'énervement et les attaques personnelles. Ce basculement vers le débat spectacle met la présentatrice dans une situation parfois difficile, qu'elle a néanmoins su contenir pour conserver sa position de journaliste, propre au débat citoyen. Le débat a ainsi pu garder son objectif premier : informer un public cible : les citoyens suisses, sur un objet précis : la votation fédérale sur l'interdiction de la construction des minarets sur le territoire helvétique. Néanmoins, nous sommes en droit de nous poser la

---

<sup>37</sup> 38mn57.

<sup>38</sup> 40mn00.

<sup>39</sup> 40mn20.

question sur le véritable impact de ce débat qui dérive souvent vers le combat entre personnalités de bords différents au détriment de véritables argumentations que l'on aurait pu attendre durant cette émission.

## 5. Bibliographie

- BURGER, Marcel (2002), *Les manifestes : paroles de combat. De Marx à Breton*, Paris, Delachaux et Niestlé, chap. 1 à 3.
- BURGER, Marcel, (dir.) (2008), « Une analyse linguistique des discours des médias », in *L'analyse linguistique des discours médiatiques. Entre sciences du langage et sciences de la communication*, Québec, Nota Bene, pp. 7 à 38.
- CHARAUDEAU, Patrick (2005), *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours*, Paris-Bruxelles, DeBoeck, pp. 12 à 102.

# LE POLEMIQUE EN SITUATION DE COMMUNICATION MEDIATIQUE : ANALYSE DU STYLE POLEMIQUE D'ERIC ZEMMOUR AU TRAVERS DE DEUX EMISSIONS TELEVISUELLES

---

**Marine KNEUBÜHLER**

Université de Lausanne – LABSO<sup>1</sup>

marine.kneubuhler@unil.ch

## Résumé :

La présente contribution a pour projet de dégager certains éléments pouvant participer à la constitution d'un « style polémique » particulier, à savoir, celui du journaliste politique français Éric Zemmour. L'analyse porte sur deux séquences télévisées relevant de dispositifs variés et ne traitant pas d'un même thème. La première séquence est extraite de l'émission *On n'est pas couché* et considère la présence de Tariq Ramadan sur le plateau. La seconde est tirée de *L'Hebdo* et recouvre la présentation du sujet intitulé *La Halde : 5 ans déjà !* À partir d'une analyse de discours comparative tenant compte de multiples dimensions – interactive, hiérarchique, identitaire et lexicale –, nous mettons en évidence les stratégies discursives développées par le « polémiqueur » – notamment sa volonté de poser la définition de la formule « *tradition française* » comme l'enjeu du débat – mais également ses difficultés, selon le type d'interactant auquel il se trouve confronté.

*Mots-clés : Éric Zemmour, style polémique, débats télévisés, dynamique interactionnelle, analyse de discours multidimensionnelle*

## 1. Introduction

Nous pouvons d'ores et déjà considérer le polémique comme une forme de communication publique qui se trouve être fondamentalement conflictuelle et antagoniste. Le polémique peut être effectivement appréhendé comme une « opposition marquée des discours » qui « prend souvent l'aspect d'une forte polarisation où deux positions s'affirment de façon dichotomique, en s'excluant l'une l'autre » (Amossy, 2011 : 26). Il s'inscrit dans un échange verbal où le discours tenu implique toujours un contre-discours, dans la mesure où il s'agit de falsifier et disqualifier la parole de l'autre (Kerbrat-Orecchioni, 1980). De plus, il remplit une fonction sociale de « *coexistence dans le dissensus* » (Amossy, 2011). En d'autres termes, bien qu'engagés dans une confrontation, les locuteurs sont d'accord de ne pas l'être, permettant ainsi de maintenir une certaine « félicité » dans la communication. Dans cet article, nous tenterons de saisir « ce mode verbal de gestion des conflits » (*Idem*) mais plus précisément, en action, dans une dynamique interactionnelle, au travers du média télévisuel. En effet, il est important de souligner que « tout discours dépend, pour la construction de son enjeu social, des conditions spécifiques de la situation d'échange dans laquelle il apparaît »

---

<sup>1</sup> Laboratoire de sociologie de la Faculté des sciences sociales et politiques.

(Charaudeau, 1997 : 67). Il est alors pertinent de s'engager dans l'espace communicationnel des médias puisqu'ils constituent « le lieu par excellence où les désaccords de fond sont gérés dans la sphère publique » (Amossy, 2011 : 26) ; plus spécifiquement dans l'espace de la télévision, compte tenu du fait qu'elle constitue une des formes privilégiées que prend l'espace public contemporain (Charaudeau, 1997 : 114-115). Le dispositif médiatique permet également de résoudre l'incommensurabilité des points de vue ; puisque la persuasion réciproque n'est pas possible, ou du moins pas souhaitée, c'est bien le tiers public – l'instance de réception pour Charaudeau – qu'il s'agira de convaincre (Vion, 1992 : 138-139).

Selon Charaudeau (1997), nous ne pouvons pas approcher un acte de communication indépendamment de la situation particulière dans laquelle il s'inscrit. Il pose par conséquent que « tout acte de communication [...] dépend d'un *contrat de communication* » (p.68). Il sera donc nécessaire de caractériser comment se décline le contrat spécifique qui va nous affaïrer ici, cet élément constituant le socle de toute interprétation concernant notre terrain. En effet, une « situation de communication est comme un scène de théâtre, avec ses contraintes d'espace, de temps, de relations, de paroles, sur laquelle se joue la pièce des échanges sociaux » (p.67). Cependant, cet auteur mentionne également qu'aucun acte de communication ne peut être totalement déterminé au préalable, les sujets parlant devant faire des choix, notamment au niveau des modes d'expression discursifs ; témoignant de l'existence d'une marge de manœuvre, d'un espace de stratégies qui leur permettent de mener à bien un projet de parole individualisé. En résumé :

« Contrat de communication et projet de parole se complètent donc, l'un en apportant son cadre de contraintes situationnelles [données externes] et discursives [données internes], l'autre en faisant œuvre de stratégie, ce qui fait que tout acte de communication est un acte de liberté, mais un acte de liberté surveillée » (p.71).

À ce propos, Vion (1992) considère également que la définition d'une situation dépend en partie seulement des données extérieures à l'interaction, c'est-à-dire que situation et interaction constituent des catégories préconstruites qui se reconstruisent lors de la communication. C'est précisément cette dynamique interactionnelle que nous essayerons d'envisager dans les pages qui suivent, en nous focalisant sur un genre télévisuel spécifique propice au polémique, le débat, ainsi qu'en considérant un « polémiqueur » particulier, à savoir, le journaliste politique français Éric Zemmour. Nous avons pour projet, justement, d'identifier ce que nous pourrions appeler un *style polémique* qui rendrait compte d'un « projet de parole » identifiable grâce à l'analyse de discours. Cela permettrait de participer à la mise en lumière d'une certaine part de l'objet complexe que constitue le discours polémique.

## 2. Questionnement et hypothèse de travail

Le questionnement principal qui guidera cette réflexion peut être formulé ainsi : Y a-t-il un style polémique propre à Zemmour ? Ce dernier suppose bien évidemment de se demander : quel est-il ? Dispose-t-il de stratégies spécifiques de par sa manière d'entrer en

polémique et de s'installer dans le déroulement du débat ? Comment choisit-il ses modes d'intervention discursifs ? Quel type de discours privilégie-t-il ? Réussit-il à s'imposer lors des confrontations ? Parvient-il à occuper les places qui lui confèrent une position dominante ?

Afin de pouvoir esquisser une réponse, avant d'entrer dans la présentation des données et dans l'analyse comparative proprement dite, nous poserons l'hypothèse de travail suivante : Éric Zemmour a un style polémique spécifique qui lui permet de provoquer des confrontations verbales dans des dispositifs variés. Il le fait en manifestant constamment son désaccord de façon explicite au travers du verbal, du paraverbal et du non verbal tout en voulant maintenir une *place discursive* d'« expert critique » visant à dévaloriser et mépriser les points de vue des autres.

### **3. Corpus : présentation des deux extraits d'émissions télévisuelles et définition de leurs « cadres interactifs » (Vion)**

Notre corpus est composé de deux extraits d'émissions télévisuelles qui ont pour point commun la présence de Zemmour en tant qu'interactant privilégié. Nous allons maintenant présenter nos extraits et définir les « cadres interactifs » (Vion, 1992) de ces émissions qui constituent le cadre social dans lequel a lieu les polémiques considérées. Ce cadre, qui dépasse la relation entre les débattants, contient les contraintes qui pèsent sur ces derniers (Vion, 1995).

Le premier provient de l'émission *On n'est pas couché* animée par Laurent Ruquier et diffusée sur la chaîne *France 2*, le 26 septembre 2009. Cette émission mêle le genre débat, en traitant de « problèmes de sociétés », et le divertissement, en étant transmise le samedi soir en deuxième partie de soirée. Depuis son lancement, Zemmour y occupait un poste de travail fixe au côté de Michel Polac d'abord, remplacé ensuite par Éric Naulleau<sup>2</sup>. La formule de l'émission consiste à faire défiler divers invités – certains étant présents du début à la fin, d'autres venant uniquement pour leur passage dans une séquence – qui sont soumis à la critique de Zemmour et Naulleau – se situant face au fauteuil dans lequel prennent place les invités à tour de rôle – au sujet de leur livre, film ou album récemment parus, mais également à propos de leurs avis sur des affaires politiques publiques d'actualité. De plus, cette émission est réputée pour ses altercations fréquentes. En témoigne le traitement de la caméra qui effectue souvent un dédoublement de l'image avec un gros plan de chacun des débattants, renforçant ainsi l'idée d'un duel, véritablement d'une confrontation entre eux. D'ailleurs, plusieurs invités ont déjà été amenés à quitter le plateau – notamment Jacques Attali en 2008. Un public présent dans le studio peut réagir par des applaudissements, des rires ou en huant les invités. L'extrait sélectionné se déroule lors de la présence dans l'émission de Tariq Ramadan – durée totale d'environ 48 minutes – qui vient parler de son livre *Mon intime*

---

<sup>2</sup> Actuellement, Zemmour et Naulleau ont été congédiés et remplacés par les « chroniqueuses » Audrey Pulvar et Natacha Polony.

*conviction*. Il y est présenté en tant que « Professeur d'études islamiques contemporaines ». Bien que Zemmour se trouve au cœur de notre analyse, il ne dispose pas du monopole de la parole dans un face à face avec l'invité cible. De fait, nous avons découpé cet extrait en quatre, afin de cibler uniquement ses interventions. Le reste des échanges a tout de même été transcrit sous forme de résumés<sup>3</sup>.

Le second extrait<sup>4</sup> est tiré de l'émission *L'Hebdo* diffusée sur *France Ô*. Cette dernière est présentée par un animateur du petit écran moins connu que le précédent : Jean-Marc Bramy. De plus, elle cible une audience beaucoup moins large, de par son canal – chaîne dédiée prioritairement aux Français d'Outre-Mer – et son heure de diffusion – 11h30 les samedis. Cette émission traite également de sujets d'actualité mais déploie un dispositif qui se décline de façon tout à fait différente. Tout d'abord, par la présence de quatre chroniqueurs qui commentent les sujets concernés à partir de leurs points de vue. Ils sont disposés de manière à se situer plus ou moins côte à côte face à Bramy qui distribue les tours de parole et lance les sujets. *A priori*, cette disposition favorise plutôt, au niveau du cadre interactif, une interaction symétrique, contrairement au cadre de *On n'est pas couché* où Zemmour se trouve dans une situation proche de l'entretien avec l'invité engageant ainsi une interaction complémentaire (Vion, 1992). Les journalistes n'ont pas toujours été les mêmes depuis son lancement et Zemmour n'a été l'un d'entre eux qu'un certain temps. En revanche, il y est resté plus d'une vingtaine d'émissions au côté des mêmes « collègues », à savoir Dominique Wolton – directeur de recherche au CNRS –, Anasthasie Tudieshe – journaliste pour *Africa n°1* – et Nadir Djennad – journaliste<sup>5</sup>. Ce sont ces derniers que nous trouvons dans notre extrait daté du 6 mars 2010 – durée d'environ 20 minutes. Celui-ci porte sur le premier sujet exposé, intitulé *La Halde : 5 ans déjà !* traitant d'une institution se chargeant des plaintes contre les comportements discriminatoires. Le dispositif de l'émission ne contient pas un public qui pourrait réagir d'emblée aux discours des chroniqueurs – ou qui serait dirigé par une sorte de « chef d'orchestre » indiquant les actions voulues à l'aide de pancartes afin de provoquer des réactions homogènes. L'ampleur du studio n'en donne pas les moyens, ce dernier étant beaucoup plus restreint que le précédent. Nous pourrions dire que s'opposent deux types de « scènes » : l'une « grand spectacle » et l'autre « petit comité ».

Ces deux extraits permettent, par leurs divergences, de considérer le comportement discursif de Zemmour dans « des dispositifs variés » comme l'exige l'hypothèse de travail. Cependant, cette émission manifeste une similarité dans son mode de diffusion avec la première du corpus : le direct. Celui-ci permet d'annuler pour un temps la distance entre le débat « en train de se faire » et le téléspectateur, ce dernier ayant la possibilité d'adopter le point de vue de l'un ou l'autre des débattants :

« quand la télévision montre en direct, l'effet de présence est tel que toute distance spatiale s'abolit, que toute frontière temporelle disparaît et que se crée l'illusion d'une histoire se faisant dans une co-temporalité consubstantielle au flux de la conscience du téléspectateur » (Charaudeau, 1997 : 124).

<sup>3</sup> Voir ANNEXE 1.

<sup>4</sup> Voir ANNEXE 2.

<sup>5</sup> Titres tels qu'ils sont énoncés dans l'émission.

En outre, lors d'un direct, l'interaction ne peut subir la suppression de scènes « ratées » ou qui seraient destinées à rester en « coulisse » puisque tout se joue sur « scène », pour reprendre une terminologie goffmanienne. Cela renforce l'effet de vérité escompté : « 'Dire l'exact', c'est donner l'impression de maîtriser le monde dans l'instant même où il surgit [...] ; voilà pourquoi les médias sont à la recherche du *direct* » (p.77). Tous ces éléments nous autorisent donc à effectuer une analyse comparative des extraits de notre corpus.

#### 4. Méthode d'analyse

Nous effectuerons notre analyse sur plusieurs niveaux tout en essayant d'envisager différentes dimensions du désaccord. Tout d'abord, nous tiendrons compte d'une dimension *interactive* qui renvoie ici au « processus de négociation » chez Roulet (2001). Cela nous autorisera à observer en profondeur la structure de certains échanges analysés faits de « propositions », de « réactions » et de « ratifications ». Il faudra garder à l'esprit que, de par sa nature conflictuelle, le polémique présente un trajet négociatif particulier, notamment par l'observation d'un nombre important de sous-négociations et d'un refus de ratification, qui signifierait le repli d'un des débattants et donc sa défaite. De plus, nous savons que de ce processus de négociation résulte la structure hiérarchique de l'échange (*Idem*). Nous utiliserons cette dimension *hiérarchique* comme outil pour se pencher sur deux interventions de Zemmour afin de saisir, dans la comparaison, sa façon d'entrer en polémique à travers l'organisation de son discours. En effet, le polémique étant une « machinerie douée d'une dynamique propre » (Kerbrat-Orecchioni, 1980 : 26), il s'agira de mettre en avant ce qui l'enclenche dans nos extraits. Afin d'identifier les « projets de parole » de Zemmour il faudra aussi analyser les « rapports de places » engagés dans les dynamiques interactionnelles qui nous intéressent. Comme le montre Vion, « appréhender les stratégies des sujets implique d'analyser le jeu complexe des places à l'intérieur de l'espace interactif » (1995 : 194). En outre, cet auteur nous dit qu'une « relation s'exprime précisément à partir d'un rapport de places, impliquant un positionnement respectif des images identitaires » (1992 : 80). Les « critères identitaires » qui fondent la légitimité des actions (Burger, 1995) des débattants ainsi que les faces qu'ils revendiquent « à travers la ligne d'action que les autres supposent qu'[ils ont] adopté[s] » (Goffman, 1974 : 9) permettront de voir si Zemmour arrive à imposer des « rapports de places » dans lesquels il dispose de positions dominantes et privilégiées pour remporter les confrontations. Cette dimension *identitaire* constitue également un des plans de l'organisation des discours, puisque les rapports de places comportent des aspects structurels que la dimension hiérarchique – entre autres – permet d'appréhender précisément (Burger, 1995 : 31). Nous tenterons aussi de tenir compte, constamment, d'une dimension *lexicale*, afin de saisir les marques langagières utilisées spécifiquement dans l'entrée et le déroulement du polémique au sein de nos extraits. Pour Roulet (1999), le module lexical « est constitué par le dictionnaire de tous les mots de la langue, qui définit » leurs différentes propriétés (p.39). Nous nous appuierons donc sur les indications fournies par les connecteurs, les organisateurs, etc. se trouvant dans le discours de Zemmour et de ses opposants pour

repérer le genre de dictionnaire auquel ils font recours. Finalement, nous porterons une attention particulière aux multiples canaux qui constituent l'échange verbal ; nous considérerons comme important ce qui accompagne l'activité langagière, c'est-à-dire le para-verbal et le non verbal (Vion, 1992).

## 5. Analyse

Nous allons maintenant effectuer notre analyse pour tenter de dégager le style polémique de Zemmour en considérant certains moments de nos extraits en fonction de la pertinence qu'ils représentent pour l'objet étudié.

### 5.1. Négociations et organisation du discours

En ce qui concerne les quatre sous-extraits tirés de *On n'est pas couché*, nous faisons l'hypothèse qu'ils peuvent être considérés comme quatre grands échanges ou quatre négociations complexes. L'*extrait 1*, qui nous occupera ici, forme le véritable échange qui s'établit entre Zemmour et Ramadan lors de l'émission. La négociation va s'orienter sur la définition et l'interprétation du syntagme nominale *tradition française*. Suite au repérage de la structure globale de cette négociation nous pouvons identifier six négociations subordonnées et une négociation « enchâssée » qui s'insèrent dans cet échange. Des lignes 1 à 6 a lieu une sorte d'échange « zéro », puisqu'il s'agit d'une négociation entre Ramadan et Naulleau qui est interrompue par un nouvel échange entre Ramadan et Zemmour, initiée par ce dernier. Les six négociations subordonnées se découpent comme suit : la question sur l'opinion de Ramadan concernant le voile [7-27], l'indignation de Ramadan par rapport aux applaudissements [66-73], la lecture des livres de Ramadan [90-116], le modèle anglais face à l'immigration [135-151], le dogmatisme spontané de Zemmour [186-195] et l'interprétation fautive de Zemmour sur le voile [289-295]. Aux lignes 249 à 288, nous observons une négociation enchâssée contenant un échange entre Zemmour et une autre invitée, à savoir Sara Forestier, à propos de la signification du voile ; une négociation non ratifiée puisque Ramadan l'interrompt.

D'après Roulet (2001), nous pouvons aisément supprimer les échanges subordonnés sans affecter la structure globale de la négociation. En considérant uniquement les interventions principales de l'un et l'autre nous arrivons, pour l'*extrait 1*, à un échange schématisé du type suivant :

- P. (Z)**<sup>6</sup> « alors moi j'avais vous dire la tradition française (.) c'est tout le contraire » [28-29] ; « tu (.) t'assimiles à la civilisation française » [32-33].
- Ré. (R)** « la tradition française n'est PAS ce que vous dites » [55] ; « en fait (.) la (.) constitution et la laïcité (.) ça n'est

<sup>6</sup> Nous notons P. pour Proposition, Ré. pour Réaction, C-P. pour Contre-Proposition ; (Z) pour un énoncé de Zemmour et (R) pour un énoncé de Ramadan.

pas d'intervenir (.) dans le les tenues vestimentaires des gens » [75-76].

**P. (Z)** « la France est une exception parce qu'elle a inventé un modèle particulier » [130-131] ; « on ne négocie pas avec la culture française on s'y soumet » [160-161].

**Ré. (R)** « c'n'est pas vrai qu'la France est complètement assimilationniste » [181-182].

**P. (R)** « des personnes comme vous (.) et d'autres intellectuels en France déplacent la vraie question sur des questions totalement périphériques » [207-208].

**C-P. (Z)** « MAIS JE NE VOIS PAS au nom de quoi ce qu'on fait les précédentes vagues d'immigration (.) les nouveaux ne le f'raient pas » [231-232].

**Ré.+P. (R)** « la vraie question elle est pas celle-ci (..) qu'est-ce que vous voulez construire comme société pour l'avenir » [296-297].

Cet échange reconstruit démontre bien la polarisation des points de vue qui s'installe, ces derniers demeurant inconciliables, ainsi que son caractère polémique. La première proposition de Zemmour, qui pose *ce qu'est la tradition française*, est suivie d'une réaction négative marquée clairement par le « PAS », prononcé avec un volume de voix supérieur au reste de l'acte mais aussi par l'utilisation du reformulatif « en fait ». Suite à cette opposition, Zemmour reformule sa proposition en mettant cette fois-ci l'accent non pas sur l'assimilation mais sur la soumission et initie une sous-négociation. C'est tout de même sur l'assimilation – élément déjà repris en lignes 34-35 – que réagit Ramadan en marquant à nouveau l'opposition – « c'n'est pas vrai » – et, de fait, la réfutation des arguments – marqués par les argumentatifs « alors » et « parce que » – de Zemmour. Ramadan ne laissera plus, par la suite, Zemmour effectuer de reformulation de sa proposition initiale, puisqu'il initie une deuxième sous-négociation avec une nouvelle proposition qui s'efforce de sortir de la définition de *tradition française* pour se centrer sur ce qu'est *la vraie question*, sous-entendant que leur discussion concernant la tradition – amenée par Zemmour – est une question « périphérique ». Zemmour refuse de réagir directement à cette proposition et avance une contre-proposition – marquée par le contre-argumentatif « mais » – en récupérant un argument avancé lors de sa première reformulation [161-163]. À nouveau, Ramadan réagit négativement et persiste en reprenant sa proposition concernant *la vraie question*. Bien que nous considérons seulement un échange schématisé, ce dernier atteint quatre sous-négociations et aucune ratification n'est obtenue. Finalement, l'animateur parvient à rendre la parole à Naulleau qui ouvre une négociation nouvelle.

Pour ce qui est de l'échange subordonné qui ouvre cette grande négociation, il est très intéressant, car il démarre avec une question – orientée – de Zemmour [9-13 ; 22] qui obtient une réponse positive [14-16 ; 23 ; 27] et donc une ratification dans le processus de négociation. Nous pouvons déjà noter que c'est une organisation que Zemmour privilégie, lui permettant de diriger la négociation à partir de son point de vue. Malgré tout, nous voyons que Ramadan parvient à rediriger l'orientation de la négociation au cours de l'échange. De

plus, Zemmour essaiera à nouveau d'établir un même type de structuration mais sans succès : en 155 à 165, il termine par « moi j'aimerais vous demander (.) qu'est-ce que pour vous la laïcité » et cette fois-ci Ramadan entre dans une argumentation – marquée par « alors » et « d'abord » [168] – et ne lui offre pas la réponse attendue. La négociation de l'*extrait 3* s'ouvre exactement de la même manière ; sur une question orientée concernant la réciprocité entre chrétiens et musulmans dans la conversion. L'extrait est entrecoupé de cinq négociations subordonnées : [14-20] ; [21-27] ; [29-31] ; [34-46] ; [54-77]. Zemmour peine donc à obtenir une réponse ainsi que la ratification souhaitée afin d'entraîner son opposant sur « son terrain argumentaire ». Vion (1992) souligne à ce propos l'importance de la définition première de l'interaction qui confère une position dominante à son initiant.

Concernant l'extrait de *L'Hebdo*, de par le cadre imposé par l'émission, il n'est pas vraiment pertinent de réfléchir en termes de structuration d'échanges, car chacun est censé s'exprimer après l'autre, suivant les règles de distribution de parole par l'animateur. Cette contrainte n'empêche pourtant pas les interactants de se livrer à la polémique. Les négociations se font sur le mode de la « cacophonie », toujours par l'interruption ou l'intrusion de parole, c'est-à-dire dans la transgression des règles qui régissent ce cadre. À ce propos Roulet avance qu'

« on ne considère pas comme des actes de la structure hiérarchique les énoncés qui sont effacés par des chevauchements de tours de parole, puisqu'ils ne sont pas pris en compte par l'interlocuteur ; il s'agit là de traces de conflits de structuration qui relèvent de l'organisation stratégique » (1999 : 50).

C'est donc un élément fondamental pour comprendre les stratégies polémiques de Zemmour, mais nous reparlerons de ce point lorsque nous envisagerons les « rapports de places » (5.4). Nous pouvons tout de même découper l'extrait en fonction des intervenants principaux, identifiés comme ceux ayant reçu la parole par l'intermédiaire de Bramey et disposant d'un espace de parole – plus ou moins restreint avant la première interruption – pendant que les autres écoutent. Nous avons identifié neuf changements de l'intervenant principal dans cet extrait : Zemmour [1-140], Djennad [141-192], Wolton [192-262], Tudieshe [262-280], Djennad [281-323], Zemmour [323-390], Djennad [391-469], Wolton [470-531] et Tudieshe [531-...]. Notons qu'après avoir lancé le sujet au début de l'émission, l'animateur désigne comme intervenante principale Tudieshe qui réussit à proposer son point de vue sans intrusion de la part de ses collègues : c'est à partir de la première intervention de Zemmour que la polémique démarre.

## 5.2. Structure hiérarchique d'une intervention

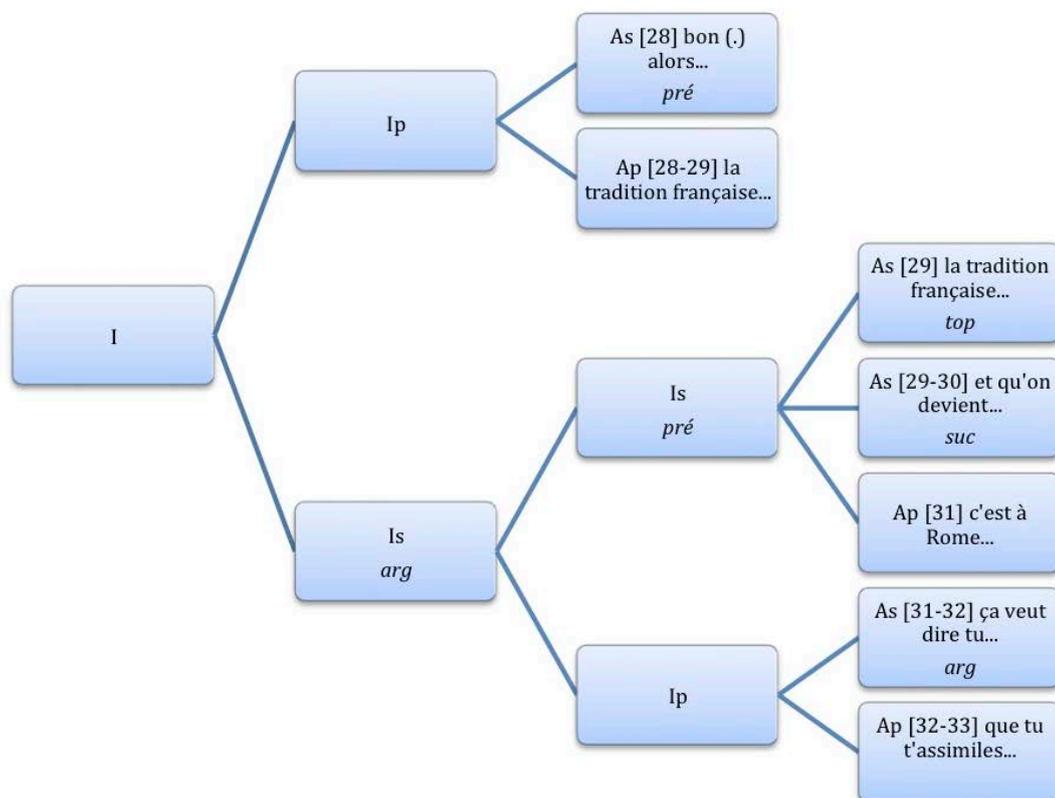
Nous allons à présent comparer deux entrées en polémique de Zemmour en établissant des hypothèses de structure hiérarchique sur deux interventions tirées respectivement des deux émissions. La première renvoie à la première intervention de l'échange principal que nous avons considéré plus haut avec Ramadan correspondant aux lignes 28 à 33 :

« bon (.) alors moi j'vais vous dire la tradition française (.) c'est tout le contraire (.) la tradition française quand on naît (.) étranger et qu'on devient français (..) [dédoublement de l'image avec à gauche Zemmour et à

*droite Ramadan*] c'est à Rome tu fais comme les Romains (.) ça veut dire tu t'habilles comme les Romains que tu (.) t'assimiles à la civilisation française ».

Nous postulons que cette intervention peut être divisée en sept actes qui donnent la structure suivante :

**Figure 1 : Intervention de Zemmour dans *On n'est pas couché***



I = Intervention ; A = Acte ; p = principal.e ; s = subordonné.e  
 arg = argument ; pré = préalable ; top = topicalisation ; suc = succession

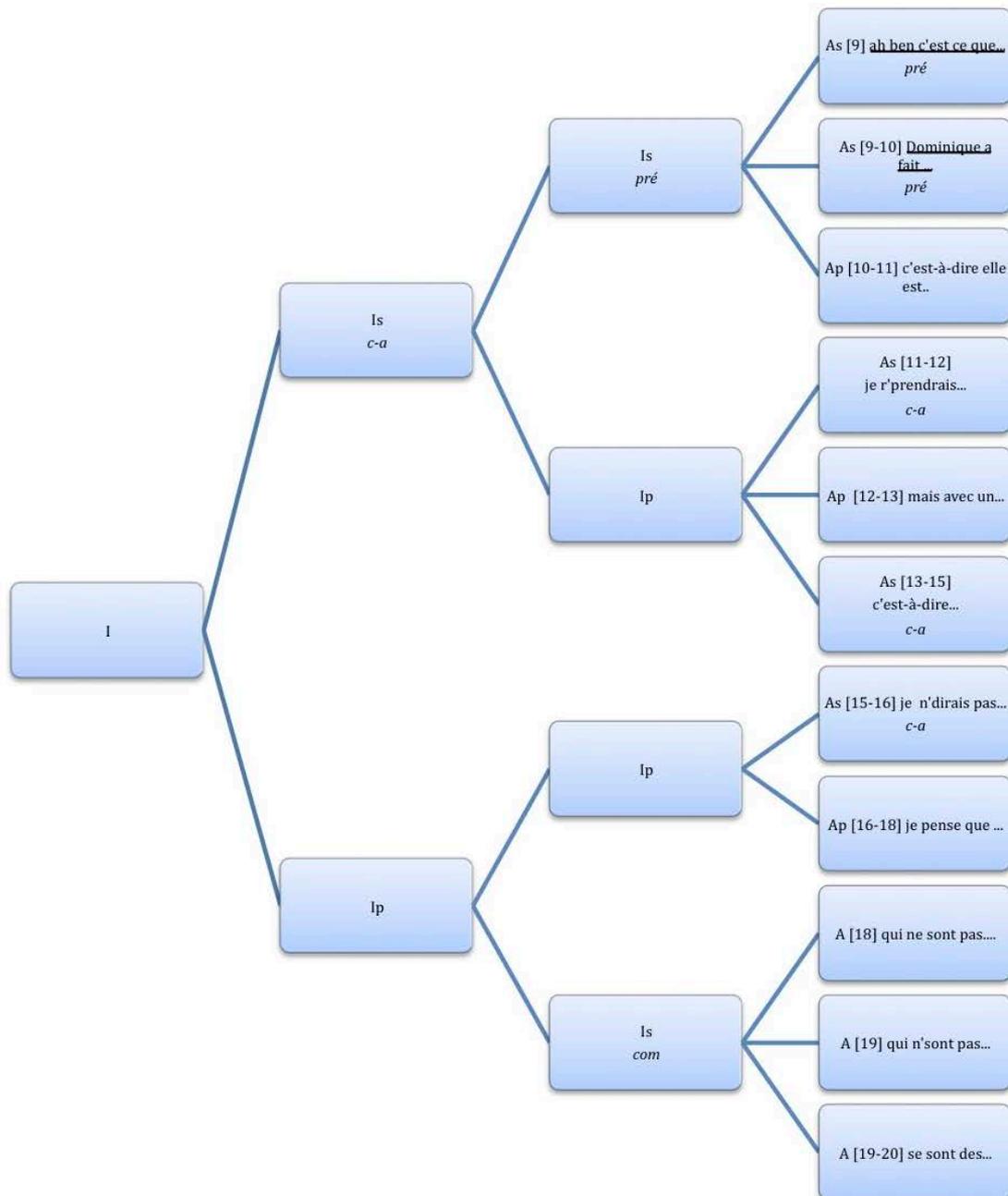
Nous pouvons confirmer cette structure hiérarchique par la possibilité de ne garder que le deuxième acte en supprimant tous les autres. L'acte principal de Zemmour serait « la tradition française (.) c'est tout le contraire ». Cette structure se divise en deux interventions : une principale et une subordonnée. Si nous considérons « l'organisation relationnelle, qui traite des relations entre ces constituants et des informations en mémoire discursive » (Roulet, 2001 : 166) et donc les « relations interactives » qui caractérisent « les relations entre les constituants des interventions » (pp.168-169), nous observons que ces deux interventions sont liées par une relation d'argument. Dans l'intervention principale, une relation interactive non

marquée entre l'acte subordonné et le principal qui suit est une relation de préalable. L'intervention subordonnée comporte elle-même deux interventions qui sont aussi liée par une relation de préalable. La première, subordonnée, est marquée par une dislocation à gauche de l'acte « la tradition française quand on naît (.) étranger » succédé par « et qu'on devient français » signifiant une relation de topicalisation. Enfin, les deux actes de l'intervention principale sont rattachés par une relation d'argument. En effet, nous pourrions très bien remplacer le « que » par « *donc* tu t'assimiles à la civilisation française ».

La seconde intervention de Zemmour concerne son premier tour de parole dans l'extrait de *L'Hebdo* et précède le début de la « cacophonie » :

« ah ben c'est c'que j'allais dire heu heu Dominique a a fait la très bonne réponse c'est-à-dire qu'elles sont elle est elle est beaucoup p elle est très récente elle n'a qu'cinq ans (.) et en plus alors là heu je pense qu'heu je je je je r'prendrais les mêmes éléments (.) qu'a donné Anasthasie mais avec un éclairage radicalement opposé (.) heu c'est-à-dire qu'heu j'avais noté moi aussi j'avais onze millions d'euros c'est la même chose évidemment heu et heu je pense que c'est une heu (..) je n'dirais pas que les Français ne connaissent pas leurs institutions (.) je pense que (.) dans leur grande masse (.) les Français refusent les institutions comme la Halde (.) [soupon de Wolton] qui n'sont pas républicaine en vérité qui n'sont pas conformes à la tradition républicaine française (.) heu ce sont des autorités heu non étatiques non gouvernementales » [9-20].

Nous faisons l'hypothèse que cette intervention-là se divise en onze actes représentés par la structure qui suit :

**Figure 2 : Intervention de Zemmour dans *L'Hebdo***

I = Intervention ; A = Acte ; p = principal.e ; s = subordonné.e  
 c-a = contre-argument ; pré = préalable ; com = commentaire

Cette structure contient deux interventions qui sont liées cette fois-ci par une relation de contre-argument. L'acte principal « je pense que (.) dans leur grande masse (.) les Français

refusent les institutions comme la Halde » n'est pas marquée par un connecteur mais nous pourrions facilement imaginer y placer un « *cependant* ». L'intervention subordonnée peut être divisée en deux autres où les trois premiers actes constituent un préalable à la deuxième, elle-même formée par trois actes liés par une relation interactive de contre-argument marquée par un connecteur concessif dans l'acte principal – « mais avec un éclairage radicalement opposé ». Les deux interventions de la principale sont, quant à elles, liées par une relation de commentaire, l'intervention subordonnée suivant la principale sans marqueur spécifique.

Plusieurs éléments peuvent être relevés si nous comparons ces deux interventions. Tout d'abord, au niveau de la façon de structurer et connecter les constituants. Dans *On n'est pas couché*, nous voyons bien que Zemmour est sûr de lui, il a très certainement dû préparer son discours à l'avance. Son intervention est concise et bien articulée contrairement à celle de *L'Hebdo* où l'on sent qu'il réfléchit en parlant. En effet, nous observons une grande quantité de « heu » et de bégaiements avant d'obtenir une articulation claire des énoncés. De plus, son discours comporte des modalisateurs, nous le voyons notamment par l'utilisation du conditionnel – « je n'aurais pas ». Dans la première intervention l'usage unique du présent comme temps verbal rend le message beaucoup plus direct. Cette différence d'engagement de la part de Zemmour peut se comprendre par la divergence dans le succès escompté des deux émissions respectives ; on se prépare moins bien pour une émission qui passe à 11h30 le samedi, avec une audience attendue plus restreinte, que pour une émission qui déploie de grands moyens de production. Ensuite, nous pouvons noter que, dans le premier cas, Zemmour organise son discours autour d'une argumentation, qui témoigne d'une position offensive, alors que dans le second il le structure autour d'une contre-argumentation, témoignant d'une position défensive. En revanche, dans les deux cas, même s'il aborde des sujets différents, ses discours comportent un lexique marquant l'opposition de façon explicite : « c'est tout le contraire » dénote le caractère absolu du rejet de la perspective adverse qui est perçue comme incompatible par l'utilisation du mot « contraire » ; « un éclairage radicalement opposé » marque l'opposition dans les termes et également l'idée d'un rejet absolu. En outre, nous pouvons observer la présence, dans les interventions, de l'usage du syntagme nominal *tradition française* – dans la première – et de *tradition républicaine française* – pour la seconde. Cet élément de « tradition », aux vues de ces données, pourrait bien constituer le *leitmotiv* de Zemmour pour provoquer des polémiques.

### 5.3. La « *tradition française* » : un candidat à la formule ?

Nous pouvons postuler que « *tradition française* » est un segment du discours qui fonctionne dans ces extraits comme une formule au sens de Krieg-Planque (2009). Une formule comporte quatre caractéristiques : elle est figée ; elle est discursive ; elle constitue un référent social ; et, le plus important pour nous, elle a un caractère polémique :

« le caractère polémique de la formule est indissociable du fait que celle-ci constitue un référent social : c'est parce qu'il y a dénominateur commun, territoire partagé, qu'il y a polémique. C'est parce qu'il existe une même 'arène' [...] que l'affrontement est rendu possible. La formule est porteuse d'enjeux socio-politiques. Nous entendons par là qu'elle met en jeu quelque chose de grave

[...] au sens où elle met en jeu l'existence des personnes : [...] leurs droits, leurs devoirs, les rapports d'égalité ou d'inégalité entre citoyens [...] l'idée que les personnes se font de la nation dont ils se sentent être les membres » (pp.103-104).

C'est exactement ce qui semble se jouer dans les interactions impliquant Zemmour : la première par rapport au port du voile dans l'espace public français et la deuxième par rapport à la discrimination. En effet, ce n'est pas « *pour rien* » que Zemmour et Ramadan polémiquent pendant une négociation entière sur sa définition et ce n'est pas non plus « *pour rien* » que Wolton et Tudieshe réagissent en transgressant les normes de tours de parole qui leur sont conférés suite à l'énonciation de ce segment. Soulignons ici que dans *L'Hebdo* les interactants sont marqués par une « histoire interactionnelle » spécifique « de sorte que les représentations de chacun et des manières de se comporter sont partiellement déterminées par cette historicité » (Vion, 1992 : 99). Ceci est bien mis en évidence par cette réaction de Tudieshe, suite à la répétition en ligne 36 de Zemmour de « la vieille tradition républicaine française » : « mais on en a parlé cent fois » [40]. La supposition d'une polémique fréquente autour de ce syntagme pourrait expliquer que dans l'intervention analysée plus haut, il suffit, dans ce contexte, que le syntagme occupe une place subordonnée de commentaire pour activer le polémique, alors qu'il est le constituant principal d'un argument face à Ramadan avec qui il interagit pour la première fois. Les enjeux véhiculés par les formules diffèrent tout comme leur façon d'agir sur le débat : ici l'enjeu semble « provenir du fait que la formule est utilisée de façon monopolistique » (Krieg-Planque, 2009 : 105) par Zemmour. C'est sans doute pour cela que sont proposées des formulations concurrentes de la formule qui fonctionneraient comme des formules alternatives (p.72) : notamment « le modèle français » [34] utilisé par Ramadan, ou « nos républiques » [206-207] par Wolton.

#### 5.4. Les « rapports de places » : une lutte pour la position dominante

La lutte pour occuper la place discursive d'« expert de la république », marquée par des séquences d'explication<sup>7</sup> – indiquées par la saturation des « c'est » dans leurs discours respectifs (Adam, 2005 : 164) –, semble constituer l'enjeu relationnel principal entre Zemmour et Wolton, ce dernier se plaçant comme son opposant privilégié. Nous pouvons le détecter dès le début de son intervention analysée précédemment par la nomination de « Dominique ». Kerbrat-Orecchioni soulève l'importance de cet acte qui est double : « désignation nominale de l'adversaire, acte de baptême de la querelle qui s'ensuit – dans l'inauguration du processus polémique » (1980 : 26). De plus, l'acte « Dominique a fait la très bonne réponse » comporte un élément important dans la stratégie polémique de Zemmour. À de nombreuses reprises il commence ses interventions en favorisant une image consensuelle de la relation avec une stratégie mise en avant par Vion (1992) qui se manifeste notamment « par des marques de considération dans les termes d'adresse » (p.114) alors que

---

<sup>7</sup> C'est en cela que je parle d'une place *discursive* et non d'une place *subjective* – cette dernière pouvant également impliquer, dans la dynamique de l'échange, un rapport de place plus ponctuel d'expert/non expert. Ici, la place d'« expert de la république » renvoie plutôt à l'ordre de la « séquence, dans le sens de J-M Adam [...]. Ces tâches cognitivo-discursives concernent, notamment, la narration, l'argumentation, la description, l'explication » (Vion, 1995 : 184).

« dans le même temps, il peut développer une argumentation impitoyable lui conférant un net avantage. Il est d'ailleurs du 'meilleur effet', d'accompagner la férocité de certaines attaques de marques de considération et de civilité. Toute attaque trop brusque, toute manifestation d'irritation, peuvent se révéler disqualifiantes » (pp.114-115).

Wolton est également l'interactant qui coupe le plus souvent la parole à Zemmour. Ces violations du système des tours, en plus de former des attaques à la face négative de l'adversaire, « constituent des sortes de 'coups de force', et sont donc à considérer comme des taxèmes de positions hautes » (Kerbrat-Orecchioni, 1998 : 87). À ce niveau là, c'est bien Wolton qui semble dominer puisque lorsqu'il obtient la parole Zemmour ne l'interrompt pas. C'est en effet l'interactant qui dispose des deux plus longues interventions qui ont l'occasion d'être fortement structurées par des organisateurs énumératifs (Adam, 2005 : 119) comme la « première » [195], « la troisième » [227] ; lorsqu'il a la parole, il la garde. Notons que Zemmour tente probablement de reprendre le dessus au niveau du volume de parole, car il hausse facilement la voix pour s'imposer en tentant d'être celui qui parle le plus fort. Lors de la première intervention de Wolton nous avons un bon exemple de cette lutte pour la place d'« expert de la république » :

« pour préserver vaguement le concept de liberté et d'égalité qui est au fronton d'un ensemble de nos républiques donc moi (.) en bon républicain [on aperçoit Zemmour la tête dans la main en faisant non de la tête] » [205-208].

Lorsque Wolton se place en tant qu'« expert dans la république » il convoque automatiquement Zemmour dans la place de non-expert, d'où la manifestation non verbale de désaccord que cela entraîne. De plus, ici se superpose la place subjective du bon – « moi » Wolton – *versus* mauvais républicain – vous Zemmour qui n'avez pas une bonne définition de la république française. Les places institutionnelles des deux interactants, censées se situer dans un cadre dominant symétrique, sont constamment renégociées par les places subjectives qu'ils occupent dans l'interaction. Par exemple à la ligne 128, Wolton dit « vous choisissez toujours des exemples idiots pour masquer l'essentiel ». Cet énoncé attaque la face positive de Zemmour en sous-entendant que ce qu'il vient de dire [106-121] n'a pas de valeur. En outre, par l'usage du mot « masquer » il le met à la place de « celui qui cache les éléments essentiels au public », remettant par la même en cause sa place institutionnelle de journaliste qui se doit d'informer les citoyens de la vérité (Charaudeau, 1997). En revanche, lors de sa seconde intervention, Zemmour récupère le discours tenu par Wolton en 193 à 249 pour le placer dans une position de manipulateur puisqu'il aurait « confondu volontairement » deux mots [327-329]. Cette fois-ci, c'est lui qui attaque son statut de scientifique.

Nous avons déjà noté que les cadres interactifs – rapports de place dominants – se déclinent différemment dans les deux émissions. En effet, dans *On n'est pas couché*, Zemmour et Ramadan se trouvent dans un type d'interaction proche de l'entretien invoquant les places complémentaires interviewé/intervieweur, mais également lecteur/scripteur puisque « l'objet-livre implique aussi une position de lecteur, supposant une évaluation critique » (Burger, 1995 : 22). Cependant, ces rôles se voient équilibrés par leur appartenance réciproque à la place institutionnelle d'écrivain. Une activation intéressante de ce rapport est visible dans deux négociations subordonnées – dans l'*extrait 1* [90-116] et dans l'*extrait 3* –

[34-46], où ils se disputent la place de « celui qui est le plus expert de l'autre ». C'est ce dernier rapport écrivain/écrivain qui prime dans l'interaction lorsque Zemmour se voit refuser son rôle de questionneur – comme nous l'avons montré au point 5.1. De ce fait, Ramadan perd les inconvénients attachés à la position dominée d'interviewé et dispose de plus de stratégies pour s'imposer dans le débat où « les deux protagonistes occupent des places comparables et peuvent également prétendre l'emporter » (Vion, 1992 : 138). Ainsi dans l'*extrait 1*, l'enjeu se situe, comme avec Wolton, au niveau de la lutte pour la place discursive d'« expert de la tradition française ». Nous pouvons faire l'hypothèse que Zemmour se trouve cette fois-ci dans une position plus favorable à la fin de l'échange, puisque, malgré la cacophonie qui s'installe, par les actes « TOUT À FAIT MAIS DANS L'PRIVÉ » [316] ; « dans l'privé la religion c'est dans l'privé » [319], il réussit à l'emporter. Il introduit une distinction entre le public et le privé où le premier est défini par la tradition française. Dans cette opposition, il place Ramadan dans les affaires du privé, ce dernier ne peut donc plus prétendre être expert d'un élément qui concerne le public.

## 6. Conclusion : un style polémique gagnant ?

Nous n'avons certes fait que survoler la « richesse » polémique de ce corpus, mais nous pouvons tout de même dégager différents éléments pouvant possiblement appartenir au « style polémique » de Zemmour et à son « projet de parole ». Tout d'abord, nous avons soulevé sa volonté d'ouvrir les échanges, afin d'être en mesure d'imposer une définition spécifique de l'interaction, qui pourra l'entraîner sur son terrain argumentatif constitué fondamentalement de la formule potentielle « *tradition française* ». En outre, nous avons observé son intention de poser explicitement l'antagonisme entre son point de vue et celui de ses opposants par l'usage d'un lexique concessif. Nous avons aussi mis en évidence sa stratégie visant à user de marques de considération avant de réfuter les arguments adverses. Finalement, nous avons montré qu'il tente d'installer la définition de la formule « *tradition française* » comme l'enjeu de la polémique, notamment pour instaurer un rapport de place discursif d'expert/non expert qu'il s'agira de maintenir, alors que les autres essaient de l'éviter. Ce dernier point n'est de loin pas gagné d'avance puisque Zemmour se confronte à des interactants de taille qui ne se laissent pas faire. Les stratégies de ce polémicien ne sont pas infaillibles, à plusieurs reprises nous avons observé des replis ou des mises en difficulté. Relevons que le 18 février 2011 il a été condamné à une grosse amende pour « provocation à la discrimination raciale » à cause des propos tenus lors de l'émission *L'Hebdo* analysée ici<sup>8</sup>.

Pour conclure, à la suite de ce travail exploratoire, il est un peu trop tôt pour savoir si Zemmour dispose de stratégies polémiques véritablement efficaces. Il faudrait pouvoir, après une analyse plus approfondie de tous les points abordés, confronter quantitativement ses victoires et ses déstabilisations afin de trancher. Nous avons néanmoins dégagé quelques pistes qui semblent se vérifier par les outils employés. Un travail conséquent et complexe

---

<sup>8</sup> Informations provenant d'un article du *20 minutes* le lundi 7 mars 2011 à la page 23 intitulé « Condamné, il reste à l'antenne ».

attend le chercheur qui s'attèlera à effectuer sur les données à disposition une telle analyse, afin de dénicher plus précisément le style polémique de Zemmour.

## 7. Bibliographie

- ADAM, Jean-Michel (2005), *Linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*, Paris, Colin.
- AMOSSY, Ruth (2011), « La coexistence dans le dissensus. La polémique dans les forums de discussion », dans Ruth AMOSSY et Marcel BURGER : Polémiques médiatiques et journalistiques. Le discours polémique en question(s), *Semen* n° 31, pp. 25-42.
- BURGER, Marcel (1995), « L'identité négociée : rapport de place(s) dans un entretien télédiffusé », *Cahiers de Linguistique Française* 17, pp. 9-34.
- CHARAUDEAU, Patrick (1997), *Le discours d'information médiatique*, Paris, Nathan, chap. 1 à 7, pp. 29-128.
- GOFFMAN, Erving (1974), « Perdre la face ou faire bonne figure ? », dans *Les rites d'interaction*, Paris, Minuit, pp. 9-42.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (1980), « La polémique et ses définitions », dans Catherine KERBRAT-ORECCHIONI, Nadine GELAS, Michel LE GUERN et al., *Le discours polémique*, P.U.L., pp. 3-40.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (1998 [1990]), *Les interactions verbales. Approche interactionnelle et structure des conversations*, tome 1, Paris, A. Colin.
- KRIEG-PLANQUE, Alice (2009), « Propositions : les propriétés de la formule », dans *La notion de « formule » en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique*, Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté, Presses universitaires de Franche-Comté, pp. 63-112.
- ROULET, Eddy (1999), *La description de l'organisation du discours*, Didier, LAL.
- ROULET, Eddy, Laurent FILLIETTAZ et Anne GROBET avec la collaboration de Marcel BURGER (2001), *Un modèle et un instrument d'analyse de l'organisation du discours*, Berne Lang, chap. 3 et 6, pp. 53-95 et pp. 165-199.
- VION, Robert (1992), *La communication verbale. Analyse des interactions*, Paris, Hachette, chap. 3 à 5, pp. 57-142.
- VION, Robert (1995), « La gestion pluridimensionnelle du dialogue », *Cahiers de Linguistique Française* 17, pp. 179-203.

## 8. Annexe : conventions de transcription

(.), (..)	indiquent les pauses plus ou moins longues
<u>souligné</u>	signale des chevauchements de paroles
[ <i>annotations</i> ]	informent des réalités non verbales
MAJUSCULES	montrent que le locuteur élève la voix
'	indique une troncation du mot à l'oral

## ANNEXE 1

**Emission télévisée *On n'est pas couché* (durée environ 2h30), animée par Laurent Ruquier, diffusée sur *France 2*, le 26 septembre 2009 :  
Invité : Tariq Ramadan**

**Extrait 1 : *Qu'est-ce que la tradition française ?* (12min13)**

Laurent Ruquier appelle Tariq Ramadan en tant qu'invité sur le plateau de l'émission. Tous les acteurs sont disposés autour de trois tables surélevées disposées en cercle. Sur l'une d'elles se trouve quatre des cinq invités : Véronique Vasser, Sara Forestier, Antoine Duléry et Francis Huster. Sur la plus petite l'animateur seul, et sur la table restante se trouvent Eric Zemmour au côté de Eric Naulleau ainsi qu'Alexandre Jardin. Tariq Ramadan vient s'asseoir sur un fauteuil qui boucle le cercle face à Zemmour et Naulleau. Laurent Ruquier présente le livre de Ramadan en mettant l'accent sur le fait qu'il y répond aux personnes qui l'accusent de tenir un double discours. Ruquier précise que cette fois-ci il sera confronté à des critiques qui ont lu son livre dans son intégralité, pendant qu'à l'image, la caméra effectue un gros plan de Zemmour mains croisées sous le menton, souriant, fixant d'abord la caméra puis détournant le regard. Alors que Ramadan répond à Ruquier, la caméra opère à nouveau un gros plan de Zemmour dans la même posture mais cette fois-ci il fait oui de la tête comme pour approuver les paroles de Ramadan. Ruquier dit qu'à la suite de la lecture du livre, lui, Zemmour et Naulleau étaient d'accord pour dire que c'est un bon livre hormis quelques réserves de Zemmour. Ruquier avance, plus tard, que Ramadan classe ses contradicteurs dans différentes catégories, il aimerait savoir dans quelles catégories il place Zemmour et Naulleau (avec à l'image un gros plan des deux). L'animateur demande tout d'abord l'avis de Naulleau. Ce dernier fait un retour sur la confrontation qui existe entre Ramadan et Caroline Fourest. C'est lors d'une réponse de Ramadan, qui jusqu'ici a eu l'occasion de s'exprimer assez longuement sans être coupé, que Zemmour prend la parole, par intrusion, et s'impose dans le monologue de Ramadan. Il intervient au moment où Ramadan hausse la voix, manifestant ainsi son agacement face à Fourest :

- déb. Ramadan : [...] l'attitude qui demande à une femme d'enlever le foulard pour être libre à notre façon est contre-productif (.) donc ça c'est ma position (.) maintenant interprétation libre de Caroline Fourest Tariq Ramadan pense (..) que (.) il faut que les femmes portent le mais qu'est-ce qu'elle sait de ce que je pense à partir de ce que je dis (.) c'est un procès d'intention.
- 5
- déb. Zemmour : Msieur Monsieur Ramadan
- Animateur : Zemmour
- déb. Zemmour : alors Monsieur Ramadan justement (.) on va attaquer tout d'suite là-d'ssus (.) vous pensez quoi (.) qu'est-ce que vous pensez vous pensez qu'une femme doit elle peut mettre le foulard et que il est pas normal que la France le lui interdise c'est ça ma question elle est simple oui ou non
- 10

- déb. Ramadan  
115 déb. Zemmour je salue votre effort  
[*dédoublement de l'image*] mais j'vous en c'était pas un effort c'était un plaisir c'était très intéressant et je voudrais vous citer une phrase de Fernand Braudel le grand historien français qui a écrit une histoire de France absolument admirable (.) et qui écrit sur l'assimilation de tous les immigrés qui sont venus depuis des dizaines et des dizaines d'années (.) il écrit [*il se met à lire une feuille*] l'assimilation a été la clé d'une intégration sans douleur de ces immigrés qui se sont vite confondus dans les tâches et replis de notre civilisation (.) tandis que leurs cultures d'origine (.) ont apporté une nuance de plus (.) à notre culture complexe (.) [*il arrête de lire et relève la tête*] c'est ce que j'veux vous dire Monsieur Ramadan c'est que (.) quand vous expliquez très bien (.) en fait (.) dans vos deux livres (.) que toutes les spiritualités sont des quêtes de Dieu de l'amour vous avez tout à fait raison (.) mais on est en France [*retour à l'image caméra*] moi je suis pas planétaire comme vous je ne parle même pas de l'Occident vous avez tout à fait raison quand vous dites que la France est une exception parce qu'elle a inventé un modèle particulier parce que c'est le SEUL pays d'Europe d'immigration depuis 150 ans les autres n'ont pas notre tradition (.) les autres n'ont pas notre tradition (.) ils ont des immigrés depuis trente ans (.) nous ça fait 150 ans
- 135 déb. Ramadan  
déb. Zemmour les Anglais ils ont pas d'immigrés  
NON PAS DU TOUT se sont pas DES migrations les Anglais je parle pas DES TRENTE DERNIÈRES ANNÉES MONSIEUR RAMADAN nan je parle
- 140 déb. Ramadan nan nan mais depuis un siècle y a pas de Pakistanais d'Indiens qui sont arrivés aux nan
- déb. Zemmour depuis un siècle (.) pas du tout ça ça après guerre  
déb. Ramadan y a vraiment y a vraiment un problème en France avec la projection anglaise
- 145 déb. Zemmour après 45 (.) après 45 mais oublions l'Angleterre n'a rien à voir justement je sais que vous vous inspirez du modèle anglais parce que  
déb. Ramadan mais c'est pas vrai c'était fin du XIXème siècle mais c'est pas grave (.) pas du tout pas du tout
- déb. Zemmour vous voulez nous imposer le modèle anglais [*Ramadan s'avance sur son fauteuil et lui lance un regard surpris comme s'il ne comprenait pas*] mais oui le modèle communautariste c'que je veux dire  
150 déb. Ramadan mais
- déb. Ramadan j'vais j'finis c'que je veux dire c'est que [*le public fait bououhououh*] le modèle français
- 155 Animateur s'il vous plaît [*en s'adressant au public*]  
déb. Zemmour vous essayer de nous expliquer que à partir du moment où toutes les spiritualités se valent il faut négocier en fait c'est ça c'est le pluralisme [*dédoublement de l'image*] il faut négocier entre civilisations vous l'dites à un moment très bien c'est-à-dire que d'égal à égal de dignité à dignité (.) ce que je veux vous dire moi (.) c'est pour ça notre discussion sur la laïcité c'est que (.) on ne négocie pas avec la culture française on s'y soumet c'est comme ça que des générations d'immigrés ont fait [*retour à l'image caméra*] et je ne vois pas pourquoi les derniers arrivés feraient différemment et c'est pour ça que
- 160

- 15 déb. Ramadan bien sûr il est pas normal que la France interdise à n'importe quel être humain une façon de se vêtir sur le coup je suis d'accord avec le président Obama
- déb. Zemmour alors alors (..) alors moi (.) ATTENDEZ ATTENDEZ
- déb. Naulleau dans n'importe quel cadre (.) c'est important ça
- déb. Ramadan dans n'importe quel cadre
- 20 déb. Zemmour non non non non n'importe quel cadre
- déb. Naulleau n'importe quel, même dans le
- déb. Zemmour même dans le cadre scolaire on est d'accord
- déb. Ramadan bien sûr
- déb. Zemmour alors
- 25 déb. Ramadan je pense que l'imposition est mauvaise en toute circonstance
- déb. Zemmour d'accord au nom de la liberté des droits de l'Homme
- déb. Ramadan exactement
- déb. Zemmour bon (.) alors moi j'veis vous dire la tradition française (.) c'est tout le contraire (.) la tradition française quand on naît (.) étranger et qu'on devient français (..) [*dédoublément de l'image avec à gauche Zemmour et à droite Ramadan*] c'est à Rome tu fais comme les Romains (.) ça veut dire tu t'habilles comme les Romains que tu (.) t'assimiles à la civilisation française
- 30 déb. Ramadan donc vous êtes en train de me dire que le modèle français est un modèle d'assimilation
- 35 déb. Zemmour je suis en train d'vous dire (..) absolument
- déb. Ramadan et ben j'peux vous répondre
- déb. Zemmour J'VOUDRAIS VOUS CITER UNE PHRASE
- Animateur NOOOON [*retour à une seule image caméra*] Chaque chose en son temps laissez le répondre [*en s'adressant à Zemmour*]
- 40 déb. Zemmour ah ben oui mais j'ai pas fini
- Animateur mais vous poursuivez après
- déb. Ramadan tant vous n'avez pas fini mais vous venez de dire quelque chose d'EXTRÊM'MENT (..) d'extrêm'ment (.)
- 45 déb. Zemmour important
- déb. Ramadan dangereux
- déb. Zemmour ben non
- déb. Ramadan dangereux (.) vous savez pourquoi parce que vous êtes en train de me dire à moi
- 50 déb. Zemmour oui
- déb. Ramadan c'est ça (.) la tradition française
- déb. Zemmour absolument
- déb. Ramadan alors Monsieur (.) [*dédoublément de l'image*] Émile Poulat (.) Jean Baubérot (.) Boussinesq sont des spécialistes de la laïcité en France (.) disent que la tradition française n'est PAS ce que vous dites (.) c'est tellement pas ce que vous dites Monsieur (.) qu'en fait la tradition française et le conseil d'État en 89 dit une chose [*rire de Zemmour*]
- 55 déb. Zemmour mais le CONSEIL D'ÉTAT EN 89 S'ÉLOIGNE de la tradition française Monsieur Ramadan
- 60 déb. Ramadan attendez j'ai pas terminé (.) ah que Monsieur Zemmour
- déb. Zemmour mais oui
- déb. Ramadan protège parce que vous en êtes le garant
- déb. Zemmour non Monsieur NON MAIS MONSIEUR RAMADAN moi j'veis vous

- 65 déb. Ramadan  
déb. Zemmour  
déb. Ramadan  
déb. Zemmour  
déb. Ramadan  
déb. Zemmour  
70 déb. Ramadan  
déb. Zemmour  
Animateur
- 75 déb. Ramadan
- 80 déb. Zemmour
- 85 déb. Ramadan  
déb. Zemmour  
déb. Ramadan  
déb. Zemmour
- 90 déb. Ramadan  
déb. Zemmour  
déb. Ramadan  
déb. Zemmour
- 95 déb. Ramadan  
déb. Zemmour  
déb. Ramadan  
déb. Zemmour  
Animateur
- 100 déb. Naulleau  
déb. Zemmour  
déb. Ramadan  
déb. Zemmour  
déb. Ramadan  
déb. Zemmour  
déb. Ramadan  
déb. Zemmour  
déb. Ramadan
- 105 déb. Zemmour  
déb. Ramadan  
déb. Zemmour
- 110 déb. Zemmour  
déb. Ramadan  
déb. Zemmour
- garant de la laïcité française [*applaudissements du public*]  
oui j'en suis le garant  
c'est un c'est un sujet trop sérieux pour en rire de cette façon là  
mais absolument je n'en ris pas  
nan nan mais nan on applaudit  
aaaah pardon pardon (.) c'est pas moi (..)  
mais je vous ai pas oulala oulala  
c'est pas moi qui déclenche les applaudissements  
nan mais moi je vous demande de laisser finir Tariq Ramadan après je vous donne la parole  
les spécialistes de la laïcité qui ne sont pas d'accord avec vous (.) disent qu'en fait (.) la (.) constitution et la laïcité (.) ça n'est pas d'intervenir (.) dans le les tenues vestimentaires des gens et les conseil d'État en 89 le dit ATTENDEZ mais si tel était le cas (.) que la tradition française était ce que vous dites (.) comment se fait-il en fait qu'il ait fallu changer la loi en 2004 si dans la loi qui précédait 2004 il y avait déjà ce qui était sous-entendu après la loi (.) ou alors je suis stupide ou alors ça manque de logique [*retour à l'image caméra*]  
nan Monsieur Ramadan vous n'êtes pas stupide mais vous oubliez la pusillanimité des politiques (.) en 89 Lionel Jospin qui était ministre de l'éducation nationale n'a pas osé (..) imposer (.) ce que la loi de 2004 a fini par imposer il s'est caché derrière le conseil d'État et le conseil d'État a tenu une position ambiguë et je voudrais  
mais (.) attendez  
j'veus ai laissé  
c'est pas la ouais c'est vrai d'accord allez-y continuez  
je voudrais simplement vous dire vous aimez vous savez vous avez dit tout à l'heure (.) on n'me lit pas etc. vous avez raison les gens souvent ne vous lisent mal ou vous lisent pas moi j'veus ai lu en double exemplaire  
très bien  
voilà  
y en a vingt-sept mais on pourra continuer  
voyez  
hahahahah [*accompagné des rires du public et d'applaudissements*]  
faut pas exagérer  
faut pas exagérer quand même là  
et et et et je suis  
attendez je vais vous dire une chose  
oui  
Monsieur Zemmour  
nan mais c'est pour vous dire jusqu'au bout  
nan mais attendez j'veus ai dit une chose  
oui  
ça fait vingt ans que j'interviens dans les débats français (.) c'est la première émission (.) la première fois (.) où je suis invité à débattre d'un livre  
ah oui  
je n'ai jamais été invité à débattre sur un (XXX)  
voyez (.) voyez même

- 115 déb. Ramadan  
déb. Zemmour je salue votre effort  
[*dédoublement de l'image*] mais j'veus en c'était pas un effort c'était un plaisir c'était très intéressant et je voudrais vous citer une phrase de Fernand Braudel le grand historien français qui a écrit une histoire de France absolument admirable (.) et qui écrit sur l'assimilation de tous les immigrés qui sont venus depuis des dizaines et des dizaines d'années (.) il écrit [*il se met à lire une feuille*] l'assimilation a été la clé d'une intégration sans douleur de ces immigrés qui se sont vite confondus dans les tâches et replis de notre civilisation (.) tandis que leurs cultures d'origine (.) ont apporté une nuance de plus (.) à notre culture complexe (.) [*il arrête de lire et relève la tête*] c'est ce que j'veux vous dire Monsieur Ramadan c'est que (.) quand vous expliquez très bien (.) en fait (.) dans vos deux livres (.) que toutes les spiritualités sont des quêtes de Dieu de l'amour vous avez tout à fait raison (.) mais on est en France [*retour à l'image caméra*] moi je suis pas planétaire comme vous je ne parle même pas de l'Occident vous avez tout à fait raison quand vous dites que la France est une exception parce qu'elle a inventé un modèle particulier parce que c'est le SEUL pays d'Europe d'immigration depuis 150 ans les autres n'ont pas notre tradition (.) les autres n'ont pas notre tradition (.) ils ont des immigrés depuis trente ans (.) nous ça fait 150 ans
- 120
- 125
- 130
- 135 déb. Ramadan  
déb. Zemmour les Anglais ils ont pas d'immigrés  
NON PAS DU TOUT se sont pas DES migrations les Anglais je parle pas DES TRENTE DERNIÈRES ANNÉES MONSIEUR RAMADAN nan je parle
- 140 déb. Ramadan  
déb. Zemmour  
déb. Ramadan nan nan mais depuis un siècle y a pas de Pakistanais d'Indiens qui sont arrivés aux nan  
depuis un siècle (.) pas du tout ça ça après guerre  
y a vraiment y a vraiment un problème en France avec la projection anglaise
- 145 déb. Zemmour  
déb. Ramadan après 45 (.) après 45 mais oublions l'Angleterre n'a rien à voir  
justement je sais que vous vous inspirez du modèle anglais parce que mais c'est pas vrai c'était fin du XIXème siècle mais c'est pas grave (.) pas du tout pas du tout
- 150 déb. Zemmour  
déb. Ramadan  
déb. Zemmour vous voulez nous imposer le modèle anglais [*Ramadan s'avance sur son fauteuil et lui lance un regard surpris comme s'il ne comprenait pas*] mais oui le modèle communautariste c'que je veux dire  
mais
- 155 Animateur  
déb. Zemmour j'veus j'finis c'que je veux dire c'est que [*le public fait bououhououh*] le modèle français  
s'il vous plaît [*en s'adressant au public*]  
vous essayer de nous expliquer que à partir du moment où toutes les spiritualités se valent il faut négocier en fait c'est ça c'est le pluralisme [*dédoublement de l'image*] il faut négocier entre civilisations vous l'dites à un moment très bien c'est-à-dire que d'égal à égal de dignité à dignité (.) ce que je veux vous dire moi (.) c'est pour ça notre discussion sur la laïcité c'est que (.) on ne négocie pas avec la culture française on s'y soumet c'est comme ça que des générations d'immigrés ont fait [*retour à l'image caméra*] et je ne vois pas pourquoi les derniers arrivés feraient différemment et c'est pour ça que
- 160

- 165 quand Naulleau vous dit qu'est-ce que la laïcité (..) moi j'aimerais vous demander (.) qu'est-ce que pour vous la laïcité  
 déb. Ramadan mais et (...) mais attendez attendez  
 Animateur alors maintenant on laisse parler Tariq Ramadan  
 déb. Ramadan alors attendez j'veux dire d'abord votre interprétation de votre propre histoire est sélective et partielle et partielle (..) ce que vous dites de l'histoire de France (.) pas beaucoup de Français spécialistes et historiens ne s'raient d'accord avec vous
- 170 déb. Zemmour c'est faux j'veux ai cité Braudel  
 déb. Ramadan NAN mais attendez BRAUDEL BRAUDEL C'EST LA France (.) ET ZEMMOUR EST SON PROPHÈTE (.) CA VA PAS OU QUOI  
 175 déb. Zemmour et j'peux vous en citer d'autres (..) c'est un gr c'est un  
 déb. Ramadan j'veux dire qu'est-ce que c'est qu'ça  
 déb. Zemmour vous m'flattez [*rire de l'animateur et applaudissements du public*]  
 déb. Ramadan j'veux dire (.) ça (.) ça n'est pas ça n'est pas ça n'est pas comme ça qu'on aborde les choses je pense que même dans le débat français il faut écouter la pluralité des voix (.) et dans la pluralité des voix c'est effectivement de dire c'n'est pas vrai qu'la France est complètement assimilationniste DES GENS comme vous (.) traduisent la laïcité comme une idéologie (.) qui est effectivement (.) une idéologie de l'assimilation (.) mais ça n'est pas ce que dit la loi ça n'est pas le débat qu'il y a eu entre les défenseurs de la laïcité de Jaurès à Condorcet avant Inie ça n'était attendez C'EST FAUX
- 180 déb. Zemmour oui (.) si c'est ça (.) si (.) c'est ff (.) non j'suis pas d'accord avec vous  
 déb. Ramadan voilà c'est tout ce que je voulais entendre je n'suis pas d'accord est plus humble que c'est faux parce que l'histoire
- 185 déb. Zemmour voilà (.) bien sûr mais c'est moins spontané [*il rit et boit son verre d'eau*]  
 déb. Ramadan c'est vrai (.) woui vous avez un dogmatisme spontané (XXX) donc heu  
 déb. Zemmour exactement comme vous  
 déb. Ramadan ah bon (.) je l'ai montré ce dogmatisme laissez moi juste dire une chose  
 195 déb. Zemmour j'veux en prie  
 déb. Ramadan les Français de confession musulmane par million sont en train aujourd'hui de vous montrer qu'ils respectent la loi française ça n'est pas eux qui ont changé la loi (.) c'est la France qui a changé la loi parce qu'elle avait peur d'eux on a changé la loi en 2004 alors ça c'est le premier élément le deuxième élément
- 200 déb. Zemmour pas du tout pas du tout pas du tout non pas du tout (..) on a pas changé la loi on est revenu à notre tradition  
 déb. Ramadan nan mais attendez ça c'est votre interprétation  
 Animateur (XXX)
- 205 déb. Zemmour mais oui ben  
 déb. Ramadan le deuxième élément c'est que la vraie question aujourd'hui c'est que des personnes comme vous (.) et d'autres intellectuels en France déplacent la vraie question sur des questions totalement périphériques comme si [*dédoublement de l'image*] toute l'histoire de la France actuelle consistait à prendre des positions soit sur le foulard islamique soit sur la burqa le vrai problème aujourd'hui en France c'est pas celui-là (.) [*retour à l'image caméra*] les musulmans ont énormément évolué vous avez rappelé ce travail critique que j'fa d'l'intérieur je suis de loin
- 210

- 215 pas le seul à le faire en Occident sur les concepts sur la compréhension on a énormément évolué nous avons plus évolué par rapport à nos références que VOUS (.) excusez moi du peu Monsieur Zemmour PAR RAPPORT AUX VÔTRES  
 déb. Zemmour mais moi mais mais MONSIEUR RAMADAN C'EST NORMAL c'est normal
- 220 déb. Ramadan parce que vous avez le pouvoir  
 déb. Zemmour parce que mais parce que moi jj je  
 déb. Ramadan vous êtes chez vous  
 déb. Zemmour PAS DU TOUT je répète moi jj j'ai fait mes ancêtres ont fait ce travail que j'veus décrits c'est-à-dire qu'ils se sont soumis à loi française
- 225 déb. Ramadan OUI MAIS LA FRANCE A CHANGÉ mon ami mon ami la France a changé et la France il faut qu'elle connaisse aujourd'hui la réalité plurielle de ses mémoires et de son histoire EVIDEMMENT VOUS M'FEREZ PAS LA FRANCE LAISSEZ MOI TERMINER
- 230 déb. Zemmour [*dédoublement de l'image*] NAN MONSIEUR RAMADAN CA C'EST VOUS QUI LE VOUDRIEZ C'EST VOUS QUI LE VOUDRIEZ  
 MAIS JE NE VOIS PAS au nom de quoi ce qu'on fait les précédentes vagues d'immigration (.) les nouveaux ne le f'raient pas (.) c'est injuste pour les précédentes vagues d'immigration ET C'EST INJUSTE POUR LA partie des musulmans qui justement veut adopter le modèle français pas seulement la loi monsieur Ramadan le modèle français
- 235 déb. Ramadan mais att (.) mais écoutez (.) mais attendez attendez le modèle le modèle français les Français de confession musulmane aujourd'hui dans ce pays ils sont français (.) vous n'avez pas vous n'avez pas encore  
 [retour à l'image caméra] il y a (XXX) a 80%
- 240 Animateur ils sont français(.) bien sûr  
 déb. Zemmour nan mais parce que le problème c'est pas eux qui doivent s'intégrer c'est vous qui devez les intégrer à votre psyché vous les avez pas tellement intégré  
 déb. Ramadan
- 245 déb. Zemmour MAIS JE LES INTÈGRE TOUT À FAIT MAIS JE N'INTÈGRE PAS LE VOILE MONSIEUR RAMADAN EXCUSEZ MOI CE N'EST PAS DANS LA TRADITION FRANCAISE [*applaudissements du public*]  
 mais attendez mais attendez moi j'veis vous dire une chose
- 250 déb. Ramadan EXCUSEZ MOI MOI ÇA M'CHOQUE  
 déb. Forestier SARA (.) SARA FORESTIER (.) ATTENDEZ  
 Animateur EXCUSEZ MOI EXCUSE MOI MÊME SI MÊME AU NOM DE LA LIBERTÉ JE N'L'INTÈGRE PAS  
 déb. Zemmour ON LAISSE ON LAISSE PARLER SARA
- 255 Animateur moi j'ai été extrêmement choquée heum heu heu aux dernières élections présidentielles (.) de voir notamment dans les sites même de gauche (.) heu et de droite (.) heu des heum hommes et femmes politiques prendre la position sur le voile en se permettant de juger (..) le voile d'une manière générale et de dire que c'est une soumission de la femme et quand on va rencontrer des femmes moi je connais des femmes qui portent le voile (.) elles ne sont pas soumises (.) et donc heu [*gros plan de Zemmour qui hoche la tête pour manifester son désaccord*] il il il existe des cas où des femmes portent le voile par soumission
- 260 Animateur ça dépend lesquelles effectivement

- 265 déb. Forester mais il y a des femmes qui portent le voile par choix ce n'est pas ma pauvre tu crois que tu fais ça et qu't'es libre mais tu es soumise c'est pas vrai moi j'connais des femmes qui portent le voile et qui sont épanouies et ça m'a extrêmement choqué de voir ça
- déb. Zemmour mais on mais on s'en moque complètement (..) qu'elles soient libres ou soumises on s'en moque [le public fait bouhouhou]
- 270 déb. Ramadan mais attendez attendez  
déb. Forestier MAIS C'EST LEUR LIBERTÉ LEUR LIBERTÉ  
déb. Zemmour ON S'EN MOQUE ON S'EN MOQUE  
déb. Forestier MAIS POURQUOI ALORS POURQUOI POURQUOI MAIS POURQUOI
- 275 déb. Zemmour ON S'EN MAIS PARCE QUE TOUT SIMPLEMENT le voile n'est pas le symbole de la liberté ou de la soumission des femmes c'est pas le problème  
déb. Forestier C'EST PAS UN SYMBOLE C'EST UN CHOIX PERSONNEL  
déb. Zemmour LE PROBLÈME c'est l'endogamie (..) c'est-à-dire que vous savez bien que dans la tradition arabo-musulmane la les la les mariages sont endogames c'est-à-dire qu'on réserve les filles aux cousins ou aux membres de [gros plan de Ramadan qui montre qu'il ne comprend pas pourquoi il dit ça] mais si c'est comme ça qu'ça s'applique LA FRANCE repose sur l'exogamie le voile ça veut dire que la femme est interdite à l'autre
- 280 déb. Ramadan nan mais nan nan  
déb. Forestier (XXX) (..) c'est votre interpréta c'est votre interprétation  
déb. Zemmour mais non c'est c'est bien sûr  
déb. Ramadan attendez c'est non seulement votre interprétation mais elle est complètement fausse (.) mais excusez moi j'veis être un peu
- 285 déb. Zemmour c'est pas nan (.) BEN VOYEZ VOUS DITES AUSSI FAUX [Il fait un grand sourire]  
déb. Ramadan nan mais elle est complètement fausse parce que parce que l'histoire parle là les faits sont faits mais qu'est-ce que ça veut dire l'islam c'est comme ça et nous c'est comme ça MAIS ATTENDEZ mais d'abord écoutez la vraie question elle est pas celle-ci (..) qu'est-ce que vous voulez construire comme société pour l'avenir des femmes et des hommes qui respectent la loi qui nous est commune qui disent ça c'est notre loi et qui sont des citoyens et qui se battent pour les vrais problèmes parce que les vrais problèmes aujourd'hui DANS LES CITÉS [dédoublé de l'image] CA N'EST PAS la question religieuse C'EST LA QUESTION DE LA DISCRIMINATION C'EST LA QUESTION DU CHÔMAGE C'EST LA QUESTION DE L'ÉGALITÉ DES DROITS ET C'EST LA QUESTION DU RACISME
- 290 déb. Zemmour [applaudissements du public et retour à l'image caméra]  
déb. Zemmour les les parce que (...) MAIS C'EST LIÉ MAIS C'EST LIÉ MONSIEUR RAMADAN C'EST LIÉ (..) c'est lié
- 295 déb. Ramadan NAN C'EST PAS LIÉ NAN LA VRAIE QUESTION C'EST QUE DES MUSULMANES ET DES MUSULMANS FONT UN TRAVAIL POUR HEU RÉADAPTER ET RÉ RECOMPRENDRE LEUR RELIGION TOUT EN RESTANT parce qu'il faut comprendre une chose (.) ils ont le droit (..) nous avons tous le droit chacun d'entre nous par rapport à nos choix sur la spiritualité et sur le sens et les finalités
- 300
- 305
- 310

- 315 déb. Zemmour que nous donnons à notre philéo philosophie de faire nos choix maintenant  
 mmh tout à fait (.) TOUT À FAIT MAIS DANS L'PRIVÉ MONSIEUR RAMADAN
- déb. Forestier putain  
 déb. Zemmour dans l'privé la religion c'est dans l'privé
- 320 déb. Ramadan nan mais attendez attendez oui mais attendez qui parlait du public là maintenant  
 déb. Zemmour BEN C'EST IMPORT BEN LE VOILE C'EST PUBLIC  
 Animateur à l'école par exemple  
 déb. Ramadan nan mais attendez
- 325 déb. Zemmour mais partout  
 déb. Ramadan nan nan AH MAIS PARCE QUE VOUS AIMERIEZ QUE CE SOIT INTERDIT DANS LA RUE AUSSI (.) VOUS AIMERIEZ QUE CE SOIT INTERDIT PARTOUT MAIS QUELLE SIT MAIS QUELLE SOCIÉTÉ VOUS PROPOSEZ
- 330 déb. Zemmour bien sûr (.) bien sûr  
 déb. Forestier MAIS MOI SI J'AI ENVIE (XXX) mais c'est choquant  
 déb. Ramadans VOUS NOUS PROPOSEZ UNE SOCIÉTÉ QUI EST LIBERTICIDE ABSOLUE
- déb. Zemmour LA SOCIÉTÉ FRANCAISE
- 335 déb. Naulleau (XXX)  
 déb. Ramadan mais nan  
 déb. Zemmour la société française (.) la société française  
 déb. Ramadan la société atten j'veais vous dire une chose (.) si vous (..) prenez le pouvoir dans ce pays ou des gens qui vous ressemblent la France (.) SE TRAHIT ELLE N'EST PAS FIDÈLE À ELLE-MÊME VOUS ÊTES OPPOSÉ À L'HISTOIRE DE FRANCE VOUS ÊTES OPPOSÉ À L'HISTOIRE DE CETTE [applaudissements du public]
- 340 Animateur est en guerre  
 déb. Zemmour pas du tout pas du tout pas du tout
- 345 Animateur Éric Naulleau (.) Naulleau (.) Naulleau

### Extrait 2 : *Le problème du moratoire* (40sec)

Éric Naulleau reprend son intervention suite à la demande de l'animateur. Il amène la question du moratoire sur la lapidation des femmes qui était survenue lors d'un précédent débat entre Ramadan et Nicolas Sarkozy. Zemmour fait des interventions très brèves lors de cette séquence : quand Ruquier propose de resituer le débat, il dit en arrière fond « avec Nicolas Sarkozy » ; lorsqu'il essaie d'interrompre Ramadan qui s'explique sur la position qu'il tient sur la lapidation en disant « mais Monsieur Ramadan qu'est-ce que vous avez » mais il n'insiste pas ; il réitère plus loin la tentative avec un « Monsieur Ramadan ». En revanche, environ une minute plus tard, il parvient à faire réagir Ramadan :

- déb. Ramadan (...) QUAND UN PAYS A DE L'ARGENT QUELLE QUE SOIT LA DICTATURE QUE CELA EST ON SE TAIT EN FRANCE COMME

- DANS LES PAYS OCCIDENTAUX (.) [*applaudissements du public*]  
RECONNAISSEZ L'ARÈNE
- 5 déb. Naulleau c'est pas faux c'est pas faux (.) une dernière question  
déb. Zemmour c'est pas l'problème  
Animateur Naulleau  
déb. Naulleau une dernière question Monsieur Ramadan  
déb. Ramadan ATTENDEZ ATTENDEZ ATTENDEZ ATTENDEZ ZEMMOUR
- 10 MONSIEUR ZEMMOUR ATTENDEZ (.) ÇA FAIT 5 ANS (..) QUE  
CHAQUE FOIS QUE J'INTERVIENS DANS UNE ÉMISSION  
FRANÇAISE ATTENTION L'HOMME EST UN MALIN ET EN  
PLUS LE MORATOIR
- déb. Naulleau mais nan mais voyez bien qu'c'est pas (.) nan mais  
15 déb. Zemmour ben on  
déb. Ramadan mais attendez attendez nan mais là vous m'regardez vous m'dites ah  
mais y a pas d'problème
- déb. Zemmour MAIS reconnaissez que vous avez eu tort  
déb. Ramadan de quoi
- 20 déb. Zemmour avec cette histoire de moratoire  
déb. Ramadan ah nan nan nan  
déb. Zemmour vous auriez VOUS AURIEZ DU DIRE (.) TOUT SIMPLEMENT  
déb. Ramadan MAIS NAN (.) MAIS J'VIENS D'EXPLIQUER QU'C'EST PAS  
TORT J'AI PAS EU TORT [*dédoublément de l'image*] J'AI EU  
25 RAISON PARCE QUE CA FAIT ÉVOLUER LA PENSÉE  
TROISIÈME (.) TROISIÈME ET DERNIER POINT  
Animateur nan mais il vient d'expliquer (.) MONSIEUR RAMADAN dernière  
déb. Naulleau question absolument

### Extrait 3 : *La question des conversions* (3min56)

Naulleau reprend son questionnement qui porte cette fois-ci sur la conversion. Zemmour tente à nouveau d'intervenir durant le discours de Ramadan lorsque ce dernier dit que la religion n'est pas seulement une question de loi et de choix immédiat : il dit « c'est une question d'identité aussi ». Ramadan approuve en ajoutant que c'est une question de psychologie. Zemmour tente de poursuivre avec un « oui mais j'ai oui mais justement », Ramadan hausse la voix en demandant de le laisser finir et Ruquier dit qu'on laissera la parole à Zemmour après. Plus loin, il intervient à nouveau en parlant en même temps que Naulleau en disant « et surtout Monsieur Ramadan il faut (..) et surtout » mais Ramadan l'ignore et répond à Naulleau qui lui demandait comment faire pour s'adresser à l'ensemble des convertis en ce qui concerne le port de la burqa. Il finit par s'imposer alors que Ramadan dit qu'il possède une culture européenne :

- déb. Zemmour Monsieur Ramadan (.) vous parlez de conversion c'est un sujet qui qui  
m'intéresse vous dites les chrétiens qui se convertissent à l'islam mais  
vous savez que bien sûr c'est pas à vous que j'veais apprendre ça que les  
musulmans qui se convertissent à une autre religion sont condamnés à  
5 mort par l'islam c'est le crime d'apostasie moi j'aimerais vous  
demandez (.) est-c'que ça aussi heu vous le réfutez mais (.) clairement

- (.) ne pas dire un moratoire aussi sur l'apostasie est-ce que vous le réprouvez est-ce que vous dites il faut supprimer ça (.) c'est c'est voilà je vous pose une question [*dédoublé de l'image*] parce que vous savez qu'en Algérie (.) par exemple (.) il y a des chrétiens des musulmans qui sont heu heu arrêtés parce qu'ils se sont convertis heu au christianisme donc j'aimerais vous demander comment ça s' passe pour vous d'après vous
- 10 déb. Ramadan ne ne jouez attendez (.) donc j'vais venir à cette question j'espère quand même que dans la discussion de maintenant [*retour à l'image caméra*] on aura quelque on aura le temps de parler juste de la question sociale qui me paraît importante parce que j'ai vraiment la pression [*en s'adressant à l'animateur*]
- 15 déb. Zemmour parce que en p
- 20 Animateur pas d'problème
- déb. Zemmour vous avez tout à fait raison en plus je crois que votre femme est elle-même une chrétienne convertie à l'islam je dis pas de bêtise [*il pointe Ramadan du doigt avec ses deux mains en le disant*]
- 25 déb. Ramadan oui et mais si vous voulez parler à ma femme vous l'invitez si vous parlez d'accord faut arrêter de parler des femmes par procuration à chaque fois que vous parlez à un musulman vous pensez à sa femme avec plaisir [*il sourit*] JE PARLE PAS DES FEMMES JE VOUS DIS LES CONVERSIONS
- déb. Zemmour Attendez vous la connaissez votre femme quand même vous pouvez répondre heu
- 30 déb. Ramadan nan nan mais c'est pas la question
- déb. Zemmour et je je parle des conversions c'est dans un sens est-ce que ça peut être dans l'autre
- déb. Ramadan d'accord (.) alors écoutez (.) pour qu'on soit extrêmement clair et vous voyez (.) y a vingt-sept livres vous en avez lu deux (..) c'est bien
- 35 déb. Zemmour merci
- déb. Ramadan mais c'était dans un troisième
- déb. Zemmour ha [*légers rires du public*]
- déb. Ramadan et ce troisième livre
- 40 déb. Zemmour JE SUIS SÛR que vous avez pas lu deux d'mes livres donc voyez on est j'suis déjà j'ai déjà d'l'avance
- déb. Ramadan deux de vos livres j'ai lu (.) nan nan c'est pas mal [*applaudissements du public, rire de l'animateur et dédoublement de l'image*] pas mal vous savez pas en fait vous savez pas en fait y a deux à deux là pour le coup (.) raté
- 45 déb. Zemmour vous m'direz après alors
- déb. Ramadan d'accord mais simplement une chose (.) dans un ouvrage qui s'appelle peut-on vivre avec l'islam qui a été fait effectivement avec un chrétien le professeur Jacques Nerin qu'on a abordé cette question là (..) ça fait vingt ans (..) que je suis que j'ai abordé cette question qui s'appelle (mot en arabe) c'est-à-dire effectivement le crime d'apostasie ou la peine d'apostasie (.) et que j'ai mis en évidence (.) textes à l'appui (..) savants à l'appui (.) depuis le VIIIème siècle
- déb. Zemmour savants en islam vous voulez dire
- 55 déb. Ramadan oui bien sûr (XXX)

- déb. Zemmour NAN PARCE QUE EN FRANÇAIS UN SAVANT c'est quelqu'un justement qui se sépare de la culture religieuse pour prendre des choses expérimentales c'est pas un savant en islam c'est important (.) encore pour l'sens des mots (.) c'est tout ce que je voulais préciser
- 60 déb. Ramadan nan (.) même en Occident un savant ça peut être un savant religieux mais c'est pas grave
- déb. Zemmour un docteur alors mais pas un savant (..) un savant c'est un savant scientifique mais
- Animateur [retour à l'image caméra] hee avançons avançons
- 65 déb. Ramadan d'accord
- déb. Zemmour EXCUSEZ-MOI PARCE QUE LES MOTS ONT UN SENS vous êtes d'accord avec moi PARCE QU'APRÈS ON VOUS ACCUSE DE DOUBLE JEU C'EST À CAUSE ÇA PARCE QUE IL FAUT PRÉCISER le sens des mots
- 70 déb. Ramadan NAN ATTENDEZ vous pouvez m'accuser DE DOUBLE
- déb. Zemmour NAN PAS MOI PAS MOI j'vous accuse pas moi
- déb. Ramadan nan on peut m'accuser de double jeu mais il se trouve que normativement le savant peut être aussi un savant religieux mais c'est pas grave
- 75 déb. Zemmour mais il faut préciser
- déb. Ramadan je vous l'accorde d'accord je donc UN SAVANT MUSULMAN un savant musulman (.) [rises des personnes autour de la table] heu VIIIème siècle (..) et preuve à l'appui des textes parce que encore une fois je veux pas confronter les gens sur mon opinion personnelle je reprends les textes (.) et j'ai mis en évidence y a vingt ans (.) que la position majoritaire qui consistait à dire que quand on change de religion (.) on est passible de la peine de mort (.) est une opinion parmi d'autres et que de le VIIIème siècle des savants ont pris position contre c'la (.) alors attendez (.) vous voulez mon opinion (.) mon opinion est que (.) on peut changer de religion selon la tradition musulmane que dans le texte que j'ai écrit sur la vie du prophète de l'islam trois cas sont explicités dans mon livre de personnes qui ont quitté la religion et qui n'ont pas été tués et que les circonstances étaient (.) dans l'interprétation de certains savants (.) que ceux qui se convertissaient (.) étaient en fait dans des situations de guerre se convertissaient comme traître de guerre prenaient des informations et revenaient
- 80 donc en clair vous êtes contre (.) vous réprouvez cette mesure nan mée MOI J'VEUX COMPRENDRE
- 85 mais attendez voyez (.) ah nan nan nan attendez (.) je (.) dis (.) clairement (.) que ça n'est pas la seule position de l'islam et ma position là-d'ssus ce que on peut changer de religion selon les références musulmanes et qu'il y a des interprétations
- 90 nan mais on peut est-ce que vous êtes d'accord pour qu'on puisse changer de religion sans être condamné à mort c'est ça la question
- 100 déb. Ramadan en en français on peut ça veut dire qu'on peut le faire sans être condamné à mort (.) j'espère que c'est clair
- Animateur très bien nan mais faut être clair

**Extrait 4 : « J'assume tout » (2min17)**

Laurent Ruquier donne la parole à Francis Huster afin qu'il s'exprime sur le sujet. Huster demande comment Zemmour et Ramadan se sentent fondamentalement (par exemple suisse-musulman ?). L'animateur dit que l'on trouve cette réponse dans le livre de Ramadan et Zemmour acquiesce en disant « oui absolument absolument (.) la réponse est là absolument ». Il répond également à la question en disant qu'il est un « juif-français (.) très simple (.) un israélite-français comme disait ma mère (.) et ça m'va très bien ». Lorsque Francis dit « le jour où je serais mort j'aimerais qu'on marque Francis Huster artiste français », Zemmour lui répond « merci Francis (..) c'est exactement ce que j'allais vous dire ». Quelques secondes plus tard Zemmour ajoute « MONSIEUR RAMADAN C'EST BIEN QU'IL VOUS RÉPONDE ÇA (.) PARCE QUE JE VOULAIS VOUS RÉPONDRE MOI SUR MA TOMBE ÉCRIVAIN FRANCAIS », mais l'animateur le remet en place en lui disant de laisser parler Francis Huster. Plus tard, il interrompt à nouveau la discussion entre Ramadan et Huster et cette fois-ci la confrontation aboutit :

- |    |              |   |
|----|--------------|---|
|    | déb. Ramadan | d'accord est-ce que parfois votre pays (..) le gouvernement français (.) n'a pas parfois pris des décisions politiques qui ont été à l'encontre de vos principes fondamentaux   |
|    | Animateur    | <u>mais évidemment</u>  |
| 5  | déb. Huster  | <u>tous les pays Monsieur Ramadan mais bien sûr</u>   |
|    | déb. Zemmour | <u>MAIS MONSIEUR RAMADAN MONSIEUR RAMADAN</u>   |
|    | déb. Ramadan | <u>CE QUE JE VOULAIS DIRE NAN CE QUE JE VOULAIS DIRE</u> c'est qu'à un moment donné   |
|    | déb. Huster  | oui   |
| 10 | déb. Ramadan | vos principes universalistes (.) ont eu raison de votre appartenance nationale (.) oui ou non   |
|    | déb. Zemmour | <u>mais Monsieur (.) MONSIEUR RAMADAN (.) PAS DU TOUT PAS DU TOUT MONSIEUR RAMADAN (.) VOUS CONNAISSEZ</u> [Zemmour n'est pas visible à l'écran]  |
| 15 | déb. Huster  | ah oui (.) moi j'aurais pas cédé non j'aurais pas cédé  |
|    | déb. Ramadan | vous auriez pas cédé ben moi non plus ben voilà <u>mais pourquoi</u>  |
|    | déb. Huster  | <u>de nos deux bords vous êtes d'accord monsieur Ramadan de nos deux bords</u>  |
|    | déb. Ramadan | <u>tout à fait</u>  |
| 20 | déb. Zemmour | <u>MONSIEUR RAMADAN(..)MONSIEUR RAMADAN(..)VOUS CONNAISSEZ LA FORMULE ANGLAISE (..) MONSIEUR RAMADAN VOUS CONNAISSEZ</u> [gros plan de Zemmour] la formule anglaise right or wrong my count is my country c'est tout <u>donc ça c'est simple (..) [applaudissements du public] premièrement (.) DEUXIÈMEMENT DEUXIÈMEMENT</u> |
| 25 | déb. Ramadan | <u>attendez attendez attendez attendez alors là alors là</u>  |
|    | Animateur    | on n'est pas tous d'accord avec ça Zemmour  |
|    | déb. Zemmour | <u>ET ET ET J'VAIS VOUS DIRE ET J'VAIS VOUS LIRE ÉCOUTEZ-MOI J'VAIS VOUS CITER LA CIT LA PHRASE (.) ÉCOUTEZ-MOI ÉCOUTEZ-MOI NAN NAN NAN NAN ATTENDEZ LAISSEZ-MOI JE FINIS JE FINIS C'EST IMPORTANT(..)LA PHRASE DE BONAPARTE</u>  |
| 30 |              |   |

- déb. Ramadan      là vous êtes vraiment (.) plus je discute avec vous (.) Monsieur  
Zemmour (.) plusieurs nan nan ce point là parce que CE POINT EST  
35      IMPORTANT (.) CE POINT LÀ EST IMPORTANT LÀ  
déb. Zemmour      [*dédoublement de l'image*] de j de Clovis (.) au comité de salut public  
j'assume tout (.) c'est ça la France DONC LE RÉSULTAT  
déb. Ramadan      nan alors attendez nan  
déb. Zemmour      C'EST LA COLONISATION Y VOUS A TRÈS BIEN [*retour à*  
40      *l'image caméra*] RÉPONDU TOUT LE MONDE A ÉTÉ  
COLONISATEUR  
déb. Huster      alors non moi j'assume pas tout (.) nan nan moi j'assume pas tout Éric  
nan  
déb. Ramadan      AH JE SUIS DÉSOITÉ JE SUIS DÉSOITÉ Monsieur plus j' discute avec  
45      vous excusez-moi monsieur Zemmour mais plus je discute avec vous  
plus vous m'faites peur (.) j'veux dire quand vous m'faites peur  
déb. Zemmour      ah ben(.) voyez ça change d'habitude c'est vous qui faites peur [*rires du*  
*public*]  
déb. Ramadan      nana nan ah ben chacun son tour [*applaudissements du public*]  
50      LES DEUX LES DEUX LES DEUX LES DEUX LES DEUX  
Animateur      EST-CE QUE J'PEUX TERMINER EST-CE QUE J'PEUX  
déb. Ramadan      TERMINER J'AIMERAIS JUSTE TERMINER SUR CE POINT-LÀ  
excusez-moi  
déb. Huster      et après Francis  
Animateur  
55      déb. Ramadan      la dignité d'la France la dignité d'la France (..) ce sont ces femmes et  
ces hommes qui à un moment donné se sont élevés au nom de principes  
fondateurs (.) contre ce que le gouvernement français ou contre ce que  
parfois au nom de la politique on a fait nan attendez attendez  
60      [*dédoublement de l'image*] il y a les deux Frances et il y a cette position  
là donc ne m'dites pas je suis avec mon peuple (.) vrai ou faux (.) juste  
ou faux NON JE SUIS AVEC MON PEUPLE ET AVEC MON  
GOUVERNEMENT DANS LE VRAI ET DANS LE JUSTE mais je  
résiste l'objection de conscience ça existe et là atten  
déb. Zemmour      mais (.) mais d'accord mais c'est l'histoire de France (..) ben oui si (..) mais non (.)  
65      mais ça c'est trop facile mais on juge pas l'passé Monsieur  
Ramadan  
Animateur      [*retour à l'image caméra*] attendez parce que Francis Huster vous  
voulez terminer  
déb. Huster      ah non non non je partage la position de Monsieur Ramadan  
70      déb. Zemmour      MAIS NON MAIS ON JUGE PAS L'PASSÉ  
Animateur      LAISSEZ PARLER FRANCIS HEU ZEMMOUR(.)ZEMMOUR  
déb. Huster      non non non l'honneur Éric l'honneur de la France y a aussi des gens  
qui se sont levés contre des nan  
déb. Zemmour      mais c'est trop facile mais non mais (.) MAIS BIEN SÛR MAIS  
75      J'VEUX DIRE C'EST TRÈS FACILE DE DIRE C'EST MAL  
C'QU'ON A FAIT DANS L'PASSÉ  
déb. Duléry      moi j'pense à l'épithaphe moi j'pense moi j'pense à l'épithaphe Francis

Par la suite, et jusqu'à la fin du passage de Tariq Ramadan sur le plateau, Laurent Ruquier, après avoir laissé finir Francis Huster, donnera la parole à Alexandre Dujardin, Sara Forestier et finalement à Antoine Duléry. Zemmour fera quatre interventions très brèves. La première

se passera pendant l'échange entre Huster et Ramadan lorsque ce dernier dit qu'il aime la France mais qu'il garde toujours une place pour la critique dans ses amours : Huster répond « comme chaque français », Ramadan rétorque « non Zemmour pas tellement ». Zemmour dit « mais si mais si mais si ». Ensuite, Ramadan hausse la voix en reprenant les propos de Zemmour comme quoi on ne juge pas le passé, à ce moment nous voyons Zemmour dire « oui ». Mais Huster réussit à poser une question à Ramadan qui empêche les deux hommes de poursuivre leur confrontation. Au début de l'intervention de Dujardin, qui dit à Ramadan qu'il a été ébloui par son intelligence, Ramadan avance « vous savez j'attends toujours le mais » on attend alors, en arrière-fond, Zemmour dire « c'est normal ». Plus tard, durant le même échange, Ramadan s'explique sur le fait qu'il doit réagir à de l'argumentaire lors d'un débat et que ça ne lui laisse pas de place pour la spiritualité. Il fait référence au deuxième livre que Zemmour a lu de lui et ce dernier dit, en prenant le livre « j'allais vous dire (..) nan mais ss» en s'adressant à Dujardin.

### Conventions de transcriptions :

(.), (..) et (...)	indiquent les pauses plus ou moins longues
souligné	signale des chevauchements de paroles
(XXX)	indique des paroles inaudibles
[ <i>annotations</i> ]	informent des réalités non verbales
MAJUSCULES	montrent que le locuteur élève la voix
'	indique une troncation du mot à l'oral
5	les numéros dans la marge de gauche renvoient aux lignes des extraits transcrits
déb.	dans la marge de gauche sont indiqués les noms des locuteurs

## ANNEXE 2

**Emission télévisée *L'Hebdo* (durée 51min42), animée par  
Jean-Marc Bramy diffusée su *France Ô*, le 6 mars 2010 :  
Sujet traité : La « Halde : 5 ans déjà ! »**

**Extrait : *La discrimination dans la tradition républicaine française*  
(20min08)**

L'animateur présente les trois sujets qui seront traités lors de l'émission et lance le sujet qui nous intéresse ici, à savoir les cinq ans de la Halde, une organisation française qui recueille les plaintes de discrimination (1min56). Elle est passée en 5 ans de 1500 à plus de 10'000 cas traités, ceci constituera l'objet du débat. C'est Anasthasie Tudieshe qui démarre en mettant l'accent sur le fait que la plupart des plaignants ne connaissent pas le fonctionnement de la Halde et que la population a une mauvaise connaissance des institutions françaises en général. Au bout de 4min30 d'émission, Bramy donne la parole à Zemmour :

	Animateur	alors et justement à propos d'coûts mais toujours dans le même ordre d'idée Éric Zemmour (.) 53% de notoriété d'après c'qu'on sait (.) c'est c'est le score que réaélise réalise (.) la Halde qui est donc connue par une petite majorité d'Français (.) est-ce que de votre point de vue ça dénote un changement progressif de mentalité des Français
5	déb. Zemmour	non moi j'suis
	Animateur	parce qu'on est pas très habitué à ce type d'organisme à ce genre de choses
10	déb. Zemmour	ah ben c'est c'que j'allais dire heu heu Dominique a a fait la très bonne réponse c'est-à-dire qu'elles sont elle est elle est beaucoup p elle est très récente elle n'a qu'cinq ans (.) et en plus alors là heu je pense qu'heu je je je r'prendrais les mêmes éléments (.) qu'a donné Anasthasie mais avec un éclairage radicalement opposé (.) heu c'est-à-dire qu'heu j'avais noté moi aussi j'avais onze millions d'euros c'est la même chose
15		évidemment heu et heu je pense que c'est une heu (..) je n'dirais pas que les Français ne connaissent pas leurs institutions (.) je pense que (.) dans leur grande masse (.) les Français refusent les institutions comme la Halde (.) [ <i>soupir de Wolton</i> ] qui n'sont pas républicaines en vérité qui n'sont pas conformes à la tradition républicaine française (.) heu ce sont des autorités heu non étatiques non gouvernementales
20	déb. Wolton	ça s'qu'on appelle une autorité administrative indépendante
	déb. Tudieshe	nan mais s'que j'voulais dire quand je
	déb. Wolton	ça s'appelle une autorité indépe
	déb. Zemmour	exactement
25	déb. Wolton	et y en a plusieurs en France
	déb. Zemmour	je sais je sais JE SAIS JE SAIS

- 30      Animateur                    faut rappeler que le président de la Halde (.) le président de la Halde  
        déb. Zemmour                parle devant les assemblées devant les commissions parlementaires  
        déb. Wolton                MAIS CE N'EST PAS(.)MAIS CE N'EST PAS DOMINIQUE QUI  
        Animateur                    VA M'CONTREDIRE CE N'EST PAS (.) ATTENDEZ JE SAIS  
        déb. Zemmour                (XXX) qu'on a créée  
        Animateur                    on va le laisser terminer sa pensée  
        déb. Zemmour                mais vous m'accorderez Dominique que c'est récent toutes ces  
        déb. Wolton                organisations toutes ces organfirsn indépendantes  
        déb. Zemmour                ffin  
        Animateur                    que c'n'est pas dans la (.)la vieille tradition républicaine française donc  
        déb. Zemmour                on s'méf on s'méfie  
        Animateur                    il est vrai que des organisations comme la Halde ne sont pas dans la  
        déb. Tudieshe                tradition française  
        déb. Wolton                mais on en a parlé cent fois les sociétés changent  
        déb. Zemmour                (XXX) les sociétés changent  
        déb. Tudieshe                JE SAIS LES SOCIÉTÉS ÉVOLUENT C'EST COMME LA  
        déb. Wolton                LANGUE je sais (.) MAIS J'AI L'DROIT  
        Animateur                    quand je disais prendre connaissance des institutions c'était justement  
        déb. Zemmour                on va intervenir dans un instant  
        déb. Wolton                Anasthasie (.) on va essayer d'être raisonnable et d'laisser Éric  
        Animateur                    Zemmour finir sa pensée (.) donc pas traditionnel et pas d'après vous  
        déb. Zemmour                contraire à la tradition républicaine  
        déb. Zemmour                voilà je je je d'accord (.) donc je (.) voilà donc je donc je pense que  
        déb. Zemmour                c'est contraire (.) c'est contraire à la tradition républicaine française et  
        déb. Zemmour                et et je je je pense contraire doublement (.) c'est contraire parce que  
        déb. Zemmour                c'est une autorité indépendante mais heu Dominique a raison y en a  
        déb. Zemmour                d'autres sauf que heu moi je pense que c'est contraire toutes ces  
        déb. Zemmour                autorités indépendantes (.) sont contraires à la tradition républicaine  
        déb. Zemmour                [sourir de l'animateur] française (.) deuxièmement c'est contraire à la  
        déb. Zemmour                tradition française parce que la notion même de discrimination (.) est  
        déb. Zemmour                pour moi contraire à la tradition fr républicaine française la république  
        déb. Zemmour                française c'est l'égalité et c'est  
        déb. Zemmour                (XXX)  
        déb. Djennad                et c'est (.) ha je MAIS LAISSEZ MOI FINIR DEUX MINUTES (.) JE  
        déb. Zemmour                M'SUIS TU QUAND ANASTHASIE A PARLÉ  
        Animateur                    ON VA L'LAISSER ON VA L'LAISSER FINIR JE COMPRENDS (.)  
        déb. Zemmour                je comprends les passions qui animent les uns et les autres mais on va le  
        déb. Wolton                laisser finir  
        déb. Wolton                mais quand mais quand elle n'existe pas faut bien la corriger (.) oui (.)  
        déb. Wolton                deux minutes mais ça n'a non mais ça n'a pas pour objectif de faire des  
        déb. Wolton                discriminations mais de les réduire donc c'est exactement en ça que  
        déb. Wolton                c'est l'égalité républicaine  
        Animateur                    Dominique Dominique (.) Dominique Wolton Dominique Wolton  
        déb. Zemmour                est-ce que j'peux  
        Animateur                    on va l'laisser terminer  
        déb. Zemmour                merci  
        Animateur                    je suppose quand même que vous ne niez pas qu'il y ait des  
        déb. Zemmour                discriminations contre les handicapés (.) contre les femmes (.) etc. etc.  
        déb. Zemmour                je (.) ss la (.) la la discrimination (.) mais qu'est-ce que c'est vous  
        déb. Zemmour                parliez de l'étymologie (.) pour commère qu'est-ce que c'est

- qu'discriminer (.) discriminer c'est choisir (.) discriminer c'est sélectionner (.) discriminer (.) c'est la liberté on a l'droit de choisir (.) qui on avec qui on veut travailler on a l'droit de choisir (.) c'est marrant
- 80 comme les plus grands libéraux (.) NON (.) NON C'EST PAS UNE INJUSTICE C NON CE N'EST PAS UN DÉLIT (.) C'EST UN DÉLIT PARCE QU'ON L'A FABRIQUÉ OUI MAIS PARCE QU'ON L'A FABRIQUÉ
- 85 Animateur et l'État ou c'est (XXX) sont pas là pour remettre la justice (.) bon (.) on l'entend
- déb. Djennad c'est un délit (.) c'est un délit (.) si c'est un délit (XXX) par la loi
- 90 Animateur ON A FABRIQUÉ UN DÉLIT qui devrait pas exister d'après vous
- déb. Zemmour EXACTEMENT
- 95 Animateur il faut rester à la loi d'la jungle
- déb. Zemmour NON PAS DU TOUT
- 95 Animateur [*marmonnement de mécontentement général*] ben c'est forcément ça
- déb. Zemmour VOUS ÉSTIMEZ QUE SOUS LE GÉNÉRAL DE GAULLE C'ÉTAIT LA LOI D'LA JUNGLE (.) VOUS ÉSTIMEZ QU'SOU (.) BEN C'EST C'QUE VOUS ÊTES EN TRAIN D'ME DIRE ÇA N'EXISTAIT PAS
- 100 déb. Wolton mais qu'est-ce que sss vient faire (XXX) oui mais c'est pas parce que
- Animateur attendez attendez attt Dominique s'il vous plaît Dominique Wolton Dominique Wolton on va laisser
- déb. Wolton mais c'est pas parce que ça n'existe pas qu'il faut pas l'créer
- 105 déb. Zemmour HÉ VOUS M'DITES LA LOI D'LA JUNGLE (.) Y A TRENTE ANS C'ÉTAIT PAS LA LOI D'LA JUNGLE
- déb. Wolton mais s'aurait mais pu être écrit il y a trente ans bien sûr
- déb. Zemmour non non pas du tout
- 110 Animateur ON VA LAISSER ÉRIC ZEMMOUR ET APRÈS NADIR DJENNAD et ensuite Dominique (.) allez
- déb. Zemmour J'VOUDRAIS FINIR J'VOUDRAIS J'VOUDRAIS FINIR j'voudrais finir simplement je finis (.) je pense que en plus l'idéologie (..) qui anime (.) cette autorité cette Halde (.) est une od une idéologie de la discrimination positive qui ENCORE contraire à la tradition républicaine française heu qui est on l'a bien vu dans le rapport qu'ils ont sorti heu y a un an (.) qui était même très amusant très j'ai pas encore lu le nouveau mais le précédent était très amusant quand ils ouais très amusant parce qu'ils s'en prenaient par exemple à au au programme scolaire et ils disaient ils étaient scandalisés par le fait que (.) on étudie (.) la le poème de Ronsard allons voir si la rose ss parce que c'était c'était une critique contre les vieux (.) ils s'étaient scandalisés (.) ils s'étaient ils étaient scandalisés par exemple que dans les expériences scientifiques enseignées aux enfants (.) on enseigne toujours que heu il y ait un rat mâle qui copule avec un rat femelle et ils étaient scandalisés parce que on étudiait jamais une copulation de rat mâle à deux(.) et voilà DONC C'EST ÇA L'IDÉOLOGIE
- 115 le nouveau est là
- 120 Animateur très amusant
- déb. Wolton voir si la rose ce matin était close (.) c'est vrai que c'était un peu
- 125 Animateur exagéré (..) att attendez (.) ouais (.) on comprend alors Nadir Nadir

- Djennad on va Dominique on va vous laisser la parole Éric Zemmour vous avez fini j'aimerais bien que Nadir Djennad s'exprime
- déb. Wolton vous choisissez toujours des exemples idiots pour masquer l'essentiel d'accord parce que l'ens l'ensemble du rapport c'est plus sérieux que ça
- 130 déb. Zemmour PARC'QUE LES (.) MAIS (.) JE FINIS JE JE FINIS je voudrais répondre à Dominique et j'ai finis en une phrase
- déb. Djennad (XXX)
- Animateur Nadir Djennad va prè parler
- déb. Wolton ouais franchement prendre dire des bêtises ya t'jours des bêtises chez vous y en a chez moi chez tout le monde l'essentiel c'est pas ça quand même franchement
- 135 déb. Zemmour bien sûr bien sûr bien sûr Dominique mais les bêtises sont révélatrices de l'idéologie qui domine cette cette cette (.) non pas du tout pas du tout nooooo (.) oui mais là vous êtes à contre-sens là VOUS ÊTES à contre-sens oui
- 140 déb. Wolton s'il vous plaît Nadir Djennad Dominique Dominique Nadir Djennad pour en venir pour en venir pour en venir au sujet heu on est sur l'sujet là
- animateur le sujet des discriminations parce que quand même faut heu rappeler que les discriminations sont un véritable poison pour la société et c'est Jacques Chirac qui le disait lorsqu'il avait annoncé la création de (.) ben c'est vous qui l'dites ça (.) donc c'est un président d'la République (.) s'il vous plaît
- déb. Zemmour il a dit beaucoup de bêtises Chirac (.) ben ben ouais ben heu
- 150 déb. Wolton arrêtez d'juger tout l'monde (.) arrêtez d'juger tout l'monde et p (.) oui mais qui est-ce qui peut juger tout l'monde
- animateur arrêtez s'il vous plaît (.) EST-C'QUE NADIR DJENNAD A DROIT À UNE EXPRESSION LIBRE S'IL VOUS PLAÎT EST-CE QUE NADIRE DJENNAD A DROIT À UNE EXPRESSION LIBRE MERCI
- 155 déb. Zemmour excusez-moi excusez-moi
- déb. Djennad vous croyez quand même à la valeur de de la valeur politique si Jacques Chirac dit des bêtises (.) bon bref en tout cas les discriminations sont un véritable heu sont un véritable heu poison et il n'y a pas que la Halde qui le dit le bureau international du travail (.) qui a publié une étude récente il y a quand même des études il y a des gens qui travaillent sur ce phénomène donc se serait bien quand même de (.) de de l'signaler le bureau international du travail (.) à heu rendu un rapport très sévère concernant l'état des discriminations ethno- raciales dans l'emploi en France (.) heu près de près de quatre heu sur quatre heu cas sur cinq (.) à compétences égales (.) un candidat heu d'origine européenne sera préféré à un candidat heu d'origine maghrébine ou africaine (.) donc il y a quand même un constat (.) heu là-d'ssus (.) deuxièmement heu la Halde c'est vrai qu'on peut on peut critiquer le le fonctionnement et le coût de la Halde moi heu (.) ce que je critique surtout et d'ailleurs Louis Schwetzer le président de la Halde le président sortant et c'est l'un de ses regrets (.) l'un de ses principaux regrets est heu que les actions qu'il y ait peu d'action finalement au pénale (.) heu c'est-à-dire qu'il y a quatre millions de personnes qui se disent discriminées (.) la
- 160
- 165
- 170

- 175 discrimination est un délit (.) heu puni par la loi et on s'rend compte d'après la Halde  
 déb. Zemmour bah et oui (.) (XXX)  
 Animateur oui et c'est c'que on r'vient à c'que disait Anasthasie (.) le président sortant oui (.) encore faut-il pouvoir la prouver
- 180 déb. Djennad voilà (.) exactement [*Zemmour lève les deux mains, paumes contre le ciel, en regardant l'animateur*] (.) 'fin j'vais y venir (.) mais heu (.) qu'il y a en vérité une vingtaine d'affaires par exemple [*Anasthasie fait cchhhhhut à Zemmour*] qui passent devant les tribunaux heu (.) et il y a et il y a très peu de condamnation fait par la Halde alors que
- 185 l'association SOS racisme par exemple arrive à condamner heu (.) exactement (.) exactement (.) nan c'que j'dirais c'est que moi j'l'ai d'jà dit ici c'est qu'il f' heu lutter contre les discriminations heu implique des sanctions (.) des sanctions exemplaires (.) heu voilà on peut regretter par exemple faut punir exactement évidemment il faut punir voilà
- 190 Animateur oui avec le testing avec des méthodes (.) faut punir [*on aperçoit Zemmour faire non de la tête*] (.) c'est la peur du gendarme il faut dire les choses clairement alors Dominique Wolton
- déb. Wolton je suis assez d'accord que quand les in quand quand les inégalités sont sont violentes il faut d'la punition c'est sûr c'est c'qui permet alors moi
- 195 j'ai trois choses la première c'est que (.) les discriminations on est sur un plateau de rfo ici (.) que même ici on ferait une enquête rapide pour voir que des telles et telles populations originaires des Outre-Mer donc de la France (.) ont subi des discriminations incroyables (.) et il s'agit là des populations françaises donc c'est vrai (.) que heu lutter contre les
- 200 discriminations c'est évidemment pas faire de la discrimination positive c'est simplement lutter vous permettez (.) NON NON (.) NON j'voulais dire une chose (.) vous permettez le mot discrimination n'est pas c'est pas du tout c'est le mot qui a été employé ici sur les inégalités c'est quand y a des inégalités trop (.) marquantes dans l'accès (.) par
- 205 définition il faut les réduire pour pour préserver vaguement le concept de liberté et d'égalité qui est au fronton d'un ensemble de nos républiques donc moi (.) en bon républicain [*on aperçoit Zemmour la tête dans la main en faisant non de la tête*] (.) j'pense que c'est indispensable quand les inégalités sont trop profondes (.) trop visibles surtout trop visibles grâce à cette mondialisation de l'information j'reviens constamment (.) sur ce facteur qui est un facteur d'accélération de la conscience critique (.) c'est tout à fait normal que les sociétés quelles qu'elles soient [*on voit le stylo de Zemmour qui s'agite à gauche de l'image*] républicaines ou pas (.) prennent des
- 215 mesures pour réduire ces inégalités (.) ça c'est fondamental (.) et par conséquent je pense que c'est un progrès (.) que heu vingt ou trente ans après on dise tient il faut agir pour réduire ces inégalités plutôt qu'de n'pas l'faire j'ajoute que l'problème était exactement l'même il y a cinquante ans (.) simplement (.) et c'est ça qui est formidable dans l'évolution des sociétés c'est qu'on ne considérait pas qu'c'était à
- 220 c'point-là scandaleux (.) pour qu'il faille qu'il y est une mesure politique (.) y a cette mesure politique si par un jour par hasard en Europe un jour (.) heu ces ces inégalités sont moins fortes et ben cette autorité administrative indépendante rendra son tablier et on en créera

- 225 une autre autrement dit le le la définition même d'une société  
démocratique (.) c'est de créer des institutions (.) pour résoudre les  
problèmes au fur et à mesure qu'ils se posent et la troisième chose que  
j'veux dire (.) y a quand même pour bien montrer la différence (..) y a
- 230 une autre autorité administrative indépendante qui joue un rôle essentiel  
en France (.) et qui est pourtant bien plus ancienne (.) que la Halde c'est  
la cnil commission nationale informatique des libertés puisque la  
France a été pionnière (.) pour la lutte (.) contre des immenses  
infractions d'Internet de la l'intelli de de de l'ordinateur de l'atteinte  
aux vies privées etc etc (..) et c'est qui a d'très intéressant (.) c'est en ça
- 235 qu'le poids de l'idéologie joue (.) c'est autant sur la Halde (.)  
finalement 53% d'notoriété au bout de cinq ans j'trouve c'est  
exceptionnellement positif (..) mais vous feriez la même enquête sur  
c'est quoi la cnil (.) qui existe depuis trente ans (.) qui a un rôle qui est  
au moins aussi important qui est de préserver la vie publique de
- 240 préserver la différence heu privé et public (.) de lutter contre l'ensemble  
des spéculations etc etc est beaucoup moins connue et considérée  
comme beaucoup moins légitime (.) donc c'est que j'veux dire par là c'est  
que (.) heu tant mieux pour la Halde (.) hélas il faudrait qu'ce soit  
j'prends l'exemple de la cnil pour la cnil et quant au coût de
- 245 fonctionnement (.) ça c'est un argument pour jadis absolument  
scandaleux je termine là-d'ssus je termine là-d'ssus (.) quand un État  
une société une république peu importe une monarchie démocratique (.)  
dépense cinq dix quinze vingt millions (.) par an pour essayer de réduire  
(.) des inégalités scandaleuses
- 250 déb. Zemmour  
Animateur bah (.) J'AI RIEN DIT J'AI RIEN DIT J'AI PAS DIT UN MOT  
y a p't'être d'autres manières de faire c'est c'est qui veut dire (.) on va  
l'laisser finir chchut (.) s'il vous plaît (...) la même chose pour la cnil  
(.) c'est Anasthasie qui l'appelait
- déb. Tudieshe  
Animateur ouais ouais
- 255 déb. Wolton pour réparer des injustices  
ou cinquante millions (.) ce n'est RIEN (.) [Zemmour agite à nouveau  
son stylo que l'on aperçoit à gauche de l'image] par rapport aux  
spéculations financières qui sont quotidiennes (.) et qui écrasent vous  
permettez (.) et qui écrasent et qui écrasent et qui accentuent les  
inégalités voilà
- 260 Animateur ça c'est sûr (.) là vous allez convaincre tout le monde autour d'la table  
(.) bien sûr alors Anasthasie excusez-moi parce que tout le monde veut  
la parole Anasthasie Éric Zemmour Nadir Djennad
- déb. Tudieshe  
265 alors je répète que je suis vraiment vraiment très sceptique pour dire le  
moins quant à l'utilité (.) et l'efficacité (.) de la Halde (.) j'crois  
qu'on nous vivons dans un pays qui est quand même organisé dans lequel  
il y a des lois il existe des associations et heu je crois quant à moi mais  
j'l'ai déjà évoqué ici j'crois qu'y a certainement un nouvel heu (.) une  
forme d'activisme heu heu à mettre en place heu aux États-Unis il y a  
eu le Civil Right Mouvement (.) mouvement des droits civiques et y a  
certainement quelque chose comme ça à inventer en France (.) à la  
française avec les lois qui sont les nôtres avec les institutions mais pas  
la Halde vraiment pas (.) heu parce que en cinq ans heu je n si je n'ai  
pas d'exemples concrets et véritablement parlant heu d'une action qui
- 270

- 275 aurait pu faire avancer heu les choses en termes de mieux vivre ensemble il y a quelques exemples mais ils sont beaucoup trop b b beaucoup trop anecdotiques pour moi (.) pour que soit maintenue une telle institution avec je l'répète un tel coût dans un pays en crise
- 280 Animateur mais pas la Halde  
 déb. Djennad si (XXX)  
 Animateur on va on va laisser faire oui (.) alors Nadir Nadir  
 déb. Djennad il y a quelques exemples par exemple je cite juste un un exemple à edf jedf (.) l'action de la Halde a permis par exemple heu heu la suppression des limites d'âge les limites d'âge à l'embauche c'est quand même bon heu exactement (.) exactement (.) moi je crois heu c'que j'aimerais ajouter c'est qu'il y a quand même une prise de conscience des pouvoirs publics sur la question des discriminations et c'est pour ça
- 285 là ça concernait la discrimination pour reprendre un mot qui n'aime pas notre ami sur les SEÑORS
- 290 Animateur et donc et donc de la société en fait  
 déb. Wolton aussi dans l'autre sens  
 déb. Tudieshe et c'est pour ça que la que la Halde connaît aussi une notoriété parce  
 déb. Djennad que depuis des dizaines depuis une dizaine d'années maintenant les pouvoirs publics les gouvernements tous les gouvernements confondus ont pris conscience de la nécessité de lutter contre les discriminations (.) par exemple l'entreprise (.) c'est vrai qu'il y a beaucoup d'chefs d'entreprise qui sont heu sensibles à cette à cette question qui ont signé c'qu'on appelle les chartes de la diversité mais l'problème dans les entreprises (.) c'est qu'on a le le le le pdg d'une entreprise qui va dire on veut lutter contre les discriminations mais le reste de l'entreprise ne suit pas forcément (.) par exemple les directeurs de ressources humaines par exemple heu les syndicats (.) heu pour beaucoup d'syndicats même les syndicats de gauche lutter contre les discriminations pendant des années c'était pas une priorité (.) donc il y a quand même (.) je pense aujourd'hui
- 295 donc il l'intrégrait dans une logique sociale
- 300 exactement  
il le dit il voulait pas distinguer ce problème
- 305 (XXX)  
 déb. Wolton oui j'vais faire un peu de publicité gratuite c'que vient d'dire Nadir (.)  
 déb. Djennad si vous lisez le livre de Florence Aubenas le quai de ouistreham vous verrez comment les discriminations s'opèrent dans un syndicat vis-à-vis d'une femme de ménage syndiquée par exemple mais j'vous en prie  
 Animateur continuez
- 310 voilà donc je je j'disais heu pour conclure qu'il y a vraiment une prise de conscience des pouvoirs publics heu heu concernant le phénomène de la discrimination et la notoriété de la Halde parce qu'il n'y a pas que la Halde aussi avant la Halde il y avait c'qu'on appelait le groupe d'étude et de lutte des discriminations (.) heu le gel y a eu plusieurs heu chercheurs qui ont travaillé dessus c'est l'aboutissement d'une prise de conscience
- 315 déb. Djennad
- 320

- 325 Animateur oui c'est c'est l'aboutissement d'un alors (.) Éric Zemmour (.) nan nan  
 déb. Zemmour mais Éric Zemmour je vous donne la parole comme promis et puis  
 Dominique Wolton j'ai j'ai j'ai deux questions à vous poser après  
 j'voudrais je je voudrais j'voudrais simplement dire parce que  
 Dominique tout à l'heure a a a confondu volontairement (.) j'dis pas  
 qu'il a c'était c'était volontaire le mot (.) discrimination et le mot (.)  
 inégalité (.) heu
- 330 Animateur j'ai cru comprendre qu'il voulait dire que finalement le mot inégalité  
 était plus approprié j'me trompe  
 déb. Wolton bien sûr il s'agit d'inégalités (.) il s'agit de lutter contre les inégalités  
 pour retrouver un semblant d'égalité voilà  
 déb. Zemmour C'EST ÇA J'AI BIEN COMPRIS (.) MAIS POUR LUI C'EST LA  
MÊME CHOSE (.) J'AI COMPRIS (.) nan mais (.) mais Dominique  
J'AVAIS J'AVAIS COMPRIS
- 335 Animateur s'est dit on a entendu voilà alors  
 déb. Zemmour alors  
 déb. Wolton et donc la politique installe des procédures de discrimination pour  
réduire les inégalités
- 340 Animateur Do Dominique Dominique Dominique (.) Dominique j'ai voulu que  
 tout l'monde comprenne bien heu voilà (.) Éric Zemmour a compris  
 déb. Zemmour j'a j'avais très bien compris voilà nan mais j'avais très bien compris  
 déb. Wolton une politique de discrimination c'est une politique démocratique la  
discrimination c'est démocratique
- 345 Animateur at t t t on va laisser (.) on va laisser Éric Zemmour s'exprimer  
 déb. Zemmour alors (.) jje  
 Animateur donc il a confondu entre guillemets ou remplacé un mot par un autre  
 déb. Zemmour VOLONTAIREMENT évidemment VOILÀ (.) or (.) MAIS NAN  
MAIS JJ J'AI COMPRIS DOMINIQUE J'AI COMPRIS
- 350 déb. Wolton non j'ai dis qu'c'est au même niveau (.) d'accord (.) pour lutter contre  
 les inégalités on met en place  
 déb. Zemmour J'AI COMPRIS (.) VOILÀ (.)  
 Animateur c'est clair
- 355 déb. Zemmour C'EST JUSTEMENT je dis qu'j'ai compris (.) pour une fois (.)  
 HEUHEUHEU (.) donc (.) en fait c'est exactement le contraire (.) c'est-  
 à-dire que y a eu un un très bon petit livre de de d'un que j'vous  
 recommande d'un (.) universitaire américain (.) heu qui étudie  
 justement heu la mise en place des politiques parce que tout ça a  
 commencé aux États-Unis (.) des politiques contre les discriminations  
 (.) heu c'est la fin des années soixante-dix heu et c'est exactement à la  
 même époque (.) heu que qu'a commencé justement (.) heu la politique  
 économique qui a aggravé (.) les inégalités sociales c'est-à-dire que (.)  
 la lutte contre les discriminations et cet auteur le le le démontre très  
 bien (.) la lutte contre les discriminations (.) a été le paravent (.) le  
 cache-sexe d'un accroissement extraordinaire (.) des inégalités sociales  
 c'est-à-dire que il y a une petite partie (.) de heu de l'élite américaine (.)  
 qui a pris (.) l'essentiel de la plus-value heu économique (.) réalisée (.)  
 pendant trente ans (.) et que elle a habillé (..) cet fantastique (.)
- 370 déb. Wolton accroissement des inégalités (.) PAR UNE LUTTE  
surtout surtout (XXX)

- 375 Animateur NAN NAN NAN ATTENDEZ ATTENDEZ (.) EN GROS il dit qu'y a une feuille de vigne idéologique pour ceux qui veulent s'enrichir en gros c'est ça que j'comprends (.) attendez J'ESSAI D'COMPRENDRE  
 déb. Zemmour MAIS ÉVIDEMMENT MAIS ÉVIDEMMENT C'EST DÉMONTRÉ C'EST DÉMONTRÉ ADMIRABLEMENT ET JE CROIS QU'C'EST EXACTEMENT ET JE ET JE DIS LES FRANÇAIS QUI ONT LONGTEMPS TARDÉ À S'ALIGNER sur la méthode américaine AU NOM JUSTEMENT de l'égalité républicaine (.) ONT FINI SOUS LA
- 380 déb. Wolton PRESSION (.) MÉDIATIQUE (.) HEU par s'aligner (XXX) (.) mais non mais (.) c'est vous les pressions médiatiques c'est pas moi moi j'suis un scientifique vous êtes un média vous (.) non mais non mais (.) faut arrêter NAN PARCE QUE DÈS QU'IL DIT QUELQUE CHOSE QUI LUI PLAÎT PAS C'EST LA PRESSION MÉDIATIQUE J'AI MAIS J'AS VOUS ÊTES TOTALEMENT DANS LES MÉDIAS oui mais enfin quand même (.) oui on va
- 385 Animateur mais heu on n'nie pas qu'il y ait des pressions des médias (.) personne ici ne l'nie
- 390 déb. Zemmour J'SUIS PAS TOUT SEUL (.) alors (.) j'suis pas tout seul mais j'suis pas tout seul vous m'accorderez qu'j'suis pas tout seul
- 395 Animateur alors Dominique at t attendez Nadir et ensuite Dominique (.) Nadir et ensuite Dominique et après Anasthasie
- 395 déb. Djennad les discriminations je je je oui c'est vrai que oui concernant ce ce (.) la signification du mot discrimination la discrimination c'est une heu volonté affichée ou non de responsables d'entreprise (.) heu heu et d'autres de ne pas par exemple embaucher ou d'intégrer telle ou telle population heu c'est la vie pas forcément c'est quand même profondément injuste reconnaissez-le ben la vie est injuste ON PEUT QUAND MÊME ESSAYER DE RÉPARER LES INJUSTICES
- 400 déb. Zemmour oui bien sûr (.) c'est c'que j'ai dit (.) MAIS C'EST LA VIE la discrimination c'est la vie (.) OUI (.) nan MAIS LA VIE EST INJUSTE NADIR (.) LA VIE EST INJUSTE
- 405 Animateur c'est la jungle Éric Zemmour Éric Zemmour  
 déb. Wolton CA ON LE DIT MIEUX QUAND ON EST NANTI (.) que quand on est au bout da hein bon
- 410 déb. Djennad ON PEUT QUAND MÊME TENTER DE RÉPARER LES INJUSTICES (.) NAN MAIS ÉRIC ON PEUT TENTER DE RÉPARER LES INJUSTICES (.) QUAND (.) QUAND (.) QUAND ON A DES CATÉGORIES D'POPULATIONS (.) attendez (.) attendez quand (.) nan nan mais
- 410 déb. Zemmour et et et DIRE ELLE EST JOLIE OU ELLE EST MOCHE C'EST injuste aussi [Wolton fait pffffff] MAIS OUI ANASTHASIE EST UNE JOLIE FEMME Y AVAIT BEAUCOUP D'MOCHES ET C'EST (.) MAIS NAN MAIS EXCUSEZ-MOI (.) BEN SI Y A UN GRAND RAPPORT LÀ (.) C'EST LA MÊME CHOSE
- 415 Animateur pas pas pas de compliments sexistes autour de cette table (.) Éric Zemmour (.) on va laisser (.) s'il vous plaît (.) s'il vous plaît (.) je voudrais que Nadir Djennad puisse finir sa phrase
- 420 déb. Djennad la vie est injuste  
 déb Zemmour LA VIE EST INJUSTE  
 Animateur la vie est injuste

- déb. Djennad      la vie est injuste mais on peut on peut essayer de lutter contre les injustices quand par exemple on a des groupes de populations
- 425      Animateur      c'est même à ça que sert une société civilisée [*marronnement général*]  
déb. Djennad      quand on a des groupes de populations qui ont pas l'droit d'intégrer des discothèques parce qu'ils sont d'origine arabe quand par exemple vous avez dans dans dans l'inter
- déb. Zemmour      mais c'est pas vrai  
430      Animateur      he he he Zemmour (.) chut  
déb. Wolton      (XXX) VOUS POUVEZ PAS  
Animateur      on l'laisse finir on l'laisse finir (.) non Dominique n'en rajoutez pas  
déb. Djennad      j'peux vous dire une chose dans l'intérim (.) on a enquêté il y a quelques années concernant l'intérim et ben vous s'rez surpris d'apprendre plusieurs choses (.) quand par exemple heu heu certains employeurs s'adressent à des directeurs de d'agence intérim on leur dit s'il vous plaît (.) heu je n'veux pas d'arabes et de noirs (.) bon ça c'est quand même injuste quand même reconnaissez-le
- 435      déb. Zemmour      j'me tais (...) bien sûr (.) mais ils ont mais ils ont l'droit (..) on a l'droit d'embaucher qui on veut
- 440      Animateur      NON NON ILS ONT PAS L'DROIT NON NON C'EST UN DÉLIT ÉRIC ZEMMOUR (.) ÉRIC ZEMMOUR C'EST UN DÉLIT UN DÉLIT PUNI PAR LA LOI (.) NON (.) C'EST UN DÉLIT PUNI PAR LA LOI
- déb. Djennad      oui c'est un délit aujourd'hui (...) c'est un délit  
445      déb. Wolton      NAN MAIS NAN REG REGARDEZ-LES C'EST UN DÉLIT PAR RAPPORT À LA LOI J'M'EXCUSE (.) NON NON VOUS ÊTES EN DIX CENT DANS VOTRE TÊTE VOUS ÊTES EN DIX-HUIT-CENT TRENTE C'EST-À-DIRE VOUS DITES JE FAIS C'QUE J'VEUX J'N'AI AUCUN COMPTE À RENDRE LA LOI N'EXISTE PAS L'ÉGALITÉ N'EXISTE PAS LA RÉPUBLIQUE N'EXISTE PAS LA SOC JE VEUX C'QUE J'VEUX NON (.) LA LOI EURO ÇA EXISTE (.) NON (.) ON ARRÊTE MOI J NON JE VOUDRAIS BIEN PARLER PARCE QU'IL A POUR finissez d'abord
- 450      déb. Zemmour      excusez-moi (.) mais bien sûr la mais bien sûr attendez attendez ATTENDEZ ATTENDEZ ATTENDEZ DOMINIQUE (..) nan
- 455      Animateur      nan mais ya des lois Éric Zemmour (...) Éric Zemmour (.) Dominique Wolton ON VA QUAND MÊME RÉPONDRE À ÉRIC ZEMMOUR POUR QUE LES TÉLÉSPECTATEURS COMPRENENT (.) NAN BEN NADIR VA TERMINER DONC C'EST LA LOI
- 460      déb. Djennad      donc je disais c'est interdit d'embaucher de n'pas embaucher en invoquant des critères (.) ces critères-là (.) des critères de d'origine de nationalité de religion de sexe et d'âge parce qu'il y a aussi des discriminations liées au au sexe à à à l'âge (.) ça c'est interdit et d'ailleurs les pouvoirs publics quand j'parlais tout à l'heure de la prise de conscience des pouvoirs publics (.) c'est pour ça que ces pouvoirs publics ont décidé que la discrimination était un délit et que c'était punissable par la loi
- 465      déb. Wolton      de couleur etc
- déb. Zemmour      bien sûr (.) mais on l'fait quand même  
470      Animateur      alors (.) Dominique Wolton et enfin Anasthasie Tudieshe et on on on n'en conclura parce que faudra qu'on parle du

déb. Wolton

475 nan je oui (.) la plus la plus grande discrimination parce que la la disc le  
 le discours a glissé la plus grande discrimination pour l'instant c'est la  
 discrimination homme femme dans les entreprises et dans et la plupart  
 des des des situations sociales (.) donc je répète (.) bien sûr (.) heu y a  
 les femmes les handicapés pis naturellement tout ce qui est d'origine  
 ethnique et culturelle et religieuse (.) l'idée générale c'est quand y a  
 trop d'inégalités dans une société qu'ce soit autre chose c'est tout à fait  
 480 normal que la société quelle que soit la nature de celle-ci intervienne  
 pour les réduire sinon y a pas d'démocratie (.) la définition même de la  
 démocratie c'est qu'on essaie de réduire les inégalités (.) alors faut pas  
 faut pas être pervers (.) [*certainement que Zemmour dit quelque chose  
 mais son micro n'est pas enclenché*] vous permettez faut pas être  
 485 pervers et dire que tout est inégalité (.) peut-être que tout est inégalité  
 mais ça n'a pas l'même sens une inégalité physique n'a pas l'même  
 sens qu'une inégalité sociale faut appeler [*à nouveau Zemmour dit  
 quelque chose d'inaudible*] VOUS PERMETTEZ (.) DONC  
 PREMIÈREMENT L'INÉGALITÉ PHYSIQUE DES FEMMES EST  
 ÉGALEMENT UNE INÉGALITÉ SOCIALE C'EST BIEN POUR ÇA  
 490 QU'ON A MIS DES MESURES DEPUIS CINQUANTE ANS (.)  
 POUR ESSAYER DE RÉDUIRE L'INÉGALITÉ [*on aperçoit  
 Zemmour regarder au ciel en hochant la tête*] (.) ALORS LA SEULE  
 QUESTION D'FOND QUI EST intéressante (.) et qui est constamment  
 495 utilisée par les ultras conservateurs (.) c'est de dire à force des  
 politiques de rééquilibrage des inégalités on va arriver à une société  
 totalement politiquement correcte et on pourra plus rien dire et y aura  
 plus d'différence (.) alors (.) vous permettez c'est évidemment un  
 danger théorique (.) mais pour l'instant sociologiquement  
 500 culturellement et idéologiquement on n'y est pas encore (.) qu'y a un  
 certain nombre de groupes (.) utilise cette cette cette lutte pour  
 l'inégalité (.) pour réaffirmer et faire des lobbying parfaitement  
 contestables certains mouvements féministes certains mouvements (.)  
 heu sur les handicapés enfin tout c'qu'on veut (.) c'est normal mais  
 505 c'est la vie sociale (.) donc faut leur dire écoutez vous avez l'droit  
 d'lutter (.) mais au bout d'un moment on a l'droit d'exister y compris la  
 y compris sur la caricature qui était qui était évoquée tout à l'heure sur  
 sur un texte de la Halde (.) dont dont on a dit (.) entre l'moment où on  
 va dire écoutez cette vie est impossible parce qu'on peut plus rien faire  
 (.) parce que dès qu'on fait quelque chose on va bouger les uns et les  
 510 autres (.) on n'y est pas encore (.) mais les inégalités encore nous  
 sommes dans les pays les plus riches les plus développés les plus  
 éduqués (..) parlez à des instits (.) y a des profs de s'condaire y a des  
 profs du supérieur des inégalités sociales sur l'accès aux emplois  
 515 supérieurs (.) j'ai dit ici x fois que les les enfants des Outre-Mer sont  
 dans une dans une situation d'inégalité extraordinaire (.) par rapport aux  
 grands emplois d'la république c'est et on est en France dans les Outre-  
 Mer [*nous voyons de nouveau Zemmour qui hoche la tête*] (.) donc c'est  
 pour dire là qu'c'est un enjeu (.) majeur (.) donc heu quand on dit heum  
 (.) c'que j'veux dire par là le problème principal (.) c'est il faut pas  
 520 s'tromper sur les inégalités sur lesquelles on agit (.) et quand on agit je  
 pense que ça mérite qu'on y fasse un effort de société et de et de



À ce moment-là, Anasthasie Tudieshe reprend la parole et finit son propos concernant la méconnaissance des institutions françaises par la population jusqu'à ce que l'animateur clôt le sujet qui a largement dépassé le temps qui lui était imparti.

### **Conventions de transcriptions :**

(.), (..) et (...)	indiquent les pauses plus ou moins longues
<u>souligné</u>	signale des chevauchements de paroles
(XXX)	indique des paroles inaudibles
[ <i>annotations</i> ]	informent des réalités non verbales
MAJUSCULES	montrent que le locuteur élève la voix
'	indique une troncation du mot à l'oral
5	les numéros dans la marge de gauche renvoient aux lignes des extraits transcrits
déb.	dans la marge de gauche sont indiqués les noms des locuteurs

# ZEMMOUR CONTRE RAMADAN: DUEL POUR LA PLACE D'EXPERT

---

Angélique BOSSEY & Jenny MESOT

Université de Lausanne – CLSL<sup>1</sup>

Angelique.Bossey@unil.ch, Jenny.Mesot@unil.ch

## Résumé

Cet article présente une analyse de débat polémique de la sphère publique centrée sur la gestion des rapports de place. Nous nous concentrons plus particulièrement sur la place d'expert et sa négociation à travers les attaques de faces.

*Mots-clés : attaques de faces, débat, négociation, place d'expert, polémique.*

## 1. Définition des termes et notions

Afin de permettre une lecture claire de notre analyse nous allons ici définir quelques concepts : la négociation selon Roulet, les faces de Goffman, les places selon Vion, ainsi que les notions d'expert, contre-expert et non-expert.

### 1.1. La négociation selon Roulet

Selon Roulet, « toute intervention langagière (salut, requête, assertion, etc.) constitue une proposition, qui déclenche un processus de négociation entre les interactants » (2001 : 57).

Dans le cas de la polémique, les interactants sont d'accord sur le fait qu'ils n'atteindront jamais un consensus. Ils ne parviennent donc pas à la ratification mais sous-négocient divers aspects des propositions. Un des buts étant de disqualifier l'autre, les faces et les places sont constamment négociées.

Afin que le processus de négociation soit complet il faut, d'une part, la complétude monologique : « la nécessité, pour chaque phase d'une négociation (proposition, réaction, ou ratification), d'être formulée de manière suffisamment claire pour être évaluée par l'interlocuteur » (Roulet 2001 : 57) et d'autre part, la complétude dialogique : « la contrainte du double accord [...] qui conditionne la clôture de toute négociation; elle implique qu'une réaction ou une ratification négative entraîne une relance de l'intervention antérieure » (Roulet 2001 : 57).

---

<sup>1</sup> Centre de linguistique et des sciences du langage.

## 1.2. Les faces selon Goffman

Selon Erving Goffman, la vie sociale est un théâtre dans lequel les interactants jouent des rôles (1973 : 9). Il en découle la notion de face que Goffman définit comme :

La valeur sociale positive qu'une personne revendique effectivement à travers la ligne d'action que les autres supposent qu'elle a adoptée au cours d'un contact particulier. La face est une image du moi délimitée selon certains attributs sociaux approuvés, et néanmoins partageable (Goffman 1974 : 9).

La face positive est donc une représentation de soi sociale construite en interaction, elle « n'est pas logée à l'intérieur ou à la surface de son possesseur, mais [...] elle est diffuse dans le flux des événements de la rencontre » (Goffman 1974 : 10).

Dans le débat polémique dans la sphère publique, le but n'est pas tant de persuader l'opposant que de le discréditer aux yeux du public en mettant en danger sa face.

La méthode générale consiste à faire surgir des faits qui nous favorisent et qui nuisent aux autres [...] on peut marquer des points en s'attaquant au statut social ou à la respectabilité morale de l'adversaire [...] Dans un échange agressif, le vainqueur, non content de nuire aux autres en se favorisant, réussit à démontrer qu'il est un meilleur interactant que ses adversaires (Goffman 1974 : 25).

En plus de la face positive, il y a la face négative qui représente le territoire du moi. Elle peut être attaquée dans l'interaction à travers toute tentative d'envahir l'espace physique ou conversationnel de l'autre telle que les ordres ou les interruptions.

Les attaques de face ne sont pas uniquement le produit de l'autre ; « je » peut mettre en danger sa propre face par des actes tels que l'aveu, l'excuse, l'autocritique pour la face positive et les offres, promesses et autres actes engageants pour la face négative.

## 1.3. Les places selon Vion

La notion de « place » permet de mieux comprendre, entre autres, la nature de la situation, le type d'interaction, la relation sociale entre les différents acteurs ou encore leurs stratégies de communication (Vion 1995: 181). On peut observer deux catégories de places : les places « extérieures » qui sont indépendantes de l'interaction en elle-même telle que l'identité sociale et ses composants et les places « intérieures » qui sont en lien direct avec l'interaction, c'est la place que prend l'intervenant par rapport à l'autre. Vion choisit de travailler avec cinq places : institutionnelle, modulaire, discursive, subjective et énonciative.

### 1.3.1. Les places institutionnelles

Les places institutionnelles s'observent dans l'interaction mais dépendent avant tout d'un « extérieur » pertinent. En effet, elles décrivent une position sociale qui est antérieure et donc détachée du moment d'énonciation. Ces places aident à définir le cadre de l'interaction et vont justifier certaines interventions ou stratégies. Cependant, bien que la position sociale préexiste, il faut accepter de la « jouer ». Le juge ne doit pas uniquement avoir son diplôme mais doit aussi « jouer le juge » lors de l'audience.

### *1.3.2. Les places modulaires*

Les places modulaires décrivent un type d'interaction beaucoup plus local à l'intérieur du cadre social défini par les places institutionnelles. Vion explique ces places avec l'exemple de la consultation médicale. Celle-ci est définie par le rapport de place institutionnelle : médecin-patient. Cependant, dans cette consultation, il y a différents moments tels que l'auscultation ou le diagnostic, ce sont ces modules qui constituent le type « consultation ».

### *1.3.3. Les places discursives*

Pour comprendre les places discursives, il faut passer à un niveau encore plus local et cibler la séquence. La séquence, dans l'interaction, est centrée sur une même fonctionnalité telle que la séquence de clôture. La négociation de ces places au niveau de la séquence permet de passer d'un acte à l'autre comme, par exemple, passer de la narration à l'argumentation. Le rapport de place est complémentaire, lorsque l'un des acteurs est en position d'intervieweur l'autre est alors en position d'interviewé. Les places discursives se négocient très fréquemment.

### *1.3.4. Les places subjectives*

Les places subjectives vont particulièrement nous intéresser puisqu'elles jouent un rôle important dans le polémique. Ce sont des places qui aident les intervenants à se mettre en scène. Ils vont tout faire pour se mettre dans un rapport de places subjectives les valorisant comme la place de la personne honnête, mettant alors son adversaire dans la position du malhonnête. Elles sont très sujettes à la négociation. Lors d'un débat, la négociation de places telles que celles de « celui qui dit la vérité » ou de « celui qui défend les citoyens » est capitale dans la stratégie des acteurs du débat.

### *1.3.5. Les places énonciatives*

Les places énonciatives sont la mise en scène d'une représentation identitaire par les mots. Elles se négocient à chaque mot prononcé puisqu'elles réactualisent constamment la représentation identitaire. Vion distingue le locuteur (responsable de l'énonciation) de l'énonciateur (responsable des opinions émises) (1996 : 186). Lorsque le locuteur parle en son propre nom et défend ses propres idées, il correspond alors à l'énonciateur. Ce n'est pas le cas dans les énoncés ironiques ou le discours rapporté.

## **1.4. Expert, non-expert et contre-expert**

Selon Carcassonne et Serval (2005 : 85), « Les énoncés et les actions d'expert, tout en renvoyant à une place institutionnelle d'expert, renvoient aussi à une image d'expert, donc à une place subjective ». C'est en tant que place subjective que va nous intéresser la place d'expert. En effet, dans l'interaction entre Zemmour et Ramadan, l'important sera d'acquérir la place d'expert qui est par définition celui « qui a, par l'expérience, par la pratique, acquis une grande habilité » (le Petit Robert). Comme toute place, la place d'expert implique une

place complémentaire; de non-expert, celui qui ne sait pas, ou de contre-expert, celui qui connaît tout aussi bien le thème mais qui défendra des idées opposées. Ces trois termes nous aideront donc à qualifier les deux intervenants au fil du débat.

## 2. Problématique et hypothèses de travail

Nous allons nous intéresser à la négociation des rapports de place dans notre extrait et plus particulièrement à la place d'expert. Afin de mettre à jour les stratégies des interactants, nous allons étudier différents éléments qu'ils utilisent pour se représenter eux-mêmes et leur opposant.

Notre hypothèse de travail est que les places sont essentiellement négociées à travers des attaques de la face positive et négative ce qui permet de décrédibiliser l'opposant tout en valorisant le locuteur.

Il nous semble aussi que la négociation de la « vraie question » du débat joue un rôle prépondérant dans l'extrait. Ainsi, plutôt que de nier l'expertise de son opposant, le locuteur remet en question le sujet sur lequel débat son adversaire. Cela permet de réduire à néant les efforts de l'opposant et d'entamer sérieusement sa crédibilité.

## 3. Corpus

L'extrait que nous avons choisi pour notre analyse, provient de l'émission « On n'est pas couché » présentée par Laurent Ruquier et diffusée le samedi en seconde partie de soirée sur France 2. Emission de divertissement, elle est pourtant généralement le théâtre de débats agités entre les invités et les polémistes Eric Zemmour et Eric Naulleau.

Notre extrait date de l'émission du 26 septembre 2009 et commence à la minute 15''08 après l'arrivée sur le plateau de l'invité Tariq Ramadan, il se termine à la minute 18''16. On y observe la démonstration des stratégies liées à la discréditation de l'autre dans la quête de la place d'expert. L'extrait se termine par les applaudissements du public démontrant une certaine clôture de l'interaction. Ce débat de trois minutes peut être donc vu comme un tout qui ne nécessite pas de connaître les sujets précédents et suivants pour être analysé. Cet extrait présente aussi l'avantage de posséder de nombreux éléments propres au polémique et ceci à tous les niveaux d'analyse.

Tariq Ramadan, comme indiqué sur son site officiel, est docteur en islamologie et enseigne actuellement à l'Université d'Oxford. Il est très impliqué dans le débat sur l'islam en Occident et est expert consultant pour le Parlement de Bruxelles. Il est le Président de l'organisation « European Muslim Network » à Bruxelles.

Eric Zemmour est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris. Après son passage dans différentes rédactions, il est alors journaliste pour « Le Figaro ». Il est l'auteur d'essais politiques ainsi que d'œuvres telles que « le premier sexe » sur ce qu'il juge être la

féménisation de la société. Il est chroniqueur dans l'émission « On n'est pas couché » depuis 2006.

## 4. Les places

### 4.1. La place institutionnelle

Ces places « contribuent à définir le cadre social de la rencontre et justifient une typologie des interactions » (Vion 1995 : 182). Ainsi, la présence d'Eric Zemmour et de Tariq Ramadan sur le plateau de cette émission pour débattre de questions relatives à l'intégration des musulmans en France est justifiée par leurs places institutionnelles que nous avons évoquées plus haut. De plus, dans le cadre d'une émission comme celle-ci, qui fonctionne sur la mise en scène du polémique, le statut reconnu de polémiste des interactants contribue autant, si ce n'est plus, à justifier leur présence sur le plateau que leur statut d'intellectuel ou de chroniqueur.

A ce niveau-là, la relation entre les intervenants est symétrique. Le cadre du débat est fixé par leur place institutionnelle, l'un partisan de l'intégration et l'autre de l'assimilation, leurs positions sont fondamentalement irréconciliables. Le but ne sera donc pas de convaincre l'interlocuteur mais de s'attirer l'approbation du public par la mise en place de stratégies de discréditation de l'autre.

### 4.2. La place modulaire

Dans le cadre du débat polémique, il faut que les opposants puissent exposer leur point de vue et qu'ils puissent ensuite en débattre.

Notre extrait s'ouvre sur l'intervention de Ruquier qui cède la parole à Ramadan. Le module sur lequel s'ouvre notre extrait est donc l'exposition par Ramadan de son point de vue sur la question de la laïcité. Il le fait en commençant par réagir à ce qui a été affirmé précédemment par Zemmour (2-5) puis développe son propre point de vue (7-18). Face à cela et en accord avec le module de « présentation », Zemmour se contente de réagir brièvement.

Cependant, aux lignes 19 à 30 on assiste à une digression qui ne consiste plus en l'exposition d'une opinion mais plutôt en l'explicitation de la situation polémique. L'intervention de Zemmour *non j'suis pas d'accord avec vous* (20) n'est pas traitée par Ramadan comme une réaction typique du module de présentation. Au contraire, il choisit d'interrompre sa présentation pour réagir sur le contenu de cette réaction (11-22). Comme nous le verrons plus tard, cela relève sans doute d'une stratégie de discréditation de la part de Ramadan. Le nouveau module d'explicitation du cadre du débat met en avant le fait que le désaccord est inhérent à ce type d'interaction. Une fois l'accord atteint, tous deux reprennent leur place dans le module d'exposition et Ramadan expose son *deuxième élément* (44-56).

Du module d'exposition on passe, dès la ligne 57, à un module de débat dans lequel les interactants défendent leur position et attaquent celle de l'autre. Les tours de paroles s'alternent rapidement et le sujet évolue en fonction des réactions de chacun. Cependant, on remarque dès la ligne 64 que Zemmour tente à son tour d'exposer son opinion, de négocier un nouveau module d'exposition. Toutefois, Ramadan refuse cette place en ne cédant pas la parole à Zemmour. Au final, c'est la ratification du public qui viendra interrompre le débat, et accorde la victoire à Zemmour.

### 4.3. La place discursive

La place discursive est « un moment interactionnel organisé autour d'une même fonctionnalité » (Vion 1995 :184). Notre extrait s'ouvre avec le passage de la parole à Tariq Ramadan qui explique que l'interprétation de l'histoire par Zemmour *est sélective et partielle et partiale* (3). Son discours est structuré en deux parties avec *d'abord* (2) et *le deuxième élément* (44).

Entre deux, des lignes 19 à 30, Ramadan ouvre une parenthèse pour expliciter la condition même du débat. Les interactants sont d'accord et réfléchissent ensemble, il y a donc un locuteur et un interlocuteur mais il n'y a plus de position haute d'explicateur.

A la ligne 30, Ramadan demande l'autorisation à Zemmour de reprendre sa place d'explicateur, ce que celui-ci lui accorde. Dans cette seconde partie, Ramadan se pose en explicateur de la *vraie question* (44). Il pose ainsi Zemmour comme celui qui n'a pas compris. Il y a donc une asymétrie entre les deux places qui va être à l'origine d'une forte réaction de Zemmour en 70.

Dès la ligne 64 et jusqu'à la fin, les places discursives sont celles d'argumentateur et de contre-argumentateur comme on peut le voir avec le grand nombre de « mais » qui marque bien l'opposition constante des argumentations. Ces places d'argumentateur et de contre-argumentateur présupposent une certaine symétrie. Cependant, Zemmour tente de prendre le dessus en devenant plus agressif envers la face négative de Ramadan, lui coupant la parole ou haussant le ton. Le débat des deux argumentateurs se clôt lorsque Zemmour reçoit le soutien du public.

### 4.4. La place subjective

Les places subjectives jouent un rôle essentiel dans la stratégie de dévalorisation de l'opposant. Nous faisons l'hypothèse que chacun des opposants tente de se poser en expert de la question musulmane en discréditant son adversaire afin d'obtenir le soutien du public et de « gagner le débat ». Etant donné la densité des éléments se rapportant à cette question, nous allons diviser notre analyse de cette place en deux parties: d'une part les attaques de la face positive et du rapport à la réalité et d'autre part les attaques de la face négative et le comportement mimo-gestuel. La première partie sera subdivisée en fonction des rapports de place successifs.

#### 4.4.1. *Attaques de la face positive : Expert vs non-expert de l'histoire de la laïcité en France (1-19)*

Notre extrait s'ouvre sur la question de l'histoire de la laïcité en France. Ramadan commence immédiatement par mettre en doute l'expertise de Zemmour à ce sujet en l'opposant aux français *spécialistes et historiens* (5) et en attaquant sa perception de l'histoire comme *sélective et partielle et partiale* (3). Ainsi, Ramadan se pose en expert et refuse la position de contre-expert à Zemmour le présentant comme un non-expert.

Face à cela, Zemmour s'appuie sur Braudel comme défense. De cette façon, il s'oppose à l'attaque de Ramadan et justifie son expertise. Ramadan se lance alors dans un long exposé rendu possible par la place modulaire de présentateur et par là renforce sa position d'expert du *débat français* (11), de la *laïcité* (14) et de la *loi* (16) s'appuyant sur *les défenseurs de la laïcité de jaurès à condorcet* (18). De cette façon, il oppose *la pluralité des voix* (11) que lui prend en compte à Braudel et Zemmour *son prophète* (8). Par la suite, il oppose Zemmour et les gens comme lui à la *loi* (16) questionnant ainsi son expertise de la loi française.

Zemmour contre ces attaques: *c'est faux* (19) et *non j'suis pas d'accord avec vous* (20) attaquant la face positive et l'expertise de Ramadan. Cependant, celui-ci désamorce l'attaque en ne réagissant pas à l'attaque mais développant une réflexion sur la condition même du débat.

#### 4.4.2. *Attaques de la face positive : Le non-expert dogmatique et l'expert sceptique (21-31)*

Le ton change des lignes 21 à 30 ; par sa réponse, *voilà c'est tout ce que je voulais entendre je ne suis pas d'accord est plus humble que c'est faux* (21-22), Ramadan se pose en juge du comportement de Zemmour, créant une relation asymétrique. Il continue en mettant en évidence le dogmatisme spontané (26) de Zemmour ce qui vient renforcer la position de non-expert qu'il tentait de lui imposer précédemment. Zemmour accepte la position de dogmatique mais tente de retourner l'attaque à Ramadan pour rétablir l'équilibre. Ramadan demande des explications puis se ravise en demandant à Zemmour : *laissez-moi juste dire une chose* (30) et réinitialisant à nouveau le module de présentation. Cette requête pose Zemmour comme l'impoli qui ne respecte pas les règles de politesse mais par sa réponse très polie *je vous en prie* (31) et son ton parfaitement contrôlé, Zemmour désamorce cette attaque.

#### 4.4.3. *Attaques de la face positive : Expert et contre-expert de la loi, la tradition et le modèle français (32-69)*

Dès la ligne 32, l'expertise change d'objet pour s'intéresser aux valeurs, traditions et modèles français. Ramadan se pose en connaisseur de la loi française et se réfère précisément au changement de 2004 (36). Zemmour par la suite tente de se poser en contre-expert, se référant à la *tradition* (39), mais sa tentative est annulée lorsqu'il accepte l'accusation d'interpréter.

Ramadan négocie ensuite une place d'expert de la *vraie question* (44-56) par opposition à des gens comme Zemmour qui *déplacent la vraie question sur des questions totalement périphériques* (46-47). A nouveau, il refuse la position de contre-expert à Zemmour lui destinant celle de non-expert ou du moins de faux expert. Par la suite, il attaque la face positive de Zemmour en le présentant comme quelqu'un dont les références sont figées (66-69).

Aux lignes 64-65, Zemmour tente se poser en expert de la *loi française* (65) mais Ramadan lui refuse à nouveau cette place arguant que *la France a changé* (66). Il implique que Zemmour ne connaît pas la France actuelle et ne peut donc pas être expert de la loi ou de toute autre réalité française. Il va même jusqu'à l'accuser de créer une France qui corresponde à ses idées (68-69), plutôt que de réfléchir en expert sur la réalité

#### *4.4.4. Attaques de la face positive : Défenseur / oppresseur des immigrants (69-97)*

Des lignes 75 à 77, Zemmour prend le dessus et tente de négocier une place de défenseur des musulmans intégrés face à Ramadan, injuste, qui ne prend pas en compte les efforts des précédentes générations.

Ramadan réagit en questionnant l'expertise de Zemmour sur le concept d'immigré (85) et de cette façon, il défait la catégorisation des musulmans établie par Zemmour. Ramadan se pose en expert de ce que c'est d'être français et impose à Zemmour la position de non-expert. Zemmour accepte l'argument de Ramadan *bien sûr qu'ils sont français* (88), le *bien sûr* faisant passer le propos de Ramadan pour une évidence et non pas un point de vue expert, désamorçant ainsi l'attaque.

#### *4.4.5. Attaques de la face positive : L'expert du vrai problème*

Face à cette ratification, Ramadan revient sur le thème du « vrai problème », se pose en expert et Zemmour en non-expert voire même origine du problème. Zemmour riposte et se pose en contre-expert en proposant un autre point de vue. Il identifie ensuite le vrai problème comme étant le voile qui *n'est pas dans la tradition française* (95).

Ramadan n'a pas l'occasion de répondre, les propos de Zemmour étant ratifiés par les applaudissements du public qui a clairement choisi son vainqueur, sur la base de ses derniers propos sur le voile voire même peut-être sur l'intégralité de son propos.

#### *4.4.6. Négociation de la place d'expert par l'attaque de la face négative et le comportement mimo-gestuel*

Une des techniques mise en œuvre par les débattants pour s'approprier la position d'expert consiste à ne pas laisser la possibilité à leur opposant de refuser cette attribution. Des lignes 1 à 69, c'est Ramadan qui domine grâce à la position modulaire de présentateur. Zemmour intervient à plusieurs reprises mais Ramadan l'empêche de développer : *non non*

*mais attendez* (7). De cette façon, il a le temps de présenter ses arguments ce qui contribue à établir les places à son avantage.

Aux lignes 61-63, Ramadan utilise une autre technique très agressive pour les faces de Zemmour, il lui coupe la parole et finit ses phrases. Ainsi, il montre que son discours est prévisible et attaque sa face positive contribuant à le mettre dans une position de non-expert.

La tension continue à monter dans les secondes qui suivent, les chevauchements s'accroissent. Dès la ligne 70, Zemmour prend le dessus en attaquant la face négative de Ramadan par un chevauchement doublé d'un haussement du ton. A partir de là, Ramadan est souvent interrompu par Zemmour et ne parvient pas à présenter ses idées *mais parce que* (78), *mais coutez* (81).

Ramadan réussit néanmoins à reprendre la parole aux lignes 84-86 et 91-93 mais dans le premier cas la réponse positive de Zemmour l'empêche de continuer et dans le second le public met un terme au débat.

Le comportement mimo-gestuel permet à plusieurs reprises de nier les propos avancés par le locuteur sans l'interrompre comme par exemple Zemmour aux lignes 3-4 [*fait non de la tête*]. Les gestes permettent aussi de renforcer des paroles qui risqueraient, en raison d'un chevauchement d'être inaudibles comme quand Zemmour hoche la tête pour renforcer un *si si* (17). Zemmour recourt à ce genre de techniques car il ne parvient pas à prendre la parole. La gestuelle peut aussi être agressive, à la ligne 79 Zemmour impose le silence à Ramadan en levant le doigt et en haussant le ton. Les attaques de la face négative et le comportement mimo-gestuel peuvent donc se renforcer mutuellement, contribuant ainsi à mettre en danger l'adversaire.

## 4.5. La place énonciative

### 4.5.1. Image de l'autre

Adjectifs et qualificatifs sont utilisés par les participants pour définir l'autre et ses idées. Le débattant doit valoriser son image et dévaloriser celle de son adversaire. Le lexique lui donne les outils pour accomplir cela.

### 4.5.2. Qualificatifs et adjectifs

Ne pouvant pas analyser tout l'extrait, nous avons décidé de nous concentrer sur les lignes 2 et 5 où les qualificatifs sont utilisés pour dévaloriser l'image de l'autre. Lors de sa première intervention de Tariq Ramadan accuse Zemmour ainsi : *vostra interprétation<sup>2</sup> de vostra propre<sup>3</sup> histoire (.) est sélective<sup>4</sup> et partielle<sup>5</sup> et partielle<sup>6</sup> (.)* (2-3). Dans ce contexte, ces

<sup>2</sup> Action d'expliquer, de donner une signification claire (à une chose obscure) ; son résultat.

<sup>3</sup> Qui appartient d'une manière exclusive ou particulière à une personne, une chose, un groupe.

<sup>4</sup> Qui constitue une sélection, un choix, qui opère une sélection.

<sup>5</sup> Qui ne constitue qu'une partie d'un tout.

<sup>6</sup> Qui prend parti pour ou contre qqc, sans souci de justice ni de vérité, qui a du parti pris.

trois adjectifs sont connotés négativement et quant à leur sens ils sont placés de manière à rendre sensible un crescendo vers le négatif renforcé par la répétition du connecteur *et*.

*Sélective*, pourrait même dans ce contexte ne pas être négatif, ainsi on ne pourrait reprocher à un historien d'opérer une sélection quant à son domaine d'intérêt. *Partielle* est déjà moins neutre car il insinue une limitation qui n'est pas le fruit d'un choix contrairement à *sélective*. *Partiale* quant à lui est l'adjectif connoté le plus négativement. Par sa définition il s'oppose à la justice et à la vérité. Notons que ces trois adjectifs peuvent s'appliquer, non seulement à une interprétation mais aussi à celui qui la produit, on peut donc en déduire que ces adjectifs atteignent directement la personne de Zemmour et renvoient donc une image négative de lui au public.

De surcroît, Ramadan utilise l'adjectif *propre* (2) pour définir l'*histoire*. En effet, Zemmour est français et il est question ici de l'histoire de son pays. En ajoutant ce qualificatif, Ramadan laisse entendre que Zemmour devrait être un expert sur le sujet et se distancie, en même temps, de cette histoire qui n'est pas la sienne. Cependant, après avoir créé un lien étroit entre Zemmour et l'histoire de France, il arrive à faire passer Zemmour de la place d'expert à celle de non-expert grâce aux qualificatifs portant sur l'interprétation de l'histoire du pays qui l'a vu grandir et dont il est par conséquent l'héritier culturel et historique.

#### 4.5.3. Les pronoms

Nous allons maintenant démontrer comment l'usage des pronoms et autres adresses à l'adversaire peut faire partie de la stratégie de discréditation. Cette technique semble être, dans notre extrait, propre à Ramadan. En effet, à la ligne 13, l'usage de *vous* est extrêmement important dans son argumentation. En disant des gens comme *vous* [*pointe le doigt en direction de Zemmour*] (13-14), Ramadan inclut, par le biais du terme comparatif, Zemmour dans un groupe de personnes dont le jugement est, selon lui, incorrect. Par l'usage de *comme vous*, Ramadan n'attaque alors pas seulement ces gens, absents du plateau, mais directement Zemmour, tout en atténuant sa culpabilité en l'intégrant à un cercle ayant les mêmes idées que lui. Il présente ensuite les idées de ce groupe comme étant incorrectes et contre la loi. Ainsi, l'insertion du pronom *vous* donne une image négative de Zemmour en l'intégrant dans ce groupe.

On retrouve cette stratégie à la ligne 45-46 : *des personnes comme vous* [*désigne Zemmour de la main*]. Comme dans le passage précédent, le signe de main de Ramadan accentue l'usage du pronom. A nouveau, Ramadan n'attaque pas directement Zemmour puisqu'il l'insère dans un groupe dont il ne partage pas les convictions. Il ne décrit pas Zemmour comme celui qui déplace la vraie question mais comme faisant partie de ceux qui la déplacent. Néanmoins, malgré une attaque indirecte, l'argumentation de Ramadan offre une image de Zemmour comme celui qui ne sait pas ce qu'est la vraie question. A la fin de l'intervention de Ramadan, on peut penser que le *vous* (54) ainsi que les *vôtres* (56) n'inclut alors plus les autres intellectuels mais s'adresse directement à la personne de Zemmour, et

cela grâce à cause de l'interpellation *monsieur zemmour* (55) qui permet le passage du collectif à l'individuel.

#### 4.5.4. Interpeller l'autre

Interpeller l'autre afin de prendre la parole ou pour l'intégrer dans son propos peut aussi faire partie des stratégies d'élaboration de l'image de soi et de l'autre. Outre les fréquents « Monsieur Ramadan » ou « Monsieur Zemmour », on observe de la part de Ramadan, une manière surprenante de s'adresser à Zemmour. A la ligne 66, il appelle Zemmour *mon ami*, terme qu'il répétera ensuite. Ce terme est ambigu ; positif selon le sens commun, on pourrait donc y voir une sorte de sympathie de Ramadan envers Zemmour peut-être suite à la référence personnelle de Zemmour à ses ancêtres en 64. C'est la première fois dans l'extrait que l'un des débattants utilise un élément de sa vie personnelle ce qui a peut-être rapproché les deux hommes pour un bref instant. Cependant, ce terme peut aussi prendre un sens condescendant et destitue ainsi Zemmour de son rôle d'intellectuel et de débattant. En répétant à deux reprises *mon ami* ainsi qu'en répétant avant et après *la France a changé* (66) Ramadan met Zemmour dans le rôle de celui à qui on doit tout expliquer, qui n'est pas conscient qu'un changement s'est produit. L'appellation *mon ami* le destitue de sa crédibilité et l'abaisse au rang d'individu incapable de débattre sur ce sujet.

### 4.6. L'image de soi

Afin de séduire le public, il est également important de donner une bonne image de soi-même. Dans cette interaction, les deux acteurs intègrent, de façon volontaire, quelques éléments relatifs à leur vie privée afin de créer une certaine image d'eux-mêmes.

#### 4.6.1. Zemmour : une double image

Zemmour tente de renforcer l'image d'intellectuel défenseur de la tradition française qui lui est attribuée institutionnellement dans son intervention à la ligne 39 *on a pas changé on est revenu à notre tradition*. Avec le pronom personnel « notre », il se met en position de défenseur de cette tradition. Cette tradition dont il fait partie et dont il est fier, il l'évoque à nouveau aux lignes 64-65. En effet, en disant *mes ancêtres ont fait c'travail qu'j'vous décrits*, il fait à nouveau appel à la tradition que lui ont transmise ses ancêtres. En invoquant ses ancêtres<sup>7</sup>, il n'est alors plus seulement le défenseur de la tradition mais le descendant de ceux qui *se sont soumis à la loi française* (65). L'image qu'il renvoie de lui-même est alors celle de l'héritier d'une intégration réussie qui défend la tradition de la République. Elle est encore renforcée plus tard avec *bien sûr qu'ils sont français* (88). Alors que quelques lignes plus tôt (82-83) son intervention *pas seulement la loi monsieur ramadan (.) le modèle français* semblait défendre la thèse assimilationniste, à la ligne 88, Zemmour accorde que ces musulmans sont français, bien qu'ils n'adoptent pas le *modèle français*. Zemmour se crée

<sup>7</sup> Eric Zemmour est né en France mais est issu d'une famille juive algérienne qui est venue s'installer en métropole pendant la guerre d'Algérie.

donc une image paradoxale mélangeant défense de la tradition tendant vers l'assimilationnisme et fierté d'être descendant d' « immigrés » intégrés au modèle français.

#### 4.6.2. Ramadan : l'intellectuel critique

Globalement, la stratégie de Ramadan n'est pas seulement de créer une bonne image de lui-même mais aussi de construire une certaine image de son adversaire. On remarque qu'il évoque ce que Zemmour a dit hors-extrait à la ligne 51-53 *vous avez rappelé ce travail critique qu'j'fais d'intérieur et j'suis de loin pas le seul à le faire en occident sur les concepts sur la compréhension*. Par ces mots, Ramadan s'inscrit dans le clan des intellectuels critiques. En le faisant *de l'intérieur*, il s'affilie aux musulmans puis ensuite aux Occidentaux. Il se montre alors comme un savant, à l'esprit critique, de confession musulmane et de culture occidentale, cette image est donc l'opposée de celle de Zemmour. Un autre aspect est soulevé à la ligne 54 avec *nous avons plus évolué par rapport à nos références*. Par ces mots, Ramadan démontre qu'il fait partie des musulmans qui vivent avec leur temps, qui ne refusent pas l'évolution. En évoquant l'évolution par rapport aux *références*, Ramadan s'exclut d'une branche trop traditionnelle de l'islam qui n'a pas pris le recul nécessaire dû à l'évolution de la société au sujet de leurs textes.

## 5. Conclusion

Dans l'analyse de notre extrait, nous avons pu observer la centralité de la place d'expert dans ce débat entre Ramadan et Zemmour. Quelle que soit la question discutée ou le rapport de place négocié, la place d'expert semble toujours être au cœur de l'interaction. Ainsi, bien que partant égaux par leurs places institutionnelles, le rapport se déséquilibre déjà avec la place modulaire qui donne la parole à Ramadan, lui laissant le loisir d'imposer son expertise. En ce qui concerne la place discursive, Ramadan favorisé par la place modulaire négocie une place discursive d'explicateur qui lui permet de créer une asymétrie et de rendre difficile l'accès à la place d'expert pour Zemmour. Pour ce qui est de la place subjective, c'est clairement l'expertise qui fait l'objet de la majorité des négociations et il semble que Ramadan réussisse dans la plupart des cas à se l'approprier. Et finalement avec les places énonciatives on est face à une caractérisation de soi valorisante et une dévalorisation de l'autre, à nouveau dans ce domaine Ramadan maîtrise son image. Tout cela porte à croire que Ramadan est le vainqueur de ce duel pour l'expertise. Cependant, c'est oublier que le débat se passe devant un public et que c'est lui qui détient le pouvoir de désigner le vainqueur. A l'opposé de ce qui serait l'issue logique des négociations que nous avons étudiées c'est Zemmour qui reçoit le soutien du public en utilisant les dernière secondes de l'interaction pour faire monter la tension par de multiples attaques de la face négative de Ramadan. Il lui porte le coup de grâce, niant la pertinence du sujet d'expertise de Ramadan pour le rediriger sur celui du voile. C'est ce retournement dirigé sur un thème si sensible en France qui permet à Zemmour, contre toute attente de gagner le combat.

Cela montre donc comment l'accès au statut d'expert à travers la dévalorisation de son adversaire n'est pas suffisant pour s'attirer la sympathie du public. Il faut pour cela se poser en expert d'une question qui interpelle le public afin qu'il ne reste pas simple spectateur mais qu'il veuille devenir acteur et choisisse de se placer du côté d'un des débattants. Ramadan a réussi à acquérir la place d'expert de la question musulmane mais Zemmour a su, face à l'impossibilité de s'approprier la place d'expert, négocier celle de français protégeant ses valeurs, sa tradition et sa culture venant ainsi se placer du côté du public.

Pour terminer, il semble important de souligner que nous ne connaissons pas les impératifs liés à l'enregistrement d'une émission télévisée. En effet, il semble que le public adhère à la dernière intervention de Zemmour mais peut-être est-ce ici aussi le fruit de l'intervention d'un chauffeur de salle. Il est probable que pour une question de temps, il faille à un moment donné interrompre le débat soit pour donner la parole à un autre invité (ce qui est le cas dans la suite de notre extrait) soit pour changer de sujet.

## 6. Bibliographie

- CARCASSONNE M. et SERVEL L. (2005), « Rôle représenté et rôle joué : l'activité des techniciens Conseil », in *L'analyse des actions et des discours en situation de travail, concepts, méthodes et applications*, L. Fillietaz et J.-P. Bronckart (dir.), Louvain, Peeters. BCILL
- GOFFMAN, Erwing (1974), *Les rites d'interaction*, Paris, Minuit.
- GOFFMAN, Erwing (1973a), *La mise en scène de la vie quotidienne*, t. 1, Paris, Minuit.
- GOFFMAN, Erwing (1973b), *La mise en scène de la vie quotidienne*, t. 2, Paris, Minuit.
- Le Petit Robert, dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française (2010), Rey-Debove J. et Rey A. (dir.), Paris, le Robert.
- ROULET, Eddy, Laurent FILLIETTAZ & Anne GROBET avec la collaboration de Marcel BURGER (2001), *Un modèle et un instrument d'analyse de l'organisation du discours*, Berne, Lang.
- VION, Robert (1995), « La gestion pluridimensionnelle du dialogue » in *Cahiers de linguistique*, n° 17, pp. 179-203.

Tariqramadan.com : site officiel, consulté le 07.01.2011

## 7. Annexes

### 7.1. Extrait

Extrait : 15''08 à 16''11 de l'interaction entre Eric Zemmour et Tariq Ramadan dans « On n'est pas couché » animé par Laurent Ruquier. Emission du 26 septembre 2009 sur France 2

#### 7.1.1. Conventions de transcription

- (.), (..), (...) indiquent des pauses de durée variables
- Les soulignements indiquent des chevauchements de paroles
- (XXX) indique des paroles inaudibles
- Les annotations entre [*crochets droits*] informent des réalités non verbales
- Les MAJUSCULES indiquent que le locuteur élève la voix
- Les / en fin de phrase indiquent une intonation montante

#### 7.1.2. Interactants

- Ramadan : Tariq Ramadan, intellectuel spécialiste de la question musulmane en Europe
- Zemmour : Eric Zemmour, chroniqueur de l'émission
- Ruquier : Laurent Ruquier, présentateur de l'émission

7.1.3. *Transcription*

- 1 Ruquier alors maintenant on laisse parler tariq ramadan
- 2 Ramadan alors attendez j'veux dire d'abord votre interprétation de votre propre  
3 histoire (.) est sélective et partielle et partiale (.) (Zemmour [*fait non de la*  
4 *tête*] ce que vous dites de l'histoire de france pas beaucoup de français  
5 spécialistes et historiens ne seraient d'accord avec vous
- 6 Zemmour c'est faux j'veux ai cité braudel et braudel est contre  
7 Ramadan non non mais attendez braudel c'est la france (Zemmour : mais c'est un) et  
8 zemmour est son prophète ça va pas ou quoi/ j'veux dire qu'est-ce que  
9 c'est que ça (Zemmour : XXX) [*applaudissements du public*]  
10 ça n'est pas ça n'est pas ça n'est pas comme ça qu'on aborde les choses je  
11 pense que même dans le débat français il faut écouter la pluralité des voix  
12 et dans la pluralité des voix c'est effectivement de dire c'n'est pas vrai que  
13 la france est complètement assimilationniste des gens comme vous(..)  
14 [*pointe le doigt en direction de Zemmour*] traduisent la laïcité comme une  
15 idéologie qui est effectivement une idéologie de l'assimilation (Zemmour :  
16 mmhum [*acquiescement*] mais ça n'est pas ce que dit la loi et ça n'est pas le  
17 débat (Zemmour : si si [*signe de la tête pour renforcer le si*] qu'il y a eu  
18 entre les défenseurs de la laïcité de jaurès à condorcet avant (Zemmour :  
19 c'est faux) il ça n'était mais attendez c'est faux
- 20 Zemmour non j'suis pas d'accord avec vous  
21 Ramadan voilà [*mains devant*] c'est tout ce que j'voulais entendre je ne suis pas  
22 d'accord est plus humble que c'est faux
- 23 Zemmour bien sûr [*avance le verre à ses lèvres*]  
24 Ramadan parce que les  
25 Zemmour mais c'est moins spontané [*boit son verre en souriant*]  
26 Ramadan c'est vrai ouais [*en souriant*] vous avez un dogmatisme spontané  
27 Zemmour exactement[*ouvre les bras pour accentuer*] comme vous (Ruquier [*rit*])  
28 Ramadan ah bon/  
29 Zemmour oui  
30 Ramadan je l'ai montré ce dogmatisme/ laissez-moi juste dire une chose  
31 Zemmour je vous en prie  
32 Ramadan les français de confession musulmane par millions sont en train  
33 aujourd'hui de vous montrer qu'ils respectent la loi française (.) ça n'est  
34 pas eux qui ont changé la loi (..) c'est la france qui a changé la loi  
35 (Zemmour : pas du tout pas du tout pas du tout [*fait non de la tête*]) parce  
36 qu'elle avait peur d'eux on a changé la loi en 2004
- 37 Zemmour non pas du tout  
38 Ramadan alors ça c'est le premier élément le deuxième élément  
39 Zemmour on a pas changé on est revenu à notre tradition  
40 Ramadan nan nan mais attendez ça  
41 Ruquier ça ça  
42 Ramadan c est VOTRE interprétation  
43 Zemmour mais oui (.) bah [*écarte les mains en signe d'évidence*]  
44 Ramadan le deuxième élément c'est que la vraie question aujourd'hui (.) c'est que (.)  
45 [*pointe Zemmour de la main*] des personnes comme vous [*désigne*

- 46 *Zemmour de la main*] (..) et d'autres intellectuels en france déplacent la  
 47 vraie question sur des questions totalement périphériques comme si toute  
 48 l'histoire de la france actuelle consistait à prendre des positions soit sur le  
 49 foulard islamique soit sur la burqa le vrai problème aujourd'hui en france  
 50 c'est pas celui là [*agite le doigt de façon négative*] (.) les musulmans ont  
 51 énormément évolué [*désigne Zemmour de la main*] (.) vous avez rappelé ce  
 52 travail critique qu'*j'*fais a d'*l'*intérieur et *j'*suis de loin pas le seul à le faire  
 53 en occident sur les concepts sur la compréhension on a énormément  
 54 évolué nous avons plus évolué par rapport à nos références que vous  
 55 [*désigne Zemmour de la main*] (.) excusez moi du peu monsieur zemmour  
 56 par rapport aux vôtres (.) le deuxième élément  
 57 Zemmour mais moi (.) mais (.) mais (.) MONSIEUR RAMADAN C'EST NORMAL [*en*  
 58 *hochant de la tête*](.) c'est normal  
 59 Ramadan parce que  
 60 Zemmour parce que  
 61 Ramadan vous avez le pouvoir  
 62 Zemmour mais parc'que moi je je je  
 63 Ramadan vous êtes chez vous  
 64 Zemmour *j'*pas du tout je répète moi *j'*ai fait mes ancêtres ont fait c'*travail* qu'*j'*vous  
 65 décris (.) cta dire qu'ils se sont soumis à la loi française  
 66 Ramadan ouais mais la france a changé mon ami (.) mon ami la france a changé et la  
 67 france il faut qu'elle connaisse aujourd'hui la réalité plurielle de ses  
 68 mémoires et de son histoire mais EVIDEMMENT mais non vous n'frez pas  
 69 la france  
 70 Zemmour mais non monsieur ramadan CA C'EST VOUS QUI VOUDRIEZ  
 71 Ruquier XXX  
 72 Ramadan LAISSEZ MOI TERMINER  
 73 Zemmour c'est vous qui l'voudriez  
 74 Ramadan c'est moi  
 75 Zemmour mais je n'vois pas au nom de quoi (.) ce qu'on fait les précédentes vagues  
 76 d'immigration (.) les nouveaux ne le feraient pas (.) c'est injuste pour les  
 77 précédentes vagues d'immigration  
 78 Ramadan mais parc'que  
 79 Zemmour ET C'EST INJUSTE [*en levant le doigt*] (.) pour la partie des musulmans qui  
 80 justement  
 81 Ramadan mais 'coutez  
 82 Zemmour veut adopter le modèle français (.) pas seulement la loi monsieur ramadan  
 83 (.) le modèle français  
 84 Ramadan mais attendez (.) mais attendez le modèle le modèle français les français  
 85 de confession musulmane aujourd'hui dans ce pays ils sont français (.)  
 86 vous n'avez pas (.) vous n'avez pas  
 87 Ruquier il y a quand même quatre-vingt pour cent  
 88 Zemmour bien sûr qu'ils sont français  
 89 Ramadan vous n'avez pas encore  
 90 Zemmour mais bien sûr  
 91 Ramadan non mais parce que le problème c'est pas eux qui doivent s'intégrer (mais)  
 92 c'est vous [*désigne Zemmour*] qui devez les intégrer à votre psyché (.) vous  
 93 ne les avez pas tellement intégré

94 Zemmour mais je les intègre tout à fait (.) mais je n'intègre pas le voile monsieur  
95 ramadan excusez-moi mais ce n'est pas dans la tradition française  
96 [applaudissements]  
97 Ramadan mais attendez (.) mais attendez (.) moi j'vais vous dire une chose



# NEGOCIATIONS INTERACTIVES DES IDENTITES A TRAVERS UN ECHANGE POLEMIQUE DANS L'ESPACE MEDIATIQUE TELEVISUEL

---

**Claire-Lise DETREY & Harmony FARINELLI**  
Université de Lausanne – section de français  
claire-lise.detrey@unil.ch & harmony.farinelli@unil.ch

## Résumé :

Ce travail a pour objectif d'analyser le fonctionnement d'un processus d'attaques de faces, lors d'une confrontation médiatique. Il cherche à mettre en évidence comment les interactants (Eric Naulleau et Francis Lalanne) négocient leur identité propre face à autrui, dans un rapport d'échange polémique. Pour ce faire, il se penchera sur la notion d'identité en termes de faces et plus particulièrement sur les cinq faces étudiées par Robert Vion. L'analyse portera sur les jeux stratégiques, qui permettent aux protagonistes de construire différentes images d'eux-mêmes.

*Mots-clés : actes menaçants, attaques de faces, identité, négociations de place(s), échanges polémiques, taxèmes*

## 1. Problématique

A travers quelques échanges entre Eric Naulleau et Francis Lalanne, lors d'une émission télévisuelle, nous tenterons de montrer comment les interactants négocient leurs identités dans un rapport polémique à autrui.

Nous postulons que les identités des deux débattants sont engagées dans l'interaction et que chacun tente de défendre la sienne. D'ailleurs, nous faisons l'hypothèse avec Catherine Kerbrat-Orecchioni que les acteurs de l'émission cherchent dans la rencontre à se montrer à leur avantage en mettant en scène une image positive d'eux-mêmes, d'autant plus que Bourdieu - cité par Marcel Burger et Guylaine Martel (2005 : 14) - postule que la télévision demeure « un lieu d'exhibition narcissique » (Bourdieu 1996 : 11).

Dans ce débat chacun tente de disqualifier l'autre pour retrouver une image acceptable. A travers leur discours, les protagonistes ne visent pas uniquement à convaincre l'autre débattant, mais également l'auditoire (public et téléspectateurs), puisque le débat a lieu dans l'espace médiatique. En effet, l'enjeu pour les interactants consiste aussi à montrer une identité correspondant aux attentes présumées du public.

Ainsi, nous analyserons, à travers les attaques de faces comment les débattants négocient des rapports de places correspondant à des identités positives. Nous passerons en revue les cinq places étudiées par Robert Vion (1992, 1995). Toutefois, nous nous focaliserons un peu plus sur les places subjectives – qui permettent d'analyser plus particulièrement les jeux

stratégiques avec lesquels les acteurs construisent des images d'eux-mêmes – et les places énonciatives qui mettent à jour la dynamique relationnelle de l'échange.

## 2. Présentation, description et choix du corpus

Nous avons choisi un échange polémique tiré de l'émission télévisée *On n'est pas couché* du 25 avril 2009, diffusée sur *France 2* les samedis en deuxième partie de soirée vers 23 heures. La chaîne n'offre pas la possibilité de télécharger gratuitement les émissions passées, mais la toile offre des vidéos montrant diverses parties de l'échange qui nous intéresse.

*On n'est pas couché* est un programme de divertissement animé par Laurent Ruquier. A tour de rôle, les invités débattent successivement avec deux chroniqueurs (Eric Naulleau et Eric Zemmour). Les deux polémistes ont pour mission de critiquer la dernière production (parution d'une œuvre littéraire, politique, cinématographique, musicale, etc.) des invités. L'extrait choisi montre un échange polémique entre un invité (F. Lalanne) et un des chroniqueurs (E. Naulleau).

L'espace médiatique télévisuel propose un grand choix de débats et nous avons opté pour une émission qui ne passe pas en *prime time*, mais qui offre souvent des échanges polémiques. Effectivement, *On n'est pas couché* est devenue célèbre pour la virulence des chroniqueurs<sup>1</sup>. Le *clash* entre F. Lalanne et E. Naulleau offre un « échange polémique » au sens où R. Amossy l'explique. C'est-à-dire « une interaction en face à face où deux adversaires s'engagent dans un débat enflammé en tentant de l'emporter l'un sur l'autre. » (2011 : chap. 1.1).

## 3. Méthode d'analyse

Pour montrer comment les interactants négocient leurs identités à travers un échange polémique, plusieurs postulats précèdent l'analyse.

Tout d'abord, nous partons du concept « d'identité interactionnelle<sup>2</sup> », c'est-à-dire une identité manifeste en communication, fondée au plan intersubjectif et sans cesse négociée. L'identité du sujet interactionnel est ainsi constamment remise en question et se trouve dotée de deux faces.

En effet, les débattants tentent de disqualifier l'autre en attaquant les faces de leur interlocuteur pour négocier différentes places qui les avantagent dans le débat et leur permettent de se positionner en leader face à l'autre. « On ne saurait communiquer sans passer par la construction d'une relation sociale et cette relation s'exprime précisément à partir d'un

<sup>1</sup> Notons que depuis 2011 les deux chroniqueurs ont été remerciés par la chaîne et remplacés par des chroniqueuses un peu moins virulentes.

<sup>2</sup> « L'homme parlant (...) se constitue comme sujet au fur et à mesure qu'il parle, écoute, ou mieux encore parle l'écoute qu'il imagine à sa propre parole. » (Roland Barthes, Préface à F. Flahault, *La Parole intermédiaire*, 1978 : 10).

rapport de places, impliquant un positionnement respectif des images identitaires. » (Vion 1992 : 82) Nous allons donc définir les deux notions clés de « faces » et de « places » qui servent de base à notre analyse.

### 3.1. Concept de « face »

E. Goffman définit la notion de « face » « comme étant la valeur sociale positive qu'une personne revendique effectivement à travers une ligne d'action que les autres supposent qu'elle a adoptée au cours d'un contact particulier. » (1974 : 9) Il ne s'agit pas de la propre considération d'une personne vis-à-vis d'elle-même, mais plutôt de l'image de soi exposée à l'autre.

Un sujet comprend une face positive (image de soi) et une face négative (territoire). D'après C. Kerbrat-Orecchioni l'image de soi a trait au narcissisme du sujet, c'est-à-dire à l'ensemble des images valorisantes du moi; tandis que la face négative touche à la corporéité du moi. P. Brown & S. Levinson<sup>3</sup> décrivent les marqueurs verbaux et non-verbaux qui menacent les faces.

Notons que les attaques de face peuvent être explicites ou implicites et que l'intention polémique de celles-ci peut être reconnue ou déniée de la part de celui (ou celle) qui les subit.

#### 3.1.1. Exemplification des attaques de faces par le corpus d'analyse

Dans le but de rendre la partie méthodologique plus vivante et d'illustrer la théorie par la pratique, nous avons choisi d'aborder l'analyse des attaques de faces avec des exemples tirés du débat entre les deux protagonistes.

Notre corpus présente une dimension polémique déclarée et reconnue par les parties en présence. La dynamique est bipolaire puisque E. Naulleau attaque son interlocuteur et que ce dernier se défend. L'enjeu du débat est de sauvegarder sa face et sa place en disqualifiant celles de l'autre.

L'extrait recense un grand nombre d'attaques de faces positives et négatives. En effet, d'entrée de jeu, le polémiste émet une critique virulente du livre de l'artiste et menace l'image de soi de ce dernier :

« **non** mais moi j'veis (.) seulement parler dla forme passke le le le le fond sam dépasse passke y a un moment où le **délire** atteint un tel point (.) en cinq pages vous apprenez (..) que la france c'est pas un état de droit c'est plus un état de droit et plus une république alors moi » (l. 6-13)<sup>4</sup> (déb. Naulleau) (nous soulignons)

« je peux te l'expliquer éric » (l. 14-15) (déb. Lalanne)

« et ensuite y a deux fois le mot dictature » (l. 15-16) (déb. Naulleau)

« mais ne dis pas délire (.) c'est **méprisant** » (l. 15-16) (déb. Lalanne) (nous soulignons)

<sup>3</sup> P. Brown & S. Levinson (1987), *Politeness. Some Universals in Language Use*, Cambridge, C.U.P. Nous avons reporté les principaux marqueurs menaçant les faces en Annexe 1.

<sup>4</sup> La transcription intégrale du corpus d'analyse se trouve en Annexe 3.

Par ses assertions évaluatives, E. Naulleau critique explicitement le livre de F. Lalanne, attaquant sa face positive. Son discours commence par un « non » qui marque la réfutation (nouvelle menace de face positive), puis il affirme refuser d'analyser le contenu pour se contenter de parler de la forme même du livre (menaçant encore l'image de son interlocuteur). Il explicite les raisons de son refus en qualifiant le contenu du livre par le terme « délire » (jugement de valeur au niveau axiologique). Cette critique est, d'une part, soulignée par l'emphase de l'adverbe « tel » et, d'autre part, marquée par la gestuelle du polémiste.

Nous sommes, dès le départ, en présence d'une série d'attaques de face positive. D'ailleurs, la réaction à ces attaques ne se fait pas attendre, puisque F. Lalanne menace le territoire de son interlocuteur en lui coupant la parole à plusieurs reprises pour se justifier<sup>5</sup>. Il réussit à s'imposer et contre-attaque en énonçant un jugement de valeur visant le polémiste (attaque de face positive). Il lui reproche d'utiliser le terme « délire » en arguant qu'il est méprisant. En procédant de la sorte, il tente de faire passer E. Naulleau pour une personne dédaigneuse.

Ce premier échange montre la dynamique des attaques de faces qui s'instaure et qui perdure durant le débat. Le polémiste attaque et l'artiste se défend par la contre-attaque. L'enjeu de F. Lalanne étant de disqualifier E. Naulleau pour désamorcer l'impact des critiques sur son identité.

Ainsi, au fil du débat, les protagonistes vont s'affronter en attaquant tour à tour l'image de l'autre par notamment la critique, le reproche, la réfutation/contestation, la moquerie et/ou l'ironie. La menace territoriale fait aussi partie de leur arsenal de combat, avec les interruptions et chevauchements de parole, les actes directifs (demandes et ordres) et les agressions visuelles (attitudes non-verbales). Nous développerons ces aspects de façon plus détaillée avec l'analyse des places énonciatives.

### 3.2. Concept de « place »

Dans l'espace interactif, les places - lieux symboliques d'où l'on parle - sont une deuxième dimension en lien avec les faces. Le « je » interactionnel (doté de deux faces) est une instance de régie qui instaure les places. « Chaque sujet va initier, subir et négocier un espace interactif avec son partenaire par lequel il gère simultanément des places différentes, ou plus exactement des rapports de place différents. » (Vion 1995 : 188)

« (...) la *place* se trouve dès Flahault (1978), pensée en termes de *rapport de places*. Cette disposition permet d'appréhender le positionnement comme une entité relationnelle, (...). Par le rapport de places on exprime, plus ou moins consciemment, **quelle position on souhaite occuper dans la relation** et, du même coup, **on définit corrélativement la place de l'autre.** » (Vion 1992 : 82) (nous soulignons)

Effectivement, la place de l'un détermine celle de l'autre, et comme les sujets cherchent à se positionner dans la relation dans un rapport qui les avantage, une place positive pour l'un

<sup>5</sup> Cf. transcription pour les aspects paraverbaux et non-verbales.

signifie souvent une place négative pour l'autre. Nous avons déjà évoqué comment les attaques de faces servent à disqualifier autrui pour tenter de ménager sa propre face et instaurer un rapport de place visant une identité interactionnelle positive.

« L'expression de ces positions passe par les **modes de verbalisation, les attitudes et gestes, les canaux para verbaux, la posture et la disposition proxémique**. Cette expression tend à fixer **l'identité circonstancielle des interlocuteurs en les convoquant dans une ou plusieurs facettes de leurs identités potentielles** ainsi qu'à définir la situation. L'un des enjeux de la relation qui se construit va consister à accepter ou à **négoier ce rapport de places identitaires**. » (Vion 1992 : 82-83) (nous soulignons)

Robert Vion<sup>6</sup> définit cinq places (à savoir les places : institutionnelle, modulaire, discursive, subjective et énonciative) qui sont toutes en relation les unes avec les autres et qui comportent chacune deux faces.

Pour étudier les positions adoptées par les intervenants à travers les rapports de places, nous avons pris en compte des indicateurs verbaux, paraverbaux et non-verbaux. Effectivement, en parallèle du recensement et de l'analyse des attaques de faces, nous avons pris en compte des faits sémiotiques que C. Kerbrat-Orecchioni<sup>7</sup> nomme « taxèmes ». « Lesquels sont à considérer à la fois comme des indicateurs de places (ou selon Flahault, des "insignes"), et des donneurs de places (qu'ils "allouent" au cours du développement de l'échange) » (1990 : 75).

## 4. Analyse du corpus

### 4.1. Introduction

L'échange entre E. Naulleau et F. Lalanne montre qu'effectivement chaque parole est émise d'une place et convoque l'interlocuteur à une place corrélative. L'analyse du rapport des places dévoile la position que les débattants tentent d'occuper dans la relation. En effet, dès le début du débat, E. Naulleau, par son rôle modulaire et sa place institutionnelle, puis par ses places discursives et énonciatives, initie un rapport de places subjectives "dominant" vs "dominé". La dynamique relationnelle engagée dès le départ place ainsi le polémiste en position haute et l'artiste dans la posture corrélative. Comme nous l'avons déjà évoqué, ce rapport de places n'est pas accepté par F. Lalanne qui tente de reprendre le pouvoir en contre-attaquant. Ainsi, l'analyse du jeu des places dans le cadre interactif de l'émission permet de dévoiler les stratégies adoptées (consciemment ou non) par les protagonistes.

Nous allons présenter les rapports de places des débattants en nous focalisant plus sur les places subjectives et énonciatives qui dévoilent comment les protagonistes tentent de négocier la position dominante à travers la place d'expert, à partir des indices taxémiques (verbaux, paraverbaux et non-verbaux) recensés.

---

<sup>6</sup> Robert Vion (1995), « La gestion pluridimensionnelle du dialogue », *Cahiers de linguistique française* 17, pp. 179-204.

<sup>7</sup> Catherine Kerbrat-Orecchioni (1990), *Les interactions verbales*, Paris, Colin, t. 1, chap. 2, pp. 71-139.

## 4.2. Analyse des rapports de places

Le cadre interactif du débat polémique est fixé par l'émission. Le corpus analysé se situe au moment où l'invité est confronté au point de vue des chroniqueurs. Notre extrait se place après l'intervention du premier polémiste (E. Zemmour). La configuration spatiale du plateau dispose les protagonistes en ovale. L'animateur se trouve à la pointe et de part et d'autre sont répartis les intervenants. F. Lalanne est isolé dans le fauteuil de l'invité face à une table où sont assis côte à côte, les polémistes et un autre invité. A la droite du chanteur se trouvent deux autres invités qui demeurent observateurs pendant tout l'extrait. L'animateur ouvre cette nouvelle tranche de l'émission en invitant E. Naulleau à s'exprimer.

### 4.2.1. Places institutionnelles

La place institutionnelle représente une identité extérieure à l'interaction (située dans le cadre global social). Dans le contexte de notre corpus, il s'agit de l'identité sociale et professionnelle des débattants : d'un côté il y a un artiste, F. Lalanne, poète et auteur-compositeur-interprète de chansons et de l'autre, se trouve un homme de lettres, E. Naulleau, éditeur, traducteur, écrivain, critique littéraire et pamphlétaire français.

### 4.2.2. Places modulaires

En lien avec ce statut identitaire, se trouve la place modulaire qui correspond à un moment interactionnel, c'est-à-dire à un scénario interactif (situé au niveau local). Dans le cadre de l'émission il s'agit du débat entre le deuxième polémiste et l'invité, qui correspond à un moment interactionnel prévu. En effet, le rôle du polémiste est de donner son opinion sur les productions de l'artiste et d'engager un débat avec l'invité. Ainsi, lorsque E. Naulleau émet un jugement sur le livre de l'artiste, il remplit le rôle qui lui est dévolu et place corrélativement F. Lalanne dans une posture d'interlocuteur.

Notons que sur le plan mimo-gestuel, le polémiste émet des signaux paradoxaux comme des gestes de la main et un air mimant le dépit. Il ne regarde pas tout de suite l'invité et s'adresse à l'animateur. De plus, sa gestuelle tend vers un manque d'enthousiasme face au débat. Au contraire, F. Lalanne fixe son interlocuteur et son attitude plus alerte (boit tout en cherchant le contact visuel avec E. Naulleau, posture droite et attentif) montre qu'il est réceptif à l'échange. Ces remarques concernent l'incipit du débat, par la suite les deux interactants jouent leur rôle.

### 4.2.3. Places discursives

Si la place modulaire se définit en quelque sorte par le scénario communicationnel, celle discursive représente le scénario langagier qui se situe à un niveau séquentiel. Dans le cadre de notre corpus, les intervenants sont amenés à débattre, c'est pourquoi le dialogue encadre ce moment conversationnel.

Au niveau discursif E. Naulleau initie une place de locuteur, plaçant corrélativement F. Lalanne comme interlocuteur. Au fil du débat, il s'agit d'inverser régulièrement les rôles afin que le dialogue puisse s'équilibrer entre les interactants et qu'une discussion puisse avoir lieu. Toutefois, peu de temps après que le polémiste ait énoncé une critique virulente du livre de l'invité, celui-ci interrompt son tour de parole. Régulièrement au cours du débat les protagonistes vont se couper la parole, s'exprimer en même temps (avec de nombreux chevauchements) et ne pas respecter les tours de parole. Ainsi, le débat se transforme peu à peu en lutte pour accaparer la parole et la garder.

Globalement F. Lalanne joue moins bien son rôle d'interlocuteur qu'E. Naulleau, puisque l'artiste interrompt plus souvent son partenaire (26 interruptions à l'égard du polémiste contre 22 de ce dernier envers lui).

« L'ouverture du dialogue est souvent réservée aux sujets occupant dans l'interaction une position dominante (...). **Avoir le privilège d'entamer la conversation, c'est être en mesure de décider de son orientation générale, et de "donner le ton"(...).** A un niveau inférieur de structuration, l'ouverture des "**séquences**" **thématiques**, et celle de ces unités dialogales élémentaires que sont les "échanges", peuvent également permettre à celui qui en est responsable de s'assurer le contrôle de la conversation. » (Kerbrat-Orecchioni 1990 : 89-90) (nous soulignons)

En ce qui concerne le dialogue, E. Naulleau initie la plupart des échanges et F. Lalanne réagit à ceux-ci. De plus, le chroniqueur a le privilège de débiter et de terminer l'extrait analysé et a plus souvent le dernier mot.

Nous avons également observé qu'au niveau thématique, E. Naulleau dirige la conversation puisqu'à trois reprises il recentre le débat autour de son rôle, à savoir émettre son opinion sur les productions de l'artiste. Au début de l'échange, il propose d'analyser la forme du livre (l. 6-7), ensuite il exprime avoir une réponse en vers et prose (l. 50) et pour finir, il propose une inversion des rôles avec sa réponse en vers (l. 205-207).

A chaque fois, tant l'animateur que F. Lalanne suivent ses propositions. De plus, l'artiste se remet dans le rôle de l'interlocuteur également sur le plan mimo-gestuel, confirmant la suprématie du débattant Naulleau qui oriente le débat à sa guise.

« En principe donc : plus on occupe longtemps le terrain, et plus on a de chances de faire valoir ses vues, **de dominer la conversation (...).** **Pour déterminer le rapport de places, il convient donc d'abord de mesurer l'espace discursif** occupé par chacun des participants, c'est-à-dire le *temps* et le *volume de parole* (...). » (Kerbrat-Orecchioni 1990 : 84-85) (nous soulignons)

Ainsi, E. Naulleau domine la conversation, tant sur le plan des prises de parole (49 contre 43 pour F. Lalanne et 13 pour l'animateur) que dans la longueur du discours puisqu'il « occupe plus le terrain » (498 mots prononcés contre 349 pour F. Lalanne), en plus d'orienter le débat.

En parallèle du dialogue, les protagonistes activent également d'autres types de tâches « cognitivo-discursives » (Vion 1995 : 184). Le chroniqueur devient narrateur/argumentateur lorsqu'il critique les productions de l'artiste (l. 6-13 ; 50-71 ; 77-97) et lorsqu'il se défend des accusations de F. Lalanne (l. 156-182 ; 214-217). De son côté l'invité active un rapport de

place "expert" vs "non expert" en se lançant dans des phases explicatives où il fait la leçon au polémiste (l. 14-21; 30-32; 101-105 ; 107-111; 195-199).

L'examen de ces premiers rapports de places montre que tous deux se placent tour à tour en position d'expert. Néanmoins, E. Naulleau a l'avantage d'être sur le plan discursif le leader de la conversation. Cette supériorité est renforcée par son rôle modulaire et sa place institutionnelle. De son côté, F. Lalanne ne se contente pas d'une place subalterne puisqu'il tente de contrecarrer ces rapports afin de se réappropriar la parole et d'accaparer la position haute de diverses manières.

D'une part avec les interruptions et les intrusions dans les tours de paroles du polémiste.

« (...) les différents types de **violation du système des tours** sont également interprétables en termes taxémiques, à savoir surtout : l'interruption et l'intrusion, qui généralement constituent des sortes de "**coups de force**", et sont donc à considérer comme des taxèmes de position haute. (...) les **interruptions**, surtout lorsqu'elles **s'accompagnent d'un chevauchement**, ont pour tendance taxémique générale d'exprimer une **position haute, ou une tentative de l'accaparer**. » (Kerbrat-Orecchioni 1990 : 87-88) nous soulignons

D'autre part, il active aussi une place d'expert lorsqu'il est dans l'explication. L'analyse des places énonciatives permettra de voir qui l'emporte sur l'autre, mais penchons-nous d'abord sur les places subjectives.

#### 4.2.4. Places subjectives

« Les places subjectives sont plus directement liées à la dynamique de l'échange et aux objectifs que s'assignent, consciemment ou non, les sujets qui communiquent. Elles renvoient, de manière plus ou moins directe, (...) à la notion de "**taxème**" de Kerbrat-Orecchioni (1988). Il s'agit donc des places "conquises" ou "perdues" et des jeux stratégiques par lesquels les sujets mettent en scène des images d'eux-mêmes. Bien que ces places soient présentes dans toute interaction, c'est **dans le débat** qu'elles semblent le plus facilement observables. En effet tout est fait, au niveau du cadre interactif, pour que les sujets soient traités à égalité (...). Chacun des intervenants va donc s'efforcer, lors de son tour de parole, de faire avaliser des rapports de place de type : expert vs non expert, (...) maître de soi vs impulsif, etc. Bien sûr, le partenaire va s'efforcer de mettre en cause les rapports de place qui le désavantagent et de proposer à son tour des rapports de place plus valorisants. » (Vion 1995 : 185) (nous soulignons)

Cette citation empruntée à la théorie du rapport des places de R. Vion est illustrée à travers notre extrait, puisqu'effectivement le cadre interactif de l'émission (dans son ensemble) met les partenaires en présence sur un pied d'égalité. Toutefois, la partie que nous analysons place le polémiste dans un rôle modulaire qui l'avantage puisqu'il doit émettre son opinion sur les productions de l'invité. Néanmoins ce privilège est contrebalancé par la position adoptée par l'animateur qui défend et soutient l'invité.

Comme nous l'avons vu, à travers la place discursive, les protagonistes activent lors de leurs tours de parole un rapport de places subjectives de type expert vs non expert. Les attaques de faces positives et négatives montrent que chacun tente de l'emporter sur l'autre et d'instaurer un rapport relationnel de dominant vs dominé. Nous sommes en présence d'un conflit relationnel qui ne porte pas sur des savoirs, mais sur l'opinion de chacun.

« D'une façon générale, on dira que se met en position haute celui qui "a le dessus" dans les négociations d'opinion, c'est-à-dire qui parvient à imposer son point de vue, (...) ; lequel se trouve

corrélativement, dès lors qu'il doit se rallier, (...), réduit à la position basse. Il est donc de la plus haute importance d'un **point de vue taxémique d'observer de près comment s'expriment les réfutations et les désaccords**, ou au contraire, **comment s'effectuent les ralliements** (...). » (Kerbrat-Orecchioni 1990 : 94) (nous soulignons)

Nous allons tenter de démontrer à travers l'analyse d'un passage qui illustre la négociation de la place d'expert vs non expert (l. 77-120) comment s'exprime le désaccord. Nous verrons aussi que le débattant Lalanne, sans se rallier à son interlocuteur, finit par céder du terrain en concédant à E. Naulleau d'avoir une opinion négative sur ses productions.

#### 4.2.4.1. La négociation de la place expert vs non expert

La négociation des places est précédée entre les lignes 50 et 71, d'un passage où E. Naulleau critique les productions de l'artiste:

« alors (.) le niveau des textes pour moi c'est (.) mais vraiment au bord du **délit culturel** quoi (.) voilà donc LA c'est **mise sur le marché** de *vers de mirliton non homologués* (.) c'est ça le **méfait** (.) et là c'est **possession et revente** de *niaiseries* (.) *en stock* (..) voilà. » (l. 55-71) (nous soulignons)

E. Naulleau attaque la face positive de F. Lalanne à travers un champ lexical juridique (lié au vol et au recel) et une qualification plutôt dénigrante du livre et de l'album (« vers de mirliton non homologués », « niaiseries en stock »). Les assertions évaluatives du polémiste dessinent une figure d'artiste de bas de gamme. Effectivement, la métaphore juridique évoque le portrait d'un criminel de basse envergure. Tout en attaquant l'image de soi du débattant Lalanne, E. Naulleau ménage sa propre face en montrant une image positive de lui à travers une maîtrise rhétorique et stylistique (place énonciative).

F. Lalanne refuse ce rapport de places inégalitaires et tente de négocier une meilleure place. Comme au début du débat il contre-attaque. L'enjeu identitaire est important, car si l'artiste parvient à disqualifier le polémiste, il peut retrouver une image acceptable. En effet, on se retrouve dans le même cas de figure que dans l'exemplification 3.1.1, c'est-à-dire que si E. Naulleau n'est pas habilité à le juger et qu'il outrepassé son droit, alors la critique tombe et l'image de l'artiste est sauvegardée.

Les représentations schématiques de la négociation<sup>8</sup> dévoilent plusieurs symptômes du désaccord polémique. A partir d'un premier ensemble constitué d'une proposition et d'une réaction, l'échange continue dans le désaccord, donnant lieu à des processus de négociation de seconds rangs faisant émerger la complexité des décrochements descendants et la persistance du différend. Effectivement, s'il y a beaucoup de sous-négociations, aucune n'est ratifiée.

A travers la première négociation (figure 1<sup>9</sup>), E. Naulleau propose implicitement un rapport de place qui l'avantage et qui concorde avec sa place modulaire. En émettant un jugement critique, il se positionne comme expert face à l'artiste, plaçant ce dernier dans une posture corrélative. F. Lalanne refuse ce rapport de places et remet en question les places

<sup>8</sup> L'annexe 2 et les figures 1 à 6 (ci-dessous)

<sup>9</sup> La numérotation précédent les citations précise l'ordre des répliques, pour une vue d'ensemble (cf. transcription en Annexe 3)

modulaires fixées par le cadre de l'émission. Effectivement, il attaque à son tour le polémiste en contestant son rôle de « juge ». Il hausse le ton et adopte une posture physique haute, tentant de renverser la dynamique dominant vs dominé.

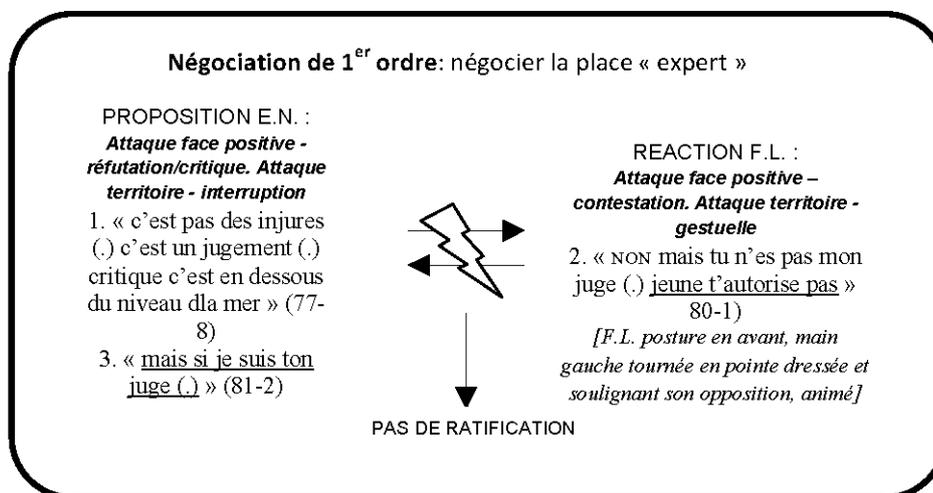


Figure 1

Dans la négociation de second ordre (figure 2), le polémiste ménage la face positive de F. Lalanne en reconfigurant son propre rôle. Il passe du « juge » au « critique » et limite cette nouvelle définition identitaire à l'espace interactif de l'émission. La place subjective qu'il propose concorde avec la place modulaire qui lui est assignée dans l'émission. L'artiste refuse cette proposition et essaie de s'imposer en reprenant la parole.

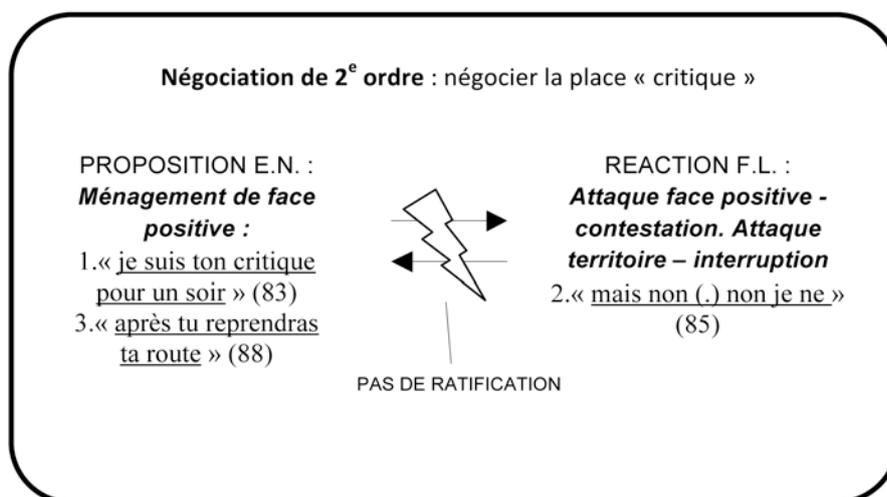


Figure 2

Dans la négociation de troisième ordre (figure 3) le débattant Lalanne refuse le rapport de places proposé par son interlocuteur. Par son assertion « je ne t'autorise pas à me juger » il se pose en détenteur de l'autorité et instaure un nouveau rapport de vérité au monde qui le place dans la posture dominante du « décideur ». Son attitude agressive (interruptions et ton élevé) va dans le sens d'une tentative de prise de pouvoir par la force. Paradoxalement, ce comportement traduit aussi une perte de maîtrise émotionnelle. Effectivement, il s'énerve de

plus en plus face à un interlocuteur plutôt placide et entêté. Le polémiste ne se laisse pas impressionner et maintient sa posture de critique.

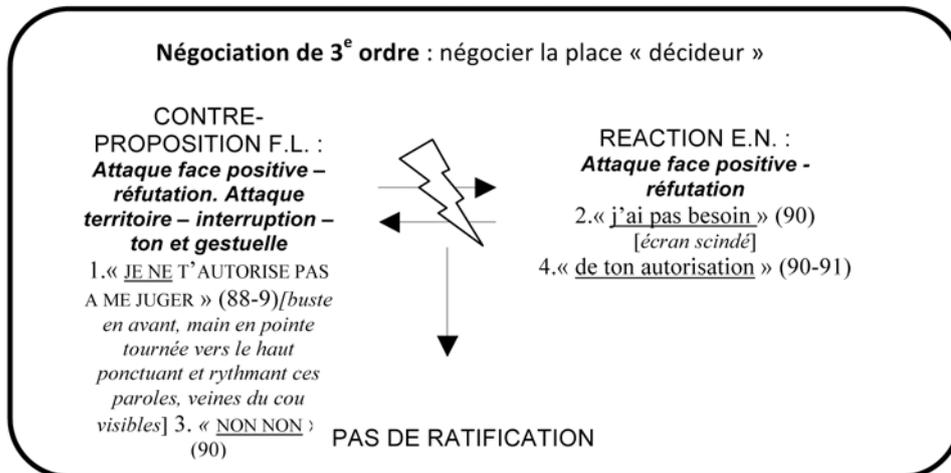


Figure 3

Dans la négociation de quatrième ordre (figure 4) l’artiste adopte une nouvelle stratégie pour disqualifier son interlocuteur. Il passe du niveau symétrique à la complémentarité, invoquant des rapports de places égalitaires en affirmant se présenter comme une personne souhaitant la discussion. Notons que les plans mimo-gestuels (gestes montrant l’énervement et l’agressivité) et paraverbaux (hausse du ton, débit accéléré) contredisent le niveau verbal. En proposant ce nouveau rapport, il fait passer le polémiste pour une personne qui outrepassé son droit.

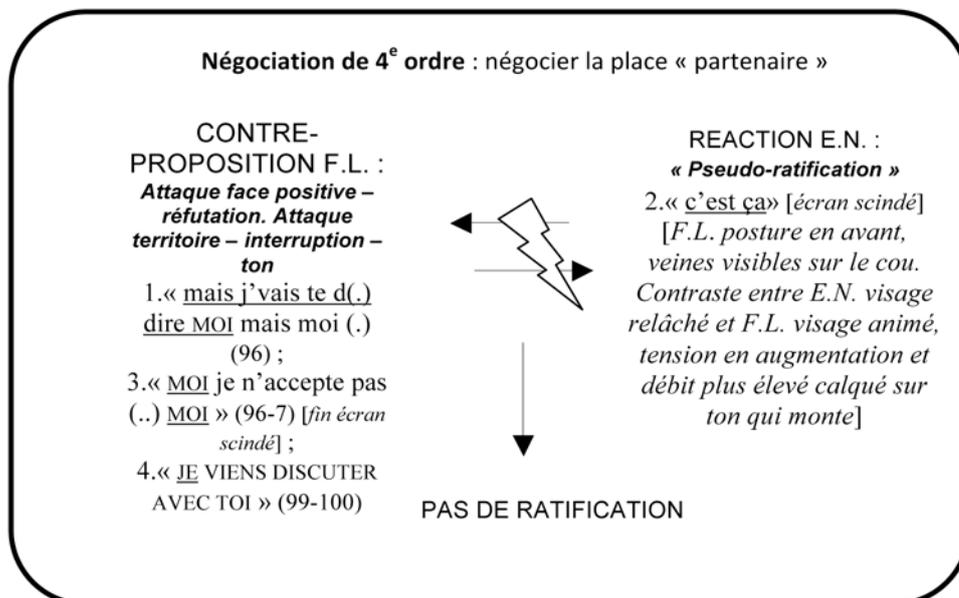


Figure 4

A travers la négociation de cinquième ordre (figure 5), F. Lalanne poursuit sur sa lancée, il attaque l’image de soi d’E. Naulleau en le qualifiant d’inspecteur des travaux

finis<sup>10</sup>. Cette définition identitaire du polémiste est connotée négativement et reprend l'idée qu'il usurpe sa place de critique. L'artiste essaie de décrédibiliser son critique en le faisant passer pour celui qui juge sans légitimité. Cette nouvelle tentative place F. Lalanne dans une posture "d'indigné". Le polémiste réfute ce rapport de places et revient sur la proposition qu'il avait émise dans la négociation de second ordre<sup>11</sup>, à savoir un rapport de places de critique, légitimé par son rôle modulaire dans l'émission. Au niveau sémantique la réplique d'E. Naulleau « c'est ça » pourrait passer pour un accord et une ratification, mais le niveau pragmatique marque le désaccord. Chacun campe sur sa position et l'expression dénote plutôt une forme d'ironie, d'autant plus que F. Lalanne n'a pas encore terminé sa proposition.

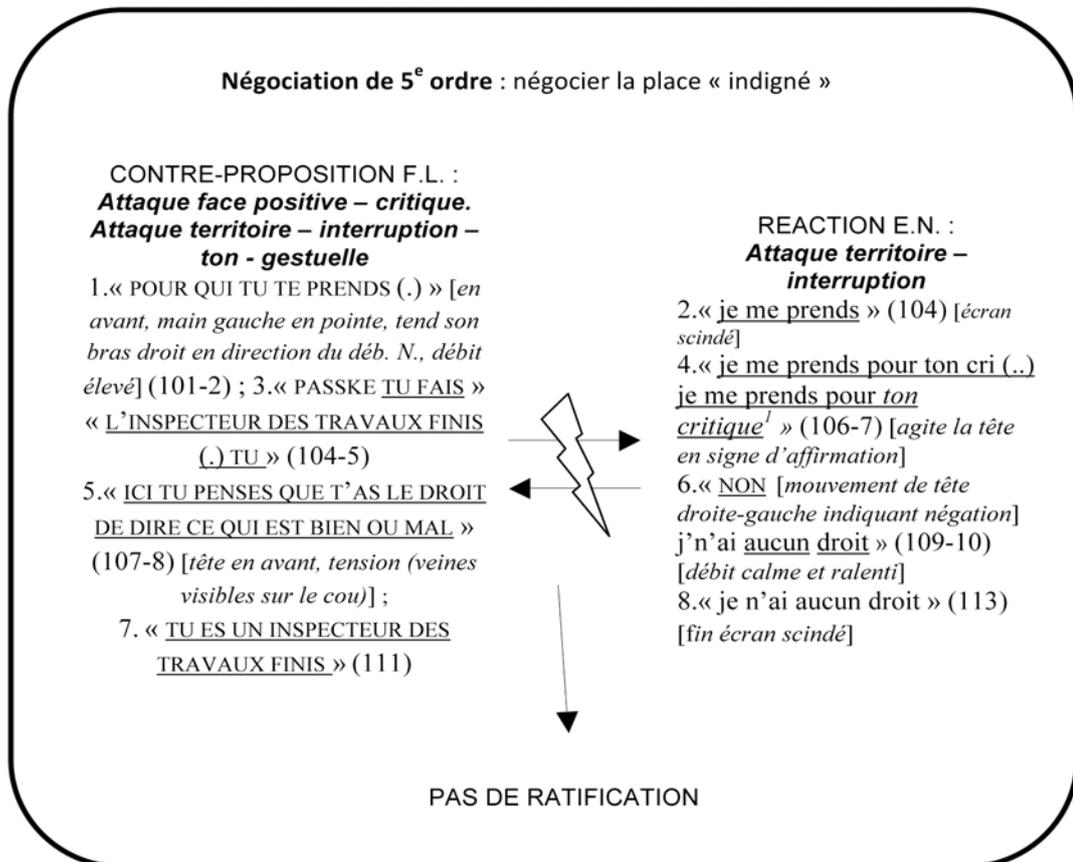


Figure 5

Dans la négociation de sixième ordre, E. Naulleau se place toujours dans une posture d'expert. Il reprend le terme « travaux » de F. Lalanne mais délaisse le rôle « d'inspecteur ». Il retourne la situation à son avantage, en affirmant que les travaux de l'artiste ne sont pas terminés, critiquant l'aboutissement de son ouvrage. Il convoque donc une place de critique, en rapport avec les places modulaire (rôle de critique) et institutionnel (lettré). De son côté, l'artiste répond par la formule « voilà » qui fait penser à un marqueur conclusif sur le plan

<sup>10</sup> « Inspecteur (par plais.) : *Inspecteur des travaux finis* : paresseux qui vient voir un travail terminé, quand il n'y a plus rien à faire. » Paul Robert, *Le Petit Robert*, (dir.) Josette Rey-Debove et Alain Rey, Dictionnaires le Robert, Paris, 1996, p. 1185.

<sup>11</sup> Cf. représentation schématique globale en annexe 2.

sémantique, mais au niveau pragmatique la ratification n'est pas atteinte et le débattant n'est pas d'accord avec la vision proposée par son interlocuteur.

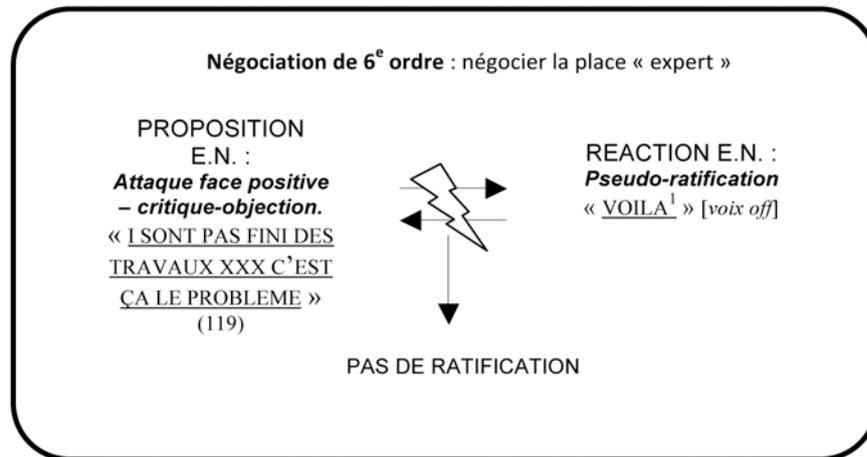


Figure 6

Cette série de négociations non ratifiées montre comment chacun tente, à travers son discours, d'afficher une identité positive. Les places discursives et énonciatives participent à cette dynamique relationnelle.

Ensuite, l'animateur reprend la parole pour casser la spirale du désaccord en défendant son invité. Paradoxalement, il conforte aussi le polémiste dans son rôle de critique en le qualifiant de « sévère » (l. 125), adjectif qui correspond plus à un critique qu'à un inspecteur des travaux finis. Par ailleurs, la défense de F. Lalanne par l'animateur peut être interprétée en défaveur de l'artiste. En effet, c'est comme s'il n'était pas capable de se défendre tout seul.

D'autre part, E. Naulleau ne se laisse pas déstabiliser par l'intervention de l'animateur et dénonce la suprématie des artistes (l. 162-163). Puis F. Lalanne qui réfutait toutes propositions le désavantageant s'enfonce en se contredisant. Effectivement, nous avons vu qu'il affirmait envers et contre tout ne pas autoriser E. Naulleau à le juger, puis il concède au polémiste « le droit de ne pas aimer [ses] vers » (l. 170-171). Ainsi, bien qu'il fasse la morale à E. Naulleau - « tu as le droit de n'pas zaimer mes vers (.) tu as le droit de dire moi je n'aime pas mes vers tu n'as pas le droit de dire que c'est un délire ou de la merde » (l. 195-199) - son revirement (également souligné par le polémiste) enlève du poids à sa leçon puisque « (...) l'attitude consistant à "retourner sa veste" est très dommageable à "l'éthos" et à la crédibilité de l'énonciateur (...) » (Kebrat-Orecchioni 1990 : 95).

Cette dernière remarque met en évidence la place énonciative de F. Lalanne et permet d'observer comment les places sont liées entre elles. En effet, dans cette négociation interviennent les places modulaires, discursives, énonciatives et subjectives. L'analyse des places énonciatives qui suit prolonge l'étude des rapports de places dominant vs dominé sous l'angle des indices taxémiques.

#### 4.2.5. Places énonciatives

A l'instar de R. Vion, nous postulons que les places énonciatives ne concernent pas seulement les contenus des énoncés, « mais qu'elles caractérisent également la relation » (1995 : 186). Ainsi, nous allons montrer comment les places énonciatives participent à la dynamique relationnelle de l'échange. Partant de l'idée que chacun tente de l'emporter sur l'autre, nous avons recensé plusieurs indices taxémiques de position haute relatifs à la place énonciative.

##### 4.2.5.1 Indices de personnes "je" ; "moi"

A travers les marques des personnes nous avons repérés plusieurs éléments ayant traits à la dynamique relationnelle. Lors de leur prise de parole, les protagonistes mettent en avant leur posture de locuteur par l'usage fréquent des marqueurs de la première personne ("je", "moi"). Toutefois, des nuances doivent être apportées en ce qui concerne le sens du pronom personnel "moi" qui est plus marqué chez le débattant Lalanne. En effet, en plus de la présence massive de ce pronom dans l'ensemble du discours (14 occurrences contre 8 chez le débattant Naulleau), l'artiste utilise plus souvent le taxème verbal « moi je » adversatif, qui représente d'après Viollet (1983 : 184) « à la fois le symptôme d'un "rapport de place défavorable et menacé" et une tentative de modifier ce rapport. » (Kerbrat-Orecchioni 1990 : 81-82)

« NON non **mais moi j'**parle pas (.) non » (l. 43-44) ; « **mais j'**vais te d(.) dire **MOI** mais **moi** (.) **MOI JE N'ACCEPTÉ PAS** (.) **MOI** » (l. 96-97) ; « **moi j'**te répond un truc » (l. 165) (déb. Lalanne) (nous soulignons)

Ces extraits empruntés au débattant Lalanne montre l'insistance dans son discours du pronom possessif et de la formule « moi je » qui soulignent dans ce cas une tentative de renverser « un rapport de place défavorable et menacé ».

Au contraire, l'emploi de la première personne semble marquer dans le discours du débattant Naulleau son opinion personnelle dans les jugements qu'il émet à l'égard des productions de l'invité. Effectivement, le polémiste (même si son adversaire communicationnel prétend le contraire) s'engage personnellement dans ses critiques et parle toujours à partir du "je" et non pas à partir d'une instance de type communauté de lettrés :

« **moi j'**vais (.) seulement parler » (l. 6-7) ; « **moi** (.) **moi g. g** une réponse (.) en prose (.) et en vers » (l. 45-50) ; « alors (.) le niveau des textes pour **moi** c'est (.) mais vraiment au bord du délit culturel » (l. 55-57). (déb. Naulleau) (nous soulignons)

En procédant de la sorte, E. Naulleau est cohérent avec la place modulaire qui lui est assignée (donner un avis personnel sur les productions de F. Lalanne). Notons que les répétitions du pronom personnel « moi » et du pronom de la première personne « je » sont aussi dues (chez les deux débattants) aux interruptions et aux chevauchements de parole, ainsi qu'à l'émotion qui monte au fil du débat.

#### 4.2.5.2. Contenu des énoncés

Au niveau du contenu des énoncés, ceux du polémiste sont globalement construits syntaxiquement et relativement clairs, toutefois les interruptions des allocutaires, entraînent parfois des répétitions dans son discours. Sur le plan rhétorique et stylistique E. Naulleau maîtrise la langue, sans toutefois utiliser un registre trop technique. En effet, il emploie un lexique courant qui se veut accessible, mais ponctue son discours par la moquerie (par ex. l. 33-34; 205-207; 214-217), l'ironie (par ex. l. 136-139), et la métaphore (par ex. l. 57-58; 63; 78).

Par contraste, le discours de F. Lalanne est moins construit, même si parfois il se place en position haute en tentant de corriger le polémiste, comme au début du débat : « mais ne dis pas délire (.) c'est méprisant » (l. 16). Plus loin, l'artiste recatégorise la critique du polémiste : « et la c'est tissu d'injures sans fondement » (l. 72-73). Ces extraits montrent qu'il active une place d'expert du langage (en rapport avec les phases explicatives de sa place discursive).

« (...) dicter sa loi, c'est imposer son vocabulaire, (...) » (Alain Finkielkraut cité par Kerbrat-Orecchioni 1990 : 92)

« (...) se mettra ainsi en position haute celui qui parvient à imposer à l'autre son vocabulaire, et son interprétation des mots et des énoncés. » (Kerbrat-Orecchioni 1990 : 93)

La tentative de F. Lalanne échoue dans le sens où il ne réussit pas à imposer ses vues. D'ailleurs, E. Naulleau continue d'utiliser un dérivé du terme « délire », avec l'emploi de l'adjectif « délirant » (l. 40) et refuse la définition de son interlocuteur : « c'est pas des injures (.) c'est un jugement (.) critique c'est en dessous du niveau dla mer » (l. 77-78).

Par ailleurs, nous avons vu dans le point 4.2.4.1 que la discussion autour des termes<sup>12</sup> devient une stratégie identitaire. En effet, en tentant de requalifier l'autre et soi-même les interactants redéfinissent corrélativement une nouvelle image de soi.

Nous avons observé que globalement, le contenu propositionnel du discours de l'artiste est plus pauvre et comprend beaucoup de répétitions, comme l'illustrent les extraits suivants :

« je peux te l'expliquer éric mais ne dis pas délire (.) c'est méprisant c'est méprisant de dire délire je vais te l'expliquer qu'on est plus un état de droit » (l. 15-21) (débattant Lalanne)

« NON NON NON NON NON NON NON non » (l. 37-38) (débattant Lalanne)

« NON mais tu n'es pas mon juge (.) jeune t'autorise pas » (l. 80-81) ; « mais non (.) non je ne » (l. 84-85) ; « JE NE T'AUTORISE PAS A ME JUGER » (l. 88-89) ; « NON NON » (l. 90) (débattant Lalanne)

L'emploi du terme « non » marquant le refus et la négation ponctue tout le discours de l'artiste (40 occurrences) et souligne, en parallèle d'une pauvreté propositionnelle, un désaccord souvent stérile, indice d'une position basse.

#### 4.2.5.3. Actes de langages

« La valeur taxémique des actes de langage, qui constituent sans doute la catégorie la plus riche, la plus complexe, et la plus importante dans l'ensemble des marqueurs verbaux du rapport de places,

<sup>12</sup> Etre ou ne pas être le critique de l'autre, être ou ne pas être un inspecteur des travaux finis, etc.

peut être mise en corrélation avec leur fonctionnement en tant que "Face Threatening Acts" (ou FTAs). (...) Le principe général du fonctionnement taxémique des AL est le suivant : (1) L1 se met en position haute par rapport à L2 lorsqu'il accomplit un acte potentiellement menaçant pour l'une ou l'autre des faces de L2 (...) » (Kerbrat-Orecchioni 1990 : 95)

Comme nous l'avons évoqué dans le point 3.1.1., les débattants utilisent les actes de langage pour menacer le territoire de l'autre. En effet, F. Lalanne gagne le palmarès des actes directifs en utilisant à neuf reprises une injonction envers E. Naulleau. Notons qu'il se répète beaucoup (par exemple, il utilise à six reprises la formule « écoute-moi ») et que son interlocuteur n'obtempère pas.

Nous avons aussi observé que l'assertion est un moyen d'attaquer la face de l'autre en proposant une vérité au monde mettant le locuteur dans une position favorable.

#### 4.2.5.4. Plan paraverbal et non-verbal

Sur le plan paraverbal, l'intensité vocale et le débit de parole plus élevé qui l'accompagne traduisent chez les débattants l'énerverment. F. Lalanne hausse plus souvent le ton (à 24 reprises contre 20 pour E. Naulleau) sur de plus longues périodes phrastiques.

« (...) dans bien des situations (...) celui qui parvient à **imposer sa parole, donc à s'imposer dans l'interaction, c'est celui qui parle le plus fort** (...). Mais si le recours à l'intensité vocale peut dans certains cas relever d'une **stratégie dominante, il peut à l'inverse être l'indice du fait que l'on ne dispose pas a priori de l'autorité** (...). Même chose du débit (...). Mais d'autre part, d'après Garcia (1982 : 110), **"le débit ralenti suppose un locuteur sûr de soi**, qui joue sur les émotions de son auditoire, sans crainte de se voir couper la parole ; il confère une **impression de maîtrise** et assure une image forte auprès des autres membres du groupe. » (Kerbrat-Orecchioni 1990 : 81) (nous soulignons)

L'éclairage théorique apporté par la linguiste montre que si au premier abord on pourrait penser que F. Lalanne s'impose par la force, cette stratégie n'aboutit pas forcément puisqu'elle dénote, en regard des places déjà parcourues, un manque d'autorité et une usurpation maladroite du pouvoir à travers son langage paraverbal.

E. Naulleau montre aussi des signes d'agacement en haussant le ton et en accélérant parfois son débit vocal (dès la ligne 156 il s'anime plus). Toutefois cette tendance est moins fréquente chez le polémiste. Au contraire, il montre une image posée en employant un débit plus lent. De plus, il a tendance à baisser la voix lorsque son partenaire parle fort, accentuant l'impression que F. Lalanne s'énerve et perd ses moyens. Ainsi, E. Naulleau trace de lui-même une image affichant la maîtrise et place ainsi implicitement son interlocuteur dans une posture corrélative d'impulsif.

L'aspect mimo-gestuel vient renforcer l'analyse des observations paraverbales. Effectivement, F. Lalanne s'énerve et ses gestes soulignent son état émotionnel (visage contracté, veines du cou tendues, posture du corps en avant, etc.). Il utilise aussi des gestes « à valeur taxémique relativement claire, pour la position haute » (Kerbrat-Orecchioni 1990 : 78). Il s'agit de « l'index impérieusement pointé (...) » (1990 : 78). Or, comme pour la hausse du ton, cette gestuelle tend à exacerber son impulsivité plus qu'une domination de l'autre. Notons encore qu'au niveau du jeu des regards, les deux débattants démontrent des indices taxémiques de position haute lorsqu'ils se fixent et se toisent.

« (...) regard qui "fixe" ou qui "toise" chez les sujets plus assurés ou plus autoritaires – et c'est une manœuvre d'intimidation bien attestée que de chercher à "faire baisser les yeux" de son partenaire d'interaction (...). » (Kerbrat-Orecchioni 1990 : 79)

Notons que dans les moments les plus polémiques, la symétrie est volontairement renforcée par le cadrage filmique avec le recours à l'écran scindé. Pour ne pas rallonger nous avons volontairement laissé de côté cet aspect qui joue un rôle important dans le débat médiatisé.

## 5. Conclusion

L'analyse du corpus a montré comment les interactants tentent de négocier une place de dominant face à leur interlocuteur. Le rôle modulaire avantage d'entrée de jeu le polémiste, également conforté par sa place institutionnelle. Puis, aux niveaux discursifs et énonciatifs il creuse l'écart. Les indices taxémiques de position haute recensés pour le débattant Lalanne (au niveau discursif et énonciatif), dévoilent une tentative peu fructueuse de renverser la dynamique relationnelle. En effet, la stratégie qu'il adopte - usurper le pouvoir par la force (interruptions, ton élevé, gestuelle agressive, ordres, etc.) - se retourne contre lui. En définitive, et à mesure qu'il s'énerve, il active une place subjective d'impulsif, plaçant corrélativement E. Naulleau dans une posture de maître de soi. Par ailleurs, le polémiste, accentue ce rapport de places, par un ton plus lent, une gestuelle peu ou pas agressive et par des énoncés plus construits sur le plan énonciatif.

Au final, E. Naulleau gagne le combat comme le montre la suite de l'émission où F. Lalanne ne se maîtrise plus, s'énerve et devient grossier.

En parallèle au dialogue houleux, ce moment particulier de « débat médiatique » propose aussi à l'analyse « une activité de communication complexe » (Burger 2005 : 56-57). En effet, sous la houlette de l'animateur, les deux « débattants » (Burger 2005 :57) se confrontent verbalement en présence d'un auditoire - constitué par les autres invités, les spectateurs présents et les téléspectateurs absents. Ainsi, « l'enjeu de persuasion » (Charaudeau 2005 : 33) des interactants s'étend à l'ensemble des parties présentes et non plus seulement à l'adversaire, complexifiant les visées et les stratégies mises en œuvre. C'est pourquoi, ce débat pourrait être analysé de plusieurs manières, notamment sous l'angle de la hiérarchisation des discours (Roulet & al. 2001) et/ou de l'argumentation entre autres.

## 6. Bibliographie

- ADAM, Jean-Michel (2011a), *La linguistique textuelle*, Paris, Armand Colin, coll. Coursus, (3<sup>e</sup> éd.).
- ADAM, Jean-Michel (2011b), *Les textes : Types et Prototypes*, Paris : Armand Colin, coll. Coursus, (3<sup>e</sup> éd.).
- AMOSSY, Ruth (2011), « La coexistence dans le dissensus », *Semen* [En ligne], n°31, mis en ligne le 01 avril 2011. URL : <http://semen.revues.org/9051>, pp. 25-42.
- AMOSSY, Ruth & BURGER, Marcel (2011), « Introduction : la polémique médiatisée », *Semen* [En ligne], n°31, mis en ligne le 01 avril 2011. URL : <http://semen.revues.org/9072>.
- AMOSSY, Ruth (2010), *La présentation de soi. Ethos et identité verbale*, Paris, PUF.
- BURGER, Marcel (2011), « Une caractérisation praxéologique du désaccord polémique : ce qu'informer dans les médias veut dire », *Semen* [En ligne], n°31, mis en ligne le 01 avril 2011. URL : <http://semen.revues.org/9183>.
- BURGER, Marcel (2005), « La complexité argumentative d'une séquence de débat politique médiatique » in *Argumentation et communication dans les médias*, Marcel Burger et Guylaine Martel (dir.), Québec, Nota Bene, pp. 51-79.
- BURGER, Marcel (1995), « L'identité négociée : rapports de place(s) dans un entretien télédiffusé », *Cahiers de linguistique française* 17, pp. 9-34.
- BURGER, Marcel (1994), « Déconstruction de l'identité dans l'interaction verbale : aspects de la réussite énonciative de l'identité », *Cahiers de linguistique française* 15, pp. 249-274.
- CHABANNE, J.-C. (1999), « Verbal, paraverbal et non-verbal dans l'interaction humoristique » in *Approches du discours comique, actes de la journée d'étude Adiscom-Cohm*, J.-M. Dufay et L. Rosier (dir.), Bruxelles, Mardaga, coll. Philosophie et langage, pp. 35-53.
- CHARAUDEAU, Patrick (2005), « Quand l'argumentation n'est que visée persuasive. L'exemple du discours politique » in *Argumentation et communication dans les médias*, Marcel Burger et Guylaine Martel (dir.), Québec, Nota Bene, pp. 29-49.
- CHARAUDEAU, Patrick (1997), *Le discours d'information médiatique*, Paris, Nathan, pp. 29-125.
- DUCROT, Oswald & SCHAEFFER, Jean-Marie (1995), *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil, coll. Essais.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (1990), *Les interactions verbales*, Paris, Colin, t. 1., chap. 2.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (1996), *La Conversation*, Paris, Seuil, coll. Mémo., pp. 41-88.
- MARTEL, Guylaine, TURBIDE, Olivier (2005), « Argumentation et performance communicationnelle. Le débat politique médiatisé » in *Argumentation et communication dans les médias*, Marcel Burger et Guylaine Martel (dir.), Québec, Nota Bene, pp. 193-215.
- RIEGEL, Martin, PELLAT, Jean-Christophe & RIOUL, René (1994), *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- ROULET, Eddy, FILLIETTAZ, Laurent & GROBET, Anne (2001), *Un modèle et un instrument d'analyse de l'organisation du discours*, Berne, Lang, chap. 3 et 6.
- VION, Robert (1992), *La communication verbale*, Paris, Hachette, chap. 3-5, pp. 57-142.
- VION, Robert (1995), « La gestion pluridimensionnelle du dialogue », *Cahiers de linguistique française* 17, pp. 179-204.

## **Annexe 1 : Marqueurs menaçant les faces (rappel)**

D'après Brown & Levinson<sup>13</sup> :

### **❖ Les marqueurs verbaux menaçant la face positive sont pour :**

- le locuteur : tous les actes autodégradants (aveu, excuse, autocritique, autoaccusation, etc.)
- l'interlocuteur : tous les actes susceptibles de lui infliger une menace narcissique (critique, réfutation, injure, reproche, moquerie, etc.).

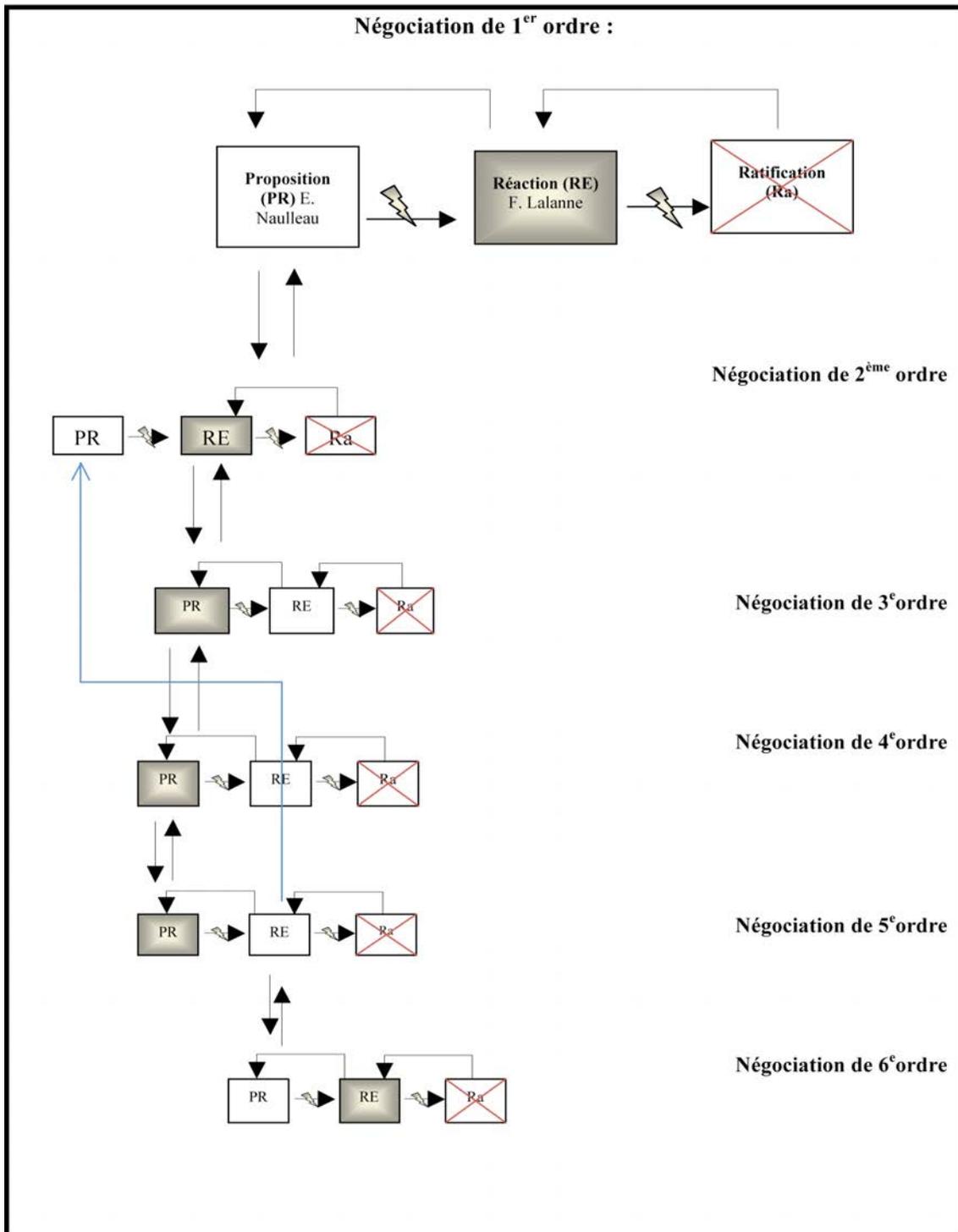
### **❖ Les marqueurs verbaux menaçant la face négative sont pour :**

- le locuteur : les actes qui l'engage (offre, promesse, etc.)
- l'interlocuteur : les actes de langages directifs (demande, ordre) et les comportements (marqueurs non verbaux) menaçant son territoire (agression visuelle, sonore ou olfactive, contacts physiques indus, offenses proxémiques, etc.)

---

<sup>13</sup> P. Brown & S. Levinson (1987), *Politeness. Some Universals in Language Use*, Cambridge, C.U.P.

## Annexe 2 : Un processus de sous-négociations complexe<sup>14</sup>



<sup>14</sup> Correspondant aux lignes 50 à 71 de la transcription et aux figures 1 à 6 du point 4.2.4.1.

### Annexe 3 : Transcription du corpus

**Emission : « On n'est pas couché », France 2, 25 avril 2009 (3 min.)<sup>15</sup>**

- Extrait : L'opinion d'Eric Naulleau (déb. E.N.) sur le livre *Mise en demeure à Monsieur le Président de la République française* et sur l'album : « Ouvrir son cœur » de Francis Lalanne (déb. F.L.).
- Intervenants : Eric Naulleau (chroniqueur, rôle du critique), Francis Lalanne (invité), Laurent Ruquier (animateur) ; sont présents sur le plateau<sup>16</sup> : Eric Zemmour (chroniqueur, rôle de critique), Jean-Marie Bigard (invité, intervient dans le débat), Sandrine Kiberlain (invitée) et Oxmo Puccino (invité).
- 1 animateur : [*plan sur le visage de l'animateur, plan d'ensemble sur Zemmour, déb. E.N. et Bigard, public applaudissant en arrière plan, déb. E.N. geste de dépit*] éric Naulleau (..) éric [*plan rapproché sur le visage du déb. F.L. - assis dans le fauteuil des invités face à Zemmour, Naulleau et Bigard - buvant, plan large plateau*]
- 5 déb. Naulleau: non mais moi j'vais (.) seulement [*plan rapproché sur déb. E.N. qui secoue la tête, air dépité*] parler dla forme passke le le le le fond sam dépasse passke y a un moment où le délire [*geste de la main appuyant le « délire », haussesments d'épaule, clignement des yeux (tic)*] atteint un tel point (.) en
- 10 cinq pages vous apprenez (..) [*déb. E.N. reprend son souffle, plan rapproché sur déb. F.L. droit et calme fixant déb. E.N.*] que la france c'est pas un état de droit c'est plus un état de droit [*plan rapproché sur déb. E.N.*] et plus une république alors moi
- déb. Lalanne : [*gros plan sur le profil droite du visage de déb. F.L., à gauche de l'écran*] je
- 15 peux te l'expliquer éric (déb. Naulleau : et ensuite y a deux fois le mot dictature) mais ne dis pas délire (.) c'est méprisant [*plan large sur déb. F.L. assis. Il s'avance dans son fauteuil et se lève presque, puis « parle avec les mains », animé, main gauche tendue en avant, débit parole plus élevé que E.N.*] (déb. Naulleau : mais si non mais non mais je vais te dire(.) je
- 20 vais te dire pourquoi) c'est méprisant de dire délire je vais te l'expliquer qu'on est plus un état de droit
- déb. Naulleau : [*plan rapproché visage déb. Naulleau, sourcils froncés*] non non c'est moi qui vais parler maintenant
- déb. Lalanne : [*plan rapproché visage déb. F.L. de profil, visage à droite de l'écran*]
- 25 quand un flic (.) (déb. Naulleau : NON)
- déb. Naulleau : [*plan buste déb. Naulleau*] c'est moi qui vais parler ça FAIT UNE DEMI HEURE QUE [*accélération débit<sup>17</sup> puis ralentissement*] J'écoute (déb. Lalanne : NON quand un flic) et maintenant je vais t'en parler (.)
- déb. Lalanne : [*plan mi-taille déb. F.L., soulignant les mots avec les doigts (énumérant),*

<sup>15</sup> Les conventions de transcription sont les suivantes : (.), (..) ou (...) indiquent des pauses de longueur variable ; les soulignements montrent les chevauchements de paroles ; les annotations entre crochets (italique) informent des réalités non-verbales; les xxx signalent les paroles inaudibles ; les MAJUSCULES montrent que les interlocuteurs élèvent la voix. Entre parenthèses nous signalons la prise de parole des interactants pendant le tour de parole d'autrui en *voix off*. Les numéros dans la marge renvoient aux lignes du texte retranscrit. Pour finir, les patronymes et les mentions « déb. » pour « débattant » et « animateur » servent à identifier les acteurs de la communication.

<sup>16</sup> Nous les mentionnons parce qu'ils sont parfois montrés pendant cette partie de l'émission. Nous n'évoquons pas les autres invités de l'émission du 25 avril 2009, car ils ne sont pas présents sur le plateau lors de l'échange polémique entre Francis Lalanne et Eric Naulleau.

<sup>17</sup> D'une façon générale, chaque fois que le ton monte, le débit s'accélère chez les deux débattants N. et L.

- 30 *posture en avant, agitant la tête, veines du cou visibles*] NON QUAND UN FLIC TE PRENDS TON PERMIS IL EST A LA FOIS JUGE EEH PARTI tu peux pas être à la fois juge et membre de l'exécutif
- déb. Naulleau : [*plan buste déb. E.N.*] non je regrette si yavait eu dix pages de plus (.) c'est tout juste si t'aurais pas annoncé que tu demandais l'asile politique
- 35 en corée du nord [*Déb. E.N. lève la main soulignant ses mots*] ouxxx
- déb. Lalanne : [*plan rapproché sur déb. F.L. qui tend le bras et secoue la tête (négarion)*] NON NON NON NON NON NON (déb. Naulleau: je trouve que c'est (.) NON non [public hue] (déb. Naulleau: je trouve que c'est)
- 40 animateur : [*plan rapproché sur animateur agitant le disque du déb. F.L.*] AH NON (.) y chante (déb. Naulleau: délirant) [public hue et applaudit] NON C'EST FAUX y chante je reste en france [public hue et applaudit ; plan élargit montrant l'animateur et déb. F.L. ; sur l'écran géant du plateau : visage déb. F.L. tendu et animé, air mécontent] (déb. Lalanne: NON non mais moi j' parle pas (.) non [geste main déb. F.L. balayant les propositions, air indigné, puis bras tendu en avant] (déb. Naulleau: MOI (.) moi g) [le public applaudit] (déb. Lalanne: non) [changement plan, animateur en gros plan] y chante (déb. Lalanne: non) je reste en france ET IL EST CANDIDAT AUX EUROPEENNES
- 50 déb. Naulleau : [*plan rapproché sur déb. N.*] g une réponse (.) en prose (.) et en vers (animateur : AH) voilà
- déb. Lalanne : [*plan rapproché sur déb. F.L. à l'écoute*] ha ben d'accord (déb. Naulleau: ALORS) ça c'est joli au moins (.) ça cte'intéressant [*déb. F.L. acquiesce de la tête, visage tendu mais posture droite*]
- 55 déb. N./L.<sup>18</sup> : [*écran scindé*] **E.N.** : OUI / **F.L.** : passkexx / **E.N.** : alors (.) le niveau des textes [*déb. Naulleau lève l'album et le livre, puis secoue légèrement la tête en signe de négation*] / **F.L.** : ouais / **E.N.** : pour moi c'est (.) mais vraiment au bord du délit culturel quoi (.) voilà [*rire dans le public*] [*Déb. E.N. baisse la tête lisant ses feuilles/ déb. F.L. le fixe la bouche entrouverte et légèrement crispée*] / **E.N.** : donc LA [*Déb. E.N. regarde son interlocuteur en tenant l'album et le livre et déb. F.L. hausse les épaules, cligne des yeux, hausse les sourcils et plisse son front*] c'est mise sur le marché de vers de mirliton non homologués (.) c'est ça le méfait (.) et là [*déb. E.N. montre l'album ricanement audible hors champ, déb. F.L. continue de regarder son interlocuteur bouche fermée, (semble sceptique et ne pas adhérer aux propos comme il le verbalise ensuite)*]
- déb. Naulleau : [*fin de l'écran scindé*] déb. E.N. montre l'album et ensuite parle hors champs, plan large sur déb. F.L., droit, assis les jambes croisées, mains jointes autour de son genou] c'est possession et revente de niaiseries (.)
- 70 en stock (.) [*plan rapproché sur le visage déb. E.N. calme qui regarde son interlocuteur*] voilà [*le public hue et applaudit*]
- déb. Lalanne : [*plan rapproché sur visage déb. F.L. de profil posture en avant*] et la c'est tissu d'injures sans fondement [*public hue et applaudit encore*] (déb. Naulleau : c'est pas des injures) non mais voilà
- 75 déb. Naulleau : [*plan large sur Zemmour tête baissée cachant son sourire avec ses main, déb. Naulleau remuant ses feuilles et Bigard tourné vers E.N., public*]

<sup>18</sup> La mention « déb. N./L. » signifie : débattants Naulleau et Lalanne, lorsqu'ils sont montrés sur la même image en écran scindé. Le débattant Naulleau est à gauche de l'écran et le débattant Lalanne à droite. Nous reproduisons l'interaction horizontalement, mais signalons les tours de parole par le symbole « / » (« slash ») suivi des initiales des débattants en gras-italique.

- continue de huer*] c'est pas des injures (.) c'est un jugement (.) critique c'est en dessous du niveau dla mer
- déb. Lalanne : [plan de profil sur déb. F.L. posture en avant, « parle avec les mains » main gauche tournée en pointe dressée et soulignant son opposition, animé] NON mais tu n'es pas mon juge (.) jeune t'autorise pas (déb. Naulleau : mais si je suis ton juge (.))
- déb. Naulleau : [plan rapproché sur déb. E.N.] je suis ton critique pour un soir [geste de la main déb. E.N. accompagnant ses paroles] (déb. Lalanne : mais non (.) non je ne)
- déb. Lalanne : [plan taille-profil sur déb. F.L., posture buste en avant, main gauche en pointe tournée vers le haut ponctuant et rythmant ces paroles, veines du cou visibles] (déb. Naulleau : après tu reprendra ta route) JE NE T'AUTORISE PAS A ME JUGER
- 90 déb. N./L. : [écran scindé] E.N.: j'ai pas besoin / F.L.: NON NON / E.N.: de ton autorisation [déb. E.N. de face, tient ses feuilles devant lui, les lève puis les baisse en parlant, il lève les yeux vers déb. F.L. puis regarde en bas et secoue la tête pour appuyer sa phrase. Déb. F.L. de profil, posture en avant, veines visibles sur le cou/ contraste entre déb. E.N. visage relâché et déb. F.L. visage animé, tension en augmentation et débit plus élevé calqué sur ton qui monte] / F.L.: mais j'vais te d(.) dire MOI mais moi (.) / E.N.: c'est ça / F.L.: MOI JE N'ACCEPTÉ PAS (.) MOI
- 95 animateur : [fin de l'écran scindé, gros plan sur animateur] MOI [lève l'index gauche et tient l'album du chanteur avec main droite] (déb. Lalanne : JE VIENS DISCUTER AVEC TOI)
- déb. Lalanne : [plan d'ensemble Lalanne, Puccino et Kiberlain] POUR QUI TU TE PRENDS (.) [posture en avant main gauche en pointe, puis tend son bras droite (main ouverte) en direction du déb. E.N., débit élevé concorde avec ton plus haut] PASSKE TU FAIS (déb. Naulleau : je me prends)
- 105 déb. N./L. : [écran scindé] E.N.: je me prends pour ton cri (..) je me prends pour ton critique [déb. E.N. agite la tête en signe d'affirmation] / F.L.: ICI TU PENSES QUE T'AS LE DROIT DE DIRE CE QUI EST BIEN OU MAL [déb. F.L. tête en avant, tension (veines visibles sur le cou)] / E.N.: NON
- 110 [mouvement de tête droite-gauche soulignant la négation] j'n'ai aucun droit / F.L.: TU ES UN INSPECTEUR DES TRAVAUX FINIS [applaudissements d'une ou deux personnes. Contraste entre le calme du déb. E.N. et le débit ralenti de ses paroles presque scandées] / E.N.: je n'ai aucun droit [ricanement de Bigard] [fin de l'écran scindé, plan général en plongée sur le plateau, public applaudi et acclame]
- 115 déb. N/L<sup>19</sup> : [plan général, débattants E.N. et F.L. visibles sur écrans géants, mouvement panoramique gauche-droite de la caméra qui cache progressivement les écrans. L'animateur tend le bras en avant en direction déb. N.] / E.N. [voix off]: I SONT PAS FINIS TES TRAVAUX XXX C'EST ÇA LE PROBLEME
- 120 / F.L. [voix off]: VOILA

<sup>19</sup> Les deux débattants ne sont visibles sur l'écran scindé pour les téléspectateurs, mais sur les deux écrans géants du plateau. Chacun occupant un écran.

- déb. Naulleau : [Déb. E.N. en gros plan, posture en avant en direction du déb. F.L., puis se tourne vers l'animateur] I SONT PAS FINIS (animateur: NON non (.) attendez)
- animateur : [gros plan sur l'animateur] NAULLEAU J'VOUS TROUVE VRAIMENT  
125 SEVERE (..) [animateur geste du bras en avant en direction déb. E.N., puis regarde en bas (lit qqch.)] (déb. Lalanne: non non mais c'est) [applaudissements] PASSKE PAR EXEMPLE LACHANSON du poète écrite et composée par Lalanne [geste de la main en direction déb. F.L.] j'trouve c'est une chanson (.) [l'animateur regarde alternativement les  
130 deux débattants, changement de cadrage : plan d'ensemble avec animateur à droite, F.L. à gauche et E.N. en gros plan sur l'écran, bouche ouverte air agacé] j'ai écouté moi aussi tout l'album c'est (.) (déb. Naulleau : ben oui) [haussement d'épaule déb. E.N., visage fermé, air agacé] une chanson qui lui correspond (.) parfaitement [gros plan sur déb. F.L. bouche  
135 entreouverte, attentif regardant alternativement ses deux interlocuteurs] (déb. Naulleau: la pauvreté c'est affreux (.) ) [déb. E.N. voix off]
- déb. Naulleau : [changement d'angle, déb. F.L. en amorce de dos, face à déb. E.N., Zemmour et Bigard] les cheveux poussent sur la tête (.) (animateur : OOOH) [rire dans le public] après la (..) après la pluie vient l'beau temps  
140 [ton déb. E.N. mimant l'ennui, tape ses feuilles devant lui et hausse les épaules ; changement d'angle : zoom sur déb. E.N. entouré de Zemmour et Bigard] (animateur : C'EST PAS VRAI) NON J'regrette bon (.) [déb. E.N. arrange ses feuilles, puis geste du bras de gauche à droite, soulignant qu'il n'y a rien d'autre à ajouter] BEN BON bref, ça c'était ma raixxx (.)
- 145 animateur : [gros plan sur l'animateur] alors ECOUTEZ (déb. Naulleau : passkxxx) J'AI ENVIE j'ai envie [animateur secoue le CD tout en parlant] de répondre à la place de Francis (..) (déb. Lalanne : merci) par (.) par la chanson [l'animateur tient le CD et avec son index droite montre une chanson de l'album] qu'il écrit et qu'il chante sur cet album (..) on peut bien me traiter  
150 de fou [tout en énonçant les paroles du chanteur il lève le doigt] se moquer de moi je m'en fous (.) [gros plan sur déb. E.N. visage fermé, clignant des yeux, puis sur déb. F.L. qui regarde successivement ses deux interlocuteurs] ça n'm'empêchera jamais de rester debout (.) d'être moi-même (déb. Naulleau : ALORS PROUVE-LE) ET PUIS (déb. Naulleau : ECOUTE-  
155 MOI) C'EST TOUT [l'animateur agite l'album pour appuyer « c'est tout »]
- déb. Naulleau : [gros plan sur déb. E.N. applaudissements] NON mais oui (.) MAIS NON [geste du bras en avant, visage animé<sup>20</sup>, yeux écarquillés] C'EST PAS TOUT (..) (déb. Lalanne : NON NON non non)
- déb. Lalanne : [plan d'ensemble sur Lalanne, Kiberlain et Puccino] alors attend (.) écoute-moi (.) [déb. F.L. lève l'index, demandant la parole, posture droite] (déb. Naulleau : c'est pas tout) écoute moi (.) [applaudissements] écoute moi (déb. Naulleau : C'EST PAS PASSK'UN ARTISTE DIT)  
160
- déb. Naulleau : [gros plan sur déb. E.N.] C'EST TOUT (.) KSA S'ARRÊTE LA (..) (déb. Lalanne : écoute moi) C'EST quoi ça veut dire quoi (.) (déb. Lalanne :

<sup>20</sup> Déb. E.N. s'anime dès ce moment-là. Il a un tic : il cligne des yeux, mais dès lors, il a tendance à écarquiller les yeux. Sans s'énerver autant que le déb. F.L., sa posture montre qu'il perd un peu son calme et son visage est davantage animé.

- 165 moi j'te répond un truc) [déb. E.N. tourne la tête alternativement vers ses interlocuteurs] c'est ça la démocratie ? [Déb. E.N. emploie un air et un ton interrogatif, applaudissements s'arrêtent]
- déb. Lalanne : [gros plan sur le profil droite du visage déb. F.L., à gauche de l'écran] ÉCOUTE j'te répond un truc [changement d'angle plan d'ensemble (via écran géant) sur débattants E.N., F.L. et l'animateur] tu as le droit de ne pas aimer mes vers et franchement [index pointé en avant]
- 170 déb. Naulleau : [gros plan sur déb. E.N.] ceux-là (.) (déb. Lalanne : attend non NON NON) c'est pas un jugement D'ENSEMBLE [geste du bras déb. E.N. mimant la totalité, déb. E.N. plus calme que déb. F.L.]
- 175 déb. Lalanne : [gros plan sur déb. F.L.] non tu les connais pas les autres (.) [geste du bras pointé en avant] T'ES PAS CAPABLE DE ME DIRE XXX (déb. Naulleau : MAIS JE)
- déb. Naulleau : [gros plan sur déb. E.N. de face et déb. F.L. en amorce de dos] PARLE PAS DES AUTRES [déb. E.N. se désigne lui-même de la main, yeux écarquillés]
- 180 fixant déb. F.L.] JE PARLE DE ceux-là [geste montrant les vers] (déb. Lalanne : ALORS (.) ÉCOUTE moi) c'est ceux qu'on m'a demandé (déb. Lalanne : écoute moi) de lire
- déb. Lalanne : [gros plan sur déb. F.L.] écoute-moi [ponctue ses dires avec sa main dressée devant lui, sûr de lui] tu as le droit de n'pas les zaimer et j'vais te dire un
- 185 truc
- déb. Naulleau : [gros plan sur déb. E.N.] tu disais le contraire (déb. Lalanne : attend attend) y a deux minutes (déb. Lalanne : non non NON NON NON)
- déb. Lalanne : [plan d'ensemble sur Lalanne, Kiberlain et Puccino] t'as pas écouté c'que j'dis [index levé pointé sur déb. E.N. gestes ponctuant ses dires, énervement visible par les veines tendues] tu as le droit
- 190 déb. Naulleau : [gros plan sur déb. E.N.] si là j'ai pas l'choix (.) hein [déb. E.N. baisse la tête et ton de voix descendant sur le « hein »] (déb. Lalanne : NON NON NON NON) j'suis désolé [déb. E.N. baisse les yeux sur ses feuilles qu'il arrange]
- 195 déb. Lalanne : [gros plan sur déb. F.L.] tu as le droit de n'pas zaimer mes vers (.) tu as le droit de dire moi je n'aime pas mes vers [index pointé en avant, tension puis changement d'angle : déb. E.N. de face et déb. F.L. de dos, bras tendu en avant, index ponctuant ses dires] tu n'as pas le droit de dire que c'est un délire ou de la merde [gros plan sur déb. F.L.] (déb. Bigard : et que
- 200 que cecexxx j'suis d'accord xxx [changement d'angle : Zemmour, déb. E.N. et Bigard montrés] (animateur : ENTIEREMENTXXX)
- animateur : [gros plan sur animateur] J'SUIS ENCORE D'ACCORD AVEC LALANNE [applaudissements, fondu enchaîné et plongée sur l'ensemble du plateau]
- déb. Naulleau : [plan d'ensemble sur Zemmour, déb. E.N., Bigard] inversion des rôles [déb. E.N. au milieu, tient le livre du déb. F.L., le lève et l'agite] LE LE LIVRE DE FRANCIS LALANNE M'A INSPIRÉ UNE RÉPONSE EN VERS (.) (animateur : alors TRES BIEN) ça m'a pris dix minutes (.) [geste de la main soulignant le temps, visage animé, yeux écarquillés]
- 205 animateur : ÇA C'EST PARFAIT [gros plan sur animateur puis écran scindé déb. E.N. et F.L.] (déb. Naulleau : c'est à la façon de Francis Lalanne) ÇA AU MOINS C'EST DLA CRÉATION
- 210

déb. N./L. : **F.L.**: oui ça m'a pris un an de l'écrire (.) [*déb. F.L. fait des mouvements de tête de haut en bas marquant l'affirmation et l'indignation*] dix minutes eet (..) un an (.) ok (.) d'accord / **E.N.**: ah (..) un an (..) ben [*air étonné, geste de la tête appuyant sa surprise*] dis donc (..) (*animateur* : ALORS ALLONS Y) ou t'aurais dû (.) le faire plus vite ou (.) moins vite (.) mais là c'est pas la bonne distance apparemment [*Fin de l'écran scindé*]

215

# **Y-A-T-IL UN STYLE POLEMIQUE 'COHN-BENDIT' DANS LES DEBATS PARLEMENTAIRES EUROPEENS ? ANALYSE DE LA PLACE SUBJECTIVE : LE TYPE DE L'EXPERT INDIGNE**

---

**Aurore FELLAY & Vannes KLINGER**

Université de Lausanne – section de français

[aurore.fellay@unil.ch](mailto:aurore.fellay@unil.ch) & [vannes.klinger@unil.ch](mailto:vannes.klinger@unil.ch)

## **Résumé**

Ce travail souhaite analyser la façon dont Daniel Cohn-Bendit se construit une place subjective particulière lors des débats au Parlement européen, tout en imposant à son adversaire une place complémentaire, attaquant ainsi directement les deux faces de celui-ci. Aussi cette étude s'interroge sur l'utilisation de stratégies de communication spécifiques pour décrédibiliser l'image du sujet communiquant adverses ainsi que ses idées. Elle postule donc l'existence d'un style polémique propre au député Cohn-Bendit.

*Mots-clés : Attaque de place(s) – place subjective – face(s) – identité – polémique – stratégies de communication*

## **1. Introduction**

### **1.1 Problématique et hypothèses de travail**

Le député Vert Daniel Cohn-Bendit prend souvent la parole dans les débats du Parlement européen. Ses interventions sont habituellement en rapport avec des sujets délicats qui l'ont profondément choqué ou révolté. Il n'hésite pas à attaquer de front ses adversaires, ne mâchant pas ses mots. Peut-on faire ressortir de ses discours l'utilisation de mêmes stratégies et de mêmes recours linguistiques ? En résumé, y-a-t-il un style Cohn-Bendit au Parlement européen ? Ce style serait-il polémique, comme nous pouvons nous y attendre vu la teneur des débats ?

Afin de répondre à ces questions, nous analyserons la place subjective du député ainsi que les places complémentaires qu'il assigne à ses opposants dans des extraits tirés de trois débats différents. Il semblerait que Cohn-Bendit mette en place des stratégies de communication particulières, en construisant ses discours de manière réfléchie. En se situant constamment dans la place subjective de l'expert et du gentil, il attaque les faces de ses adversaires, en particulier l'image de soi. Il y a cependant une composante émotionnelle importante dans ses tours de parole, qui est à prendre en compte. Il emploie des termes "chocs" pour faire passer son opinion, ce qui lui vaut l'approbation des autres députés. Sa domination sur son opposant a ainsi l'air totale. Tout au long de

notre analyse, nous essaierons donc de mettre en évidence comment Cohn-Bendit se construit une place particulière dans l'interaction.

## 1.2. Présentation du corpus

La présentation du corpus se déroulera en trois temps. Tout d'abord, nous allons effectuer une brève présentation du parlementaire Daniel Cohn-Bendit. Puis, nous introduirons le cadre interactif du Parlement européen. Finalement, nous nous intéresserons plus en détail aux trois extraits que nous allons analyser dans cette étude.

Daniel Cohn-Bendit, journaliste et membre du parti des Verts depuis 1984, est élu député européen en 1994 sur la liste des Verts allemands. Actuellement, il siège en tant que représentant des Verts français (Corbett et al. 2011 : 21). Depuis 2002, il est élu coprésident du groupe des Verts/ALE<sup>1</sup> avec, à ses côtés, Rebecca Harms Jill Evans. Dans le monde politique, il est réputé pour ses opinions tranchées et son ton franc et abrupt. Lorsqu'une question politique le touche, il met toute son énergie à la défendre et il ne mâche pas ses mots. De prime abord, il semble donc être le candidat idéal pour analyser un éventuel style polémique<sup>2</sup>.

Le cadre interactif du débat parlementaire européen, « un des sous-genres du débat politique » (Micheli 2008 : 33), est spécifique et diffère de celui d'un débat à l'échelle nationale. En effet, les débats parlementaires sont restrictifs. Différentes contraintes s'imposent aux intervenants. Tout d'abord, chaque débattant dispose d'un temps de parole chronométré par un affichage numérique visible de toute l'assemblée qu'il ne doit pas dépasser sous peine de se voir couper son micro par le président de séance. La deuxième contrainte réside dans le « régime linguistique du Parlement » (Costa 2001 : 251). Tous les membres ne s'expriment pas dans la même langue, il est difficile d'user de jeux de mots ou d'ironie lors des interventions, ceux-ci pouvant facilement être mal interprétés ou encore intraduisibles. De même, le ton employé se doit d'être mesuré et cordial. Finalement, les textes des débattants sont souvent préparés à l'avance, ce qui enlève de la spontanéité au débat et provoque fréquemment une baisse d'attention de la part de l'auditoire. De prime abord, il est donc difficile de créer une vraie interaction dans un débat parlementaire européen. Néanmoins, nous allons voir que Cohn-Bendit réussit à contourner la plupart de ces contraintes et crée de véritables discours polémiques dans les extraits proposés<sup>3</sup>.

Les extraits choisis sont au nombre de trois, chacun d'entre eux représentant Cohn-Bendit lors d'une de ses interventions dans le cadre d'un débat parlementaire européen. Le premier d'entre eux est issu de YouTube, le second a été trouvé sur wat.tv et le

---

<sup>1</sup> ALE : Alliance Libre Européenne.

<sup>2</sup> Pour plus d'informations sur Cohn-Bendit, voir notamment son site internet : <http://www.cohn-bendit.eu/fr/home>.

<sup>3</sup> Pour plus d'informations sur le Parlement européen et le déroulement des débats, voir : COSTA, Olivier (2001) Le Parlement européen, assemblée délibérante, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles.

troisième apparaît sur le site de francetv. Le problème avec ces sources est qu'elles ne sont pas complètes. En effet, pour chaque extrait, excepté celui où il s'oppose à Jean-Marie LePen, nous ne disposons que du tour de parole de Cohn-Bendit et non de la réponse de son/ses adversaire(s). Cependant, comme nous nous concentrons sur le style polémique de Cohn-Bendit, ces extraits nous donnent assez d'informations pertinentes sur le sujet. Le premier extrait, daté du 14 septembre 2011 et d'une durée de 7'16, oppose Cohn-Bendit à Jean-Marie Le Pen, représentant de l'extrême droite française, à propos du massacre de Juillet 2011 en Norvège. Le deuxième extrait, daté du 10 juillet 2008 et d'une durée de 4'33, met face à face le leader écologiste et l'ancien président français, Nicolas Sarkozy. Le dernier extrait, quant à lui, daté du 19 janvier 2012 et d'une durée de 2'86, oppose le député Vert à Viktor Orbán, premier ministre hongrois. Dans chacun de ces extraits, les intervenants occupent une place institutionnelle identique, celle de député parlementaire européen. Dans les trois extraits, un sujet polémique est soulevé, ce qui porte à croire que ce sont des discussions ayant eu lieu soit dans le cadre des débats sur les droits de l'homme, soit dans celui des débats extraordinaires<sup>4</sup>. Pour chacun des extraits, nous avons sélectionné les passages les plus pertinents afin de voir si nous pouvions dégager un style polémique Cohn-Bendit.

### 1.3. Méthode d'analyse

Avant d'entrer dans l'analyse de notre corpus, il nous paraît important de définir les concepts que nous allons utiliser par la suite<sup>5</sup>. Nous allons travailler au niveau relationnel, c'est-à-dire la manière dont on communique et non pas ce qu'on communique. Dans ce cadre, un désaccord peut surgir, tantôt sur le contenu, tantôt sur la relation qu'entretiennent les deux interlocuteurs. Dans le premier cas, il est facile de trancher : l'attaque peut être justifiée ou non. Par contre, dans le deuxième cas, celui du débat par exemple, le désaccord est le plus souvent non résolu.

Ce qui est attaqué, c'est l'identité des interactants, c'est-à-dire leur représentation, leur image de sujet communicant. Celle-ci se comprend comme composée de cinq places et de deux faces. Les cinq types de places correspondent chacun à un niveau spécifique. La place institutionnelle est non-négociable et correspond à la position sociale. La place modulaire est en lien avec le rôle que joue le sujet dans une interaction précise, par exemple interrogateur. Elle est difficile à remettre en doute. La troisième place, la place discursive, est la manifestation d'un scénario langagier à un niveau plus local de la communication. L'avant-dernière place nous intéressera tout particulièrement dans ce travail. Il s'agit de la place subjective, qui fluctue énormément dans un débat. Le sujet la revendique pour lui-même et impose ainsi une place

---

<sup>4</sup> Les débats sur les droits de l'homme ont lieu le jeudi après-midi et durent une heure. Les débats extraordinaires sont également d'une durée d'une heure environ et sont des débats sans résolution à la fin (Corbett et al 2011 : 193 et 195).

<sup>5</sup> Informations reprises en majorité du cours de M. Burger donné à l'Université de Lausanne au semestre de printemps 2012.

complémentaire à son adversaire. Ces places se basent sur des jugements de valeur et construisent une hiérarchie entre les deux interactants. La dernière place est la place énonciative et correspond au niveau micro-linguistique de la communication. La négociation de ces cinq places passe par l'attaque des faces de l'identité<sup>6</sup>.

Un autre terme clé dans notre analyse est l'adjectif « polémique ». Kerbat-Orecchioni (1980) en propose une définition pratique que nous appliquerons au style de Cohn-Bendit. Tout d'abord, elle nous indique que : « [...] l'adjectif [polémique] qualifie la production discursive de l'une seulement des parties en présence, mais dans laquelle nécessairement s'inscrit le discours de l'autre. » (1980 : 9). Elle rappelle par ailleurs que la présence du public est importante dans ce type d'interactions. Enfin, elle identifie le discours polémique de manière synthétique :

Récapitulons. Pour que l'on puisse user adjectivement du terme « polémique », il faut que l'on ait affaire

1. à un discours
2. qui attaque une cible
3. laquelle est censée tenir ou avoir tenu un discours adverse
4. que l'énoncé polémique intègre, et rejette « agressivement », c'est-à-dire en termes plus ou moins véhéments, voire insultants. (1980 : 24)

## 2. Analyse du Sujet et de sa construction, de son style

### 2.1. Analyse de l'extrait 1 : « Se recueillir sur la Norvège, c'est aussi réfléchir à ce que nous faisons les uns et les autres et à ce que nous disons »

Dans ce premier extrait, le député Cohn-Bendit prend la parole dans le cadre de la discussion sur le massacre qui a eu lieu en Norvège le 22 juillet 2011. Il semble avoir été profondément choqué par le discours de Monsieur LePen à ce sujet. L'objectif qu'il poursuit dans notre extrait est de démontrer que les paroles du député français sont inadmissibles et dangereuses pour la société européenne actuelle. Pour ce faire, il suit une stratégie bien précise. L'extrait étudié se compose de deux parties distinctes. Pour chacune d'elle, nous proposerons deux points d'analyse. Dans un premier temps, nous allons nous intéresser à la construction de(s) place(s) subjective(s) de Cohn-Bendit et de la place complémentaire de LePen. Dans un second temps, nous travaillerons sur le rapport de place. Ensuite, nous analyserons la réaction de LePen ainsi que celle du Parlement dans la totalité de l'extrait. Enfin, nous nous demanderons si, au vu des

---

<sup>6</sup> Dans toute interaction polémique, chaque interactant met en danger ses faces, c'est-à-dire « la valeur sociale qu'une personne revendique effectivement à travers [une] ligne d'action [...] » (Goffman 1974 : 9). Chaque individu possède deux faces : la face positive ou image de soi et la face négative ou territoire. Pour plus d'explications sur la théorie des faces, voir Goffman (1974).

éléments mis en évidence dans notre analyse, le discours de Cohn-Bendit peut être considéré comme polémique.

Dans la première partie de l'extrait (1.1-11), le but pour Cohn-Bendit est moins de se construire une identité personnelle positive que de ternir celle de son adversaire. Ainsi, il impose à LePen une place de méchant, et s'attribue la place complémentaire de gentil. Tout d'abord, LePen est présenté comme un effronté : « Et quand un député français de CE parlement (.) OSE dire [...]»<sup>7</sup> (lignes 3-4). L'utilisation d'un verbe à connotation forte comme « oser » souligne l'impudence des propos de LePen. Par la suite, Cohn-Bendit cite une partie d'un précédent discours de son adversaire: « Et quand un député français de CE parlement (.) OSE dire (.) **que le problème (.) qui a eu lieu (..) en Norvège (.) c'était pas le massacre (.) mais c'était (.) la naïveté (.) du gouvernement (.) NORVÉGIEN (.) qui accepte la (.) la société multiculturelle (..)** » (1.3-7, nous soulignons<sup>8</sup>). Cette stratégie de reprise est commune dans les débats. En sortant les paroles de LePen de leur contexte et en les utilisant dans son propre discours, Cohn-Bendit en modifie le sens. Cette variation est une attaque particulièrement efficace à l'image de son adversaire, comme l'affirme Windisch :

Ces modifications constituent un véritable viol du discours de l'Autre et, par conséquent, aussi de son identité. On ne se contente pas d'opposer un discours à un autre discours, pour laisser le choix au public ; on s'attaque à l'identité même de l'adversaire, puisqu'on lui construit une autre identité, tant personnelle que discursive. (1987 : 27)

Cohn-Bendit condamne les paroles de LePen et incite le Parlement européen à suivre son exemple, à travers un acte directif : « **il faut** que ce ce parlement DISE que Monsieur LePEN [CB parle de plus en plus fort] est une HONTE (.) pour ce parlemène (.) d'AVOIR dit (.) ces PAROLES » (1.7-10). Il ne mâche pas ses mots : l'emploi du terme « honte » avec le verbe « être » indique que la honte est une qualité essentielle de son adversaire. Le ton utilisé par l'orateur traduit son énervement : il parle de plus en plus fort et appuie sur certains mots, notamment « DISE », « LePEN », « HONTE », « D'AVOIR », « PAROLES ». De plus, il bafouille à plusieurs reprises dans cette phrase : « il faut que ce ce parlement » (1.8), « ce parlemène » (1.9). Il semble se laisser emporter par ses émotions. Malgré toutes ces marques d'implication personnelle, cette partie du discours n'est pas prise en charge directement par Cohn-Bendit. En effet, il n'utilise pas la première personne et reste en retrait, s'intégrant à « ce parlement ». Il semble vouloir former une seule entité avec ses collègues, de laquelle ressort par contre la figure de LePen, qui ne partage pas leur vision de la réalité européenne. L'identification de ce dernier se fait en deux temps. Premièrement, Cohn-Bendit s'attaque à « et quand un député français de CE parlement » (1.3). Même si les autres parlementaires ne doivent pas douter de son identité, le fait de nommer LePen uniquement par sa place

<sup>7</sup> Voir les conventions de transcription ainsi que la totalité des extraits en annexes.

<sup>8</sup> Le gras dans les citations des différents extraits sera toujours utilisé pour indiquer que nous soulignons ces termes.

institutionnelle représente une attaque contre la légitimité de celui-ci à porter cette étiquette. Ensuite, il cite clairement son nom et l'oppose au reste du Parlement : « Monsieur LePEN [CB parle de plus en plus fort] est une HONTE (.) pour ce parlement » (1.7-9). LePen se retrouve donc exclu du Parlement, qui applaudira pendant plus de vingt secondes en signe d'acceptation et de validation des attaques de Cohn-Bendit.

Dans la deuxième partie du texte (1.11-20), Cohn-Bendit semble avoir retrouvé son calme. Il parle à nouveau sur un ton plus maîtrisé. Dès les premiers mots, il revendique une place subjective d'expert. Il débute son discours sur un ton paternaliste : l'énoncé principal « et je voudrais dire » (1.12) est suivi d'une série de mises en garde du type « si... alors » (1.12-14). De plus, il cherche à citer une source d'autorité, « Gilberaubstadt »<sup>9</sup>, et essaie ainsi de démontrer son savoir sur le sujet. Enfin, en acceptant la « responsabilité intellectuelle » (1.16-17) du massacre norvégien, il fait preuve de maturité et de bon sens, ce qui renvoie une image positive de lui. Ce faisant, il impose à LePen une place complémentaire opposée de non-expert, voire d'idiot. Par ses propos, il l'affirme, LePen a mis en danger « l'Europe d'aujourd'hui » (1.14). En effet, Cohn-Bendit caractérise les paroles de son adversaire de « phrases ignobles » (1.13) qui, si elles se retrouvent dans les discours politiques, construisent un terrain propice au fascisme, en faisant « le lit de ceux qui font les choses les plus horribles » (1.15-16).

Au niveau des rapports de places, les attaques de Cohn-Bendit sont ciblées. Il commence sa critique de LePen de manière indirecte: «et je voudrais dire (..) à tous les VRAIS européens » (1.11). En sollicitant tous les « VRAIS européens », il ne s'adresse pas à Jean-Marie LePen, qu'il avait déjà exclu du Parlement. Ainsi, les différentes occurrences de la première personne du pluriel s'opposent à LePen et à son attitude. En employant le groupe adverbial « tous ensemble » (1.15), Cohn-Bendit marque encore plus l'isolation de son adversaire.

Comme nous l'avons évoqué, le public manifeste son adhésion au propos de Cohn-Bendit tout au long de l'extrait, particulièrement entre les minutes 2'33 et 2'53, à travers vingt secondes d'applaudissements. Le plan de la caméra est sans cesse élargi afin de nous donner accès à la réaction des autres membres du Parlement. Comme l'explique Amossy (2010 : 122), « dans l'espace du discours polémique [...] le locuteur attaque son adversaire dans le but d'emporter l'adhésion du tiers qu'il prend à témoin ». Cette réaction positive de la part du public est donc importante et valide la stratégie mise en place par Cohn-Bendit. Son objectif est ainsi atteint. En ce qui concerne la réaction de Jean-Marie LePen, nous n'y avons pas accès durant le discours de Cohn-Bendit, car, à aucun moment, la caméra ne se fixe sur lui. Cependant, dès la fin du tour de parole de son adversaire, LePen fait parvenir une demande de déclaration individuelle afin de contester les attaques dont il a été victime. Sa réaction est

<sup>9</sup> Nous avons des doutes quant à l'orthographe et à la prononciation de ce nom propre, ce qui ne nous a pas permis d'identifier la source de Cohn-Bendit.

particulièrement violente, surtout dans la deuxième partie de son discours, dans lequel il traite Cohn-Bendit de « pédophile » et rappelle que celui-ci a été accusé d'héberger un terroriste. Cependant, ni Cohn-Bendit, ni les autres parlementaires n'acceptent ces attaques : les députés se lèvent et quittent la salle et Cohn-Bendit affiche un air ouvertement moqueur. Ainsi, la stratégie de LePen pour se disculper n'aboutit pas. Son image en ressort plus négative encore.

Le style de Cohn-Bendit est ici ouvertement polémique, si l'on se fie à la définition que fait Kerbat-Orecchini (1980 :1 2) de ce terme. Il s'agit clairement d'une attaque contre LePen, basée en partie sur un discours qu'il a tenu auparavant et que Cohn-Bendit reprend à son compte. En remportant l'adhésion du public, qui se manifeste à travers les nombreux et longs applaudissements, Cohn-Bendit atteint son but : l'identité de LePen est fortement disqualifiée, et la sienne valorisée.

## **2.2 Analyse de l'extrait 2 : «Monsieur le Président, c'est une honte, c'est minable d'aller à l'ouverture des Jeux Olympiques »**

Dans le deuxième extrait, Cohn-Bendit prend la parole au Parlement européen pour condamner la décision de Nicolas Sarkozy d'assister à l'ouverture des Jeux Olympiques en Chine. Le député Cohn-Bendit porte par ailleurs sur sa chemise le tee-shirt explicitement contestataire créé par l'opposition au régime chinois pour l'occasion. Pour l'analyse de ce discours, nous traiterons quatre points distincts. Premièrement, nous nous intéresserons à la construction des places subjectives et complémentaires des deux adversaires. Deuxièmement, nous étudierons les rapports de places entre Cohn-Bendit et Sarkozy. Troisièmement, nous nous arrêterons sur les réactions du public et de Sarkozy. Finalement, nous nous demanderons si cette fois aussi le style de Cohn-Bendit est polémique.

Dès le début de son tour de parole, Cohn-Bendit paraît très agité. Il parle d'une voix forte et marquée par l'émotion. De plus, il bafouille à plusieurs reprises : « les Jeux Olympiques » (1.5), « les piz prisons chinoises » (1.7), « une occasion [retour sur CB] honneur en or » (1.8-9), «vous re (.) vous re (.) vous regretterez » (1.15-16). Ces marques para-, non- et verbales construisent au député Vert une place subjective d'indigné et de révolté. Par conséquent, la place complémentaire qu'il impose à Sarkozy est celle de lâche. Pour ce faire, il utilise la même méthode que dans le premier extrait : il ne cherche pas à construire une identité positive de lui-même, mais tend à disqualifier son adversaire. Il recourt à nouveau au terme «HONTE » (1.22). Il semble que ce soit un trait récurrent de sa stratégie polémique. Cette fois-ci, la honte est associée à un adjectif du registre familier : « minable » (1.23). Cela accentue le caractère dégradant, voire insultant, de cette caractérisation. La construction répétitive « **c'est** une HONTE (.) [plan de Nicolas Sarkozy, qui est en train de prendre des notes] **c'est** MINABLE » (1.22-23) marque une dé-gradation. Cependant, son allocution construit un rapport d'opposition entre deux fortes images: celle de Sarkozy mangeant « avec des

baguettes<sup>7</sup> (.) avec le président de Chine pour ouvrir les Jeux Olympiques » (1.4-5) et celle de Cohn-Bendit pensant « à tous les prisonniers [retour sur CB] qui croupissent [geste vers le haut du bras, index levé] dans les piz prisons chinoises (.) » (1.5-7). L'ironie de l'expression « bon appétit » (1.5) ne fait que renforcer ce contraste. En critiquant la décision de Sarkozy, Cohn-Bendit se pose en révolté. Le désaccord est clairement exprimé dans la toute première phrase de l'allocution : « je voudrais en venir maintenant (.) au problème qui nous divise profondément (..) » (1.3-4). Il reproche au président français de n'avoir pas saisi l'opportunité qui lui était donnée de « de défendre les [CB ponctue maintenant ses propos avec des mouvements des deux mains, pouces et index joints] valeurs EUROPÉENNES de la [élargissement du plan de la caméra] démocratie (.) » (1.9-11). Il va jusqu'à prendre la parole à la place de Sarkozy, en inventant un discours idéal que ce dernier aurait dû prononcer : « en disant (.) je ne participe pas à l'ouverture des Jeux (.) à la mascarade du parti communiste chinois (.) » (1.11-13). Il explicite ici le rôle de méchant qu'il assigne au président français et se définit lui-même comme le gentil, garant des libertés bafouées par la conduite de Sarkozy.

Cette opposition se retrouve dans l'utilisation des pronoms personnels. Contrairement à l'extrait précédent, Cohn-Bendit assume dès le début ses propos en utilisant à deux reprises la première personne du singulier sous la forme emphatique « moi je » (1.6 et 7). Il s'adresse aussi directement à Sarkozy par le pronom de la deuxième personne pluriel « vous ». Les attaques paraissent ainsi plus ciblées et le contraste entre les deux hommes plus marqué. Un premier « nous » (1.4), englobant les deux interactants, associé au verbe « diviser », l'exprime bien. Ce n'est cette fois que dans ses dernières phrases que Cohn-Bendit cherche à s'intégrer au reste du Parlement européen et à projeter ses désirs sur l'ensemble de ses collègues : « voilà ce que nous voulons » (1.13-14). A ce propos, Ruth Amossy explique :

La relation du « je » au « nous » comporte de toute évidence des enjeux sociaux et politiques importants. Elle marque la volonté du sujet parlant de se voir et de se montrer en membre d'un groupe qui fonde son identité propre. En retour, elle signifie aussi qu'il entend représenter tous ceux que recouvre le pronom « nous », qu'il se donne comme leur porte-parole officiel [...] ou comme représentant automandaté [...].(2010 : 156)

Les applaudissements des autres députés semblent indiquer que les deux points mentionnés par Amossy sont effectivement actualisés dans cet extrait. Face à cette coalition se trouve Sarkozy, seul.

Le cadrage de la caméra, qui effectue un va et vient constant entre Cohn-Bendit et Sarkozy, crée une illusion de débat en temps réel, ce qui n'était pas le cas dans le premier extrait. Les réactions de Sarkozy nous parviennent presque instantanément, le caméraman changeant son point de vue à chaque attaque de Cohn-Bendit. Sarkozy reste très calme, mais il a l'air mal à l'aise et tendu, comme le montre la crispation de son

visage. L'allocution qu'il fera en réponse aux accusations de Cohn-Bendit se caractérise par un ton posé et calme, qui contraste fortement avec celui de son adversaire. Les autres parlementaires semblent, cette fois encore, en accord avec les propos de Cohn-Bendit, puisqu'à deux reprises ils applaudissent et acceptent donc la place d'indignés que leur assigne par extension le député Vert.

Ce deuxième discours est également polémique. Il vise à disqualifier l'identité de Sarkozy en critiquant sa décision de participer à la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques. Cohn-Bendit se construit une place subjective de gentil et assigne ainsi à Sarkozy une place complémentaire de méchant. L'utilisation des pronoms ne fait que renforcer ce contraste. Enfin, Cohn-Bendit reçoit, une fois encore, l'approbation du public.

### **2.3. Analyse de l'extrait 3 « Je crois que c'est complètement bling-bling ce qui est en train de se passer dans ce débat »**

Dans le troisième extrait, le débat parlementaire du 18 Janvier 2012 oppose Daniel Cohn-Bendit à Viktor Orbán, premier ministre hongrois. Le co-président des Verts au Parlement reproche à Orbán d'emmener son pays vers la dictature en modifiant la Constitution hongroise. L'objectif de Cohn-Bendit lors de son intervention est de faire comprendre, non seulement à Orbán et à son parti mais également aux autres membres du Parlement, l'absurdité et le paradoxe liés à un tel débat<sup>10</sup>. Pour ce faire, il utilise différentes stratégies en jouant sur les places dans l'interaction. Tout d'abord, Cohn-Bendit s'attribue une place subjective particulière qui positionne Orbán et Monsieur Dole dans des positions complémentaires embarrassantes. Ensuite, notamment grâce à l'utilisation qu'il fait des pronoms, le co-président des Verts établit un rapport de place spécifique entre lui-même, ses adversaires directs et le Parlement tout entier. Nous observerons également l'importance de l'ironie dans ce jeu sur les places des interactants. Finalement, nous tiendrons compte de la réaction des différents destinataires du discours de Cohn-Bendit, directs et indirects, et de l'influence de celle-ci sur la place que s'attribue le locuteur. Nous terminerons en nous demandant si Cohn-Bendit présente un discours ou un style polémique.

Cohn-Bendit se place d'emblée dans la position de celui qui sait face à ceux qui ne savent pas et endosse ainsi la place d'expert. Ceci se retrouve dans le lexique, notamment lorsqu'au début de l'extrait il tourne son regard en direction d'Orbán (1.6) et explique qu'il va « dire une chose **très simple** » (1.2-6). L'adjectif « simple », dont l'intensité est renforcée par l'adverbe « très », indique que Cohn-Bendit va expliquer à Orbán une chose qu'il n'a pas comprise alors que celle-ci était limpide. Orbán se trouve

---

<sup>10</sup> En effet, le leader écologiste souligne le fait, qu'étant membre du Parlement européen, la Hongrie est considérée comme une démocratie qui se bat contre toutes formes de totalitarismes. Or les réformes d'Orbán vont à l'encontre d'un gouvernement démocratique, celui-ci devrait donc se battre contre son propre pays ou quitter le Parlement.

ainsi en position d'ignorant et Cohn-Bendit le fait passer pour quelqu'un de stupide qui ne sait même pas ce qu'est le Parlement alors qu'il en est un des membres. Lorsqu'il arrive à la conclusion de son discours, Cohn-Bendit revient sur le sujet en ordonnant à Orbàn d'« arrê[er] avec ces **bêtises** » (l.42). Avec cet acte directif, il se place en position dominante et qualifie les propos de son allocataire de « bêtises », renforçant la construction bipolaire de départ entre l'expert et le non-expert. Néanmoins, si les propos de Cohn-Bendit présentent Orbàn comme une personne stupide, le premier ne qualifie jamais directement le second comme tel. En même temps qu'il élabore ce rapport de place intelligent *versus* bête, Cohn-Bendit renforce sa place d'expert en montrant qu'il connaît bien son adversaire. En effet, il cite à plusieurs reprises les paroles d'Orbàn ou de Dole à l'aide de discours directs et du verbe déclaratif « dire » (l.10-14, 21-22 et 26). Créant ainsi une hétérogénéité énonciative au sein de son propre discours, il joue avec les places énonciatives de l'interaction qui, comme le souligne Vion (1995 : 186), « concernent la manière dont le locuteur construit des énonciateurs dans son propre discours et procède ainsi à une mise en scène de lui et des autres. » Le « je » de Cohn-Bendit se dédouble, représentant tour-à-tour le locuteur et son allocataire. L'utilisation du discours direct permet à Cohn-Bendit de rendre plus réels les propos d'Orbàn et de faire comme si les mots rapportés étaient exactement ceux employés par celui-ci. Par ailleurs, le député Vert ne se contente pas de citer les paroles d'Orbàn mais il lui répond également sous la forme de la citation au discours direct (l.14-18 et 43-44). Il crée ainsi une antinomie parfaite entre les deux discours, notamment à l'aide de l'utilisation du même verbe déclaratif et de l'opposition du pronom « je » au pronom « vous ». Celle-ci est renforcée par la gestuelle de Cohn-Bendit qui pointe Orbàn du doigt lorsqu'il le cite (l.11-12), se montrant ainsi agressif et malpoli. Cohn-Bendit fait alors revivre l'interaction quelque peu perdue dans les débats parlementaires. Cependant, les propos d'Orbàn sont mis en scène par Cohn-Bendit et sont bel et bien le produit d'un seul locuteur. Comme il l'a déjà fait dans les autres extraits analysés, le député Vert reprend le discours d'autrui en le sortant de son contexte, ce qui lui permet de disqualifier son adversaire (Windisch 1987 : 27) et de porter un jugement sur le discours de celui-ci tout en renforçant sa place subjective d'expert.

Lorsqu'il cite Orbàn, non seulement Cohn-Bendit lui répond en son nom à l'aide du « je », mais sa dernière riposte se fait au nom du Parlement tout entier : « **nous** vous disons » (l.45). Le député Vert rallie ainsi l'ensemble de l'auditoire à son discours et s'en fait le porte-parole, plaçant son adversaire dans une position de dominé au sein de l'interaction. Le travail effectué sur les pronoms par Cohn-Bendit renforce ce rapport de place dominant *versus* dominé. Une construction bipolaire entre un « je », plus tard doublé d'un « nous », et un « vous » se met en place. Cohn-Bendit renforce cette opposition à l'aide de deux stratégies. Dans un premier temps, il utilise un grand nombre d'adresses directes à ses adversaires où il interpelle ceux-ci soit avec le groupe nominal « monsieur + (prénom)/nom de famille » (l.8, 22, 35, 45), soit à l'aide du pronom « vous » (l.11, 23, 34, 42, 45, 47). Dans un second temps, il rallie le « je » qui le désigne à un « nous » plus général incluant tous les membres du Parlement assistant

au débat. Se faisant, l'opposition entre Cohn-Bendit et Orbàn s'élargit à un conflit entre le Parlement européen et ce dernier. Dans sa première assertion « (...) l'Union européenne (...) n'est PAS un paillason (...) sur lequel on s'essuie les pieds (...) **mais** c'est une maison **commune** que **nous nous** construisons **ensemble** monsieur Viktor Orbàn<sup>†</sup> » (1.5-8), Cohn-Bendit pose d'emblée cette opposition à l'aide du connecteur « mais » employé pour contraster la manière de concevoir le parlement pour Orbàn, tel un « paillason », et ce qu'est réellement le Parlement pour tous ses autres membres, « une maison commune ». Le lexique utilisé, notamment des termes tels que « commune » et « ensemble », consolide cette idée d'un bloc uni contre un seul individu. Au départ le « nous » semble inclure uniquement Cohn-Bendit et la gauche du Parlement (1.12-18). Le député Vert démontre, à l'aide du discours de son adversaire, comment ce dernier souhaite « **défendre** l'honneur de la Hongrie **contre** les **agressions** [CB se tourne vers l'endroit où sont assis les députés parlementaires de gauche] de la GAUCHE internationale et européenne » (1.12-14). Cohn-Bendit fait ainsi de la gauche son alliée en montrant qu'Orbàn la menace. Le verbe « défendre contre » implique un conflit souhaité par Orbàn et une attaque de celui-ci contre la face négative de la gauche. De plus, le terme « agressions » appliqué à cette dernière ternit sa face positive. Néanmoins, ce « nous » s'étend rapidement à l'ensemble du Parlement : « tout ce parlement (...) VOUS (...) NOUS tous y compris » (1.28-29). Lorsqu'il prononce ces paroles, le leader écologiste se tourne en direction des membres du Parlement pour montrer que tous sont concernés (1.28-29) et accentue ainsi l'effet de groupe mis en place par l'usage du « nous ». A la fin de l'extrait, il compare Orbàn aux dirigeants « de tous les gouvernements totalitaires et autoritaires de ce bas monde » (1.46). A travers cette comparaison, Orbàn voit la légitimité de sa place institutionnelle de député européen remise en cause et endosse l'étiquette de dictateur. Il est ainsi violemment « déplacé » (Windisch 1987 : 21) par le discours de Cohn-Bendit. En passant du « je » personnel au « nous » général, Cohn-Bendit se rattache à un groupe précis et réalise une construction « d'une image de soi plurielle » (Amossy 2010 : 156) qui inclut tous les membres du Parlement. En excluant Orbàn du « nous », Cohn-Bendit l'expulse du Parlement. De plus, à la ligne 23, Cohn-Bendit lui dit : « vous arrivez ici et vous nous dites », opposant clairement le « vous », représentant Orbàn, au « nous » correspondant au Parlement ainsi qu'à lui-même. De plus, l'« ici » du Parlement contraste avec un ailleurs duquel serait issu Orbàn. Ce dernier, subissant alors une attaque de ses deux faces, apparaît comme un étranger ne connaissant pas les idées fondatrices du Parlement et les menaçant. Cohn-Bendit, quant à lui, grâce à l'emploi du « nous », domine entièrement l'interaction en s'intégrant à un groupe nombreux et puissant, le Parlement européen dans son ensemble, et en s'attribuant la place de porte-parole de ce même groupe.

Cohn-Bendit s'appuie sur les constructions bipolaires qu'il établit, expert *versus* ignorant et dominant *versus* dominé, pour s'attaquer à son adversaire. Il met en place une nouvelle stratégie afin de démontrer l'absurdité du débat. Celle-ci est illustrée par le champ lexical de la folie : « bling-bling » (1.20), « dingues » (1.29) ou encore « fous »

(l.32 et 33). Le premier mot, qui apparaît dans l'énoncé faisant office de thèse à Cohn-Bendit, s'applique au débat en lui-même et est intensifié par l'adverbe « complètement » ainsi que par la gestuelle de Cohn-Bendit. Les termes « dingues » et « fous », également accentués par l'adverbe « complètement », sont quant à eux utilisés de manière particulière par le député Vert. En effet, ces insultes ne s'appliquent pas à Orbàn, mais à Cohn-Bendit et au Parlement européen. De même, le mot « honte », employé par Cohn-Bendit dans les précédents extraits pour qualifier ses adversaires, fait ici référence au Parlement dans son ensemble : « SHAME ON US SHAME ON US<sup>+</sup> » (l. 35). Cohn-Bendit s'en prendre à ses propres faces ainsi qu'à celles de ses collègues. Cependant, ces autoaccusations sont ironiques et le leader écologique utilise cette stratégie d'autocritique pour prouver le non-sens du débat. En effet, si ce que disent Orbàn et Dole dans les propos cités par Cohn-Bendit en début d'extrait est vrai, cela signifie que le Parlement aurait « accepté un pays dans l'Union européenne AVEC UNE CONSTITUTION STALINIENNE<sup>+</sup> » (l.31-32) et irait donc à l'encontre de ses principes démocratiques. Le député Vert ironise alors sur le fait que les dires d'Orbàn et de son parti font passer tout le Parlement pour des fous. L'ironie se détecte non seulement dans le ton montant et sarcastique de Cohn-Bendit, mais également grâce à la présence du « mais » (l.35) à la fin de sa tirade expressive qui, en tant que connecteur d'opposition fort, annule ce qui a été dit précédemment. De plus, les applaudissements (l.33) prouvent bien que les propos de Cohn-Bendit sont à prendre au deuxième degré. Le député Vert emploie également l'ironie plus tôt dans le débat lorsqu'il souhaite la bienvenue à d'importants noms de la gauche européenne dans le « club » d'une gauche agressive selon Orbàn (l.14-18). A travers son usage spécifique de l'ironie et de l'autoaccusation, il se positionne dans une place d'indigné et de révolté qui ne comprend pas qu'un tel débat puisse avoir lieu au sein du Parlement européen censé se battre contre les dictateurs et non les intégrer en son sein.

Comme le remarque Amossy, lorsqu'il y a discours polémique, le locuteur ne s'adresse, la plupart du temps, pas uniquement à son adversaire direct, mais aussi à un public témoin qu'il prend à parti explicitement ou non :

Le « je » peut s'adresser en toute connaissance de cause à deux auditoires distincts dans un discours unique qui projette à l'intention de chacun des publics une image de soi tantôt semblable, tantôt diversifiée, mais dans les deux cas censée remplir des fonctions différentes. (Amossy 2010 : 122)

Au vu de cette réflexion, la réaction des différents destinataires<sup>11</sup> du discours de Cohn-Bendit peut être analysée en deux temps. D'un côté se trouvent les allocutaires directs du député, Viktor Orbàn et Monsieur Dole, de l'autre, les non-allocutaires prévus par le locuteur, l'auditoire composé des autres membres du Parlement. Cohn-Bendit joue avec cette double audience en faisant perdre la face à Orbàn et en lui

<sup>11</sup> Nous ne tiendrons compte ici que de la réaction des « allocutaires présents et loquents » et non, par exemple, des « allocutaires absents et non loquents » tels que les citoyens-spectateurs qui regardent le débat à la télévision ou sur internet (Micheli 2008 : 56).

attribuant une place de dictateur ignorant d'une part, et en se désignant comme porte-parole du reste de l'auditoire de l'autre. Malgré cela, Orbàn reste impassible durant la quasi-totalité de l'extrait. Son seul geste sera celui de soulever son casque en faisant mine que celui-ci ne marche pas juste après la première tirade de Cohn-Bendit qui l'accuse de traiter l'Union européenne de « paillasson » (l.7). Cet acte pourrait être assimilé à de l'incompréhension éprouvée ou simulée par Orbàn, ce qui irait dans le sens même des propos de Cohn-Bendit qui le qualifie de personne stupide, ne pouvant comprendre des choses « simple[s] ». Après que Cohn-Bendit a traité les membres du Parlement de fous, Orbàn acquiesce de la tête (l.35-36) comme pour répondre à l'ironie de Cohn-Bendit par un geste lui-même ironique. Quant à Dole, il réagit de manière plus marquée en demandant l'interruption du tour de parole de Cohn-Bendit à l'aide d'une carte bleue<sup>12</sup> (l.27-28). Il montre ainsi son désaccord et sa volonté de répondre aux attaques de Cohn-Bendit, ne restant pas dans l'indifférence de celles-ci. Par la suite, son interruption ne lui étant pas accordée, il répond aux accusations de son adversaire par des sourires et des haussements de sourcils (l. 28, 33-34 et 42-43). Dole n'accepte donc pas la place qui lui est attribuée par Cohn-Bendit et réagit en se moquant de l'attitude excentrique de celui-ci qui s'agite en secouant les bras tout au long de son discours. En restant calmes, Orbàn et Dole tentent de contrer l'attaque virulente adressée le député Vert et essaient ainsi de décrédibiliser ses propos. La réaction du public, quant à elle, se manifeste à travers les nombreux applaudissements qui ponctuent le discours de Cohn-Bendit (l. 21, 22, 33 et 49). Celui-ci, comme vu auparavant, fait appel à eux à plusieurs reprises et insiste pour les inclure dans son discours autant que possible, construisant alors un « ethos collectif » (Amossy 2010 : 156). Les applaudissements de plus en plus soutenus manifestent le soutien porté au député et confirment sa place de porte-parole du groupe. A la fin de l'extrait, alors que le public applaudit la dernière tirade de Cohn-Bendit, la caméra réalise un plan éloigné du Parlement pour montrer que le soutien apporté au député Vert est sans exception. Finalement, le refus de la part du président de séance d'accorder l'interruption de parole à Dole pourrait aussi être interprété comme un soutien supplémentaire de la part de l'instance dominante du débat. La réaction du public confirme ainsi la place d'expert et de porte-parole dominant de Cohn-Bendit puisque, comme le remarque Vion (1992 : 89) : « avoir le pouvoir de persuader confère une image identitaire favorable et un pouvoir réel sur les autres. » Grâce à son discours persuasif, Cohn-Bendit semble donc avoir rempli ses objectifs en obtenant l'appui inconditionnel de son auditoire.

Au vu de cette analyse, il s'agit à présent de nous demander si Cohn-Bendit possède un style polémique dans l'extrait 3. Sans hésitation aucune, la réponse est oui. Tout d'abord, le député cherche à entretenir une forte connivence avec son public, ce qui est une caractéristique typique de tout discours polémique. Ensuite, le leader

---

<sup>12</sup> « [...] the Rules revision of May 2009 (...) brought in a new innovation to allow for an element of greater spontaneity and interaction between members: any member can now raise a "blue card" to ask to interrupt a speaker and put a short (maximum half a minute) question to him or her. » (Corbett et al. 2011 : 198).

écologiste porte un discours disqualifiant vis-à-vis de son adversaire en attaquant les deux faces de celui-ci et en lui attribuant la place défavorable de dictateur ignorant. Finalement, il s'attaque aussi au discours de son adversaire en le citant afin de démontrer l'absurdité de ses propos. Cohn-Bendit « se livre [ainsi] à une double activité de disqualification » (Windish 1987 : 31) en discréditant à la fois la personne et le discours de son adversaire.

### 3. Conclusion

En conclusion, nous pouvons affirmer que Cohn-Bendit possède bel et bien un style polémique lors des débats parlementaires européens. En effet, en s'attribuant la place du gentil, dans le cas du débat avec Sarkozy, ou celle de l'expert indigné, dans les débats avec LePen et Orbàn, le député Vert met en place un jeu qui lui permet de positionner ses adversaires dans des places complémentaires embarrassantes de méchant, d'ignorant ou encore de dictateur. Grâce à ce jeu sur les différentes places subjectives des interactants, il réussit à disqualifier l'identité et le discours de ses opposants. Afin de se situer dans une place dominante et favorable, il use de diverses stratégies. Il se permet, par exemple, de citer et de mettre en scène le discours de son adversaire afin de le retourner contre ce dernier. Il va encore plus loin lorsque, dans le discours face à Orbàn, il ironise en livrant une autocritique de lui-même et du Parlement. Finalement, sa plus grande force est de réussir, dans les trois extraits, à gagner l'approbation du public. Il parvient, en utilisant de manière répétitive des termes tels que « ensemble » ou « tous », à former une seule entité avec le reste du Parlement en excluant son opposant. Il « déplace » ainsi celui-ci au niveau institutionnel et crée une forte connivence avec son auditoire, en témoignent les nombreux applaudissements présents dans chaque extrait. Le style polémique Cohn-Bendit pourrait ainsi être résumé à l'aide de ces quelques mots : grâce au jeu sur le rapport de places qu'il construit, il parvient à disqualifier son adversaire tout en s'attribuant une place favorable et en gagnant l'adhésion de son public.

## 4. Annexes

**Extrait 1 : « Se recueillir sur la Norvège, c'est aussi réfléchir à ce que nous faisons les uns et les autres et à ce que nous disons », (début de l'extrait à min 2 :06), vidéo postée sur YouTube le 14 septembre 2011, durée totale: 7'16.**

1 [Cohn Bendit (abrégé CB par la suite) est debout et appuie ses propos de geste des deux  
2 mains avec les pouces et les index levés, au rythme des syllabes qu'il prononce. Son  
3 regard balaie l'assemblée tout au long de l'extrait] Et quand un député français de CE  
4 parlement (.) OSE dire (.) que le problème (.) qui a eu lieu (..) en Norvège [CB lève la  
5 main droite, pouce et index levés comme pour indiquer l'emplacement géographique de  
6 la Norvège] (.) c'était pas le massacre (.) mais c'était (.) la naïveté (.) du gouvernement  
7 (.) NORVÉGIEN (.) qui accepte la (.) la société multiculturelle (..) [la caméra élargit  
8 son plan] il faut que ce ce parlement DISE que Monsieur LePEN [CB parle de plus en  
9 plus fort] est une HONTE (.) pour ce parlemène (.) d'AVOIR dit (.) [le plan de la  
10 caméra se ressert sur CB] ces PAROLES [applaudissement. le plan de la caméra  
11 s'élargit et se ressert à quatre reprises afin de montrer la réaction du public et celle de  
12 CB] (21s.) et je voudrais dire (..) à tous les VRAIS européens (.) si nous leissons  
13 passer dans nos discours (.) ces phrases ignobles (.) mais si nous (.) laissons passer (.)  
14 cette idée (.) que l'Europe d'aujourd'hui (.) ne peut pas et ne sera pas une société  
15 multiculturelle (.) alors nous faisons tous ensemble le lit de ceux qui font les choses les  
16 plus horribles (.) [le plan de la caméra s'élargit] oui il y a une responsabilité  
17 intellectuelle quand il se passe quelque chose (.) parce que nous créons le climat [le plan  
18 de la caméra se ressert à nouveau sur CB] comme l'a dit Gilbertaustadt nous créons le  
19 climat où alors des fous (.) des cinglés puissent agir de cette manière (.) se recueillir sur  
20 la Norvège (.) c'est aussi réfléchir à ce que nous faisons [CB baisse les yeux. il parle  
21 soudain moins fort] les uns et les autres et à ce que nous disons (.) merci  
22 [applaudissement 10s.]

**Extrait 2 : «Monsieur le Président, c'est une honte, c'est minable d'aller à l'ouverture des Jeux Olympiques », (début de l'extrait à min 3 :15), vidéo postée sur wat.tv le 10 Juillet 2008, durée totale : 4'33.**

1 [le député Cohn-Bendit (abrégé CB par la suite) parle fort, d'une voix pleine d'émotions  
 2 et ponctue chacun de ses mots par un mouvement de sa main droite, index levé. Il  
 3 s'adresse directement à Nicolas Sarkozy] je voudrais en venir maintenant (.) au  
 4 problème qui nous divise profondément (..) vous allez manger avec des baguettes (.)  
 5 avec le président de Chine pour ouvrir les Jeux Olympiques (.) bon appétit (..) [plan sur  
 6 Sarkozy] moi j'pens'rais (.) à tous les prisonniers [retour sur CB] qui croupissent [geste  
 7 vers le haut du bras, index levé] dans les piz prisons chinoises (.) moi j'pens'rai à tout  
 8 ceux qui sont arrêtés (.) moi j'pens'rai à tous ceux qui sont maltraités au Tibet (.) et moi  
 9 je vous dis, vous aviez une occasion [retour sur CB] honneur en or de défendre les [CB  
 10 ponctue maintenant ses propos avec des mouvements des deux mains, pouces et index  
 11 joints] valeurs EUROPÉENNES de la [élargissement du plan de la caméra] démocratie (.)  
 12 de la liberté en disant (.) je ne participe pas à l'ouverture des Jeux (.) à la mascarade du  
 13 parti communiste chinois (.) [applaudissements des autres députés] voilà ce que nous  
 14 voulons (.) et je vous dit (.) [CB ponctue ses parole de mouvement du bras droit, index  
 15 et pousse joints. le plan de la caméra se resserre à nouveau sur CB] je vous dit (.) que  
 16 quand vous écrirez vos mémoires (.) vous re (.) vous re (.) vous regretterez ce que vous  
 17 avez fait (.) [plan sur Sarkozy] vous regretterez (.) parce que vous verrez que ceux qui  
 18 ont croupis dans les prisons (.) [retour sur CB] ils pleuront (.) ils pleuront (.) parce que  
 19 ceux qui les mettent en prison diront [CB lève les deux bras en croix au dessus de sa  
 20 tête] vous voyez on peut faire ce qu'on veut (.) le monde occidental (.) ne veut que nos  
 21 marchés (..) [plan à nouveau plus serré sur CB] Monsieur le Président (.) c'est une  
 22 HONTE (.) [plan de Nicolas Sarkozy, qui est en train de prendre des notes] c'est  
 23 MINABLE d'aller à [plan sur CB] l'ouverture des Jeux [CB baisse la tête] Olympiques  
 24 merci [CB s'assied. Les autres députés applaudissent]

**Extrait 3 : « Je crois que c'est complètement bling-bling ce qui est en train de se passer dans ce débat » (début de l'extrait à min. 0 :27), vidéo postée sur francetv le 19 Janvier 2012, durée totale : 5'43**

1 personnellement [CB se désigne en se pointant du [Cohn Bendit est debout] [*la caméra fait*  
2 *un gros plan sur CB qu'elle maintiendra tout au long de l'intervention de celui-ci, sauf*  
3 *exceptions*] moi JE voudrais vous dire une chose (.) [CB d'un geste de la main fait taire les  
4 murmures sur sa gauche, ferme ses yeux et appuie ses dires d'un mouvement scandé de la  
5 main droite, mouvement qu'il réitère tout au long de son discours. Il tourne son regard dans  
6 la direction d'Orbán] très simple (..) l'Union européenne (..) n'est PAS un paillason (..) sur  
7 lequel on s'essuie les pieds (.) mais c'est une maison commune que nous nous construisons  
8 ensemble monsieur Viktor Orbán<sup>†</sup> (..) [applaudissements] [CB penche la tête pour lire ses  
9 notes] [*la caméra se tourne vers Dole puis vers Orbán qui soulève son casque et fait mine*  
10 *que celui-ci ne marche pas*] et quand (.) hier (..) en Hongrie (.) vous lancez un communiqué  
11 de presse (..)où vous dites (..) je [CB pointe son index dans la direction d'Orbán et l'utilise  
12 pour scander son discours] vais aller à Strasbourg pour défendre l'honneur de la Hongrie  
13 contre les agressions [CB se tourne vers l'endroit où sont assis les députés parlementaires de  
14 gauche] de la GAUCHE internationale et européenne je dis (..) [CB se tourne à nouveau en  
15 direction d'Orbán] Madame Clinton fait partie de la gauche européenne welcome in the club  
16 [CB écarte les bras en signe de bienvenue] Madame Merkel fait partie de la gauche  
17 européenne welcome in the club [CB écarte les bras en signe de bienvenue] Ma monsieur  
18 Jupé fait partie de la gauche européenne welcome in the club [CB écarte les bras en signe de  
19 bienvenue] (.) je crois que c'est complètement bling-bling [CB passe sa main droite devant  
20 sa tête en signe de la folie d'Orbán + applaudissements] ce qui est en train de se passer dans  
21 ce débat et monsieur Orbán [applaudissements] [CB regarde dans la direction d'Orbán] vous  
22 arrivez ici et vous nous dites (..) mais j'ai tout fait pour changer la constitution qui était une  
23 constitution stalinienne et monsieur Dole (.) [CB désigne Monsieur Dole de la main gauche  
24 + *la caméra se tourne vers Monsieur Dole, avant de filmer à nouveau CB*] qui est ha l'agent  
25 officiel de votre parti ici nous dit c'était une constitution stalinienne (..) DONC [*La caméra*  
26 *se tourne à nouveau vers Monsieur Dole lève un carton pour demander une interruption en*  
27 *souriant*] tout ce parlement (.) VOUS (.) NOUS tous y compris on est complètement dingues  
28 [CB ponctue ses dires de gestes des deux mains de plus en plus rapides et violents et se  
29 tourne en direction des membres du Parlement] car on a accepté un pays dans l'Union  
30 européenne AVEC UNE CONSTITUTION STALINIENNE<sup>†</sup> (..) VOUS ETES

31 COMPLETEMENT FOUS (.) COMPLETEMENT FOUS [applaudissements] [*la caméra se*  
 32 *tourne vers Monsieur Dole qui sourit toujours*] C'EST IMPOSSIBLE COMMENT AVEZ-  
 33 VOUS FAIT ÇA on doit os (XXX) SHAME ON US SHAME ON US<sup>+</sup> mais monsieur  
 34 Orbàn [*la caméra se tourne en direction d'Orbàn qui acquiesce de la tête*] quand vous avez  
 35 et votre pays [CB pointe Orbàn du doigt] et quand votre parti (.) qui était à l'époque pour  
 36 l'entrée dans l'Union Européenne je n'ai pas entendu PAR (..) [CB montre les conservateurs  
 37 avec sa main gauche] les conservateurs je n'ai pas entendu une fois (.) une déclaration que  
 38 de dire ATTENDEZ de nous prendre dans l'Union Européenne quand on aura changé la  
 39 constitution STALINIENNE (.) je n'ai pas entendu ça donc arrêtez avec ces bêtises<sup>+</sup>(.) [*la*  
 40 *caméra se tourne à nouveau vers Monsieur Dole qui continue de sourire et hausse les*  
 41 *sourcils*] qu'il y a un renouvellement c'est vrai mais qui dit renouvellement ça peut être dans  
 42 la BONNE direction ou dans la MAUVAISE direction et nous vous disons que vous allez  
 43 dans la direction des messieurs Chavez Castro et de tous les gouvernements totalitaires et  
 44 autoritaires de ce bas monde QUE NOUS COMBATTONS ENSEMBLE AVEC VOUS [CB  
 45 pointe tout à tour du doigt Monsieur Dole et Orbàn] ET VOUS AVEZ PAS LA FORCE DE  
 46 LE COMBATTRE AVEC monsieur Orbàn<sup>+</sup>(..) [applaudissements + CB se tourne vers  
 47 Monsieur Dole] [*la caméra fait un plan sur toute l'assemblée du Parlement*] je vous donne  
 48 je vous donne un exemple trois exemples (.) qui me touchent doigt]

### Conventions de transcription

- (.) ou (..) ou (2s.) etc. indiquent les pauses plus ou moins longues (avec ou sans indication de durée)
- les flèches ↑ indiquent une intonation montante
- les flèches ↓ indiquent une intonation descendante ↓↑
- les annotations entre [crochets droits] informent des réalités non verbales
- les MAJUSCULES indiquent que le locuteur élève la voix
- les numéros dans la marge de gauche renvoient aux lignes de la retranscription du texte.
- Ces mêmes conventions seront utilisées dans les deux autres transcriptions de notre corpus.

## 5. Bibliographie

Premier extrait, débat entre Cohn-Bendit et LePen :

<http://www.youtube.com/watch?v=ePO2sgeKujA&feature=fvwrel>

Deuxième extrait, débat entre Cohn-Bendit et Sarkozy :

[http://www.wat.tv/video/daniel-cohn-bendit-contre-qpbd\\_2ez0n\\_.html](http://www.wat.tv/video/daniel-cohn-bendit-contre-qpbd_2ez0n_.html)

Troisième extrait, débat entre Cohn-Bendit et Orbàn :

<http://www.francetv.fr/geopolis/la-colere-de-daniel-cohn-bendit-contre-le-premier-ministre-hongrois-viktor-orban-1951>

AMOSSY, Ruth ; ADAM, J.-M et al. (dir.) (1999), *Images de soi dans le discours : la construction de l'ethos*, Lausanne ; Paris, Delachaux et Niestlé.

AMOSSY, Ruth (2010), *La présentation de soi : "ethos" et identité verbale*, Paris, PUF.

BURGER, Marcel ; JACQUIN, Jérôme et MICHELI, Raphaël (dir.) (2011), *La parole politique en confrontation dans les médias*, Bruxelles, De Boeck.

CORBETT, Richard ; JACOBS, Francis et SHACKLETON, Michael (2011) *The European Parliament - 8th edition*, London, John Harper.

COSTA, Olivier (2001), *Le Parlement européen, assemblée délibérante*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles.

GOFFMAN, Erwing (1974), *Les rites d'interaction*, Paris, Minuit, pp. 7-85.

GREIVE, Artur (1985) « Comment fonctionne la polémique », *Le Discours polémique : aspects théoriques et interprétations*, Georg Roellenbleck (ed.), Paris, Editions Jean-Michel Place, pp.17-30.

KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (2001), *Les actes de langage dans le discours : théorie et fonctionnement*, Paris, Nathan.

KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (1980), *Le discours polémique*, Lyon, Presses universitaires de Lyon.

MICHELI, Raphaël (2008), *La construction argumentative des émotions dans les débats parlementaires français sur l'abolition de la peine de mort*, Lausanne, Université de Lausanne.

NAVARRO, Julien (2009), *Les députés européens et leur rôle*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles.

VANDERWEKEN, Daniel (1992), « La théorie des actes de discours et l'analyse de la conversation », *Cahiers de linguistique française* 13, pp. 9-61.

VION, Robert (1992), *La communication verbale*, Paris, Hachette, chap. 3 à 5, pp. 57-142.

VION, Robert (1995), « La gestion pluridimensionnelle du dialogue », *Cahiers de linguistique française* 17, pp. 179-204.

WINDISCH, Uli (1987), *Le K.-O. verbal: la situation conflictuelle*, Paris, L'Age d'Homme.



# LA DIVERSITE DES ROLES ET DES STRATEGIES INTERACTIONNELLES DANS L'EMISSION *RENDEZ- VOUS EN TERRE INCONNUE*

---

**Amélie BANNWART & Carole SCHAUB**  
Université de Lausanne – section de français  
amelie.bannwart@unil.ch, carole.schaub@unil.ch

## Résumé

Ce travail propose, avec l'émission *Rendez-vous en Terre inconnue*, une analyse des rôles et des stratégies interactionnelles. Le choix de ce programme télévisé tient à son originalité; en effet, ce dernier entrecroise les genres de l'entretien médiatique de personnalité et du documentaire. Cette particularité favorise une perméabilité des rôles interactionnels entre la figure de l'interviewer et celle du confieur; à ce duo s'ajoute justement une troisième instance composée des membres de la tribu Korowai dans laquelle Frédéric Lopez et son invitée sont accueillis. Notre analyse se focalise principalement sur les enjeux du cadre de l'entretien et du cadre médiatique. De ce fait, une attention particulière sera portée à la définition du rôle des médias en général, à la question de la place du destinataire médiatique et à la mise en lumière des dispositifs technologiques employés.

*Mots-clés : rôles et stratégies interactionnelles, entretien médiatique de personnalité et documentaire, cadre de l'entretien et cadre médiatique, figure de l'interviewer et figure de l'invité(e) destinataire médiatique.*

## 1. Introduction

*Rendez-vous en Terre inconnue* est une émission récente qui n'a encore jamais fait l'objet d'une analyse linguistique. Cette *série documentaire* se révèle très intéressante dans le cadre d'une étude en sciences de la communication et des médias; en effet, elle présente d'emblée une gestion des rôles et des stratégies interactionnelles qui contrastent avec les autres émissions diffusées actuellement. Ce programme est composé de deux genres à la fois: l'entretien médiatique de personnalités et le documentaire. Dès lors, l'analyse de cette émission s'oriente principalement sur les notions de cadre de l'entretien et de cadre médiatique.

Au travers de cette double lecture, ce travail se propose de mettre en évidence la structure de *Rendez-vous en Terre inconnue*. L'observation de la variation des rôles interactionnels permettra de souligner la richesse des images identitaires et ainsi d'expliquer le succès toujours plus affirmé de ce programme télévisé.

## 1.1. Concept de l'émission

*Rendez-vous en Terre inconnue* a été diffusée pour la première fois en 2005 sur France 5. Le concept de « série documentaire », a été imaginé par le journaliste Frédéric Lopez. Au fil des retransmissions, le programme a rencontré un tel succès qu'elle est actuellement diffusée en *prime time* sur France 2, au rythme de deux documentaires par an.

Le principe de l'émission consiste à inviter une célébrité à un voyage atypique, à la rencontre d'un peuple et de sa culture. Ce n'est qu'une fois dans l'avion que le présentateur Frédéric Lopez révèle leur destination, généralement très exotique, à l'invité(e). Nous avons choisi de nous intéresser au voyage de la chanteuse Zazie, pour la richesse des interactions entre l'invitée et l'animateur, ainsi qu'entre eux et la tribu qui les accueille. Dans cet épisode, les deux protagonistes partent à la découverte de la Papouasie occidentale et plus particulièrement du territoire de la tribu Korowai.

Du point de vue logistique, le voyage est planifié longtemps en amont. Le rédacteur en chef de l'émission se charge d'effectuer un séjour de repérage qui permet d'établir des liens avec le peuple qui fera l'objet du documentaire. Dès lors, il définit, en accord avec la tribu, les activités qui seront pratiquées ainsi que la période de l'année la plus propice. Une fois cette tâche accomplie, Frédéric Lopez et son invitée peuvent entreprendre le voyage. Pour atteindre le lieu de vie des Korowai, une dizaine de jours sont nécessaires. Quant au séjour, il dure environ deux semaines où l'animateur et l'invité(e) sont plongés en immersion dans le quotidien d'une tribu aux coutumes préservées et dont ils vont adopter le mode de vie. Afin de faciliter le contact et l'intégration, deux traducteurs sont présents, l'un transposant du français à l'indonésien et le second de l'indonésien au korowai. Finalement, le concept de l'émission permet aux protagonistes de vivre une rencontre intense et authentique.

Cette émission présente donc deux cadrages : le premier appartient au genre du documentaire avec la découverte d'un peuple, de ses coutumes et de son environnement. Le second s'inscrit dans le type de l'entretien médiatique de personnalité. Ainsi, l'animateur retrouve régulièrement Zazie en aparté pour recueillir et partager ses impressions et confidences. L'intérêt de ce type d'interview de célébrité, qui se déroule dans un environnement très éloigné du classique plateau de télévision, a pour effet d'effacer les repères habituels de l'invitée. Cela amène Zazie à laisser sa vraie nature s'exprimer, à se confier avec moins de retenue, ce qui s'avère être l'un des points forts de l'émission.

En tant que présentateur et créateur de l'émission, Frédéric Lopez fait office, le plus souvent, de guide et d'interviewer puisqu'il détient au préalable des connaissances que l'invitée ne possède pas. Cependant, au fil de l'aventure, Zazie prend l'initiative de poser également des questions aux membres de la tribu; elle endosse alors, à son tour, le rôle d'interviewer. Les Korowai sont eux aussi amenés à jouer les "journalistes" puisqu'ils s'intéressent à la culture occidentale et interrogent leurs hôtes à ce sujet. Cette variation des rôles *interviewer-invité* va particulièrement nous concerner dans ce travail. Nous nous pencherons ainsi sur les prises de parole des uns et des autres et sur la façon dont ils

s'adaptent à l'interlocuteur et à la situation. De plus, en raison de la particularité du milieu choisi pour l'entretien avec la célébrité, il est nécessaire de prendre en compte le cadre médiatique. En effet, un dispositif filmique particulier est mis en place afin de donner au téléspectateur l'impression d'être lui-même partie prenante de l'aventure.

Finalement, l'analyse du cadre de l'entretien et du cadre médiatique nous permettra de mettre en évidence les raisons du succès de l'émission *Rendez-vous en Terre inconnue*; cet intérêt repose largement sur le fait qu'elle propose une hybridation entre le documentaire et l'entretien, ce qui a pour effet de toucher le plus large public possible.

## 2. Cadre de l'entretien

### 2.1. Activité communicative

Certains éléments sont attendus en vue du bon déroulement de l'activité communicative. Dans un premier temps importent les *critères de participation* à la communication ; c'est-à-dire que les intervenants partagent et acceptent à la fois d'endosser un certain rôle et s'engagent à respecter les conventions sociales et l'environnement de l'entretien diffusé (Clayman 2008 : 85). Les sujets disposent, en principe, de représentations mentales en ce qui concerne l'activité à laquelle ils prennent part, adoptant ainsi l'attitude attendue par leur statut. En effet, dès le début de l'échange se forment des « identités types » qui permettent aux participants de donner une image d'eux-mêmes, d'entrer dans les rôles d'un journaliste ou d'un(e) invité(e).

Dans *Le discours d'information médiatique*, Patrick Charaudeau (1997 : 41) considère la communication « comme un acte d'échange reposant sur quatre principes ». Il définit ainsi un principe d'*altérité*, un principe d'*influence*, un principe de *pertinence* et finalement un principe de *régulation*. L'*altérité* souligne l'existence d'un locuteur et d'un interlocuteur qui entretiennent, au sein de l'échange communicationnel, « un rapport de réciprocité non symétrique » (Charaudeau 1997 : 41). Concernant l'*influence*, il introduit la notion de « visée communicative », c'est-à-dire l'objectif de l'acte interactionnel qui donne sens à l'ensemble. Le principe de *pertinence* souligne, quant à lui, le fait que les participants partagent et reconnaissent « l'objet de leur échange ». Pour terminer, le principe de *régulation* permet aux sujets de s'inscrire dans l'acte communicationnel en endossant un rôle qui délimitera clairement la place qu'ils se doivent d'occuper. Ces jalons de base concernant la communication nous permettent, dès lors, de passer à une analyse plus spécifique des rôles endossés par l'interviewer et l'interviewé(e).

## 2.2. Identités interactionnelles

### 2.2.1. L'entretien médiatique de personnalité

Dans un entretien médiatique de personnalité, deux interactants prennent place; l'interviewer et l'invité(e). Le discours leur permet de définir à la fois leur image identitaire et la relation interactionnelle qu'ils entretiennent. Ainsi, ils doivent constamment adapter leur comportement à celui de l'autre. Dès lors, les entretiens médiatiques de personnalités se révèlent être « des interactions complexes dont la gestion est délicate pour les faces et les places des deux participants » (Burger 2007 : 241). L'échange communicationnel définit également « le contrat qui sous-tend leur participation réciproque à l'activité » (Burger 2004 : 180).

Les rôles endossés par les acteurs de l'entretien sont indispensables pour la réussite communicationnelle ; nous parlerons alors de *co-gestion heureuse des rôles*. Pour ce faire, l'interviewer se doit de créer une intimité discursive en sollicitant « un discours de confiance de la part de l'invité » (Burger 2007 : 239). L'entretien doit donc être orienté vers l'invité(e), afin d'éviter une *co-gestion malheureuse des rôles*. Il semble important de souligner ici brièvement les attentes du public vis-à-vis des deux participants. En effet, il est attendu de la part de l'interviewer qu'il fasse preuve d'ouverture d'esprit et d'intérêt envers l'invité(e). Quant à son statut, « on lui suppose une identité sociale très générale d'employé d'un média » (Burger 2004 : 184). L'invité(e) se doit d'entrer dans l'échange proposé par l'interviewer et d'y participer activement. Cet acteur de l'espace public, « doté d'un certain capital symbolique » (Burger 2004 : 184), voir sympathique pour la collectivité, permet aux médias de jouer sur ses deux principes fondateurs: la crédibilité et la captation. Patrick Charaudeau (1997 : 158) parle alors d'*acteurs sociaux* qui contribuent à faire marcher la machine sociale.

*Rendez-vous en Terre inconnue* propose deux participants qui entrent parfaitement dans nos "critères d'attente". Frédéric Lopez s'inscrit dans le rôle du journaliste soucieux des émotions et réactions de son invitée. Quant à Zazie, elle a la notoriété requise et attendue pour la situation. Cependant, comme nous le constaterons par la suite, la singularité de l'émission conduit bien souvent les rôles de chacun à se transformer et semble nous éloigner de l'entretien médiatique "classique" de personnalités.

### 2.2.2. L'interviewer. Co-construction d'une intimité discursive : Ecouter, questionner et relancer

Lors de l'entretien médiatique, l'interviewer a pour rôle de mettre en place certaines stratégies interactionnelles qui orienteront l'invité(e) vers une forme d'*intimité discursive*. En effet, l'un des principaux objectifs du journaliste « consiste précisément à recueillir la confiance » (Burger 2007 : 245). Dans cette optique, l'interviewer usera de stratégies telles que *questionner, solliciter, relancer, écouter*. Bien que la construction discursive soit principalement dévolue à l'invité, le journaliste doit également déployer un ensemble de dispositifs permettant d'obtenir les renseignements souhaités. Ainsi, les informations

élémentaires, qui pourraient alourdir le discours de l'invité et limiter les confidences, sont souvent prises en charge par le journaliste; selon le type d'émission, cette prise en charge peut se faire au travers d'un reportage de présentation ou directement dans le discours de l'interviewer (Charon 1989 : 15-55). L'échange et l'identité interactionnelle de "l'animateur" se construisent autour de ces actes. Marcel Burger avance donc que :

faire l'intervieweur" implique minimalement d'écouter l'invité qui parle, et plus généralement de questionner, puis le cas échéant de relancer l'invité qui est supposé répondre et développer le propos. L'interaction se co-construit sur la base de ces prises de rôles (Burger 2007 : 248).

*Ecouter* est une stratégie primordiale pour laisser le temps et la place à l'invité(e) de se livrer. Le journaliste se doit également d'être extrêmement attentif aux dires de son partenaire pour pouvoir, le moment opportun, *intervenir* et orienter ou plutôt réorienter le discours de ce dernier. Pour ce faire, tout en évitant d'avoir une trop grande emprise sur le temps de parole de son invité(e), l'interviewer, par ses questions et relances tend à modeler le discours de l'interviewé(e) au niveau de sa relation avec les contenus référentiels évoqués, sans interférer (Blanchet 2003 : 119). La confiance est bel et bien un élément essentiel de l'entretien médiatique de personnalités; l'interviewer se fait confident et son invité(e) confieur. De plus, le journaliste a également le devoir d'informer l'audience; ses questions et relances doivent alors prendre en compte ce que le public cible de l'émission est susceptible de vouloir connaître (Charon 1989 : 15-55). Dès lors, le rôle de l'animateur se révèle fort complexe puisqu'il doit à la fois dominer l'échange en essayant d'orienter la parole de l'autre et tenir compte des attentes du destinataire médiatique. Il met donc tout en œuvre pour construire une véritable *intimité discursive* qui plaira aux téléspectateurs.

Dans *Rendez-vous en terre inconnue*, le journaliste Frédéric Lopez investit généralement le rôle de l'interviewer "classique". Dans les premiers temps de l'émission, il mène l'échange discursif en posant des questions courtes et directes. L'animateur cherche à en savoir davantage sur les sentiments de Zazie avant le grand voyage, il lui laisse alors le temps de s'exprimer et d'investir pleinement l'entretien. Détenteur des connaissances dans cette partie de l'émission, l'interviewer est maître de la situation communicationnelle et l'oriente de façon à recueillir les confidences de son interlocutrice. Or, afin que l'interaction porte sur les sentiments de l'invitée, et non sur les détails pratiques du départ, quelques minutes de reportage en *voix off* précèdent l'arrivée à l'aéroport; le téléspectateur connaît ainsi le cadre de cet entretien. La maîtrise de Frédéric Lopez est sensible, même si l'invitée lui pose également des questions. D'ailleurs, jusqu'à leur entrée dans le clan des Korowai, les rôles d'interviewer et d'invitée sont respectés et bien délimités.

### 2.2.3. *L'interviewé(e). Co-construction d'une intimité discursive : Répondre et développer*

Le rôle de l'interviewé(e) lors de l'entretien médiatique consiste à *dire*; il s'agit alors de *répondre, développer et parler*. Cependant, pour s'investir pleinement dans l'échange, l'invité(e) doit pouvoir compter sur l'écoute attentive de l'interviewer. En effet, si ce dernier ne respecte pas les diverses stratégies dont il dispose, son interlocuteur(trice) peut ressentir un

blocage qui rompt alors l'univers de la confiance. Au contraire, si le "contrat" est respecté, l'invité(e) se sent en mesure de se livrer et se fait confier. Pour le spectateur, le discours de l'invité(e) donne une impression de linéarité et de structuration. Ce sentiment dépend pour beaucoup de l'interviewer qui, par ses questions courtes et ses relances, cherche à prolonger le discours sans rompre la chaîne logique. Cela active un processus d'interprétation chez l'interviewé(e) qui tendra alors à ajuster et à réguler son discours en fonction des attentes supposées de l'interviewer et du public (Blanchet 2003 : 15). L'élément primordial du rôle d'interviewé(e) est donc d'investir au maximum « le terrain interactionnel en *parlant* » (Burger 2004 : 187). Ainsi, aux *questions* de son partenaire, il se doit de *répondre*; aux *relances* de ce dernier, il doit être en mesure de *développer* le contenu de son propos et pour terminer, *l'écoute* du journaliste doit lui permettre d'occuper son temps de *parole*.

La notoriété de l'interviewé(e) fait également partie intégrante des besoins de l'entretien qui nous intéresse. En effet, le destinataire médiatique aime à se reconnaître dans la personnalité publique qu'il découvre. C'est notamment dans cette optique que *Rendez-vous en Terre inconnue* se révèle attractif, puisque l'originalité du concept de l'émission et son cadre si particulier, relèguent la télégénie à une véritable seconde place. L'invitée semble effectivement rarement se soucier du cadre médiatique et, au contraire, se livre de façon spontanée et naturelle. D'ailleurs, ses réponses et ses interventions sont souvent longues et éparpillées. *L'intimité discursive* est présente au sein de notre corpus, elle tend cependant à porter d'avantage sur le ressenti de Zazie dans le cadre du voyage que sur sa personne en tant que chanteuse connue d'un large public.

EXTRAIT REPRÉSENTATIF: *RENDEZ-VOUS EN TERRE INCONNUE*, FRANCE 2,  
LE 30 JUIN 2009 : MINUTES 23MIN15 À 24MIN08.

Zazie vous avez vu l'allure à laquelle ils vont

Frédéric moi j'ai envie d'être dans votre tête  
maintenant (.) parce qu'il y a sept jours vous ne  
saviez pas où vous alliez

Zazie je ne sais toujours pas (..) Je sais toujours pas  
et il n'y a aucun repère possible (..) Aucun  
repère possible ils se confondent avec la forêt  
on les voit arriver ils ont leur arc c'est des  
petits hommes ils sont tous nus euh (..) Et nous  
ça fait sept jours qu'on est là qu'on  
plaisante ah ah c'est un peu dur dit donc Oh ben  
tiens et voilà on est encore dans notre truc  
d'Occidental quoi et là d'un coup on regarde  
droit dans les yeux mais il y a plus rien de (.)  
on sent qu'il n'y a plus (.) plus de code social  
rien il y a plus rien qui (.) qui (..) c'est pas  
les mêmes voilà à part le fait d'arriver avec son  
honnêteté et (..) et son cœur ouvert parce que là  
(.) là à mon avis il faut être on pourra échanger  
des choses

Cet extrait présente les premières impressions recueillies par Frédéric Lopez au sujet de leur expédition, après plusieurs jours de voyage. Zazie ouvre l'échange avec une interrogation à laquelle le journaliste ne répond guère, mais celui-ci profite de l'occasion pour réorienter le

discours vers plus de confiance [Moi j'ai envie d'être dans votre tête maintenant (.) parce qu'il y a sept jours vous ne saviez pas où vous alliez]. Sa remarque, qui s'apparente à une question, est concise et surtout très ouverte. Ainsi, Zazie laisse libre cours au cheminement de sa pensée et investit pleinement le temps de parole offert par l'interviewer. Les hésitations visibles de son élocution [je ne sais toujours pas (..) je sais toujours pas et il n'y a aucun repère possible (..) aucun repère possible] révèlent clairement l'authenticité de son discours. Du point de vue médiatique, cela crée un lien avec le téléspectateur qui se sent proche des questionnements de la chanteuse.

La stratégie d'intervention de Frédéric Lopez est ici judicieuse. Le choix d'orienter la discussion sur le ressenti de Zazie plutôt qu'une question du type « qu'en pensez-vous ? » laisse la liberté à l'invité de construire son discours sur l'aspect qui lui paraît le plus marquant, que ce soit sur ce qu'elle voit ou sur ce qu'elle ressent. Ensuite, l'attitude d'écoute de Frédéric Lopez, appuyée par des regards, crée un climat de confiance et de confiance nécessaire à la bonne marche du concept de l'émission. Dans cet extrait, les places de chacun des acteurs de l'entretien sont parfaitement investies, nous assistons donc à une *co-gestion heureuse des rôles*.

### **2.3. Perméabilité des rôles interactionnels**

Comme nous l'avons déjà mis en évidence, l'émission *Rendez-vous en Terre inconnue*, de par sa double destination d'entretien de célébrité et de documentaire, présente la particularité de faire varier les rôles dans les interactions verbales. Nous allons maintenant nous intéresser à ces changements de cadre et de rôles qui concernent d'une part Zazie, qui oscille entre le statut d'invitée-interviewée et celui d'interviewer, et d'autre part la troisième instance de l'émission comprenant les membres de la tribu korowai.

#### *2.3.1. Changement de posture : du rôle d'interviewée à celui d'interviewer*

La typologie de l'émission, qui se veut aussi bien un entretien médiatique de célébrité qu'un documentaire sur des peuplades au mode de vie tribal, tend à modifier les stratégies interactionnelles habituelles. Ainsi, l'invitée, qui de prime abord tient le rôle d'interviewée va sortir régulièrement de cette posture pour devenir elle-même interviewer. La typologie de l'entretien est cependant légèrement différente puisqu'ici le statut de célébrité de Zazie s'efface. Il s'agit plutôt d'un « entretien documentaire » où les questions de l'interviewer visent à mieux faire connaître les traditions de la tribu.

EXTRAIT REPRÉSENTATIF: *RENDEZ-VOUS EN TERRE INCONNUE*, FRANCE 2,  
LE 30 JUIN 2009 : MINUTES 75MIN10 À 76MIN00.

Zazie est-ce que les hommes Korowai vos maris est-ce que ce sont des bons maris est-ce qu'ils sont gentils avec vous

Femme du clan mon mari il est un peu rude et on se bat assez souvent mais moi aussi je suis un assez rude, alors c'est un peu normal qu'on se tape dessus

Zazie et ton mari à toi

Femme du clan II non avec moi Itolom il est gentil

Zazie et le tien Manim

Manim mon mari il est parti il est mort mais c'était un homme bon les femmes veuves elles peuvent se remarier mais moi mon mari il était tellement bien que je ne veux pas me remarier

Zazie je comprends tu préfères pas de mari qu'un mari pas sympa

Manim oui c'est comme ça

On peut remarquer que Zazie lance la discussion sur un sujet commun à leurs deux cultures, sujet sur lequel elle a des connaissances et une opinion. Notons qu'après sa première question qui cadre le propos, les questions suivantes sont des relances visant à intégrer toutes les femmes présentes; Zazie opte pour un vocabulaire très simple, dans la volonté d'adapter son discours à celui des femmes korowai.

### 2.3.2. *La troisième instance*

Le terme de troisième instance recouvre tous les membres de la tribu que l'on peut considérer comme un sujet homogène. En tant qu'objets du documentaire et non de l'entretien médiatique de célébrité, ils interagissent avec leurs hôtes autant comme questionnés que comme questionneurs. Ce type d'interaction à rôle perméable est justement typique du documentaire, dans sa dimension de rencontre entre deux cultures totalement étrangères l'une à l'autre. Ainsi, Frédéric Lopez en tant qu'animateur de l'émission, mais aussi Zazie, à cause du cadre médiatique de la "série documentaire" ont pour rôle de « faire dire » les membres de la tribu et obtenir leurs confidences. Dans le même temps, les Korowai questionnent leurs invités afin de mieux connaître leur mode de vie.

EXTRAIT REPRÉSENTATIF: *RENDEZ-VOUS EN TERRE INCONNUE*, FRANCE 2,  
LE 30 JUIN 2009 : MINUTES 70MIN00 À 72MIN00.

Membre du clan depuis que vous êtes arrivés vous m'avez posé beaucoup de questions sur ma vie mais maintenant j'aimerais savoir quelque chose est-ce que chez vous c'est comme ici et est-ce qu'il y a aussi des maisons hautes Est-ce que vous avez des matériaux différents est-ce que vos maisons sont faites en bois avec de la terre ou de la pierre

- Membre du clan II est-ce que chez vous c'est une grande forêt comme ici ou est-ce que c'est rangé et tout propre
- Frédéric c'est vrai que c'est tellement vaste comme question (...)
- Zazie ben pff (..) ben on commence par où (.) c'est vrai que alors il y a pas de sagou chez nous et on mange autre chose on mange aussi des grenouilles on mange pas les sauterelles il y a des forêts mais elles sont beaucoup plus petites que celle-là et c'est pas les mêmes arbres et c'est pas le même climat il fait plus froid (.) et ma maison elle est en bois mais on les construit les unes sur les autres on peut les construire comme ça [*Zazie mime avec ses mains le fait d'empiler les maisons*] une maison une autre maison une maison une maison
- Membre du clan ici si on construisait comme ça plusieurs maisons l'une sur l'autre en hauteur et que tout cela tombe il y aurait beaucoup de morts (..) Pilo notre ami qui est déjà allé à Jayapura m'a expliqué à quoi ça ressemblait comment ça se passait là-bas il m'a dit qu'il y avait des gens partout comme des fourmis (.) il a dit qu'il y avait plein de choses qui pouvaient se passer et cela nous fait très peur il nous a dit que si on allait là-bas on pourrait se faire attraper par une voiture
- Frédéric Pilo t'as parlé des voitures est-ce que tu sais à quoi ça ressemble une voiture
- Membre du clan moi je pense que ça doit être comme une maison ou une cabane et que tout le monde est à l'intérieur et qu'après la maison bouge d'un endroit à un autre

Cet extrait montre bien qu'avec la tribu, un autre cadre d'entretien se met en place. Tout d'abord, les intervenants sont plus nombreux, les deux instances de l'interaction verbale sont formées de plusieurs individus, Frédéric Lopez et Zazie d'une part et les membres de la tribu d'autre part. Ces deux instances interagissent d'une manière typique du documentaire; les deux univers référentiels et culturels sont si éloignés que les deux Occidentaux adoptent spontanément un langage à la sémantique et à la syntaxe très simple afin de donner des réponses qui se regroupent avec l'univers référentiel des korowai [et ma maison elle est en bois mais on les construit les unes sur les autres on peut les construire comme ça une maison une autre maison une maison une maison].

#### **2.4. La richesse interactionnelle de *Rendez-vous en Terre inconnue***

Comme nous l'avons constaté, l'émission est composée de deux niveaux interactionnels qui s'entremêlent. D'une part, le type du documentaire permet de faire connaître les mœurs des Korowai, avec Zazie comme interactant privilégié; cette dernière est le relai de l'instance « public de l'émission » qui s'identifie à elle, car ses interrogations et réactions sont proches de celles des téléspectateurs. Dans le même temps, le cadre de l'entretien médiatique de

célébrité est d'avantage mené par Frédéric Lopez, qui en tant que journaliste d'expérience sait *faire dire* et *écouter* son invitée afin de la faire témoigner de son ressenti dans cette aventure. Contrairement à la troisième instance où toute interaction mène à une découverte, Zazie est déjà connue du public et il s'agit pour l'interviewer de la pousser à des confidences plus profondes. C'est dans l'entrecroisement de ces deux niveaux interactionnels que réside la force de cette émission, car elle touche autant un public friand de découvertes sur le monde que des téléspectateurs voulant voir une célébrité mise en difficulté dans un monde totalement inconnu, voir hostile.

### 3. Cadre médiatique

#### 3.1. Approche du cadre médiatique et de sa relation avec le cadre de l'entretien

L'entretien médiatique de personnalités est constitué de deux cadres distincts qui évoluent en parallèle; le cadre d'entretien et le cadre médiatique. Le premier, inclu dans le cadre *info-médiatique*, met en relation un interviewer et son invité(e). Quant au second cadre de communication, plus englobant, il est basé sur le lien entre un journaliste et l'audience. Pour ce dernier, nous parlerons alors de *médiagenie*. Dès lors, tout entretien médiatique suppose l'existence de ces deux cadres. Selon Marcel Burger (2004 : 183) « on peut poser que le cadre d'entretien est au service du cadre médiatique qui l'exploite à son profit comme une modalité particulière d'informer les téléspectateurs ».

#### 3.2. Les médias

Les médias sont le lien entre deux univers: le monde phénoménal et les téléspectateurs. Patrick Charaudeau (1997 : 200) relève une relation triangulaire inscrite « dans le dispositif général du contrat médiatique ». Il souligne donc l'existence du « monde à commenter », de l'« instance médiatique » et enfin de l'« instance consommatrice d'information ». En outre, le discours d'information médiatique doit répondre à trois nécessités que sont l'*actualité de l'information*, sa *crédibilité* et son *attractivité*. Ces divers enjeux permettent aux médias de toucher un large public. En effet, le cadre médiatique se doit de mélanger les genres afin de capter l'attention d'un maximum de téléspectateurs. Deux principes se révèlent alors essentiels: celui de l'informatif, de la crédibilité et celui de la captation, du divertissement. Un équilibre doit être trouvé entre plaisir et connaissance. Les médias construisent ainsi la réalité de telle sorte qu'elle capte l'attention du destinataire médiatique. *Rendez-vous en terre inconnue* n'y échappe guère, même si les scènes ne sont jamais refaites, le travail de montage tend à ne garder que les instants jugés « spectaculaires » et ceux qui répondent à une finalité informative pour la captation de l'instance médiatique. De plus, une *voix off*, celle de Frédéric Lopez, vient seconder les images et apporter de plus amples informations sur l'aspect documentaire de l'émission. Elle répond donc parfaitement aux impératifs médiatiques

puisqu'elle présente à la fois un entretien médiatique de personnalité et des enjeux instructifs. Le succès de l'émission est dû, sans aucun doute, à ce mélange des genres qui satisfait le plus grand nombre.

### 3.3. Destinataire médiatique

Lors d'un entretien médiatique de personnalité, la dimension téléologique est une donnée qui a une importance considérable autant pour l'interviewer que pour l'invité. En effet, comme nous l'avons constaté précédemment, l'interviewer se doit de tenir compte du destinataire médiatique en répondant aux impératifs d'*information* et de *captation*. Ainsi, « l'intérêt supposé des téléspectateurs constitue une contrainte importante » (Burger 2007 : 241) avec laquelle le journaliste doit composer. Les téléspectateurs sont considérés sous deux aspects; à la fois celui de « citoyens » et celui de « clients consommateurs d'information » (Burger 2004 : 185). Le rôle de l'informateur est donc d'assurer, d'un côté, la co-construction d'une intimité discursive avec la personnalité et, de l'autre, tenir compte du cadre médiatique et de ses destinataires.

En ce qui concerne l'invité, la confiance doit faire partie intégrante de son discours. Cependant, même s'il se dévoile, il n'oublie pas pour autant la dimension médiatique de l'entretien. Effectivement, le sujet de l'entretien sait pertinemment que les médias vont transmettre « son discours à l'adresse des téléspectateurs » (Burger 2007 : 246). De ce fait, la personnalité peut être gênée par le destinataire médiatique et ainsi ne se livrer que partiellement.

La singularité de *Rendez-vous en Terre inconnue* réside en grande partie dans l'environnement dans lequel a lieu l'entretien. Loin des plateaux de télévision ou d'une ambiance intime et familière, l'invitée ne dispose d'aucun repère et tend à oublier le cadre médiatique. Les impressions et les émotions de Zazie sont livrées naturellement et presque sans retenue. De plus, Frédéric Lopez met tout en œuvre pour la mettre à l'aise et ainsi favoriser une activité communicative intime en instaurant de véritables moments d'écoute. C'est souvent en aparté que les deux participants se retrouvent pour échanger leurs impressions. En outre, la durée du voyage permet aux intervenants de se rapprocher et de tisser des liens solides. Le destinataire médiatique, ou du moins la conscience de ce dernier, est pour ainsi dire absent pour l'invitée qui vit l'aventure sans se soucier de ce tiers. Quant aux téléspectateurs, ils sont pris dans l'épisode qui leur offre à la fois une « fonction sociale de reconnaissance » à travers la personnalité médiatisée et une « explication du monde » (Charaudeau 1997 : 123) avec la découverte du peuple Korowai. La *voix off* leur permet également de toucher au monde de l'omniscience en apprenant, parfois avant l'invitée elle-même, certaines informations.

### 3.4. Dispositif technologique

Selon Patrick Charaudeau, « Tout discours dépend [...] des conditions spécifiques de la situation d'échange dans laquelle il apparaît » (1997 : 67). L'environnement de l'entretien a donc une influence sur l'activité discursive ou du moins sur ses participants. Les circonstances physiques de l'acte de communication entrent en jeu dans la condition de *dispositif*. La mise en scène joue ainsi « un rôle de contraintes pour la réalisation de cet acte » (Charaudeau 1997 : 117). Lorsque l'on évoque l'aspect *technologique*, nous faisons référence à l'ensemble des éléments matériels qui existent pendant un entretien médiatique. Ce *dispositif* est essentiel dans la compréhension des messages que cherche à délivrer, par exemple, l'émission *Rendez-vous en Terre inconnue*.

Généralement, « le dispositif technologique propre à la télévision n'est pas montré » (Burger 2007 : 241). C'est-à-dire que les caméras, l'éclairage, le matériel sonore ou encore les câbles en tout genre ne sont pas visibles à l'écran, ceci dans le but de rendre plus accessible l'échange médiatique aux téléspectateurs, de leur donner l'impression d'y participer intimement. L'émission permet au public médiatique de se projeter dans l'aventure, car le *dispositif technologique* et le montage mettent tout en œuvre dans cette visée; ainsi, aucune interférence visible avec le cadre médiatique n'a lieu. Tout est filmé de façon à ce que le téléspectateur ait le sentiment de vivre les moments forts du voyage; pour ce faire, les images sont prises caméra à l'épaule, souvent à hauteur des yeux, avec suivi du regard. La caméra est le prolongement, voir le remplaçant, du spectateur qui a le sentiment de s'installer aux côtés des actants. Enfin, le fait que les traductions du français à l'indonésien puis de l'indonésien au Korowai (et inversement) ne soient pas visibles à l'écran implique plus fortement le destinataire médiatique au sein de l'épisode, tout en renforçant l'impact des entretiens entre la tribu et leurs deux invités.

Un autre principe important de *Rendez-vous en Terre inconnue* est le fait que l'on ne demande pas aux protagonistes de tourner la scène une seconde fois. La production de l'émission considère, en effet, que demander à la tribu ou aux deux voyageurs de refaire un dialogue nuirait à la véracité de la rencontre que le public ressent en visionnant l'émission. Les interactions sont sans artifice et surgissent au gré des activités pratiquées dans la journée. Dès lors, seul le montage final vient sélectionner les échanges et les gestes les plus significatifs, les plus drôles ou les plus émouvants, mais ce sont toujours des actions et des paroles spontanées. Les images et les interactions s'offrent donc au destinataire médiatique avec une réelle authenticité; l'émotion n'en est que plus palpable pour les téléspectateurs.

EXTRAIT REPRÉSENTATIF: *RENDEZ-VOUS EN TERRE INCONNUE*, FRANCE 2,  
LE 30 JUIN 2009 : MINUTES 45MIN45 A 47MIN07.

- Frédéric j'ai l'impression que eux ne se lassent pas de nous regarder comme nous on ne se lasse pas de les regarder c'est un spectacle pas mal
- Zazie ouais (..) c'est un beau spectacle (..) ce qui était drôle tout à l'heure il y avait une femme qui euh (.) euh voyait (.) on voyait (..) j'sais pas j'étais en train de me changer et euh (.) elle voulait absolument voir mes seins (.) fin juste la seule femme au monde à qui je veux bien montrer mes seins alors que je ne la connais pas ben je lui ai montré mes seins peut-être pour prendre acte que j'étais bien une fille parce que je fais des trucs de garçons et (.)
- Frédéric vous êtes à l'aise avec la nudité des hommes parce que c'est vrai que
- Zazie ben la première (.) la première fois que je les ai vus (.) rencontrés là dans le (..) dans ce petit chemin après mes après notre bonne petite journée de marche franchement non je n'étais pas particulièrement à l'aise surtout que j'sais pas ce qu'ils ont ils ont un étui pénien particulier
- Frédéric alors ce n'est pas un étui pénien en fait c'est une petite feuille
- Zazie ouais
- Frédéric et ce que j'ai appris c'est qu'avant notre arrivée
- Zazie ouais
- Frédéric ils sont allés tous les hommes dans la forêt pour être présentables pour être le mieux possible et ils ont choisi une nouvelle feuille parce que ils sont très pudiques en réalité
- Zazie c'est génial alors (.)
- Frédéric en réalité c'est qu'en fait à la (.) à la (.) vous avez vu qu'il y a juste une petite feuille qui dépasse et si jamais la feuille tombe les hommes se mettent à plat ventre
- Zazie c'est pas vrai
- Frédéric si
- Zazie c'est dingue hein Parce que quand on les rencontre on dit c'est des hommes vraiment tout nus quand même un peu très très nus mais c'est vrai qu'il y a cette petite feuille et ce qui est incroyable c'est qu'ils sont en même temps nus et en même temps totalement pudiques

Cet échange entre Frédéric Lopez et Zazie est intéressant pour plusieurs raisons. L'interviewer introduit la conversation de manière subtile; il ne pose pas de question directe, mais émet plutôt une réflexion ouverte qui ne peut laisser son invitée indifférente [j'ai l'impression que eux ne se lassent pas de nous regarder comme nous on ne se lasse pas de les regarder c'est un spectacle pas mal]. Cette dernière saisit l'occasion qui lui est offerte et investit son temps de parole. Elle réoriente la conversation et se livre sur un événement qui lui est arrivé. Le journaliste l'écoute puis relance Zazie vers une autre confidence [vous êtes à l'aise avec la nudité des hommes] en posant clairement, cette fois-ci, une question. L'invitée entre à nouveau dans un rôle de confieur et ne semble pas vraiment préoccupée par son image médiatique; elle se livre ouvertement sur un sujet intime. Quant à Frédéric Lopez, il ne privilégie pas la création d'une intimité discursive aux dépens du cadre médiatique, bien au contraire, il investit pleinement son rôle d'informateur en apportant des indications supplémentaires sur les coutumes du peuple [ils sont allés (...) dans la forêt pour être présentables (...) et ils ont choisi une nouvelle feuille parce que ils sont très pudiques en réalité]. Son activité discursive est *crédibilisée* pour le destinataire médiatique. Ce dernier apprend ainsi à mieux connaître les Korowai et également l'invitée. Le thème de la conversation réunit ainsi deux aspects: le divertissement et la connaissance qui sont des enjeux essentiels du cadre médiatique. Le spectateur prend aussi conscience que le dialogue n'est pas préparé en amont puisque l'apparition de répétitions [il y avait une femme qui euh (.) euh voyait (.) on voyait] et l'utilisation d'un vocabulaire "basique" [c'est dingue hein (...) c'est des hommes vraiment tout nus quand même un peu très très nus] lui révèlent bel et bien l'authenticité des actes discursifs.

Pour ce qui concerne le *dispositif*, tout est mis en œuvre pour permettre au destinataire médiatique de partager cet instant; la caméra est située à la hauteur du regard des participants et elle reste au sol pour filmer les Korowai perchés dans leur maison, donnant ainsi l'impression au spectateur d'être un actant de la scène qui se tient auprès du journaliste et de l'invitée.

#### 4. Conclusion

Ce travail de réflexion sur l'émission *Rendez-vous en Terre inconnue* se donnait pour but de mettre en valeur les qualités d'une émission dont les taux d'audiences augmentent à chaque diffusion. Nous l'avons vu, le cadre médiatique joue un rôle important, car les attentes du public cible ont un impact direct sur le type de questions et de commentaires que vont poser ou se poser Frédéric Lopez et Zazie. Les différents dispositifs techniques vont directement appuyer le cadre médiatique; en effet, le téléspectateur a le sentiment de participer activement aux discussions et aux activités, ce qui facilite son identification avec la célébrité, dans ses réactions et ses actes de paroles. De même, l'invisibilité des traducteurs rend le cadre des entretiens avec la tribu beaucoup plus saisissant, la conviction de participer à un moment de partage et d'intimité est véritablement ressentie par le spectateur.

A ce cadre médiatique s'ajoute la dimension de l'entretien. Cette dernière, formée par les entretiens entre Frédéric Lopez et Zazie ou de l'un d'entre eux avec les membres de la tribu Korowai, les encourage à la confiance et à l'intimité. Effectivement, d'une part l'invitée ne prête pas attention au cadre médiatique, ce qui assure des réactions d'une totale spontanéité et d'autre part, les interactions avec la tribu permettent d'avoir leur point de vue sur leur culture. Le fait de donner la parole aux Korowai, avec l'aide des images et de la voix off, donne naissance à un documentaire d'une grande finesse sur le mode de vie de cette peuplade. Frédéric Lopez tient dans l'aventure le rôle du "guide journaliste" habitué à ce type d'expéditions, quant à Zazie, son étonnement et sa spontanéité en font le relais privilégié du téléspectateur. De notre point de vue, ce qui rend le programme documentaire *Rendez-vous en Terre inconnue* si apprécié du public, c'est que la découverte se fait en grande partie au travers des interactions verbales entre les différentes instances en présence. Les échanges, les confidences et les rires offrent un beau moment d'humanité.

## 5. Bibliographie

- BLANCHET, Alain (2003), *Dire et faire dire : l'entretien*, Paris, Armand Colin.
- BURGER, Marcel (2004), « La gestion des activités. Pratiques sociales, rôles interactionnels et actes de discours », *Cahiers de linguistique française*, n° 26, pp. 177-196.
- BURGER, Marcel (2007), « L'intimité discursive impossible dans les médias : ou lorsque la télégenie prime la parole confidente », dans Catherine KERBRAT-ORECCHIONI & Véronique TRAVERSO (dir.), *Confidence / Confiding. Dévoilement de soi dans l'interaction / Self-disclosure in interaction*, Tübingen, Niemeyer, pp. 239-258.
- BURGER, Marcel (2008), « Une analyse linguistique des discours des médias », dans *L'analyse linguistique des discours médiatiques. Entre sciences du langage et sciences de la communication*, Québec, Nota Bene, pp. 7-38.
- CHARAUDEAU, Patrick (1997), *Le discours d'information médiatique*, Paris, Nathan.
- CHARON, Yvan (1989), *L'interview à la télévision*, Paris, éditions du CFPJ, pp. 15-55.
- CLAYMAN, Stephen E. (2008), « Talk in Interaction As a Locus For Media Studies », dans BURGER Marcel (dir.), *L'analyse linguistique des discours médiatiques. Entre sciences du langage et sciences de la communication*, Québec, Nota Bene, pp. 83-112.
- GHIGLIONE, Rodolphe (1986), *L'homme communiquant*, Paris, Armand Colin.
- GHIGLIONE, Rodolphe, Christiane KEKENBOSCH et Agnès LANDRE (1995), *L'analyse cognitivo-discursive*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.
- MAIGRET, Eric et Eric MACE (2005), *Penser les média cultures. Nouvelles pratiques et nouvelles approches de la représentation du monde*, Paris, Armand Colin, pp. 9-14, pp. 41-66, et pp. 103-120.
- ROULET, Eddy, Laurent FILLIETTAZ, Anne GROBET et Marcel BURGER (2001), *Un modèle et un instrument d'analyse de l'organisation du discours*, Berne, Lang, chap. 3 et 6.
- Site internet de France 2 : <http://www.animateurs.france2.fr/frederic-lopez.html>
- Site internet de Télé 7 jours : <http://www.tele.premiere.fr/Rendez-vous-en-terre-inconnue>
- Site internet du journal en ligne Le Post : [http://www.lepost.fr/article/2009/06/27/1596949\\_entretien-inedit-avec-frederic-lopez-1-rendez-vous-en-terre-inconnue-les-coulisses.html](http://www.lepost.fr/article/2009/06/27/1596949_entretien-inedit-avec-frederic-lopez-1-rendez-vous-en-terre-inconnue-les-coulisses.html)



## Sommaire

M. Burger	<i>Identités en confrontation dans les médias: présentation générale.....</i>	1
D. Abrecht & G. Allaz	<i>Analyse d'interaction verbale télévisuelle et théorie des genres : quand l'entretien vire au débat .....</i>	11
S. Formica & P. Hecketsweiler	<i>Le polémique mis en scène : quand Luchini rencontre Fogiel .....</i>	29
C. Henguely & G. Zenklusen	<i>"Vous n'êtes pas un vrai candidat" : remise en cause de la place institutionnelle dans le genre du débat télévisé ".....</i>	45
M. Besençon & T. Gerber	<i>Un exemple de construction et de déconstruction des cadres : le talk show "On n'est pas couché" du 16 juin 2007.....</i>	59
A. Perusset	<i>Musèlement planifié et indignation simulée : pourquoi et comment Isabelle Mergault tente de disqualifier Eric Naulleau.....</i>	85
E. Glerum & L. Teofanović	<i>Attaquer les faces, décrédibiliser les places : gérer et générer le polémique dans une confrontation verbale entre Jean-François Copé et Tariq Ramadan du 9 février 2012.....</i>	101
C. Savoy & M. Reynard	<i>Quand le débat spectacle s'immisce dans le débat civil.....</i>	115
M. Kneubühler	<i>Le polémique en situation de communication médiatique : analyse du style polémique d' Eric Zemmour au travers de deux émissions télévisuelles.....</i>	129
A. Bossey & J. Mesot	<i>Zemmour contre Ramadan : duel pour la place d'expert.....</i>	173
C.-L. Detrey & H. Farinelli	<i>Négociations interactives des identités à travers un échange polémique dans l'espace médiatique télévisuel.....</i>	191
A. Fellay & V. Klinger	<i>Y-a-t-il un style polémique 'Cohn-Bendit' dans les débats parlementaires européens ? analyse de la place subjective : le type de l'expert indigne.....</i>	217
A. Bannwart & C. Schaub	<i>La diversité des rôles et des stratégies interactionnelles dans l'émission "Rendez-vous en terre inconnue".....</i>	237
	<b>Sommaire.....</b>	<b>253</b>